TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 034 — 42 PAGES — MERCREDI 4 MAI 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 37

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS — CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Vers une grève généralisée le 24 ou le 26 mai

LIRE PAGE 42

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La Mauritanie en danger

Une nouvelle fois, Paris est directement impliqué dans un conflit interne à l'Afrique. L'enlèvement par le Front Polisario, qui lutte pour l'indépendance du Sahara occidental, de six ressortissants français travaillant à Zouérate, place les autorités françaises dans une situation délicate.

Celles-ci ont certes proclamé à plusieurs reprises leur « neutralité » dans le litige qui oppose Rabat et Nouakchott à Alger. Mais ces prises de position officielles cachent mal une sympathie agissante envers les régimes du roi Hassan II et du président Ould Daddah. La coopération avec la Mauritanie et le Maroc n'a cessé de se renforcer ces derniers mois, alors que les relations avec l'Algérie restaient tendues. Quelque sept mille coopérants français travaillent dans le royaume chérifien. Trois cents sont présents en Mauritanie, où se trouvent également de très nombreux cadres sous contrat privé.

La guerre s'intensifiant, il était inévitable qu'un jour ou l'autre certains d'entre eux soient victimes du conflit. Le Polisario n'avait pas manqué de multiplier à ce sujet les mises en garde.

Celles-ci étaient d'autant plus crédibles que les maquisards sahraouis, multipliant les coups de main, les embuscades, les sabotages, prouvaient de plus en plus clairement qu'ils avaient l'initiative dans la lutte qui les oppose aux forces marocaines et aux dix mille soldats mauritaniens. Ces derniers, d'ailleurs, sont de plus en plus dans l'incapacité de contrôler effectivement un territoire grand comme deux fois la France, et en grande partie désertique. D'autant qu'une partie de la population ne cache guère sa sympathie pour les maquisards. Le succès de l'attaque menée contre Zouérate, objectif remarquablement défendu, ne peut s'expliquer que si les assaillants disposaient de complicités dans la place. Comment croire aussi que les commandos qui ont attaqué ces dernières semaines les agglomérations de Néma et de Tichitt, après avoir parcouru des milliers de kilomètres en territoire mauritanien, n'ont pas été aidés ?

Le Polisario entretient l'insécurité sur les trois quarts du territoire mauritanien, ce qui a des conséquences désastreuses sur les finances de Nouakchott. Les recherches minières qui conditionnent l'avenir et le développement du pays ne pourront longtemps se poursuivre dans ces conditions. En attaquant Zouérate, les maquisards sahraouis ont porté un nouveau coup à l'économie du pays. La Cominor, société nationale qui a pris la relève de la Miferma, alimente le sixième du budget mauritanien.

Le régime de M. Ould Daddah n'a pu résister jusqu'à présent à tant d'assauts que grâce à l'aide militaire fournie par le voisin marocain et à l'appui financier octroyé par les régimes conservateurs arabes. L'Arabie Saoudite, le Koweït, les Emirats, ont accordé depuis un an au gouvernement de Nouakchott des sommes équivalentes au budget total du pays. Combien de temps une telle situation pourra-t-elle se prolonger, alors que Rabat doit aussi faire face à des difficultés économiques croissantes ?

Toutes les tentatives de négociation ayant échoué, une nouvelle aggravation de la tension dans la région n'est plus à exclure. C'est dans cette optique que l'on peut interpréter la récente intervention marocaine au Zaïre. Le roi Hassan II, mis en accusation à l'O.U.A., a décidé de jouer la carte du durcissement en prenant la tête des régimes qu'effraye la « montée du marxisme » en Afrique. Il espère sans aucun doute recueillir les fruits de cette détermination pour assurer définitivement son emprise sur le nord du Sahara occidental. Le risque d'une internationalisation du conflit ne cesse de croître. La France peut-elle encore jouer la carte de l'apaisement et de la conciliation ?

(Lire page 7 les déclarations du président Ould Daddah.)

Regain de tension en Irlande du Nord

- Grève générale des protestants
- Des renforts envoyés par Londres

En Irlande du Nord, le Comité d'action des unionistes unis (protestants) a lancé un mot d'ordre de grève illimitée, qui est devenu effectif mardi 3 mai à 0 heure.

Les organisateurs du mouvement de désobéissance civile, le pasteur Ian Paisley et M. Ernest Baird, exigent une offensive résolue contre l'IRA provisoire et la restauration du Parlement régional. Ils ont été reçus lundi par M. Roy Mason, secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord.

Pour faire face à la grève, Londres a envoyé des renforts militaires.

De notre correspondant

Belfast. — De nombreux incidents ont marqué le début de la grève. Dans la nuit du lundi 2 au mardi 3 mai des équipes d'ouvriers des chantiers navals d'Harland et Wolff ont quitté leur travail à la suite de menaces. Au centre de Belfast trois magasins ont été incendiés et la voie ferrée Belfast-Bangor a été coupée par une explosion. Dans la matinée des arbres et des poteaux télégraphiques abattus ont bloqués la circulation dans la banlieue de la capitale, des piquets de grève empêchent les livraisons de pain et de lait, et l'accès à certains établissements scolaires.

Cette grève générale, déclenchée par les unionistes « durs » pour protester contre l'insuffisance de la lutte contre le terrorisme de la part du gouvernement britannique et pour obtenir le retour d'un gouvernement à système majoritaire à Belfast, est désavouée par huit personnes sur dix en Ulster, d'après un sondage de la B.B.C. Cependant, nombreux sont ceux qui admettent en privé qu'ils seront obligés, sous la menace, d'y participer.

Le parti unioniste officiel l'ordre d'Orange, la majorité des syndicats, le Mouvement des femmes pour la paix, ne soutiennent pas l'action des unionistes unis. De son côté, l'IRA provisoire a annoncé qu'elle assurerait le ravitaillement des « ghettos » catholiques.

L'erreur de mai 1974

Le Conseil d'action des unionistes unis a l'intention d'employer les méthodes utilisées lors de la grève « loyaliste » de mai 1974, qui a provoqué la chute du premier exécutif interconfessionnel : les services essentiels seront maintenus, mais partout ailleurs l'arrêt de travail doit être total et les commerçants ne devront ouvrir que quatre heures par jour. Le succès de la grève dépendra, comme en 1974, du contrôle des quatre centrales électriques de la province.

Le gouvernement britannique a l'intention de réagir immédiatement afin de ne pas répéter l'erreur de mai 1974. L'armée et la police avaient alors laissé les paramilitaires loyalistes maîtres de la province pendant plusieurs jours, ce qui leur avait permis d'obtenir un soutien massif de la population protestante, rétive au début ; les militaires ne désiraient pas « ouvrir un second front » en combattant les extrémistes protestants bien armés, leur lutte contre les Provisoires (catholiques) étant déjà assez ardue. Dimanche dernier, mille deux cents soldats ont été envoyés en Ulster (cinq mille seraient prêts à quitter la métropole) portant à quinze mille le nombre des militaires dans la province. La police nord-irlandaise, ainsi que les territoriaux de l'Ulster Defence Regiment (treize mille hommes en tout) ont reçu l'ordre de démanteler les barricades.

Mais les grévistes sont organisés : plusieurs quartiers généraux ont été établis et des leaders sont prêts à remplacer ceux qui seraient arrêtés par les autorités britanniques. Même si la population protestante ne souhaite pas cette forme de lutte (les conséquences économiques de la grève de 1974 se font encore sentir), elle est mécontente du vide politique actuel. Londres assure l'« administration directe » de la province, qui ne possède aucun forum politique. Les Britanniques ont affirmé qu'ils étaient prêts à étudier toutes les solutions proposées par les Nord-Irlandais à condition qu'elles comportent la notion de « partage de pouvoir » entre protestants et catholiques. Depuis plus d'un an, les pourparlers entre les leaders politiques des deux communautés sont au point mort et le gouvernement travailliste essaye de rétablir une « situation de normalité » grâce à un vaste programme d'investissements économiques. Il dément ainsi toute intention de retrait précipité, ce qui irrite les extrémistes de l'armée républicaine irlandaise qui, depuis le début de l'année, multiplient les attentats.

RICHARD DEUTSCH.

La politique nucléaire américaine est accueillie avec réserve à la conférence de Salzbourg

La conférence de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) qui va réunir à Salzbourg jusqu'au 13 mai deux milles spécialistes venus de soixante pays pour discuter « de l'énergie d'origine nucléaire et de son cycle de combustible » a été ouverte le lundi 2 mai par M. Rudolf Kirschschlaeger, président de la République d'Autriche.

« Il faudra encore plusieurs décennies avant que les nouvelles formes d'énergie commencent à apporter une contribution significative à la production d'énergie. Il s'ensuit que l'énergie nucléaire va avoir, dans le futur, un rôle croissant à jouer, bien que le taux et les modalités de cette croissance puissent prêter à controverse », a notamment déclaré M. Sigvard Eklund, directeur général de l'A.I.E.A.

De notre envoyé spécial

Salzbourg. — Les propos du directeur général de l'A.I.E.A. et l'intitulé de la conférence, illustrent bien les difficultés dans lesquelles se débattent aujourd'hui, dans la plupart des pays du monde, les partisans et promoteurs de l'énergie nucléaire : difficultés d'approvisionnement en uranium, difficultés — techniques — du cycle du combustible, mais aussi difficultés dues aux craintes de l'opinion publique et, surtout, difficultés politiques liées aux risques de prolifération atomique qui accompagnent encore le développement de l'énergie nucléaire civile.

Signe des temps ? La contestation n'est pas loin car, avant la réunion de l'A.I.E.A., une « *conférence pour un futur non nucléaire* » a été organisée par des mouvements écologistes, du 29 avril au 1er mai, à Salzbourg même.

XAVIER WEEGER.

(Lire la suite page 39.)

Il faut des centrales atomiques mais pas n'importe où et n'importe comment

nous déclare M. Michel d'Ornano

M. Michel d'Ornano, devenu ministre de la culture et de l'environnement le 30 mars, est le huitième ministre ou secrétaire d'État ayant eu à s'occuper d'écologie depuis mars 1974. Mais à l'exception de M. Robert Poujade, créateur du ministère de l'environnement et ancien secrétaire général de l'U.D.R., ses prédécesseurs n'avaient guère de poids politique. Il reste à M. d'Ornano moins d'un an pour convaincre et fort peu de moyens.

D'autant que les problèmes abondent. A propos du programme nucléaire d'E.D.F., M. d'Ornano nous précise ci-dessous « *qu'il faut des centrales, mais pas n'importe où et n'importe comment* ». Autre affaire d'actualité : l'accident d'Ekofisk et la pollution des mers.

« Qu'a-t-on prévu en France pour éviter que des catastrophes comme celle d'Ekofisk ne se produisent au large de nos côtes ?

— Le gouvernement a mis en œuvre — et continue à améliorer — tout un dispositif de prévention concernant les pollutions de la mer par les hydrocarbures. J'en donnerai pour preuve la loi sur l'exploration et l'exploitation des ressources du plateau continental qui, sur proposition du gouvernement, vient d'être approuvée par le Parlement. Ce nouveau texte, qui modifie et renforce les dispositions de la loi de 1968, fixe des normes de rejets d'hydrocarbures à partir de plates-formes de forage ou d'exploitation qui sont les plus strictes d'Europe. Mais cela ne suffit pas à nous prémunir contre tout accident.

» L'État doit s'assurer que les compagnies mettent en œuvre avec un personnel qualifié des matériels et des procédures appropriées. Il le fait en imposant dans les arrêtés d'autorisation pris en application du code minier des conditions précises portant sur les dispositifs de sécurité et sur les consignes d'exploitation. Le respect de ces conditions est régulièrement vérifié.

» Une commission est chargée de perfectionner la réglementation et d'orienter les recherches technologiques vers les procédés les plus fiables pour le forage et les interventions sur plate-formes. C'est dans ce cadre qu'il sera procédé à une analyse particulièrement attentive des causes de l'accident survenu en mer du Nord et des conclusions qu'il faut en tirer. »

Propos recueillis par
MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 14.)

Airbus aux États-Unis

Quatre appareils seront exploités par Eastern Airlines

La compagnie aérienne intérieure Eastern Airlines, qui est la quatrième aux Etats-Unis et l'une des plus puissantes compagnies dans le monde, a annoncé, lundi 2 mai, qu'elle avait décidé de mettre quatre moyen-courriers européens Airbus en service sur son réseau, dès la fin de cette année.

Après l'échec de la vente de huit Airbus, au début de 1977, à la compagnie Western Airlines, c'est la première fois qu'un client américain choisit de mettre cet avion en service commercial.

Une autre compagnie américaine, qui dispose d'un des réseaux internationaux les plus importants, Pan American, est aussi en discussions avec les constructeurs franco-allemands de l'Airbus pour utiliser ce moyen-courrier en Europe, pour la desserte de Berlin-Ouest.

Aux termes de son contrat avec le consortium européen Airbus-Indistrie, la compagnie Eastern Airlines, dont le siège est à Miami, louera, durant la saison d'hiver 1977-1978, quatre exemplaires de l'Airbus équipés de deux cent trent-sept sièges et des conteneurs ou du fret en vrac dans leurs soutes. Mis en place à partir du 15 décembre, les Airbus, capables de parcourir des étapes de 4 600 kilomètres, desserviront des lignes en direction de New-York, Miami, Fort-Lauderdale, West-Palm-Beach, Tampa et Orlando, qui sont des liaisons très fréquentées l'hiver par des groupes ou des voyages organisés à la recherche du soleil de la côte sud-est des Etats-Unis.

A l'issue de son [illegible]tion, Eastern [illegible] le président est l'ancien astronaute américain Franck Borman, précisera si les caractéristiques de l'Airbus sont compatibles avec les besoins du trafic de la compagnie et, dans l'hypothèse favorable, Eastern Airlines commandera ferme un nombre important — mais encore tenu secret —, de moyen-courriers européens. A ce jour, l'Airbus a été commandé ferme à trente-sept exemplaires par neuf compagnies aériennes qui ont, également, réservé vingt-trois options supplémentaires. Au total, trente-deux Airbus ont été livrés.

Pour satisfaire *rapidement* les besoins de son client américain, le consortium européen prélèvera les avions destinés à Eastern Airlines sur les six exemplaires de l'Airbus dont il dispose actuellement en stock. Depuis plus d'un an, en effet, Airbus-Indiutrie n'avait trouvé aucun nouvel acquéreur. En moins de deux semaines (*le Monde* du 21 avril), le constructeur vient de recevoir une commande — deux achats fermes et deux options — de la compagnie Thaï International et de réussir à pénétrer sur le marché nord-atlantique qui est, de fait, une « chasse gardée » de l'industrie américaine.

UN CRUEL DILEMME

par MAURICE DUVERGER

L'inefficacité présente de M. Giscard d'Estaing tient peut-être à des traits de caractère. Mais elle tient plus encore à une erreur d'interprétation de notre système politique. Le moteur tourne maintenant à vide. Il n'embraye plus sur la réalité. Parce qu'il s'est éloigné d'elle. Ou plutôt parce qu'elle s'est éloignée de lui. Il n'a pas pris conscience de cette évolution. Il reste fidèle aux traditions gaulliennes sur un seul point : l'interprétation de la Constitution. Malheureusement, cette interprétation n'est plus possible parce que les conditions qui la permettaient ont changé.

Une phrase de l'interview du 29 avril est caractéristique : « *Le président de la République, dans nos institutions (...), c'est quelqu'un qui assume les responsabilités de la vie nationale à l'extérieur et à l'intérieur.* » Le propos a paru banal parce qu'il est traditionnel : le général de Gaulle et Georges Pompidou ont dit la même chose bien des fois, en des termes à peine différents. Il correspondait alors à la situation politique. Il n'y correspond plus aujourd'hui.

Cette interprétation n'a jamais correspondu au texte de la Constitution de 1958, même après sa réforme de 1962. C'est le gouvernement qui « *détermine et conduit la politique de la nation* ». Et pour cela « *dispose de l'administration et de la force armée* » (art. 20). (C'est le premier ministre qui « *dirige l'action du gouvernement* » et qui « *assure l'exécution des lois* » (article 21). Pour sa part, le président de la République « *assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat* » (art. 5), ce qui le place à la fois au-dessus et en dehors de la politique. Il ne peut prendre lui-même que deux décisions importantes, nécessairement exceptionnelles : la dissolution de l'Assemblée nationale et l'application de l'article 16. Pour les autres, il doit avoir l'accord du premier ministre ou du gouvernement ou de la majorité parlementaire.

(Lire la suite page 11.)

AU JOUR LE JOUR

PLAN HERBIN

La décision de Michel Larqué n'apparaîtra certainement pas extraordinaire au monde politique. Changer de club et de casaque parce que l'entraîneur vous a laissé sur la touche est une démarche qui en a souvent tenté plus d'un.

Elle est plus facile à réaliser en sport qu'en politique, où le choix est moins grand, car en principe une seule équipe occupe le terrain à la fois.

Mais c'est une idée à creuser. Les difficultés que rencontre l'équipe stéphanoise ne sont pas sans ressembler au jeu de l'équipe gouvernementale. Si le second plan Barre échoue, pourquoi pas un plan Herbin à l'échelle nationale ?

ROBERT ESCARPIT.

LE « STAR SYSTEM » VU PAR R.-G. SCHWARTZENBERG

Les trois vedettes du nouvel « art po »

Roger-Gérard Schwartzenberg part en croisade. Avec la détermination farouche des puritains de Cromwell s'apprêtant à mettre en pièces les cavaliers de Charles Ier, il lance avec l'« Etat spectacle » une campagne de dénonciation fracassante contre le « Star-System » en politique et la perversion de la démocratie par les mass media. L'audio-visuel est à ses yeux le nouvel opium du peuple, une drogue maléfique qui conditionne l'opinion et incite à la personnalisation du pouvoir.

Roger-Gérard Schwartzenberg a bien du talent, de bonnes lectures et un bon sujet. Etayé sur d'innombrables citations — uiversités oblige — et une foule d'exemples judicieux, son réquisitoire est vif, clair et mordant à souhait. Les lecteurs du « Monde » connaissent son style syncopé, avec des gerbes continues de formules et une combinaison très personnelle de mots-chocs et d'épithètes à la mode. Tel quel, son livre est d'une lecture entraînante, séduisante, même si sa thèse est univoque — c'est la loi du genre — et parfois rapide — c'est le danger de ce registre.

Sur le fond, le thème est simple et presque classique, aux Etats-Unis notamment : « La politique, autrefois, c'étaient des idées. Aujourd'hui, ce sont des personnes. » *Les mass media font dégénérer le* débat politique en une entreprise de spectacle avec, en France, la complicité de l'Etat. Les programmes s'effacent devant les « images de marque », la réflexion devant les formules, l'argumentation devant le style, l'information devant la « présence ». Le souverain est captif d'un mauvais éclairage ; la politique, d'art abstrait, devient un art figuratif. C'est l'« art po » qui personnalise à outrance. La droite, bien sûr, s'épanouit dans un système que la gauche s'efforce de contenir. C'est normal puisque la démocratie s'étiole loin du côté du cœur.

ALAIN DUHAMEL.

(Lire la suite page 10.)

AMÉRIQUES

Haïti

EN DÉPIT DES PRESSIONS DE WASHINGTON

M. Duvalier compte demeurer président à vie

« *Un bon cavalier ne change pas de cheval au milieu du gué.* » Telle est la riposte ferme que M. Jean-Claude Duvalier vient de donner, devant une foule composée de milliers de paysans, aux rumeurs selon lesquelles il allait *abandonner la présidence à vie* — legs de son père, feu « Papa Doc » — sous la forte pression de l'administration Carter. Celle-ci serait, en effet, soucieuse d'effacer, en Haïti comme ailleurs, certains aspects par trop caricaturaux des dictatures que les Etats-Unis ont historiquement encouragés dans les Caraïbes.

M. Duvalier s'est-il rendu compte de son humour ? Ces jours-ci, en effet, il n'y a plus guère de « gué » dans l'île. La sécheresse qui frappe toutes les Grandes Antilles a atteint un tel point en Haïti, le pays le plus pauvre de la région, que le lac du Péligre — dont le barrage fournit à la capitale, Port-au-Prince, 80 % de ses besoins en électricité — est tombé à un niveau si bas que ses turbines se sont presque arrêtées. Les usines, en conséquence, en ont fait autant. Une bonne part de l'activité commerciale de cette ville de sept cent mille habitants a périclité.

Dans le nord-ouest du pays, plus de trois cents personnes sont mortes de faim, selon un journal de Port-au-Prince. Dans cette région aride, la disette de 1975 avait déjà entraîné, croit-on, la mort de quelques milliers de personnes. Du riz, du maïs et de la farine ont été expédiés d'urgence des Etats-Unis, pour un montant de 8 millions de dollars.

Le Pentagone a envoyé par avion quatre gros générateurs dans l'île. Condition mise à ce prêt : l'électricité devra être fournie en priorité aux quartiers populaires. Washington — embarrassée depuis longtemps par un régime créé par ses soins *il y a* vingt ans et qu'elle continue de soutenir discrètement, faute d'alternative satisfaisante — ne sait trop comment s'y prendre avec les Duvalier.

Des prisonniers relâchés

Face à une crise économique sans précédent, le président Duvalier et les « durs » ont choisi, apparemment, de ne pas céder un pas. « *Eské ou vlé ké m'kité présidans-a-vi a ? Eské ou vlé eleksion-yo ?* » (1) a demandé, en créole, le jeune chef d'Etat du balcon de son palais aux paysans massés devant lui lors du sixième anniversaire de son accession au pouvoir. « *Non, non !* », s'est écriée la foule, bien chapitrée.

Depuis des semaines, une rumeur courait la capitale, répercutée par une partie de la presse, que la présidence allait être ramenée à un mandat de six ans. M. Victor Nevers-Constant, ancien ministre, élu président du Parlement le 11 avril, aurait confié à des amis que le palais voulait une nouvelle Constitution et des élections. Mais les « dinosaures » comme on appelle les duvaliéristes de la première heure, semblent avoir remporté la partie, une fois encore — défiant l'ambassade américaine, *comme sous « Papa Doc »*.

En 1977, cependant, il est plus difficile faire donner le chantage à la menace communiste, qui avait si bien réussi à François Duvalier dans les années 60. Le rapprochement attendu entre Washington et Cuba — une île située à seulement 75 kilomètres d'Haïti — limite singulièrement la valeur de cette carte. Washington, aidé par la forte pression d'organisations comme Amnesty International, a déjà réussi à persuader les Duvalier de relâcher plusieurs dizaines des quelque six cents prisonniers politiques qu'ils détiennent.

Le président avait même dit, le 6 avril, dans une allocution radiotélévisée, *qu'il fallait changer les « structures surannées et défaillantes »* du pays. Mais, jusqu'à *présent, il n'y a eu que des mots.* Selon l'agence de presse américaine U.P.I., le président attend *impatiemment* la livraison, dans quelques semaines, d'un yacht pour son usage personnel dont le coût est estimé à plus de 850 000 dollars. — G. C.

(1) « *Voulez-vous que je cesse d'être président à vie ? Voulez-vous des élections ?* »

Pérou

● TROIS LEADERS SYNDICAUX qui avaient été arrêtés à leur domicile le 30 avril pour *avoir réclamé la levée de l'état* d'urgence imposé il y a huit mois ont été libérés, a-t-on *appris le 2 mai de source* syndicale. Il s'agit de MM. Eduardo Castillo Sanchez, secrétaire général de la Confédération générale des travailleurs péruviens (C.G.T.P.), d'obédience communiste, et de deux membres de l'exécutif de ce syndicat. — *(Reuter.)*

Équateur

Les forces armées s'inquiètent de la poussée populiste

De notre envoyé spécial

Quito. — « L'affaire Bucaram », comme on l'appelle ici, risque-t-elle de remettre en question le transfert du pouvoir aux civils, annoncé par les militaires équatoriens pour septembre *1978* ? Déjà, un thème domine l'élaboration en cours des textes constitu*tionnels et législatifs du futur* régime : faut-il écarter de la présidence, par voie légale, M. Assad Bucaram, chef du parti de « Concentration des forces populaires » (C.F.P.) ? Doit-on, par exemple, exiger du futur président qu'il soit de parents équatoriens, ou qu'il n'ait pas de double nationalité ? Fils d'immigrants arabes, à la fois Equatorien et Libanais, M. Bucaram serait alors éliminé d'office.

Préfet de la province de Guayaquil à la fin des années 60, le chef du C.F.P. est sans doute aujourd'hui l'homme politique le plus populaire du pays, particulièrement dans les régions côtières. Démagogue, il s'est forgé une large base politique dans les milieux les plus pauvres de Guayaquil. Ses idées en matière économique se résument en un slogan : « *Prendre aux riches pour donner aux pauvres.* » Il demeure, cependant, très imprécis sur les moyens d'atteindre cet objectif.

Plusieurs ex-dirigeants de la gauche équatorienne appartiennent aujourd'hui à la direction du C.F.P. : ils affirment qu'il est nécessaire d'« *infléchir dans un sens progressiste* » le populisme équatorien, faute d'autre perspective. *Il est vrai que l'absence* d'une alternative de gauche cohérente renforce les chances électorales du C.F.P. dans les milieux populaires. Le mouvement syndical, divisé en trois centrales, n'a pas de véritable représentation politique. Les partis de gauche restent, eux aussi, divisés, et les tentatives de front esquissées jusqu'à présent sont loin de faire l'unanimité. Quant aux réformes prévues par le « *plan d'action des forces armées* », elles n'ont été que très partiellement réalisées après cinq ans de régime militaire « *révolutionnaire* ».

Tous ces éléments peuvent favoriser le courant populiste dans un processus électoral. *Mais* les forces armées sont-elles disposées à ouvrir le chemin de la présidence à M. Bucaram — envers lequel elles n'ont jamais dissimulé leurs préventions ? Le *coup d'Etat de 1972 était déjà* dû en partie à l'appréhension des militaires devant un succès électoral *prévisible du chef du C.F.P.* Cinq ans plus tard, le « *problème Bucaram* » reste une question politique non résolue.

THIERRY MALINIAK.

Selon un ancien fonctionnaire du P.C. à Prague

LES ROSENBERG AURAIENT ÉTÉ DES « AGENTS » TCHÉCOSLOVAQUES

New-York *(A.P.)*. — Le magazine *Time*, dans son numéro daté du 9 mai, révèle qu'un ancien haut fonctionnaire tchécoslovaque, M. Karel Kaplan, a rassemblé un certain nombre de documents concernant les services de renseignements tchécoslovaques, certains d'entre eux se référant à Julius Rosenberg comme « *notre agent* ». Rosenberg et sa femme, qui avaient clamé leur innocence, ont été exécutés pour espionnage en *1953* à *la* prison de Sing-Sing, dans l'Etat de New-York.

M. Kaplan a quitté la Tchécoslovaquie l'année dernière, après une longue carrière dans la politique tchécoslovaque, commencée au début des années 40. M. Kaplan a fait savoir à *Time* qu'il est parvenu à rassembler quatorze mille pages de notes personnelles « *terriblement explosives* », ainsi que des photocopies et des microfilms de documents qui sont sortis de Tchécoslovaquie en fraude et lui ont été adressés à Munich.

Dans une interview à Time, M. Kaplan affirme que ces documents comprennent un plan *conçu par Staline en 1952 pour* une éventuelle invasion de l'Europe occidentale, des preuves de complots communistes durant la période antérieure à 1948, et trente années de documentation secrète extraite des archives du bureau politique du P.C. et de la police secrète tchécoslovaque.

Etats-Unis

Trente ans après le crime

La version officielle de l'assassinat d'un journaliste américain en Grèce est mise en question

De notre correspondant

New-York. — *L'assassinat de George Polk, correspondant de la chaîne américaine de radio-télévision C.B.S. en Grèce, en mai 1948, commis alors qu'il s'apprêtait à interviewer le général Markos Vafiadis, chef des maquis en lutte contre le gouvernement, avait été attribué aux communistes. Le 9 mai 1948, le journaliste américain avait disparu de son domicile. Une semaine plus tard son corps fut retrouvé par un pêcheur dans la baie de Salonique. Il présentait un trou dans la nuque.*

L'affaire vient de rebondir : la revue More *publie le compte rendu d'une longue enquête menée par deux journalistes américains, Elias Vlanton et P. Roubatis, sur le terrain (ils ont interrogé des centaines de personnes et étudié trois mille documents). Selon eux, George Polk a été assassiné non par la gauche, mais par la droite. Le département d'Etat, la C.I.A. et l'Overseas Writers Association (une association de presse présidée alors par Walter Lippman) auraient conjugué leurs efforts pour masquer la vérité. A l'époque, le gouvernement américain soutenait le gouvernement grec en vertu de la doctrine Truman contre la « subversion interne ».*

George Polk, âgé de trente-quatre ans, était le correspondant de la chaîne de radio-télévision C.B.S. pour le Proche-Orient. Il avait fait une série de reportages nettement défavorables au régime athénien. Selon les auteurs de l'article de More, *le major William Donovan, qui dirigea pendant la guerre l'O.S.S. (ancêtre de la C.I.A.), et qui était sur place, ferma les yeux sur un grand nombre de faits curieux, contradictoires, qui ne cadraient pas avec les idées du gouvernement grec sur la mort de George Polk. Trois communistes furent arrêtés et accusés de l'assassinat. M. Donovan fit aussitôt sienne la thèse du procureur, regagna New-York et informa ses collègues que* « justice avait été faite ».

Pourtant, le colonel d'aviation James Kellis, qui mena l'enquête pour M. Donovan — celui-ci se contenta de la contrôler, — acquit la conviction que George Polk avait été assassiné par la droite et que les communistes emprisonnés étaient innocents. Lorsqu'il fit connaître son opinion à Washington, il fut muté à un autre poste. Quand, plus tard, un groupe de journalistes américains tentèrent de faire une nouvelle enquête, l'ambassade américaine en Grèce — selon More *— pria le département d'Etat de les en empêcher. En fait, celui d'entre eux qui devait jouer les détectives en Grèce se vit retirer son passeport par le département d'Etat et ne put quitter les Etats-Unis.*

Il y a un mois, le colonel Kellis, qui vit dans le Connecticut, écrivit une lettre ouverte à huit journaux grecs dans laquelle il disait : « J'étais d'avis alors, je suis d'avis aujourd'hui que nous aurions dû mener une enquête honnête et impartiale. Malheureusement, mes collègues ne partageaient pas ma façon de voir, et leur point de vue *l'emporta sur le mien.* »

Deux des trois hommes qui furent condamnés pour le meurtre de George Polk (l'un passa douze années en prison, l'autre vit en Roumanie, mais a offert de venir témoigner à Athènes) viennent de demander qu'un nouveau procès ait lieu. Le troisième est mort.

Le voile sera-t-il enfin levé sur les circonstances de cet assassinat politique, qui n'a cessé depuis lors de troubler les journalistes et les historiens américains ?

LOUIS WIZNITZER.

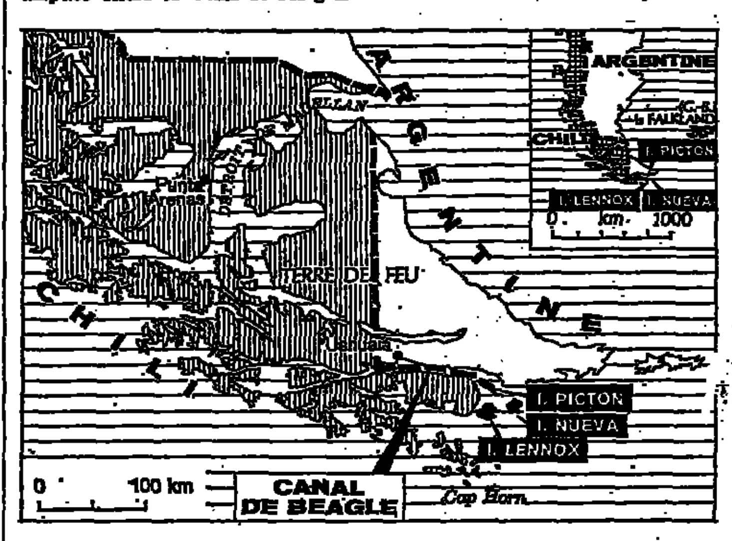
LE DIFFÉREND FRONTALIER ENTRE L'ARGENTINE ET LE CHILI

La souveraine britannique ratifie un arbitrage favorable à Santiago dans l'affaire du canal de Beagle

De notre correspondant

Londres. — Une querelle plus que centenaire pour quelques *arpents de terre situés « au bout du monde »* vient d'être réglée, au moins sur le plan juridique. Un arbitrage international, ratifié par la souveraine britannique, attribue au Chili les îlots de Picton, Nueva et Lennox, qui commandent l'entrée du canal de Beagle. Cette voie d'eau assure un passage entre l'Atlantique et le Pacifique, un peu au nord du redoutable cap Horn.

Le chenal doit son nom au navire britannique à bord duquel le jeune Charles Darwin explora l'Amérique du Sud vers 1830. La dispute entre le Chili et l'Argentine est presque aussi ancienne. En 1902, les deux pays signèrent un traité aux termes duquel toutes leurs querelles territoriales devaient être arbitrées par la couronne d'Angleterre. Depuis lors, cependant, le gouvernement de Buenos-Aires, qui a lui-même des visées sur les îles Falkland — colonie britannique — a manifesté peu d'enthousiasme pour recourir aux bons offices de Londres.



L'affaire, relancée à Santiago en 1967 par le président Frei, ne fut suivie de façon systématique que sous le régime du président Allende. Un compromis est, alors, intervenu avec l'Argentine visant à soumettre cette dispute à un tribunal indépendant, quitte à ce que son verdict soit formellement ratifié par la Grande-Bretagne.

La cour d'arbitrage a été composée par la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Nigéria et la Suède. Tous ses membres faisaient partie, à l'époque, de la Cour internationale de La Haye ; mais ils ont siégé de façon indépendante, sous la présidence du représentant britannique, sir Gerald Fitzgerald. Après plusieurs années d'enquête et de délibérations, les arbitres se sont prononcés sans réserve en faveur du Chili. Leur décision, ratifiée par la Grande-Bretagne le lundi 2 mai, entrera formellement en vigueur dans un délai de neuf mois.

Pour Buenos-Aires, l'heure est amère. Les îlots commandent les approches de Ushuaia, capitale de la Terre de Feu et importante base navale argentine. En revanche, pour le Chili — qui administrait déjà Picton, Nueva et Lennox — cette décision est des plus satisfaisantes : elle lui garantit un accès relativement facile à l'océan Atlantique.

Cependant, la querelle est compliquée par le fait que tous les pays adoptent le principe d'une extension des eaux territoriales jusqu'à 200 milles des côtes. L'arbitrage a pour effet d'accroître notablement l'étendue de la souveraineté maritime du Chili dans l'Atlantique sud.

Sur le plan politique, également, le succès de Santiago est indéniable. Le paradoxe est que le régime du général Pinochet va chercher à tirer les plus grands bénéfices d'une opération amorcée par l'ex-président Allende.

JEAN WETZ.

Mme Beate Klarsfeld dénonce à Buenos-Aires les atteintes à la dignité humaine

Mme Beate Klarsfeld, membre du comité central de la LICA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), connue pour son action contre les criminels de guerre nazis — et récemment proposée pour le prix Nobel de la paix 1977 par des parlementaires et des professeurs d'université israéliens, — est arrivée le 2 mai à Buenos-Aires. Elle devait remettre aux autorités et à la presse argentines un message de protestation contre les très graves atteintes à la dignité humaine qui se multiplient en Argentine. Mme Beate Klarsfeld doit se rendre ensuite à Montevideo — où règne la même situation dramatique, — pour y faire des démarches identiques auprès des autorités uruguayennes.

Le message apporté par Mme Klarsfeld déclare :

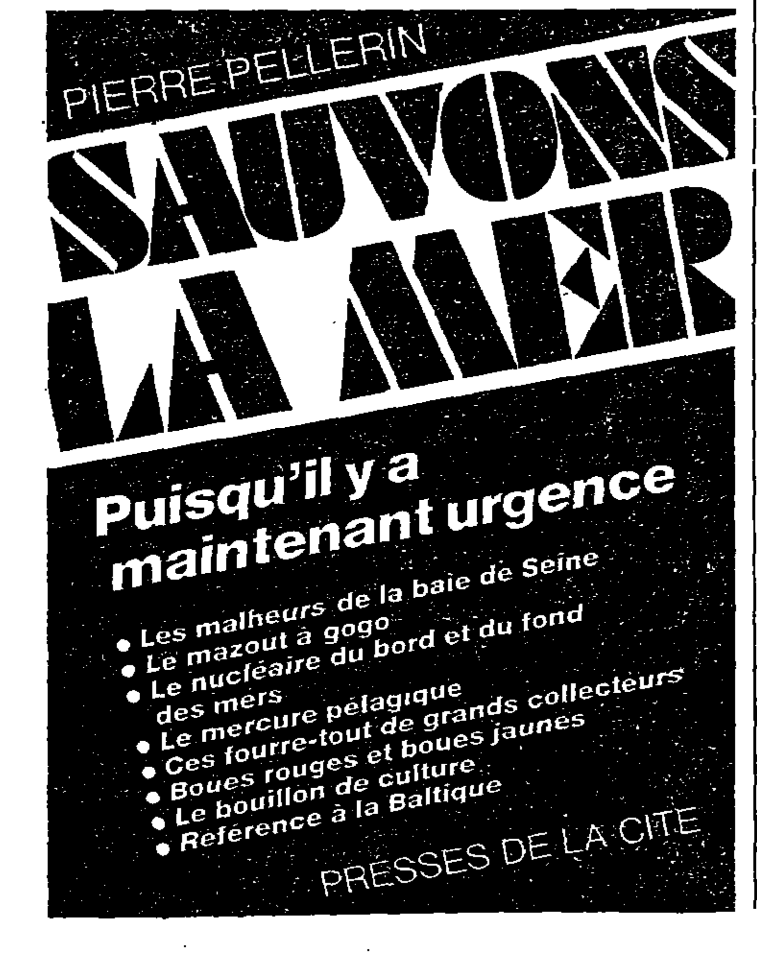
« *Je suis venue en Argentine pour y protester au nom de la LICA contre un régime politique dont les méthodes répressives et le bilan macabre ne peuvent laisser indifférente l'opinion publique internationale.*

» *Le respect de la dignité humaine exige l'arrêt des crimes, des tortures et des séquestrations arbitraires, dans les pires conditions, dont sont victimes depuis plus d'un an les militants de l'opposition, leurs familles et leurs amis, ainsi que de nombreux réfugiés politiques.*

» *Il y a cinq ans, je suis allée en Bolivie pour y démasquer l'impunité du SS Barbie, symbole du lien entre l'oppression nazie qui a asservi l'Europe et celle qui asservit certains peuples d'Amérique du Sud. Depuis cette date, hélas ! les chambres de torture, les camps de concentration et les exécutions sommaires ont fait leur apparition au Chili, en Uruguay et en Argentine.*

» *Si certains opposants usent d'une violence extrême pour parvenir à leurs fins, il est inadmissible, pour un Etat membre des Nations unies, de déclencher une violence répressive infiniment plus étendue et plus cruelle qui frappe tant d'innocents, tant de simples suspects et tant de ceux qui interviennent pour des raisons humanitaires. A cela s'ajoutent des manifestations d'antisémitisme ainsi que des arrestations et des assassinats dont font l'objet un nombre croissant de juifs.*

» *Je ne dénigre pas. Je lance un cri d'alarme, en profond accord avec les préoccupations angoissées d'innombrables démocrates de divers pays. J'assume ainsi, là où sont bafoués les droits de l'homme, mes responsabilités d'antifasciste allemande, de citoyenne française et de dirigeante de la LICA : hier à Varsovie, à Prague, à Damas ; aujourd'hui à Buenos-Aires, demain à Montevideo.* »



A travers le monde

Allemagne fédérale

● M. FRANZ-JOSEF STRAUSS, président de la C.S.U. (chrétiens-sociaux de Bavière), est arrivé à Paris lundi 2 mai pour une visite de deux jours au cours de laquelle il devait rencontrer les dirigeants du R.P.R., dont M. Jacques Chirac. Les entretiens de M. Strauss sont principalement consacrés à la coopération entre le R.P.R. et sa propre formation sur le plan le plan européen.

États-Unis

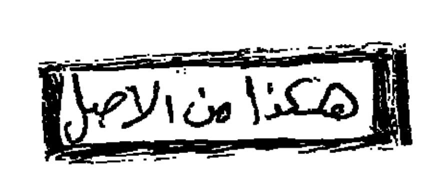
● LES AVOCATS DE L'ANCIEN PRESIDENT NIXON ont demandé au *Washington Post* de publier un démenti, à la suite d'un article, paru dimanche 1er mai, au sujet du scandale du Watergate (*le Monde* du 3 mai). Le journal affirmait que M. Nixon savait que ses principaux assistants voulaient acheter le silence des espions-cambrioleurs arrêtés dans les locaux du parti démocrate, à *Washington*. Les avocats de M. Nixon ont écrit à M. Benjamin Bradlee, directeur du *Washington Post*, le mettant en demeure de publier une rectification. L'article, disent-ils, est mensonger, car les bandes enregistrées sur lesquelles il est fondé ne parlent pas d'acheter le silence des coupables. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

● UNE DELEGATION PARLEMENTAIRE DE LA R.D.A., composée de huit membres de la commission de la Chambre du peuple, fait un séjour officiel à Paris depuis le lundi 2 mai et jusqu'à la fin de la *semaine, à l'invitation de* M. Couve de Murville, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. La délégation sera notamment reçue par MM. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, Jacques Chirac, maire de Paris, et Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères.

Tunisie

● LA CHINE POPULAIRE a fait don à la Tunisie de deux escorteurs qui ont été remis le lundi 2 mai aux autorités au cours d'une cérémonie à la base navale de Bizerte. Le ministre de la défense nationale, M. Abdallah Farhat, s'est félicité des bonnes relations qui existent entre les deux pays, et a déclaré que la Chine « *figure en bonne place parmi les pays amis qui ont accepté d'aider la Tunisie à renforcer son dispositif de défense* ». La Tunisie a décidé, à la fin de l'an dernier, de procéder pendant la prochaine quinquennie à d'importants achats d'armements afin de posséder une défense « *de dissuasion et de crédibilité* ». — *(Corresp.)*



PROCHE-ORIENT

Israël

M. Pérès minimise la gravité des « désordres » signalés par le rapport du contrôleur d'État consacré aux forces armées

De notre correspondant

Jérusalem. — Les désordres et les négligences que dénonce en termes sévères le contrôleur d'État dans son rapport consacré aux forces armées (*le Monde* du 30 avril) ont fait l'objet d'une réunion extraordinaire de la Knesset, lundi 2 mai, à quinze jours de la fin de la législature. Ce rapport, qui a soulevé une très vive émotion dans le pays, a offert une belle occasion aux partis d'opposition de se servir, à deux semaines des élections générales, de la tribune du Parlement.

Le bref débat qui s'est engagé lundi s'est toutefois déroulé sans passion. M. Menahem Begin, qui relève de maladie, a paru soucieux de ménager M. Shimon Pérès, ministre de la défense. Le chef de l'opposition de droite Likoud n'a pas manqué cependant de faire un rapprochement entre les négligences révélées par le contrôleur d'État et celles qui ont conduit « *au traumatisme de la guerre d'octobre 1973* ». Dans sa réponse, M. Pérès s'est efforcé de minimiser la gravité du rapport, qui, selon lui, ne signale de désordres que dans deux divisions en voie de constitution.

Depuis la guerre de 1973, a indiqué le ministre de la défense, la réorganisation et le renforcement des forces armées ont pris une telle ampleur qu'il était évidemment impossible d'éviter toute faute. M. Pérès a donné des indications sur le renforcement du potentiel militaire du pays au cours des trois dernières années. Les blindés et l'infanterie, dit-il, ont vu leurs moyens augmenter de 60 % par rapport à ce qu'ils étaient avant la guerre du Kippour ; le nombre de chars et d'avions a augmenté de 50 % et celui des bâtiments de la flotte de 55 %, tandis que l'artillerie a connu un renforcement de 100 % ; le parc des véhicules blindés pour les transports de troupes a été multiplié par dix.

Une forte majorité, groupant les voix des partis gouvernementaux et ceux de l'opposition de droite — qui, elle, avait demandé le débat — a renvoyé la discussion en commission.

ANDRÉ SCEMAMA.

Au cours de sa visite

M. D'ORNANO A SOULIGNÉ L'AMÉLIORATION DES RELATIONS ENTRE PARIS ET JÉRUSALEM

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Invité alors qu'il était ministre de l'industrie, c'est en qualité de ministre de la culture et de l'environnement que M. Michel d'Ornano vient d'effectuer, en Israël une visite officielle de trois jours, qui a pris fin lundi 2 mai.

Il a été l'hôte de M. Aharon Yadlin, ministre de l'éducation nationale, et a eu des entretiens avec M. Shimon Pérès, premier ministre par intérim et ministre de la défense, et M. Ygal Allon, ministre des affaires étrangères.

M. d'Ornano s'est plu à souligner, à diverses occasions, l'amélioration des rapports franco-israéliens en général et particulièrement sur le plan des échanges culturels. Ces échanges entre les deux pays pourraient notamment se traduire, l'an prochain, par une série de concerts en Israël de l'Orchestre de Paris, qui seraient dirigés par son chef... l'Israélien Daniel Barenboïm.

M. Ygal Allon a affirmé, de son côté, qu'une nette amélioration était perceptible dans les relations entre les deux pays mais qu'il lui paraissait souhaitable que Paris manifeste ses bonnes dispositions sur deux points concrets : la question palestinienne et les fournitures de matériel de guerre aux pays arabes.

A. Sc.

ASIE

LE LITIGE SUR LES ILES PARACELS

« Querelle d'amis » entre Pékin et Hanoï

Paracels ou Xisha (nom chinois) ? Cette poussière d'îlots de la mer de Chine du Sud, à peu près à équidistance des côtes du Vietnam et de celles de l'ancien Empire du Milieu, continue à provoquer une certaine tension entre les deux pays « frères ».

Répondant succinctement à une question sur ce problème, lors de sa visite à Paris, M. Pham Van Dong a affirmé qu'il serait « réglé en temps opportun ». L' « opportunité » d'une négociation était apparue, semble-t-il, aux dirigeants vietnamiens au cours de l'été dernier, deux ans et demi après l'occupation, par des militaires chinois, des îles auparavant tenues par une poignée de marins du régime de Saigon. La défaite du général Thieu n'a en rien modifié le point de vue vietnamien, mais la mort de Mao Tse-toung et les luttes internes qui l'ont suivie ont empêché, jusqu'à présent, une délégation de Hanoï d'aller à Pékin confronter ses arguments à ceux des Chinois.

Chaque partie s'est engagée trop résolument envers son opinion publique et l'opinion internationale pour pouvoir prendre le risque de perdre la face.

Ces récifs de 6 kilomètres carrés, utilisés depuis des siècles par des pêcheurs et coiffés de quelques paillotes que balaient régulièrement les typhons, valent-ils une querelle d'amis ? Sans doute, si l'on considère leur position stratégique sur une voie maritime fréquentée et en bordure de vastes zones recelant du pétrole. Chacun a donc exhumé ses documents, ses cartes, les témoignages de voyageurs d'antan et des archives coloniales pour prouver son droit souverain sur ces « res nulli » du grand large, longtemps livrées à la fréquentation régulière des tortues de mer.

En 1816 l'empereur vietnamien Gia Long en prend possession. Un pagodon édifié sur les îlots l'attestera. Des pirates chinois s'y établissent ensuite pour un temps avant d'en être chassés par les Anglais. Les îles sont placées en 1909 sous la garde de deux canonnières chinoises venues de Canton, ce qui n'émeut pas l'administration coloniale française à Hanoï. Enfin, pour ajouter à l'imbroglio, les voisins philippins prétendent, vers 1950, avoir « découvert » certains îlots oubliés... mais rien ne se produit de grave jusqu'en janvier 1974.

Sans doute sont-ce des « laquais de l'impérialisme américain » que la Chine rejette alors à la mer... Diffusée par Pékin, une bande dessinée (1) édifiante et raciste montre une héroïne chinoise armée d'une fourche qui galvanise ses athlétiques camarades et fait fuir les grotesques et rachitiques marins de M. Thieu... En 1974, Hanoï ne pouvait évidemment pas commenter en public cette victoire sur des « mauvais » vietnamiens qui sont Vietnamiens tout de même.

Quelle sera l'issue de la querelle ? La force ou le droit ? Un moyen d'y mettre fin pour la Chine serait évidemment de rendre la « bande des quatre » responsable de l'attaque de 1974. Une suggestion que font certains Vietnamiens généralement bien informés...

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

(1) Cette bande, intitulée *la Fille des Xisha*, a été reproduite par la revue *Critique* de novembre 1976 dans un numéro consacré à « La Chine et sa périphérie ».

Pakistan

DES MONTAGNARDS EN RÉBELLION ONT PRIS TROIS MILLE OUVRIERS CHINOIS EN OTAGES.

Environ trois mille Chinois venus au Pakistan pour construire une route qui reliera la province frontière du nord-ouest au Sinkiang sont gardés en otages par quelque huit mille montagnards en rébellion contre le régime d'Islamabad, dans des camps établis le long de l'ancienne « route de la soie ».

Le correspondant au Pakistan du *Guardian* et du *New York Times* précise que les rebelles sont des Kohistanis, guerriers appartenant à une tribu musulmane « intégriste ». Ils auraient libéré certains de leurs prisonniers pour que ceux-ci transmettent aux autorités leurs revendications, dont la principale est la libération immédiate de deux de leurs chefs arrêtés il y a quelques semaines : MM. Fakhurzaman Khan et Fakir Mohammed.

Il semble que les Kohistanis aient rallié l'Alliance nationale pakistanaise, la coalition des partis d'opposition qui exige de nouvelles élections au Pakistan. Selon l'agence Associated Press, les montagnards s'étaient révoltés en novembre dernier à cause d'une augmentation des impôts. L'aviation serait alors intervenue contre eux et ses raids auraient fait plus de cent morts.

Philippines

ETAT D'ALERTE AU SUD DE L'ARCHIPEL APRÈS L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS AVEC LES REBELLES MUSULMANS.

L'état d'alerte a été décrété dans le sud des Philippines après la rupture des négociations engagées à Manille pour mettre fin à la rébellion des musulmans du Front national de libération moro (F.N.L.M.), a-t-on annoncé mardi 3 mai de source militaire à Manille. Ces négociations, engagées entre une « commission gouvernementale » et un groupe de musulmans représentant le F.N.L.M., ont été interrompues samedi.

D'autre part, M. Abdessalam Triki, ministre libyen des affaires étrangères, a déclaré lundi 2 mai à Kuala-Lumpur que si l'on ne parvenait pas rapidement à une solution négociée la rébellion musulmane pourrait se transformer en guerre sainte. M. Triki dirigeait une mission de conciliation envoyée à Manille sous l'égide de l'Alliance islamique. Il a déclaré que le président Marcos était responsable de l'échec des négociations, affirmant que son gouvernement « *n'était pas disposé à coopérer en vue d'une solution acceptable* ». — (A.F.P.)

DIPLOMATIE

REÇU PAR M. JENKINS

M. Mitterrand déclare que, sauf accident, le P.S. votera la loi sur l'élection du Parlement européen

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — M. Mitterrand a été reçu, lundi 2 mai, par M. Jenkins, président de la Commission européenne, assisté de six commissaires : MM. Haferkamp, Natali, Cheysson, Davignon, Giolitti et Gundelach. M. Mitterrand était accompagné de MM. Attali, Cot, Delors et Pontillon. Cette « *réunion de travaux et d'informations* », comme l'a qualifiée le premier secrétaire du P.S., a été suivie d'un déjeuner offert par M. Jenkins, auquel assistaient les autres membres de la Commission présents à Bruxelles.

Voici les principaux points traités par M. Mitterrand au cours d'une conférence de presse après les entretiens :

● ELECTIONS EUROPEENNES. — « *Sauf accident, le parti socialiste s'apprête à voter la loi sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel.* » Un tel accident, a-t-il ajouté, est désormais très peu probable. Il a expliqué que les socialistes auraient pu, par exemple, être amenés à réviser leur position « *dans le cas où le président de la République aurait cru devoir inventer un mode de scrutin peu raisonnable* ». Convient-il d'envisager pour bientôt un accroissement des pouvoirs du Parlement européen ? La réponse est négative. « *Nous voulons l'application du traité de Rome, et qui, pour l'instant, n'est pas appliqué (...). On ne peut pas avoir d'opinion sur ce qu'il conviendra de faire pour aller au-delà du traité de Rome, alors que celui-ci n'a pas encore pu faire la démonstration de ce qu'il valait. Le problème de l'extension ou de la restriction des pouvoirs du Parlement ne se pose pas pour l'instant.* »

● AVENIR DE L'EUROPE. — « *Nous avons un préjugé très favorable pour le développement des institutions et des politiques. Même si nous exprimons beaucoup de réserves à l'égard du contenu du Marché commun tel qu'il est (...), les institutions européennes ont le mérite d'exister, charge à nous d'en modifier le contenu (...). Nous sommes las de voir l'Europe des marchands, des cartels, las d'une Europe de hauts fonctionnaires. Les institutions ne font pas la place qu'il convient aux producteurs et aux travailleurs (...). L'Europe* (sous-entendu telle qu'elle est aujourd'hui) *est condamnée à échouer. L'Europe sera socialiste ou ne sera pas.* »

M. Mitterrand a observé que les politiques communes étaient encore loin d'offrir une véritable libération des échanges. Ses interlocuteurs ont été d'accord, semble-t-il, pour admettre que l'exemple de la sidérurgie était révélateur : en dépit de la Communauté charbon-acier, l'Europe n'a guère réussi en 1975 à atténuer les effets de la crise, et la crédibilité de la Communauté serait atteinte si le plan anticrise se révélait peu efficace.

Sur le fonctionnement du conseil des Neuf, M. Mitterrand pense que, « *dans l'état actuel de l'Europe, il ne serait pas sage de sortir de la règle de l'unanimité* ».

● AGRICULTURE. — L'Europe, a-t-il souligné, « *ne peut se contenter de gérer le Marché commun agricole* ». Il est certain que si la politique européene devait continuer à être uniquement une politique de montants compensatoires, c'est-à-dire une politique se bornant à constater une situation pour la corriger artificiellement sans s'attaquer aux structures, on perdrait son temps et son argent.

M. Mitterrand a insisté sur la nécessité de préserver le Marché commun agricole, d'« *offrir un fonds de résistance très solide* » aux attaques américaines. Rappelant sa position lors des négociations multilatérales connues, comme le « Tokyo Round », M. Mitterrand a déclaré : « *Il n'y a aucune raison de prêter la main à ceux qui ne pensent qu'à détruire la politique agricole commune et à priver ainsi l'Europe d'un des quatre principaux moyens de la puissance (...). Je serais tenté de dire à peu près la même chose aujourd'hui. Pourquoi ouvrir la porte plus grande qu'il ne convient ? Il faudra faire preuve de beaucoup de prudence.* »

● ELARGISSEMENT DE LA C.E.E. — M. Mitterrand a rappelé sa position en faveur de l'adhésion du Portugal. Il y a « *un grand intérêt politique à ce que des pays devenus démocratiques, ou en passe de le devenir, soient arrimés à l'Europe occidentale. Mais nous sommes aussi contraints d'examiner la situation économique et d'envisager, dans leur intérêt comme dans le nôtre, toute une série de phases avant d'en arriver à une pleine intégration* ».

● LE « SOMMET » DE LONDRES. — M. Mitterrand a mis l'accent sur les défaillances du système monétaire né des accords de la Jamaïque (janvier 1976), « *cette organisation monétaire internationale autour du dollar, lequel est lui-même dégagé de toute obligation* ». Le flottement général des monnaies est un facteur d'inflation, a-t-il ajouté.

● POLITIQUE NUCLEAIRE. — M. Mitterrand a estimé que « *tout ce qui peut être fait pour empêcher la dissémination dangereuse doit être fait. La difficulté est que cette attitude se confond souvent, c'est certain, avec une volonté de puissance* ».

PHILIPPE LEMAITRE.

LA COMMISSION EUROPÉENNE RECONNAIT QUE 200 TONNES D'URANIUM DE LA COMMUNAUTÉ ONT « DISPARU » EN 1968.

« Il est exact qu'un navire chargé de 200 tonnes d'oxyde d'uranium naturel a disparu en juin 1968 entre Anvers et Gênes », a déclaré lundi 2 mai le porte-parole de la Commission européenne, confirmant ainsi des déclarations faites la semaine dernière par un expert américain, M. Paul Loewenthal (« le Monde » du 2 mai). L'enquête menée par les services d'Euratom, en liaison avec les membres de la Communauté, n'a pas permis de retrouver l'uranium. Le porte-parole s'est refusé à donner la moindre indication sur les conclusions de l'enquête. Les Etats-Unis ont été tenus informés.

Les services secrets américains et européens ont finalement retrouvé le navire un peu plus tard, sous un autre nom, naviguant sous un autre pavillon, avec un équipage différent. L'uranium serait parvenu en Israël.

Une telle affaire, qualifiée de « très grave » par le porte-parole de la Commission, peut-elle se reproduire ? Celui-ci a souligné que depuis lors « les contrôles ont été considérablement renforcés ». Il a ajouté qu'à la suite de cette affaire deux hauts fonctionnaires d'Euratom avaient quitté le service de la Commission « de leur propre initiative », en 1971 et en 1972 : M. Canaillario d'Alena, qui était directeur de l'agence d'approvisionnement, et M. Hacchia, qui était directeur du contrôle de sécurité.

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

M. Dietrich Stobbe est élu bourgmestre de Berlin-Ouest

De notre correspondant

Bonn. — M. Dietrich Stobbe (S.P.D.), sénateur pour les affaires fédérales, a été élu, le lundi 2 mai, bourgmestre de Berlin-Ouest par la Chambre des représentants de la ville, réunie en séance extraordinaire à la suite de la démission de M. Klaus Schütz, également social-démocrate (« le Monde » du 2 mai). M. Stobbe a obtenu 76 des 78 voix dont dispose la coalition libérale-socialiste, contre 68 voix à M. Lorenz, président de la démocratie chrétienne.

S'il n'a jamais caché qu'un jour ou l'autre il briguerait le poste de bourgmestre de Berlin-Ouest, M. Dietrich Stobbe ne pensait pas que l'occasion se présenterait si vite, et sans doute souhaitait-il des circonstances *plus glorieuses. Mais, dit-il, « chez moi, tout est toujours venu trop tôt »*. La carrière de ce jeune homme politique — il est né en 1938 en Prusse orientale — est déjà bien remplie. Après avoir passé sa jeunesse à Stade, sur les bords de l'Elbe, M. Stobbe vient en 1958 à Berlin, comme beaucoup d'autres jeunes gens de la R.F.A., pour étudier les sciences politiques à l'institut Otto-Suhr de l'université libre.

Le 2 juin 1967, il affronte, avec la jeunesse berlinoise, les matraques de la police, qui disperse les manifestations contre la visite du chah d'Iran. Ce jour-là, un étudiant sera tué par un policier. Entre-temps, il a déjà fait un stage à la direction d'une brasserie, ce qui lui permet de se familiariser avec les problèmes économiques de la ville. En 1967, il devient secrétaire général du groupe parlementaire social-démocrate à la chambre des Représentants, où, malgré ses vingt-neuf ans, il sait se faire *écouter des députés chevronnés*. Il a été aussi responsable du service de presse du sénateur pour la jeunesse et les sports, M. Neubauer, celui-là même dont la démission, entraînant celle de M. Shütz, lui ouvrira le chemin du pouvoir. Enfin, en 1973, il est *nommé sénateur pour les affaires* fédérales. A ce poste, qui demande une grande habileté diplomatique, il sait se faire apprécier du chancelier Schmidt, qui déclare : *« Stobbe est le seul Berlinois avec lequel on puisse parler. »*

M. Stobbe n'a pas le genre « jeune loup » ; une calvitie déjà prononcée et un visage poupin *lui donnent un air de grande* placidité. Sa réussite, il la doit à son calme, son désir d'apprendre, son goût du travail, son sens de la mesure. Il dit lui-même qu'il appartient au centre droit du S.P.D., mais il a eu la sagesse de ne se lier à aucune des fractions qui s'affrontent au sein du parti berlinois, et il a *toujours* su se *tenir* à l'écart des querelles internes. Ces qualités ne seront pas superflues s'il veut redonner un nouveau souffle à un parti usé par le pouvoir.

En tant que sénateur pour les affaires fédérales, M. Stobbe a toujours été partisan de la mesure dans les relations interallemandes. Il a prôné pour Berlin une politique pragmatique sans juridisme inutile, qui correspond assez aux conceptions de la *chancellerie et des alliés occidentaux*.

DANIEL VERNET.

Pologne

● *Vingt-deux Polonais* ont choisi de rester en Occident. Venus à Copenhague pour assister au match Danemark-Pologne comptant pour la qualification pour la Coupe du monde de football en Argentine l'an prochain, ils ont quitté leur groupe et *demandé des visas pour la R.F.A. — (A.F.P.)*

Espagne

Attentat contre deux policiers dans la banlieue de Madrid

L'attentat perpétré lundi 2 *mai dans* la banlieue de Madrid contre deux policiers a alourdi le climat politique *en Espagne, cependant que* la manière brutale dont les forces de l'ordre ont réprimé *les manifestations du 1er mai* suscite de vives protestations dans les milieux ouvriers et de la presse étrangère.

Trois hommes circulant en voiture ont ouvert le feu sur les deux policiers de faction devant une banque. Ceux-ci ont été atteints de plusieurs balles, mais on ignore la gravité de leurs blessures. Ce nouvel attentat pourrait être un acte de représailles contre les violences policières de la veille.

Lundi, près de quatre mille ouvriers *métallurgistes ont* fait grève à Madrid pour protester contre les arrestations — une centaine — de manifestants le 1er mai. Et les trois syndicats de gauche, récemment légalisés, rejettent la responsabilité des incidents sur le gouvernement et menacent de multiplier les mouvements de débrayage si les personnes détenues ne sont pas relâchées. Plusieurs de celles-ci auraient déjà été mises à la disposition de la *justice*.

De son côté, l'Association de la presse étrangère proteste énergiquement contre *« les agressions sauvages dont ont été victimes plusieurs correspondants étrangers »* et demande, dans une requête auprès des ministères de l'intérieur et de l'information, que les *« responsabilités de ces agressions soient bien établies »*. Les représentants de l'agence Reuter, du *Guardian* de Londres, de la *Suddeutsche Zeitung* et de l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* ont été particulièrement molestés.

D'autre part, le gouvernement a interdit le traditionnel rassemblement carliste qui devait avoir *lieu dimanche 8 mai* à *Montejurra*, en Navarre. Le gouvernement justifie son interdiction en invoquant *« l'existence de fortes tensions entre certains groupes qui cherchent à monopoliser cette fête »*. Le parti carliste, qui a décidé de maintenir la manifestation, proteste avec énergie.

Dans un communiqué que diffuse la représentation du parti carliste à Paris, le comité exécutif dénonce l'attitude des autorités espagnoles, qui *« interdisent une manifestation qui a pu se dérouler au cours des trente-huit dernières années aux temps les plus répressifs de la dictature franquiste »*. *« Une telle interdiction en 1977,* poursuit le document, *dévoile le vrai caractère d'un gouvernement qui se prétend démocratique. »* Le communiqué précise que le parti carliste a vainement tenté de s'entendre avec Madrid pour garantir le déroulement paisible de la cérémonie.

A Barcelone, un étudiant, M. Gérard Parades, a été grièvement blessé *dimanche* au *cours* de la manifestation du 1er mai. Il a été atteint d'une balle de caoutchouc alors qu'il se trouvait sur un balcon. Son état est considéré comme désespéré. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

● *Le roi Juan Carlos* a reçu lundi 2 mai, M. Tierno Galvan, président du parti socialiste populaire (P.S.P.), avec lequel il s'était déjà entretenu ces derniers mois. On laisse entendre de bonne source que le souverain pourrait aussi recevoir prochainement les dirigeants du P.S.O.E. (Parti socialiste ouvrier espagnol) et du P.C.E. — *(A.F.P.)*

● *L'homme d'Etat européen le plus marquant de 1976* est le chef du gouvernement espagnol, M. Adolfo Suarez, selon un double sondage opéré tant auprès des parlementaires que du public de six pays européens (*Allemagne*, Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas) par *l'Institut français d'opinion publique*.

Turquie

Quatre cents arrestations ont été opérées à la suite des incidents sanglants du 1er mai

Istanbul *(A.F.P.)*. — Les cours ont été suspendus pour plusieurs jours dans les universités et les écoles supérieures d'Istanbul, à la suite des incidents sanglants du 1er mai, qui ont fait trente-quatre morts, pour la plupart des étudiants. Un communiqué, publié lundi 2 mai, précise que cette mesure a *été prise pour faire face* à l'éventualité de *« toutes sortes de développements »* en rapport avec les désordres de dimanche soir. Il ajoute que l'enquête ouverte contre les organisateurs du meeting du 1er mai, ainsi que les interrogatoires des quatre cents personnes arrêtées à la suite des incidents seront terminés à *bref délai*.

Le gouverneur d'Istanbul, M. Namik Kemal Senturk, a annoncé qu'une enquête administrative avait été ouverte contre le maire, à la suite d'informations selon lesquelles il aurait autorisé les organisateurs du meeting ouvrier à utiliser des moyens de transport et de communication appartenant à *la municipalité*.

M. Ali Fuat Eyuboglu, secrétaire général du Parti de l'action nationaliste *(extrême droite)*, présidé par le vice-premier ministre Alpaslan Turkes, et qui ne compte que trois députés, a demandé lundi non seulement l'interdiction du DISK — la confédération syndicale qui avait organisé le meeting du 1er mai, — mais aussi celle du Parti républicain du peuple (social-démocrate) de M. Bulent Ecevit, auquel la confédération ouvrière a promis son soutien pour les élections générales du 5 juin.

Le Parti de la justice, que préside M. Demirel, a affirmé pour sa part, dans une déclaration, la nécessité de rétablir les cours de sûreté de l'Etat en Turquie. Les slogans pro-kurdes *des agresseurs des manifestants* du 1er mai ont amené le vice-premier ministre, M. Turhan Feyzioglu à dire que *« les séparatistes et les communistes travaillent ensemble »*.

Le Parti de l'union nationale (gauche), dont le quartier général avait fait l'objet d'une attaque à la bombe à la veille des troubles *d'Istanbul*, a *estimé que les événements* de ces derniers jours s'expliquent par *« un complot des milieux dominants »*.

Italie

M. Luigi Longo s'inquiète des conséquences éventuelles d'un accord avec la démocratie chrétienne

De notre correspondant

Rome. — *L'Unita* de ce mardi 3 mai publie un éditorial de M. Luigi Longo, qui peut être interprété de deux façons différentes. D'une part, en effet, le président du P.C.I. réclame avec force un large accord avec la démocratie chrétienne, qui changerait le *« cadre politique »*. Il se rallie ainsi ouvertement à la « ligne Berlinguer » qu'il considérait jusqu'à présent avec quelque réticence.

Mais d'autre part, M. Longo réaffirme ses inquiétudes quand il réclame des *« garanties »* à la démocratie chrétienne et souligne qu'un accord ne peut être négocié seulement par « les sommets ». Déjà, en octobre 1976, alors que le poids de l'abstention commençait à gêner les communistes, le prédécesseur de M. Berlinguer avait pris la plume pour *déclarer que les intérêts du pays* ne devaient pas faire oublier ceux du parti.

Selon M. Longo, on ne peut engager les travailleurs sur la voie *« de l'austérité et des sacrifices »* sans être sûr d'obtenir *« des réponses positives et des résultats appréciables »*. L'alternative est la suivante : *« Si on ne crée pas les conditions du changement, il sera difficile d'éviter le reflux modéré* [de l'électorat] *ou quelque chose de pire. »*

Seule *« la clarté de ses positions et la capacité de les faire discuter toujours davantage »* permettra au P.C.I. de répondre aux attaques conjuguées de la droite et de l'extrême gauche. M. Longo semble mettre en garde ceux qui voudraient conclure à tout prix un accord avec la démocratie chrétienne. Celle-ci lui a aussitôt répondu pour *réaffirmer sa position* : d'accord pour quelques accords limités avec le P.C.I., mais non pour une entente générale et encore moins la constitution d'une majorité gouvernementale.

ROBERT SOLÉ.

Suisse

Pour la première fois

UNE FEMME EST ÉLUE PRÉSIDENTE DU CONSEIL NATIONAL

Berne *(A.F.P., A.P.)*. — Mme Elisabeth Blunschy a été élue lundi 2 mai présidente du Conseil national *suisse*, la Chambre basse du Parlement helvétique. Elle succède à M. Hans Wyer, *qui avait donné* sa démission. Le mandat de Mme Blunschy expirera à la fin de l'année. C'est la première fois qu'une femme est appelée à ce poste en Suisse.

[Mme Elisabeth Blunschy est née en 1922 à Schwyz, capitale du canton qui a donné son nom à la Suisse, qu'elle devait représenter au Conseil national. Après avoir étudié le droit à Lausanne, elle fonda un cabinet d'avocat, puis fut élue en 1957 présidente des Femmes catholiques suisses. Sous l'étiquette du parti populaire chrétien, elle devint, en 1971, l'une des onze femmes à siéger au Conseil national. Mme Blunschy s'est illustrée dans la *défense* des droits familiaux et de la sécurité sociale. Elle manifesta, en outre, au nom de ses convictions religieuses, *une ferme opposition* à la libéralisation de la législation sur l'avortement.

Mme Blunschy est veuve et mère *de trois enfants*.]

Grande-Bretagne

LA VEUVE DE MAXIME LITVINOV EST MORTE

Mme Ivy Litvinov, veuve de l'ancien ministre soviétique des affaires étrangères soviétiques Maxime Litvinov, est morte à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Elle avait regagné sa patrie d'origine au début des années 70.

[Née à Londres en 1889, fille d'un pédagogue d'origine hungaro-juive, Ivy Low descendait, par sa mère, d'une famille de militaires de carrière. Elle garda toute sa vie les manières en usage dans les classes supérieures de la société britannique.

Elle épousa Maxime Litvinov, alors réfugié politique, en 1916. Celui-ci fut arrêté en 1918 comme bolchevique et échangé en 1919 contre Sir Robert Bruce Lockhart. Sa femme le suivit en U.R.S.S. avec leurs deux enfants. La *vie de Mme Litvinov* connut alors des hauts et des bas, selon la carrière de son mari. Le ministre fut exilé à Sverdlovsk de 1937 à 1939 et connut *la disgrâce* de *1944 à 1951*, date de sa mort. Mme Litvinov continua à travailler comme traductrice avant de se retirer en Grande-Bretagne il y a quelques années.]

A Turin

LE PROCÈS DES BRIGADES ROUGES VA REPRENDRE DANS UN CLIMAT TENDU

(De notre correspondant.)

Rome. — le procès des Brigades rouges devait reprendre ce mardi *3 mai*, à *Turin, dans un climat* très tendu. Les cinquante-trois inculpés — parmi lesquels vingt et un sont en état d'arrestation — font tout leur possible pour que le jugement n'ait pas lieu. Déjà accusés de l'assassinat du procureur de Gênes en juin 1976, les militants de ce mouvement révolutionnaire n'avaient pas hésité à abattre, le 28 avril *dernier, M. Fulvio Croce, bâtonnier* de l'ordre des avocats de Turin, qui s'apprêtait à leur désigner des *défenseurs d'office*.

A la suite de ce crime, les quatre cents membres du barreau de la ville se sont trouvés dans une situation embarrassante. Qui, parmi eux, prendrait la *défense* des assassins présumés de leur bâtonnier ? Ils ont d'abord refusé de désigner les dix avocats puis, devant les protestations de la magistrature, se sont finalement déclarés tous disponibles à remplir cette fonction.

Les « brigadistes » ne se tiennent pas pour battus. *Ils ont multiplié*, au cours des *dernières* quarante-huit heures, les menaces de mort, cherchant à intimider aussi bien les avocats que les membres du *jury*. Un communiqué annonce même l'« exécution prochaine d'un médecin connu ». Ces menaces ne peuvent être prises à la légère après toute la série d'enlèvements, d'attentats qu'a connue l'Italie. Certes, les principaux chefs des Brigades rouges sont sous les verrous. Mais le mouvement compte diverses ramifications et on n'a toujours pas éclairci la nature de ses liens avec les Noyaux armés prolétariens (NAP) qui rivalisent d'audace avec lui.

Diverses mesures sont à l'étude pour mieux défendre l'ordre public. Une réunion interministérielle a été convoquée ce mardi, à Rome, par le président du conseil pour un premier examen. Les propositions seront ensuite soumises aux partis politiques qui tentent d'élaborer un programme commun. — R. S.

● ERRATUM. — C'est à Londres et non à Bruxelles, comme nous l'avons écrit par erreur (*le Monde* du 3 mai), que se tiendront les 10 et 11 mai les réunions du Conseil de l'OTAN auxquelles participera le président Carter.



Turquie

...ents arrestations ont été opérées ... des incidents sanglants du 1er mai

Italie

...s'inquiète des conséquences éventuelles ...cord avec la démocratie chrétienne

ROBERT SOLÉ

À Turin

LE PROCÈS DES BRIGADES ROUGES VA REPRENDRE DANS UN CLIMAT TENDU

EUROPE

Tchécoslovaquie

AU CONGRÈS DES ÉCRIVAINS SLOVAQUES

Mme Ponicka prend la défense de ses confrères réduits au silence

Les Tchécoslovaques qui étaient jeunes lorsqu'en 1948 les communistes prirent le pouvoir avaient dans la seconde moitié des années 50 commencé à critiquer leurs aînés au sein des diverses corporations auxquelles ils appartenaient. Pendant cette période des mises en garde furent adressées au pouvoir, particulièrement au cours de réunions d'écrivains, avant d'être formulées devant les diverses instances du parti communiste. Depuis la « normalisation » qui a suivi l'invasion du pays en 1968 par les forces du pacte de Varsovie, et en raison des épurations, le silence s'était abattu dans les organisations dépendant du pouvoir. Un jeune écrivain slovaque, Mme Hana Ponicka, vient de renouer avec la tradition au cours du congrès des écrivains slovaques qui s'est tenu à Bratislava le 2 mars dernier. On lira ci-dessous l'essentiel de sa déclaration :

« Ces dernières années, nous avons perdu un grand nombre d'écrivains éminents. Ils sont morts, mais leurs œuvres sont toujours éditées. Nous avons aussi perdu beaucoup d'écrivains qui vivent ici ou ailleurs, qui sont capables de poursuivre leur création, mais dont les œuvres ne sont plus éditées. A ce jour, ne sont pas membres de notre organisation des écrivains tels que Dominik Tatarka, Petr Karvas, Vladislav Tazky ; ils n'ont pas le droit de publier leurs œuvres. Même les excellentes traductions de Mme Zora Jesenska d'œuvres russes, soviétiques, de littérature antique ou contemporaine ne peuvent être éditées, contrairement à ce qui se passe pour les œuvres d'autres écrivains récemment décédés. Et parce que son nom n'a pas été mentionné parmi les autres avant la minute de silence que nous avons observée pour rendre hommage à la mémoire et à l'œuvre de tous nos écrivains décédés récemment, je vais le faire au moins maintenant par une brève pause.

» D'autres anciens membres de notre union d'écrivains slovaques ou collaborateurs de nos revues culturelles et littéraires tels que Jan Rozner, Pavel Hroz, Josef Bzoch, Fedor Cadra, Miroslav Kusy, Zlata Solivajova, Miroslav Skol, Michal Safrik, Julius Yanovic, Ctibor Stitnicky, Frantisek Handrasik, Stefan Moravcik, Roman Kalisky, Juraj Spitzer, Alfred Varencik, Agnesa Kalinova, et bien d'autres, n'ont pas le droit de publier leurs vers, leur prose ou leurs traductions, leurs articles, leurs critiques littéraires. Il y a peut-être des erreurs dans cette énumération de noms, dans la mesure où des changements administratifs sont peut-être intervenus ces derniers temps dans la situation de certains d'entre eux ; ces erreurs ne sont pas de mon fait : si nous savons si peu de chose les uns et les autres, c'est que, dans le cadre de notre organisation, nous nous rencontrons rarement. Il manque dans nos rangs nombre de créateurs littéraires, de critiques, de publicistes, de dramaturges. Leurs noms ont disparu aussi des catalogues et des étagères de nos bibliothèques publiques...

La perte des forces créatrices

» Un congrès des écrivains tchèques se tient aujourd'hui aussi à Prague. Peut-être, s'il s'est trouvé quelqu'un pour le faire, y énumère-t-on un nombre bien plus important d'écrivains et d'auteurs dont les lettres tchèques sont à ce jour appauvries alors qu'elles en comptaient tant, et de grande qualité. La littérature tchèque et slovaque, comme l'histoire culturelle tchèque et slovaque dans l'ensemble, ont toujours vécu en commun des étapes importantes et des tournants. C'est pourquoi les pertes subies d'un côté comme de l'autre se multiplient ; et il est nécessaire de constater avec regret que les pertes de forces créatrices dans les domaines de la littérature, de l'art et de toute la culture sont, du côté tchèque, incomparablement plus élevées que du côté slovaque... Il y a vingt et un ans, Vitezlav Nezval (1) avait dit, au cours d'une conférence sur la poésie tchèque : « *Tant que dans ce pays il restera ne serait-ce qu'un seul poète ayant le sentiment qu'il ne peut pas être édité, alors, camarades, il y a quelque chose qui ne sera pas en ordre.* » Un peu plus tard, en 1956, lors du deuxième congrès des écrivains tchécoslovaques à Prague, le poète Frantisek Hrubin a dit : « *Celui d'entre nous qui se promène et écrit tranquillement, qui perçoit tranquillement ses honoraires et qui s'endort en paix comme s'il ne savait rien, celui qui ne dit pas tout haut qu'une injustice est commise, est un égoïste et un bourgeois camouflé, et celui qui n'est capable d'avoir honte que secrètement, est un lâche.* »

» Je ne peux plus continuer à avoir honte secrètement, à rougir secrètement, parce que je peux, moi, être publiée alors que d'autres n'en ont pas le droit... Je n'ai élevé que des critiques (...) C'est par prudence, de crainte que quelqu'un ne publie ensuite de mes déclarations un extrait uniquement positif. Cela arrive parfois chez nous. Enfin, je me permets de suggérer que les interventions faites au cours des débats de ce congrès soient rendues publiques. Je pense qu'actuellement, alors que ces derniers temps notre presse avait manifesté un tel intérêt pour les écrivains et pour leurs signatures, elle voudra bien trouver la place nécessaire à leurs contributions à ce congrès (2).

« Je vous remercie de m'avoir entendue, et je tiens à ajouter seulement en ce qui me concerne, que j'ai achevé, dernièrement, un scénario et que le film de long métrage qui en a été tiré doit passer cette année sur nos écrans. Mon premier volume d'une trilogie enfantine doit sortir cette année. Depuis notre dernier congrès, j'ai publié un poème en prose sur un graveur slovaque qui avait combattu et était mort durant l'insurrection nationale slovaque. J'ai obtenu pour cette œuvre une récompense dans un concours à l'occasion du trentième anniversaire de cette insurrection. Et, pourtant, je ne suis pas et je ne puis être satisfaite (...). »

[A Prague, les signataires de la Charte 77 (demandant le respect des droits civiques) continuent à être en butte à diverses formes de persécution. Ainsi, trois d'entre eux, sortis de prison fin 1976, le professeur Milan Huebl, ancien recteur de l'institut supérieur du P.C., l'économiste Venek Silhan et M. Petr Uhl, ancien membre du KAN, organisation des activistes sans parti, qui exista durant le printemps de Prague, ont été placés ouvertement ces jours-ci sous surveillance policière à leur domicile. Peut-être pour les empêcher de tenter d'entrer en contact avec les représentants de P.C. occidentaux, qui assistaient à Prague à la réunion de la commission de rédaction de la revue « Problèmes de la paix et du socialisme ».

Selon certaines rumeurs, ceux des signataires qui ont été arrêtés depuis le début de l'année passeraient en jugement, dans des procès séparés, vers la mi-mai ; les actes d'accusation seraient déjà prêts.

D'autre part, le philosophe Miroslav Kusy, l'un des rares signataires slovaques de la Charte (ancien chef de section du comité central du P.C. slovaque), a perdu, en mars, le modeste emploi qu'il occupait dans une librairie. Pour sa part, l'écrivain slovaque Dominik Tatarka vient d'être privé de ses moyens d'existence, les 500 couronnes mensuelles (250 F environ au cours touristique) que lui allouait le Fonds littéraire : il a eu le tort de ne pas renier sa signature. Pourtant le vice-ministre slovaque de la culture lui avait annoncé que, le cas échéant, ses œuvres seraient publiées à nouveau. Le ministre était venu exprès de Bratislava, à l'hôpital praguois où se trouvait l'écrivain. Celui-ci avait eu, quelques jours après avoir signé la Charte, un accident qui sembla curieux à ses amis : alors qu'il sortait de l'atelier d'un peintre, un taxi en stationnement se mit subitement en marche et le renversa, lui cassant l'épaule gauche... — A.-M. B.]

(1) Un des grands poètes tchèques, resté fidèle au P.C. jusqu'à sa mort.

(2) Mme Ponicka fait allusion aux tentatives faites par les autorités pour obtenir des signatures de renom sous des textes condamnant la Charte 77 et ses signataires.

L'ÉVÉNEMENT

Djibouti au seuil de l'indépendance

LES habitants du Territoire français des Afars et des Issas (T.F.A.I.) décideront *le 8 mai prochain, par référendum*, s'ils veulent ou non accéder à l'indépendance. Consultation toute formelle puisque, réclamée par tous les partis et acceptée par la France, l'indépendance est d'ores et déjà acquise. La date de sa proclamation officielle est fixée au 27 juin.

Les Français, *sollicités* par leurs problèmes domestiques, considéreront sans doute d'un œil distrait cet événement lointain. On peut le regretter. Cette émancipation de quelques arpents de cailloux bordant l'océan Indien est lourde de symboles. Et de menaces.

Elle marque d'abord la dernière étape du *retrait* de la France d'un continent noir désormais libéré — sauf en Afrique australe — du colonialisme traditionnel. Après les Portugais en 1975, les Espagnols en 1976, la France est ainsi la dernière puissance européenne à quitter l'Afrique. (Le seul territoire qu'elle contrôle encore dans la région — l'île de *Mayotte — est situé dans l'océan* Indien.) Paris, de ce point de vue, se sentira moins gêné dans sa politique africaine qu'au temps où « l'oppression du peuple de Djibouti » lui valait d'être rituellement attaqué aux réunions de l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine).

L'indépendance de Djibouti correspond aussi à une donnée nouvelle, une rupture d'équilibre dans une partie de l'Afrique — la « corne orientale » — devenue aujourd'hui une poudrière. La rivalité de l'Ethiopie et de la Somalie à propos d'un territoire dont elles peuvent légitimement — mais à des titres divers — réclamer le contrôle ; les calculs des grandes puissances soucieuses d'assurer leur présence militaire aux portes de la mer Rouge et sur la « route du pétrole » ; la volonté des capitales arabes d'étendre leur emprise sur une mer qu'elles considèrent déjà comme leur « lac » : pour toutes ces raisons, *l'indépendance* de Djibouti, c'est un peu une grenade que l'on dégoupille au milieu d'une mêlée.

Mais la troisième signification de cette échéance post-coloniale est peut-être, sur le plan historique, plus importante encore. Les efforts tardifs — et souvent maladroits — de la France pour se retirer du « guêpier » de Djibouti n'ont pas empêché qu'elle mécontente aujourd'hui aussi bien l'Ethiopie, alliée d'hier brusquement abandonnée, que la Somalie, trop longtemps tenue en suspicion pour déborder de gratitude. Aussi dur que puisse être l'examen de conscience, l'ancien colonisateur mesure aujourd'hui — et mesurera peut-être demain à Djibouti — la gravité de ses « erreurs » d'hier. Si deux petits peuples, parmi les plus pauvres de la planète, risquent de se déchirer dans un climat de haine et de soupçon, Paris en porte une part de responsabilité.

N'est-ce pas la France qui, en prenant *pied à Obock en 1862, puis en construisant* un port et une ligne de chemin de fer Djibouti-Addis-Abeba a transformé Djibouti en débouché obligatoire et vital pour l'Ethiopie ? N'est-ce pas la France qui, en demeurant sur place après 1960, a empêché que ne soient pacifiquement réunies les branches de la nation somalie, séparées *jadis par les colonisateurs* français, italiens et britanniques ? Le maintien du drapeau tricolore dans l'océan Indien n'impliquait-il pas, aussi, que l'on utilise, en les exacerbant, des rivalités ethniques qui dressent aujourd'hui des Africains contre des Africains ? L'installation, surtout après 1967, d'un pouvoir afar minoritaire sur lequel on s'appuyait n'exigeait-il pas, en outre — nécessairement — le maintien par la force et l'arbitraire d'une situation artificielle ? D'où les truquages électoraux, les barrages de barbelés, les favoritismes, les expulsions et les rafles qui ont peu à peu donné à Djibouti son plus *laid* visage. Le maintien d'une communauté française — militaires et leurs familles, fonctionnaires — en ces lieux inhospitaliers n'était, enfin, concevable que si l'on accordait à ces expatriés des avantages économiques et « politiques » anachroniques et choquants dans cette région de famine. Salaires hors de proportion avec ceux de la métropole, domesticité pléthorique, privilèges *divers : rien ne pouvait empêcher, dès lors*, que se perpétuent sur place des habitudes de « petits Blancs » appartenant à une autre époque.

Aucune bonne volonté — il y en eut, qu'il faut saluer, — ne pouvait suffire, dans ces conditions, à rapprocher deux communautés qui se sont toujours ignorées. La misère des bidonvilles autochtones côtoyant le « luxe » colonial qu'autorisait le « 2,8 » (1) ; l'humilia*tion des « indigènes » favorisant* peu à peu une accumulation de rancœurs qui firent de Djibouti — dont l'économie fut laissée à l'abandon — une sorte de caricature coloniale.

Aussi, au-delà des considérations diplomatiques et militaires, et avant de s'interroger sur ce que la France aura — finalement — gagné à rester si longtemps là-bas, on sait déjà ce que son prestige et son image ont perdu à Djibouti.

J.-C. GUILLEBAUD.

(1) Le franc-djibouti vaut 2,8 centimes.

115 ANS DE PRÉSENCE FRANÇAISE

4 JUIN 1839. — Première visite de Rochet d'Héricourt, savant français, à Tadjourah. Deux mois plus tard, il visitera le royaume du Choa (Ethiopie) et se liera avec le roi Sahlé Selassié.

11 MARS 1862. — Traité de « paix et d'amitié perpétuelle » entre Na*poléon III et les tribus afars de* la Côte d'Adal. La France obtient un droit de mouillage à Obock, dont elle prendra possession en *mai* 1862.

21 SEPTEMBRE 1884. — Le sultan de Tadjourah confie à son tour à la France les territoires de Ras-Ali, Sagallou, Ghoubet-el-Kharab.

1888. — Après la signature en 1885 d'un traité avec les chefs issas, la France prend officiellement possession de la partie sud du territoire. Le gouverneur Lagarde encourage les nomades issas à s'y fixer. La construction de la ville et du port de Djibouti est entreprise. (La « Côte française des Somalis » sera officiellement créée en 1896.)

1894. — La France signe avec Addis-Abeba la concession d'une ligne de chemin de fer.

1897. — Un traité signé avec l'empereur d'Ethiopie désigne Djibouti comme « débouché officiel du commerce éthiopien ».

15 MAI 1909. — Création de la Compagnie du chemin de fer franco-éthiopien (C.F.E.).

1er JANVIER 1945. — Djibouti est *érigé en zone franche. Un conseil* représentatif est créé dans le territoire (dix membres représentent la population autochtone, dix la Communauté française).

23 JUIN 1956. — Promulgation de la loi cadre qui institue pour la Côte française des Somalis (C.F.S.), une Assemblée territoriale de trente-deux conseillers élus et un conseil de gouvernement de huit ministres.

17 SEPTEMBRE 1956. — Première visite du général de Gaulle.

23 JUIN 1957. — Premières élections à l'Assemblée territoriale. Triomphe de la liste d'union républicaine (conduite par Mahmoud Harbi) sur celle de MM. Hassan Gouled et Mohamed Kamil.

28 SEPTEMBRE 1958. — Djibouti vote à 66 % en faveur du « oui » au référendum.

4 OCTOBRE 1958. — Premières tensions après la suspension du vice-président et des ministres par le gouvernement français. Deux ministres sont arrêtés. L'Assemblée est dissoute.

13 AVRIL 1959. — M. Hassan Gouled est élu député de la C.F.S.

JUILLET 1960. — La « Somaliland » britannique et la « Somalia » italienne accèdent à l'indépendance. Première visite en France du nouveau vice-président de la C.F.S. Ali Aref.

Le pouvoir afar

26 AOUT 1966. — Incidents violents entre partisans de l'indépendance et partisans de M. Ali Aref à l'occasion de la visite du général de Gaulle. L'armée tire : le bilan officiel *fait état de quatre morts et* de soixante-dix blessés. Le général de Gaulle, qui se rend ensuite à Addis-Abeba, a renoncé au dis*cours qu'il devait prononcer*. Manifestations antifrançaises à Mogadiscio (République de Somalie).

16 SEPTEMBRE 1966. — Dans une *conférence de presse*, l'empereur Hailé Selassié déclare que « Djibouti fait partie intégrante de l'Ethiopie ».

19 MARS 1967. — Par 60,4 % de « oui », les partisans du maintien du Territoire dans l'ensemble français l'emportent lors d'un référendum organisé dans des conditions discutables. Cette victoire a été acquise grâce à la communauté afar, sur laquelle s'appuiera désormais la France pour contrer l'action des Issas, partisans de l'indépendance. Au lendemain du référendum, des émeutes éclatent à Djibouti et feront des morts. Les Afars, par la suite, seront systématiquement favorisés à Djibouti et de nombreux Issas expulsés.

5 JUILLET 1967. — Doté d'un nouveau statut, la Côte française des Somalis devient officiellement « Territoire français des Afars et des Issas ».

18 SEPTEMBRE 1967. — L'Assemblée générale des Nations unies demande à la France d'accorder l'indépendance au T.F.A.I.

5 MAI 1968. — M. Ali Aref échappe à un attentat dans lequel meurt son chauffeur. Les quatre responsables présumés seront sévèrement condamnés. L'un d'entre eux (Omar Osman Rabe) est condamné à la peine de mort, mesure commuée par la suite.

24 JANVIER 1970. — Deux grenades sont lancées à la terrasse du café « le Palmier en zinc ». Leur explosion fait seize blessés, tous européens.

3 OCTOBRE 1972. — Dans un mémorandum adressé à M. Georges Pompidou, président de la République, la *Ligue populaire* africaine, représentant l'opposition à M. Aref, dénonce les atteintes aux libertés et les truquages électoraux.

NOVEMBRE-DECEMBRE 1972. — Le dispositif militaire français à Djibouti est renforcé. Il le sera à deux reprises par la suite.

16 JANVIER 1973. — En visite dans le T.F.A.I., Georges Pompidou réaffirme « l'appartenance de Djibouti à la France ». Il se rend ensuite en Ethiopie.

1974

27 FEVRIER. — *Début du mouvement* révolutionnaire en Ethiopie.

19 JUIN. — « Le problème des Afars et des Issas est de rester français *le plus longtemps possible* », déclare, à Paris, M. Ali Aref.

4 NOVEMBRE. — M. Senghor, président du Sénégal, se prononce pour l'indépendance de Djibouti. La pression de l'Afrique sur la France se fera de plus en plus forte.

21 DECEMBRE. — « Nous voulons améliorer nos relations avec la France et trouver une solution acceptable à Djibouti », déclare au « Monde » le président somalien Siad Barré.

1975

23 MARS. — L'ambassadeur de France à *Mogadiscio*, M. Jean Geury, est enlevé par un commando du Front de libération de la Côte des So*malis (F.L.C.S.)*, qui exige et obtiendra la libération de deux détenus politique de Djibouti, dont M. Omar Osman Rabeh, respon*sable de l'attentat manqué de mai* 1968 contre M. Ali Aref. M. Geury sera libéré le 28 mars à Aden (Sud-Yémen).

8 MAI. — En visite à Djibouti, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, affirme que « la majorité écrasante » de la popu*lation souhaite rester française*.

D'une politique à l'autre

25 MAI. — De violents incidents opposant les deux communautés font onze morts à Djibouti. Des renforts de gendarmerie sont envoyés dans le Territoire.

31 JUILLET. — L'Ethiopie renonce devant l'O.U.A. à ses prétentions sur Djibouti.

6 OCTOBRE. — M. Ali Aref, dans un discours, évoque la « perspective de l'indépendance ». Il se rendra dans le courant du mois à Addis-Abeba.

7 NOVEMBRE. — Dans un article publié par « France-Soir », M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, invite la France à quitter « au plus tôt » Djibouti.

18 DECEMBRE. — Deux jeunes gens *sont tués par des* gardes du corps de M. Ali Aref, qui a lui-même échappé, le 5 décembre, à un nouvel attentat.

1976

7 JANVIER. — « Nous voulons une indépendance qui soit garantie par la présence française », déclare M. Ali Aref.

3 FEVRIER. — Trente enfants sont pris en otage par un commando du Front de libération de la Côte des Somalis. L'armée française libérera les otages après avoir tué les six membres du commando près du poste frontière de Loyada (République de Somalie). Des affrontements opposeront les soldats français aux troupes somaliennes.

6 FEVRIER. — M. Ahmed Dini, l'un des leaders de l'opposition, est arrêté. Il sera libéré le 20 février.

11 FEVRIER. — Grande manifestation de l'opposition, qui réclame l'indépendance.

14 FEVRIER. — De retour à Paris après une visite à Djibouti, une délégation d'élus de la majorité conduite par M. de Préaumont (U.D.R.) propose une conférence institutionnelle chargée d'accélérer l'évolution politique du Territoire.

29 MARS. — Deux députés du parti de M. Ali Aref rallient l'opposition. Ils donnent ainsi le signal d'une « fronde » parlementaire dirigée contre M. Aref, que la France abandonne peu à peu. Des négociations sont engagées à Paris avec les représentants de l'opposition.

9 JUIN. — Après la décision d'un nouveau député de rejoindre l'op*position, M. Aref est désormais* minoritaire à l'Assemblée territoriale.

9-10 JUILLET. — Des affrontements *entre partisans* de M. Aref et des membres de la L.P.A.I. font dix morts et cinquante blessés.

17 JUILLET. — M. Aref démissionne de *la présidence du conseil* de gouvernement. « J'étais devenu gênant pour les partisans de l'annexion du territoire », déclare-t-il à Paris. (« M. Aref constituait une gêne pour Djibouti », déclare le surlendemain M. Olivier Stirn.)

29 JUILLET. — M. Abdallah Mohamed Kamil, appartenant à l'ethnie afar, mais marié à une Somalie, est élu président du nouveau conseil de gouvernement, auquel participent des représentants de la L.P.A.I.

27 OCTOBRE. — Le conseil des ministres adopte un projet de loi qui fixe les modalités du référendum sur l'indépendance.

25 NOVEMBRE. — Une résolution *des Nations unies invite la France* à mener scrupuleusement le processus d'indépendance de Djibouti.

18 DECEMBRE. — Visite officielle *de M. Kamil à Mogadiscio*.

1977

3 MARS. — Ouverture à Paris d'une « table ronde » réunissant, au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, les représentants des partis de Djibouti à l'exclusion des trois partis afars (U.N.I., M.P.L., M.L.D.), qui ont refusé d'y participer.

19 MARS. — Après de longues et difficiles discussions, un accord est obtenu à la conférence de Paris : le référendum et les élections sont fixées au 8 mai et la proclamation de l'indépendance au 27 juin

28 MARS. — Nouvelle réunion à Accra (Ghana), sous l'égide de l'O.U.A. Un compromis est trouvé avec les partis qui avaient boycotté la conférence de Paris. La Chambre des députés est dissoute.

23 AVRIL. — La composition de la future Assemblée (33 Issas-Somalis, 30 Afars, 2 Arabes) et l'adoption d'un scrutin majoritaire avec circonscription unique consacrent la prééminence des Issas-Somalis. Les partis afars et l'Ethiopie dénoncent ce qu'ils considèrent comme une faveur accordée à Mogadiscio.

Six partis pour deux communautés

LES conditions dans lesquelles le T.F.A.I. a été amené au seuil de l'indépendance ont favorisé un regroupement des *différents partis politiques* en deux camps sur des bases essentiellement ethniques.

Les Afars

L'Union nationale pour l'indépendance (UNI). Parti créé en décembre 1975 par M. Ali Aref et qui fut, jusqu'en juin 1976, majoritaire à l'Assemblée territoriale — *composé* d'Afars, il est aujourd'hui dans l'opposition.

Le Mouvement populaire de libération (M.P.L.). Créé par de jeunes intellectuels afars qui se réclament du marxisme-léninisme et refusent l'« annexion » du Territoire par la Somalie.

Le Mouvement de libération de Djibouti (M.L.D.). Fut longtemps un « front » clandestin d'obédience éthiopienne sans grande signification dans le T.F.A.I. et dont le représentant vivrait à Dire-Dawa, en Ethiopie.

Les Issas - Somalis

La Ligue populaire africaine pour l'indépendance (L.P.A.I.). A longtemps constitué, sous le nom de Ligue populaire africaine, la seule opposition tolérée à M. Ali Aref. S'est ralliée en 1975 à l'indépendance. Composée essentiellement d'Issas, elle est aujourd'hui majoritaire dans le Territoire et s'est rapprochée de Mogadiscio. L'un de ses leaders, M. Ahmed Dini, est néanmoins afar.

Le Front de libération de la Côte des Somalis (F.L.C.S.). Organisation clandestine d'obédience somalienne fondée en 1963 par des opposants réfugiés à Mogadiscio.

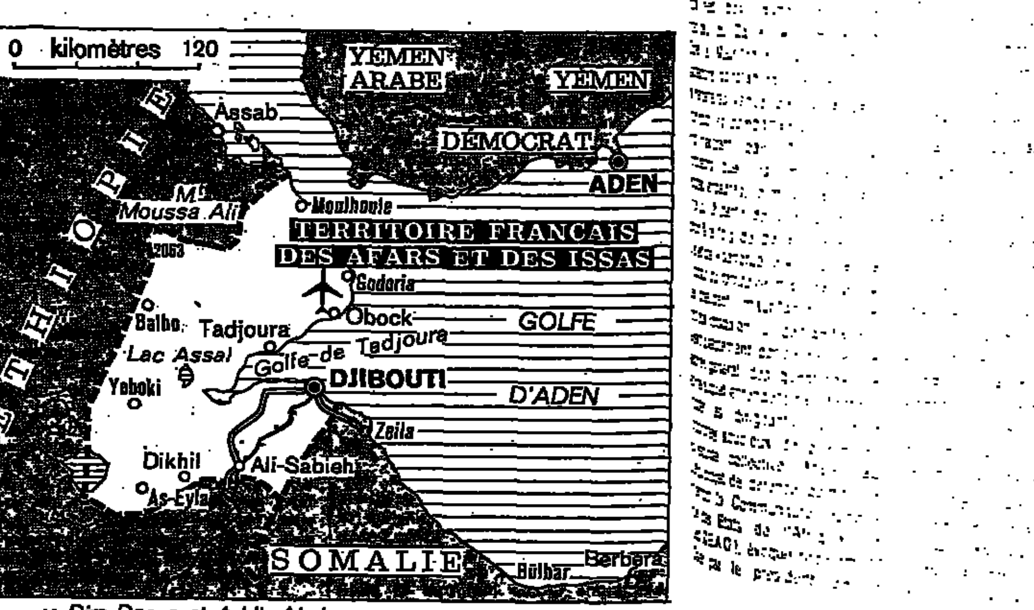
A ces deux derniers partis, il convient d'ajouter les dissidents de l'UNI, dirigés par le sénateur Barkat Gourat Hamadou, constituant la « majorité parlementaire » qui, après avoir renoncé à soutenir M. Aref, a accepté de participer aux diverses réunions préparatoires à l'indépendance. La L.P.A.I., le F.L.C.S. et la « majorité parlementaire » ont décidé de constituer, sous le nom de « Rassemblement populaire pour l'indépendance » (R.P.I.), une liste unique pour les élections du 8 mai prochain.

UN PORT ET DES CAILLOUX

Grand comme les trois quarts de la Belgique ou trois fois la Corse (sa superficie est de 23 000 kilomètres carrés), le T.F.A.I., divisé, outre la ville de Djibouti, en quatre districts ou « cercles » est un territoire désertique au climat torride, dominé par les montagnes de la région dankali. Sa population, d'environ 210 000 personnes, dont plus de la moitié est à Djibouti, est répartie entre les deux principales ethnies : Afars, d'une part, Issas et Somalis, d'autre part. Le poids respectif de l'une et de l'autre, source de controverse, est difficile à établir avec précision dans ce pays de nomades, où les frontières extérieures (avec la Somalie et l'Ethiopie) demeurent très théoriques.

Les Afars sont implantés dans la partie nord (Tadjourah, Obock) et les Issas au sud (Dikhil, Ali-Sabieh). La ville de Djibouti est, quant à elle, peuplée à plus de 80 % d'Issas et de Somalis, auxquels s'ajoutent une minorité arabe et une communauté française de quelque huit mille personnes.

L'unique source de revenus du Territoire est le port, par où transite l'essentiel du commerce extérieur de l'Ethiopie. La réouverture du canal de Suez, en 1975, devait lui être favorable, mais il se heurte aujourd'hui à la concurrence de plusieurs autres ports de la région : Assab, en Ethiopie, Aden, au Sud-Yémen, Djeddah, en Arabie Saoudite. Pour le reste, l'économie du Territoire dépend presque exclusivement des aides et des « transferts » de la métropole (salaires des militaires et fonctionnaires, subventions diverses, etc). Devenu indépendant, le T.F.A.I. devra donc bénéficier d'une aide économique considérable de la France ou des pays arabes.



v. Dire Daoua et Addis-Abeba

UN DISPOSITIF NAVAL RENFORCÉ

EN prévision du référendum et, sans doute, pour parer à toute éventualité, comme le rapatriement urgent et rapide de la colonie française, le gouvernement a décidé de renforcer, notamment, le potentiel naval de la marine française dans l'océan Indien. Sera ainsi maintenu, pour une durée de cinq mois environ, un porte-avions chargé de trente-six appareils d'interception ou d'assaut et de quatre hélicoptères. Accompagné d'une frégate et d'un pétrolier-ravitailleur, le porte-avions *Clemenceau* est arrivé, le 15 avril dernier, à Djibouti et il restera en océan Indien jusqu'à juin : il sera alors relayé par le porte-avions *Foch*.

Cette force, placée sous les ordres du contre-amiral Menettrier, qui commande les porte-avions et l'aviation embarquée, s'ajoute aux moyens aéronavals français en océan Indien, les plus importants que la marine nationale ait jamais déployés dans cette région du monde : au total, dix-huit bâtiments, dont douze navires de combat, quarante-trois avions et hélicoptères, sous les ordres du vice-amiral Maler, embarqué à bord d'un pétrolier-ravitailleur, *la Charente*, transformé en navire de commandement.

Parmi ces forces, on doit citer, principalement, la frégate de lutte anti-sous-marine *Tourville* et quatre avisos-escorteurs, qui sont équipés de vingt-deux missiles mer-mer Exocet contre des bâtiments de surface, deux escorteurs d'escadre antiaériens et un avion Breguet-Atlantic de lutte anti-sous-marine. Quatre-vingts fusiliers marins commandos se trouvent à bord du porte-avions *Clemenceau*.

Le dispositif terrestre et aérien de la France à Djibouti, en revanche, n'a guère été modifié. Les effectifs — au total 5 800 hommes environ — ont même été légèrement réduits, à l'exception de la gendarmerie.

Avec près de trois mille hommes, l'armée de terre dispose, sur place, de deux régiments motorisés et d'un régiment d'artillerie : le 5e régiment interarmes d'outre-mer, avec trois compagnies de combat et un escadron de blindés AMX-13 équipés de missiles antichars SS 11 ; la 13e demi-brigade de la Légion étrangère, avec trois compagnies de combat et un escadron de reconnaissance composé d'auto-mitrailleuses Panhard équipées de canons de 90 mm, et le 6e régiment d'artillerie de marine, qui utilise des batteries de 155 mm, des canons antiaériens et des mono-tubes de 30 mm. Des hélicoptères Alouette et Puma sont également sur place.

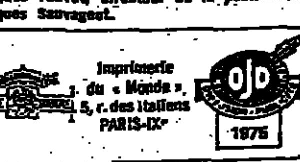
L'armée de l'air aligne un escadron de douze avions à réaction *F-100*, dont certains ont reçu un équipement de reconnaissance photographique, et un groupe aérien mixte composé de six avions bimoteurs de transport Noratlas, d'avions légers Broussard et d'hélicoptères Alouette.

Pour l'instant, le gouvernement français a pris l'engagement de ne pas rapatrier ces forces du jour au lendemain, après l'accession du Territoire à l'indépendance, pour ne pas créer un « vide » militaire qui pourrait attirer les convoitises. Mais, si les nouveaux dirigeants du Territoire réclamaient le maintien d'unités françaises après l'indépendance, cette présence devrait faire l'objet d'accords formels. La France s'est engagée, de surcroît, sur le principe d'une assistance technique — en particulier pour l'encadrement et la formation d'une force publique issue des troupes nomades actuelles — si celle-ci lui est officiellement demandée.

Quelle que soit la forme de coopération militaire retenue par les deux pays, les états-majors estiment que Djibouti est d'abord un poste d'observation avant d'être une base qui serait le « verrou » de la mer Rouge. Par l'océan Indien transite 70 % du trafic pétrolier français et, chaque jour, en moyenne, soixante navires marchands, battant pavillon français, le sillonnent. C'est à la protection de « cette fortune très exposée » que répond la décision française d'y maintenir en permanence une escadre mobile aussi importante.

JACQUES ISNARD.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.



Le raid du F…

Comme le Zaïre, la M… fait l'objet d'agressions…

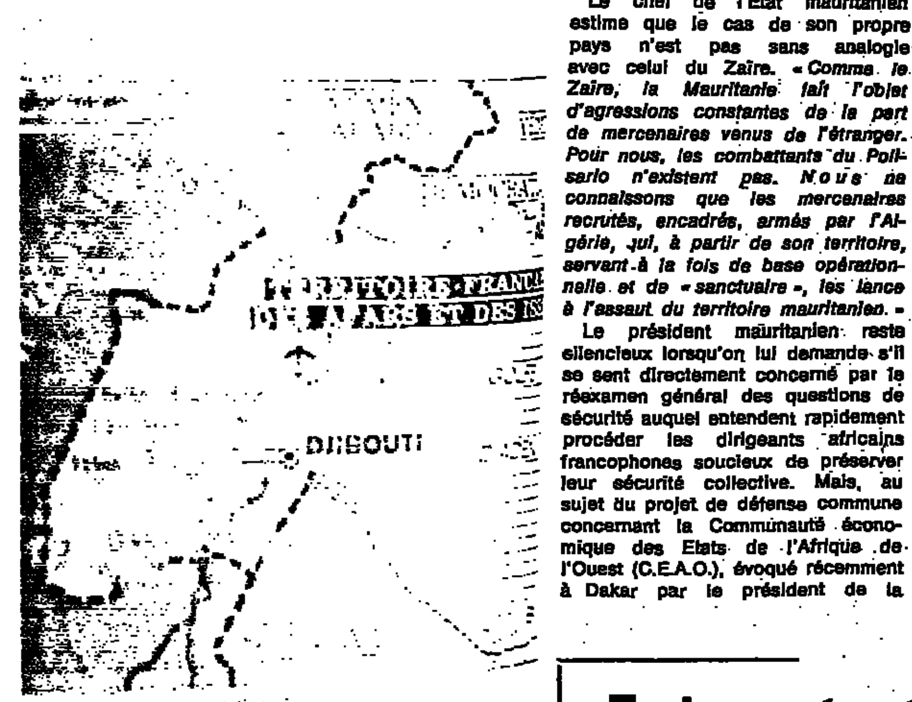
nous déclare le président Ou…

Trois morts et dix disparus

endance

— J.-C. GUILLEBAUD

N PORT ET DES CAILLOU





Le raid du Front Polisario contre Zouérate

L'attaque lancée, dimanche matin 1er mai, par le Front Polisario contre la cité minière de Zouérate a fait trois morts, a indiqué lundi soir un porte-parole de la Société nationale et minière (SNIM). Dix personnes sont portées disparues.

Trois Nord-Atlas de l'armée française ont assuré lundi l'évacuation des cent quatre-vingt-sept femmes et deux cent soixante-deux enfants français de Zouérate vers Nouadhibou (ancien Port-Etienne), où un centre d'accueil a été installé. Un DC-8 spécial, affrété par la SNIM, arrivé à Nouadhibou lundi soir, devait repartir pour Paris ce mardi après-midi avec, à son bord, cent cinquante-sept femmes et enfants.

Un communiqué publié lundi soir à Nouakchott par la SNIM affirme que le raid du Polisario n'aura aucune influence sur les engagements commerciaux de la société minière. Il précise que ceux-ci seront tenus grâce aux stocks de minerais disponibles au port de Nouadhibou. La mine, ajoute le communiqué, « reprend progressivement son activité et pourra atteindre une situation normale de production dans un délai de deux à trois semaines lorsqu'un nouveau dispositif de protection aura été mis complètement en place ».

On s'interroge à Nouakchott sur la manière dont certains éléments du groupe d'assaut du Front Polisario, qui utilisait soixante véhicules, a pu s'introduire dans une ville protégée par une tranchée et un rempart d'une soixantaine de kilomètres.

M. Robert Galley, ministre français de la coopération, est attendu vendredi en Mauritanie, pour une visite officielle de quatre jours. Il doit clore vendredi, à Nouakchott, les travaux de la commission mixte de coopération franco-mauritanienne, qui commencent mercredi. Le ministre se rendra samedi à Zouérate « sauf avis contraire des autorités locales ». Il pourrait évoquer avec le gouvernement mauritanien les questions de coopération militaire entre les deux pays.

A Nouakchott, le président Moktar Ould Daddah a reçu lundi, en début d'après-midi, l'ambassadeur de France, M. Michel Removille, et un émissaire du roi Hassan II du Maroc.

Comme le Zaïre, la Mauritanie fait l'objet d'agressions constantes

nous déclare le président Ould Daddah

De notre envoyé spécial

Nouakchott. — « *Je vois dans l'agression de Zouérate une nouvelle illustration de ce que j'ai déjà dit et répété à maintes reprises concernant les attaques réitérées dont nous sommes l'objet de la part de mercenaires venus de l'étranger. J'ajoute que si les Mauritaniens ne sont pas surpris par l'acharnement systématique de l'Algérie, celui-ci n'ébranlera en rien notre détermination à défendre par tous les moyens dont nous disposons, la réunification de notre patrie et notre intégrité territoriale.* »

Interrogé sur les récentes attaques du Polisario, M. Ould Daddah, chef de l'Etat mauritanien, ajoute à cette réponse une série de questions : « *Lorsque Nouakchott a été attaquée, au début de juin dernier, par une colonne de six cents hommes venus d'Algérie, pourquoi ne s'est-il pas trouvé plus de voix dans la presse française pour dénoncer l'agression dont nous étions l'objet à partir de Tindouf ? L'Europe approuverait-elle donc la loi de la jungle ? Où est la moralité qui devrait présider aux rapports internationaux ? Pourquoi, alors que nous sommes périodiquement harcelés par des mercenaires...* » Il s'arrête, apparemment las, sans amertume mais profondément déçu, ajoutant pourtant : « *Si l'espace joue contre nous parce que l'immensité du désert encourage les infiltrations à partir de l'étranger, le temps travaille en notre faveur. Désormais, tous les endroits exposés aux coups de l'ennemi disposent d'unités d'intervention rapide...* »

Membres à part entière de la C.E.A.O.

Le chef de l'Etat mauritanien estime que le cas de son propre pays n'est pas sans analogie avec celui du Zaïre. « *Comme le Zaïre, la Mauritanie fait l'objet d'agressions constantes de la part de mercenaires venus de l'étranger. Pour nous, les combattants du Polisario n'existent pas. Nous ne connaissons que les mercenaires recrutés, encadrés, armés par l'Algérie, qui, à partir de son territoire, servant à la fois de base opérationnelle et de « sanctuaire », les lance à l'assaut du territoire mauritanien.* »

Le président mauritanien reste silencieux lorsqu'on lui demande s'il se sent directement concerné par le réexamen général des questions de sécurité auquel entendent rapidement procéder les dirigeants africains francophones soucieux de préserver leur sécurité collective. Mais, au sujet du projet de défense commune concernant la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.), évoqué récemment à Dakar par le président de la République du Sénégal, il répond catégoriquement : « *Si cet accord se réalise, nous y participerons, parce que nous sommes membres à part entière de la C.E.A.O...* »

Selon toute vraisemblance, la République populaire de Chine, avec laquelle le gouvernement mauritanien entretient d'étroits rapports, n'apporte aucune aide militaire à la Mauritanie. Lorsqu'il parle de la coopération avec ce pays, le président Ould Daddah n'évoque, à aucun moment, une assistance de ce type. Rappelant volontiers son récent voyage en Chine, le troisième en dix ans, il précise : « *La Chine est l'Etat qui aide le plus la Mauritanie. Les Chinois illustrent à la perfection l'adage français selon lequel la manière de donner vaut mieux que ce que l'on donne. Ils ne réclament aucune contrepartie d'aucun ordre et ils sont d'une telle discrétion que leur assistance technique semble invisible.* »

Une importante aide civile

Dressant un rapide bilan de cette aide, le président ajoute : « *Le concours de la Chine est très important dans le domaine de l'infrastructure. C'est à l'efficacité des forages chinois que notre capitale doit d'être aujourd'hui alimentée régulièrement en eau potable. En matière d'urbanisme, les Chinois ont déjà à leur actif une Maison de la culture et une Maison de la jeunesse. Ils ont entamé la réalisation, à Nouakchott, d'un laboratoire national d'hygiène, d'une centrale électrique, et ils s'apprêtent à construire un stade omnisports de dix mille places. Ils continuent de forer des puits, d'aménager des rizières dans la vallée du fleuve Sénégal. Ils nous ont doté de trois hôpitaux régionaux disposant d'équipes médicales complètes qui comprennent généralistes, spécialistes et assistants médicaux.* »

Parmi les derniers grands projets en gestation, le chef de l'Etat cite celui du port en eau profonde à Nouakchott, sur le coût duquel il ne donne aucune précision, indiquant simplement : « *Lorsque la Chine approuve un projet, elle en mène la réalisation de bout en bout, sans considération de prix. Elle a recours à une main-d'œuvre chinoise immigrée qui repart aussitôt après l'achèvement du projet. La présence de la plupart des Chinois en Mauritanie est momentanée. Une centaine seulement résident ici en permanence...* »

Cette prééminence de l'aide chinoise, affirme M. Ould Daddah, ne pèse pas sur les rapports soviéto-mauritaniens : « *Tout le monde sait, y compris les Soviétiques, que nous sommes non alignés au plein sens du terme. Nous coopérons avec l'U.R.S.S. dans le domaine de la géologie et de la recherche minière, dans celui des pêches maritimes et en matière de formation technique. Tout cela, cependant, ne peut être comparé avec les relations sino-mauritaniennes. Les Soviétiques ne participent pas à la réalisation de véritables projets et ne nous apportent pratiquement aucune aide au sens strict...* »

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

OCEAN ATLANTIQUE
Rabat
Casablanca
MAROC
Oran
Figuig
Béchar
Beni Ounif
Beni Abbès
Agadir
O. Sous
O. Draa
Iles Canaries
Cap Draa
Tarfaya
Tiznit
Tabelbala
Saoura
Tindouf
ALGÉRIE
El Aioun
Smara
Mahbès
Ain ben Tili
Bir Moghrein
Tamanrasset
Tropique du Cancer
Dakhla
Argoub
RIO DE ORO
ZOUERATE
S A H A R A
Nouadhibou
la Güera
MAURITANIE
M A L I
Nouakchott
Tombouctou
Niger
St Louis
Sénégal
Dakar
SÉNÉGAL
0 km 500

ALGER : le Polisario fait état de manifestations et de grèves en Mauritanie

De notre correspondant

Alger. — Un représentant du front Polisario nous a déclaré lundi soir 2 mai qu'il ne pouvait toujours pas se prononcer sur le sort des Français disparus à Zouérate. En revanche, il a confirmé « *qu'en dépit du démenti du Quai d'Orsay, le nombre des Français — officiers et techniciens — se trouvant à Atar et à Zouérate dans le nord de la Mauritanie, était passé de quatre-vingts il y a quelques mois à cent cinquante en avril* ».

Il a, en outre, rappelé qu'il y a plus de cinq bataillons marocains, dont trois de blindés et deux d'artillerie, dans le nord de la Mauritanie, l'aviation chérifienne étant concentrée à Nouakchott et à Atar.

Notre interlocuteur a noté que, depuis dimanche, il est assailli d'appels téléphoniques d'organes de presse français et même d'éditeurs. « *Or,* a-t-il ajouté, *beaucoup de ces organes qui s'inquiètent du sort des Français disparus et s'intéressent brusquement au Front Polisario et au peuple sahraoui ont fait le silence depuis dix-huit mois autour de notre cause, mis en doute nos communiqués militaires et ignoré le sort des femmes et des enfants sahraouis tués par les bombes au napalm des forces marocaines.* »

D'autre part, un communiqué du ministère de la défense de la R.A.S.D. (République arabe sahraouie démocratique) publié lundi fait état de grèves et de manifestations en Mauritanie et au Sahara occidental, notamment dans les villes de Nouakchott, Nouadhibou, Nema, Tichitt, Chinguetti, Dakhla (ex-Villa Cisneros), Aousserd et Tichla.

A Nouakchott, selon le communiqué, les dockers « *ont refusé de décharger des armes et des matériels de guerre marocains* ». En outre, un vaste mouvement de protestation se développe contre la guerre, et « *il est animé par les parents de soldats disparus ou déportés pour avoir refusé de combattre pour un régime antipopulaire* ». Selon un porte-parole du Front Polisario, une manifestation a eu lieu récemment à Nouadhibou où la population a protesté contre « *l'occupation de la Mauritanie par les soldats marocains* » et scandé des slogans comme : « *Nous sommes tous pour le Front Polisario !* », « *Vive la R.A.S.D. !* »

Du côté algérien, les organes de presse accordent une place importante aux derniers événements et le rôle joué par la France en Afrique en général et dans l'affaire du Sahara occidental en particulier, est jugé avec sévérité. Le quotidien de langue arabe *El Chaab* écrit notamment : « *La politique militaire interventionniste de la France en Afrique a été planifiée en collaboration avec Washington dans le cadre de la nouvelle stratégie impérialiste mondiale. La mission qui a été dévolue à la France consiste à être le gendarme de l'Afrique.* »

Le quotidien note en outre que le ministre sénégalais des affaires étrangères a, il y a quelques jours, « *mentionné franchement que son pays était prêt à coopérer militairement avec la Mauritanie après s'être assuré que « le danger ne peut venir au Sénégal que du nord et du sud », ce qui donne à cette déclaration une gravité extrême* ». Le journal estime que ce sont l'Algérie et la Guinée qui sont visées et il souligne que cette déclaration a été faite « *quelques jours seulement après la tenue de la réunion de Dakar, où la politique agressive du président français a été consacrée, et où ce dernier a présenté indirectement l'idée d'un pacte militaire regroupant les Etats francophones* ».

Le journal dénonce enfin « *la campagne contre les mouvements africains de libération... orchestrée aujourd'hui par la France* ».

La prochaine visite de M. Galley, ministre français de la coopération, en Mauritanie, et les déclarations qui ont été faites à cette occasion sur la coopération militaire entre Paris et Nouakchott n'ont pas provoqué de commentaires officiels à Alger. Toutefois, on estime, dans les milieux politiques, que tout cela confirme les analyses de l'Algérie et ses appréhensions. On souligne aussi que la politique suivie actuellement en Afrique par M. Giscard d'Estaing, contrairement à ce qui a pu être affirmé à Paris, n'est absolument pas conforme à celle du général de Gaulle « *qui avait, lui, le sens de l'histoire* ».

PAUL BALTA.

DES IMAGES DE GUERRE SUR TF 1

Le sifflement des réacteurs d'un appareil en rase-mottes..., la silhouette cruciforme d'un chasseur dévorant l'espace sur la ligne d'horizon..., et, brusquement, l'explosion et une énorme boule de fumée noire. Brandissant leurs armes, au premier plan, des maquisards du Front Polisario en opération au Sahara occidental crient leur joie. Ils viennent d'abattre, à la mitrailleuse 12,7, un Fouga Magister des forces aériennes marocaines.

Ces images de guerre ont été présentées lundi soir par TF 1 au cours des informations télévisées. Elles étaient extraites d'un film tourné par Nicolas Downey, un journaliste anglais indépendant qui a passé, au mois de mars dernier, quatre semaines dans le désert avec une unité combattante sahraouie. Les images qu'il a rapportées ne laissent aucun doute sur la gravité de la situation qui prévaut dans l'ancienne colonie espagnole. L'une des séquences choisies montre l'attaque par les maquisards de blindés marocains. On peut regretter que ce document, diffusé par une chaîne de télévision anglaise le 21 avril dernier, ne nous ait pas été montré dans son entier.

Selon Nicolas Downey, qui dit avoir disposé d' « une complète liberté » *pour tourner et se déplacer, chaque semaine une cinquantaine de soldats marocains sont mis hors de combat.* — D. J.

Trois morts et dix disparus

La liste des six ressortissants français enlevés dimanche 1er mai à Zouérate par une unité du Front Polisario a été communiquée lundi à Nouakchott par « une source digne de foi » *au bureau de l'A.F.P. Elle comprend les noms suivants : MM. Jean Morvan, spécialiste des télécommunications ; Thierry Langrene (cadre du Comptoir des mines du Nord-Cominor) ; Jean-Yves Dumaine (cadre du Cominor) ; Yves Haristoy, agent de maîtrise ; Daniel Ballaude, instituteur ; et Mme Nicole Foulon. Quatre Mauritaniens auraient été enlevés en même temps qu'eux, mais les autorités n'ont pas révélé leur identité non plus que celle d'un Mauritanien qui a trouvé la mort au cours du raid.*

Le docteur René Pichet et son épouse, tués lors de l'attaque, devaient venir en vacances en France le mois prochain. Le médecin, originaire d'Avignon, et âgé de trente-huit ans, vivait en Mauritanie depuis 1974. Il dirigeait la polyclinique de Zouérate. C'est là qu'il avait fait la connaissance de Mlle France Pivert, une jeune secrétaire qu'il avait épousée au mois de mai 1976. Tous deux ont été tués par l'explosion d'un obus qui a atteint la voiture dans laquelle ils se trouvaient.

Les six prisonniers du Polisario et les deux victimes du raid de Zouérate ne sont pas les premiers Français victimes du conflit du Sahara occidental. Au mois de décembre 1975, sept Français avaient disparu dans le Sud marocain. Deux d'entre eux, MM. Dief et Séguro, enseignants coopérants en poste à Agadir, avaient été capturés par un commando du Polisario au cours d'une partie de chasse. Ils devaient être relâchés le 27 octobre 1976, après dix mois de captivité dans la région de Tindouf, à l'issue de délicates tractations avec les autorités françaises.

Les cinq autres, des jeunes gens qui se trouvaient en vacances dans la région de Tarfaya, n'ont jamais reparu. Il s'agit de Jean et Béatrice Guyot, enfants d'un diplomate alors en poste à l'ambassade de France à Rabat, de Colette Blanchot, originaire de Dole, et de Nadine et Gilles Pascon, enfants d'un sociologue français qui a pris la nationalité marocaine. Le minibus des jeunes gens a été retrouvé deux mois plus tard à Mahbès, au Sahara occidental.

Afrique du Sud

LES ADVERSAIRES DE LA SWAPO POURRAIENT SE REGROUPER POUR L'AFFRONTER DANS UNE ÉLECTION GÉNÉRALE

De notre correspondante

Johannesburg. — « *Le Sud-Ouest africain peut voter* », « *La voie ouverte pour la SWAPO au Sud-Ouest africain* »... Malgré les mises en garde de plusieurs hommes politiques, la presse sud-africaine persiste à présenter la rencontre de M. John Vorster et des représentants des cinq pays occidentaux, la semaine dernière au Cap, comme un premier pas vers un règlement en Namibie (*le Monde* du 2 mai).

« *Ce qui a été publié jusqu'à présent est purement spéculatif. Les négociations n'en sont qu'à leur stade préliminaire* », a déclaré M. Dirk Mudge, président de la conférence constitutionnelle de Windhoek. Un diplomate occidental ayant participé à la rencontre a lui-même souligné que « *si des progrès importants ont été accomplis, on demeure loin d'un accord* ». Les progrès porteraient principalement sur les élections, dont le premier ministre sud-africain accepterait la tenue avant l'indépendance. Il semble même que les membres de la conférence constitutionnelle soient prêts à se regrouper en un « parti multiethnique » pour affronter la SWAPO, principal mouvement nationaliste africain, dans une consultation nationale.

Si M. Vorster et les membres de la conférence constitutionnelle acceptent l'ONU en tant qu'observateur, ils demandent cependant qu'un groupe de nations « *plus impartiales que l'organisation mondiale* » — les cinq puissances occidentales par exemple — organise les élections.

De leur côté, les « Cinq » rejettent les consultations sur une base ethnique. Les Occidentaux, bien que fortement désireux de régler au plus vite le problème de la Namibie, s'opposent à l'installation, avant les élections, d'un gouvernement intérimaire prévu par la conférence de Windhoek.

Pour sa part, M. Vorster a souligné dimanche qu'il voyait « *la lumière au bout des discussions avec les Cinq* ». Il s'est félicité de constater que « *l'importance de notre pays en Afrique australe est reconnue* », ajoutant : « *Il n'y a jamais eu autant de discussions en haut lieu entre l'Afrique du Sud et le monde occidental qu'en ce moment.* »

La radio sud-africaine a annoncé ce mardi que le vice-président américain, M. Mondale, rencontrerait M. Vorster avant la fin du mois en Autriche. Les principaux problèmes de l'Afrique australe, l'escalade de la guérilla en Rhodésie, le règlement en Namibie et la situation intérieure sud-africaine seraient à l'ordre du jour d'entretiens qui sont de nature à conforter le premier ministre dans son opinion. — C. C.

Angola

LE FRONT DE LIBÉRATION DU CABINDA ANNONCE A NOUVEAU LA FORMATION D'UN GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

Le Front de libération de l'enclave de Cabinda (FLEC), annonce, dans un communiqué publié à Paris le lundi 2 mai, que « *le premier gouvernement provisoire de la République de Cabinda* » vient d'être mis en place à Sanda-Massala, ville située dans le nord-est du territoire.

[Le FLEC avait déjà annoncé à Paris, le 25 juillet 1975, la formation d'un premier « gouvernement provisoire » (« le Monde » du 26 juillet 1975), présidé par M. N'Zita Henrique Tiago, et à cette époque vice-président du FLEC.

Quelques jours plus tard, le président du FLEC, M. Ranque Franque, soutenu par Kinshasa, avait proclamé depuis Kampala, l'indépendance du Cabinda et formé, le 13 août 1975, un autre « gouvernement » cabindais, déniant toute légitimité au « gouvernement » de M. Tiago (« le Monde » des 2 et 15 août 1975).]

POLITIQUE

LES RELATIONS ENTRE LES GAULLISTES ET LE POUVOIR

Le R.P.R. reste sur ses positions

Les déclarations télévisées de M. Giscard d'Estaing vendredi 29 avril n'ont manifestement pas convaincu les dirigeants du R.P.R. et n'ont pas modifié l'attitude qu'ils avaient prise avant celles-ci. M. Chirac s'en entretiendra encore vendredi 6 mai avec M. Barre, qui l'a convié à déjeuner à l'hôtel Matignon.

M. Michel Debré, dans sa lettre mensuelle publiée lundi 2 mai, invite toujours le chef de l'État à changer de comportement politique et à devenir un « chef au combat ». Le même jour, sur TF 1, M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., précisant qu'il s'exprimait au nom de M. Chirac retenu à l'Hôtel de Ville de Paris où il défendait son programme d'action devant le conseil municipal, soulignait les divergences de son mouvement avec M. Giscard d'Estaing. Il a ainsi répété, contrairement à ce que voulait accréditer le président de la République, que le vote des députés gaullistes en faveur du « plan Barre » n'était pas un acte de confiance politique. Puisque le premier ministre ne doit plus poser la « question de confiance », si l'on en croit le chef de l'État, le problème d'une éventuelle motion de censure n'a pas à être posé. Le R.P.R. se bornera à délibérer sur chacun des projets du gouvernement et à déterminer chaque fois s'il y a lieu ou non d'approuver le texte proposé.

Les députés R.P.R. n'auront peut-être même pas à le faire si M. Barre engage la responsabilité de son gouvernement sur chaque projet qui se trouvera alors automatiquement adopté si une motion de censure n'est pas votée.

Sur un ton calme, sans hausser la voix, M. Guéna a tour à tour reproché à M. Giscard d'Estaing de pratiquer une « politique de la Belle au bois dormant » et à M. Barre d'avoir « une attitude un peu illusoire et insuffisante ». Donnant sa traduction des propos présidentiels, M. Guéna a distingué les tâches de gestion qui reviennent au gouvernement de l'action politique et électorale, « apanage » des partis. Tout en déplorant cette répartition des rôles, le délégué politique du R.P.R. l'a utilisée pour montrer la nécessité et l'urgence d'unir une majorité aujourd'hui « plutôt désemparée » et pour manifester compréhension et magnanimité envers ses partenaires, à qui il promet qu'aucune « misère » ne sera faite.

Les gaullistes peuvent enregistrer avec satisfaction les dispositions plus amicales que manifestent à leur égard certains républicains indépendants et le refus des jeunes démocrates-sociaux de persister dans une « alliance privilégiée » avec les giscardiens, comme l'avait proposé M. Lecanuet. Pour ceux-là, le R.P.R. apparaît un peu comme une locomotive à laquelle il serait profitable d'accrocher son wagon.

Toutefois, M. Guéna s'est bien gardé de prôner une organisation unitaire de la majorité et de poser le principe de la candidature unique. Ses déclarations se référaient plutôt à la notion de « pacte majoritaire » que M. Chirac avait proposé pour les municipales. Ainsi, les divergences d'analyse demeurent profondes entre le président de la République et le président du R.P.R., pour qui les positions sont maintenant claires et pour qui le temps de l'action politique et de la campagne électorale est venu, ainsi qu'il le dira vendredi prochain à Sochaux. — A. P.

M. Yves Guéna a notamment déclaré : *« Nous avons voté « oui » au principe des mesures économiques proposées, mais nous avons dit que ce vote ne signifiait pas une confiance aveugle envers le gouvernement, et que nous ne nous engagions pas à voter tous les textes qui nous seraient présentés au cours de cette session et de la suivante.*

» Si nous ne votons pas un texte, cela ne doit pas être une défiance, cela voudra plus simplement dire que le texte ne passera pas.

» Notre analyse de la situation est différente de celle du gouvernement et du président de la République. D'un côté on nous propose la sérénité, le détachement, on nous demande de ne pas dramatiser. Nous croyons, nous, que la situation est très sérieuse, qu'il faut mobiliser l'opinion publique et placer le débat sur le terrain politique. On nous propose la politique de la Belle au Bois dormant. Endormez-vous, nous conseille-t-on et quand vous vous réveillerez dans un an, tout ira bien. Nous, nous avons peur d'être réveillés par les mauvaises fées.

» Les mesures proposées par le gouvernement pour redresser la situation économique constituent une attitude un peu illusoire et insuffisante. Dans les prochains mois, on pourra obtenir un peu moins de hausse des prix et un peu moins de chômeurs. Ce n'est pas assez exaltant pour retourner le vote des Français.

» Nous pensions que c'était au gouvernement de prendre en main la gestion du pays mais aussi la politique, même électorale. Or ce n'est pas le cas. Le président de la République a réparti les rôles. Donc, ce sont les partis qui doivent prendre en main la politique. Nous voulons, nous R.P.R., être présents car nous sommes les plus nombreux et les mieux organisés. Il faut se battre, agir, s'affirmer. Nous sommes résolument contre toute division de la majorité. La victoire passe par l'union de la majorité. Celle-ci n'est pas vraiment désunie, elle est plutôt désemparée. Nous n'avons aucune intention agressive envers nos partenaires. Nous ne ferons pas de misères aux députés sortants de la majorité qui font bien leur métier. Le problème n'est pas entre les formations de la majorité, il est entre la majorité et l'exécutif, il y a entre eux un problème de confiance. »

En conclusion, M. Guéna évoque l'échéance de mars 1978 en notant, au passage : « *Je ne suis pas sûr que ce soit le meilleur choix* », et refusant de dire si la situation pourra se prolonger jusque-là. Il fait remarquer : « *En politique, seul l'inattendu arrive.* » Et il assure que « *le R.P.R. est prêt à toutes les échéances* ».

M. Debré : le président devrait être le chef au combat

M. Michel Debré, dans sa *Lettre n° 3*, sous le titre « Les élections sont-elles perdues ? », écrit :

« Ce n'est pas manquer à la courtoisie que de souhaiter une autre attitude du président de la République. Il se veut le chef de l'exécutif : il devrait alors être le chef au combat. En se déclarant prêt à accueillir une nouvelle majorité, le président de la République interprète correctement la Constitution. Est-il utile de le dire ? Est-il utile de laisser entendre qu'on espère quelque chose dans cette direction-là ? Est-ce même réaliste ? Le silence, au minimum, serait préférable ; mais si tel est son désir pour demain, un certain effacement serait nécessaire aujourd'hui pour laisser à un gouvernement de combat les mains libres afin de commander l'événement.

» Car tel est le deuxième point : un gouvernement de combat. C'est ce que la majorité attendait. On a remercié MM. Guichard, Lecanuet, Poniatowski, et placé sur orbite un ministère de quarante personnes. Il me semble que ce furent deux erreurs. Il eût mieux valu garder les têtes politiques, en appeler quelques autres, les unir et s'accordant sur un objectif, qui est l'objectif — en tout vingt personnes qui pouvaient assurer pendant moins d'un an un gouvernement efficace de la France — en vue d'une victoire que l'on peut encore obtenir.

» Un gouvernement efficace — et c'est le troisième point — c'est-à-dire un gouvernement orienté vers le succès. (...) Or l'administration n'est plus commandée, l'insécurité s'accroît et à chaque conférence internationale nous nous alignons un peu davantage. Ce n'est pas le style de la victoire. Il ne faut pas croire que les Français soient insensibles à notre perte de crédibilité extérieure, à la fin de notre influence tant à Bruxelles que dans les capitales africaines, à la fin du respect que l'on nous portait à Washington et à Moscou. (...)

LES JEUNES DÉMOCRATES-SOCIAUX SONT HOSTILES A L'ALLIANCE PRIVILÉGIÉE DES CENTRISTES ET DES R.I.

Au terme de la réunion de leur commission spéciale, qui a siégé dimanche 1er et lundi 2 mai, les jeunes démocrates-sociaux ont manifesté leur opposition « *à une alliance privilégiée des centristes avec les républicains indépendants* » et leur intention de « *combattre la morosité, le découragement et le scepticisme qui s'emparent de la majorité* ».

M. François Bordry, qui a été réélu président de la formation, a déclaré : « *Il faut comprendre que ce n'est pas le président de la République seul qui gagnera les prochaines élections, encore moins les seuls républicains indépendants, ni même le R.P.R. Ces élections ne peuvent être gagnées que par une majorité soucieuse de s'attaquer aux vrais problèmes d'aujourd'hui et de demain. Quelles qu'aient été les querelles passées, le C.D.S. n'a pas à refuser* a priori *de coopérer avec le R.P.R. dans la mesure où celui-ci respectera la vie majoritaire sans tenter de la dominer.* »

Les jeunes démocrates-sociaux rendront publique le 14 mai prochain (à l'occasion de la réunion du conseil politique du C.D.S.) une liste de cent candidats aux élections législatives. Ils organiseront au mois d'octobre un « *rassemblement de tous les démocrates-sociaux* ».

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Partie remise pour une crise

L'avertissement donné par les députés gaullistes au gouvernement de M. Raymond Barre a été suffisamment sérieux pour que les commentateurs de la presse hebdomadaire s'interrogent sur les perspectives politiques à moins d'un an des élections législatives... si elles ne sont pas anticipées.

« *La crise n'a pas eu lieu* » mais, ajoute Claude Jacquemart dans *VALEURS ACTUELLES*, c'est une « *piètre victoire* ». Il poursuit : « *M. Barre reste en sursis. Virtuellement, il n'y a plus de majorité parlementaire. Les amis de M. Chirac ont simplement hésité devant un vote négatif qui les eût fait accuser de saboter les efforts de redressement du gouvernement. Ce n'est pas un engagement pour l'avenir.* »

Que l'ensemble des députés de la majorité aient, à quelques unités près, approuvé la déclaration de politique générale du premier ministre inspire à Jean Daniel, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, ce commentaire : « *Cette fausse victoire qui fait vivre le plus grand parti de la majorité sous la contrainte et le chantage a sonné le glas de ce gouvernement et peut-être aussi des institutions de la Ve République. La majorité de gouvernement n'est plus qu'arithmétique et provisoire. Valéry Giscard d'Estaing se met à penser à la France au moment où il ne peut plus compter sur les Français qui l'ont fait roi. Il a beau ignorer le volcan sur lequel il danse, le plus sémillant de nos monarques est comme frappé de malédiction.* »

André Chambraud, dans *LE POINT* estime : « *Giscard a peut-être raison : les « oui, mais... », « non, mais... », « non, certes... » sont souvent, en effet, le signe d'une certaine impuissance. Lui-même, qui les pratiqua naguère, a pu le mesurer. Mais il aurait tort vraiment de sous-estimer la signification du soubresaut de cette majorité agonisante. D'abord parce que, quoi qu'il en rêve, il n'en a pas — et n'en aura sans doute jamais — d'autre. Ensuite, parce qu'il en est, même s'il en souffre, le surgeon...* » cri...

Après avoir affirmé que « *ces dernières semaines, à plusieurs reprises, M. Barre a imposé sa volonté au chef de l'État* », Pierre Pujo écrit dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste : le premier ministre « *doit aller plus loin, si toutefois il veut mener à terme le redressement économique de la France et réellement travailler pour elle. Sans tarder, il devra s'engager plus avant dans le combat politique. La logique de sa situation devrait le pousser à rechercher l'entente avec M. Chirac, qui représente le dernier espoir d'un succès de la majorité aux prochaines élections, en laissant M. Giscard d'Estaing à ses rêveries et à ses calculs politiciens toujours controuvés.* »

« Fatale, la crise ? »

De son côté, l'éditorialiste de *RIVAROL* formule un vœu : « *Tout en sachant gre* [à M. Barre] *de refuser les effets faciles — et pernicieux, — on souhaiterait ardemment que, s'adressant au pays à travers ses mandataires, il se mit davantage à sa portée, et surtout qu'il lui tînt un langage plus frappant, plus entraînant, plus mobilisateur, bref, plus « politique », au meilleur sens du mot.* »

A défaut de « politique », le premier ministre continue de miser sur le redressement économique et Régis Paranque, dans *LE NOUVEL ECONOMISTE*, assure que M. Barre « *continue de concilier du mieux qu'il peut son attachement à la rigueur et les exigences de la nécessité: cela risque*, conclut-il, *de devenir de plus en plus difficile* ».

En revanche, Martine Monod estime, dans *L'HUMANITE DIMANCHE* : « *Une fois de plus, M. Barre a prétendu apporter « les solutions du gouvernement » à la crise. C'est-à-dire pas de solutions du tout. Parce que la crise n'est pas épisodique ni conjoncturelle. Elle est globale, née de ce système sous lequel notre pays étouffe, durable dans la mesure où ceux qui en sont responsables continuent pourtant à gérer nos affaires. Pas plus en dix mois qu'en cent, ces hommes-là ne peuvent appliquer une politique conforme à l'intérêt des travailleurs et des masses profondes de la nation. Fatale, indéracinable, la crise ? Certainement pas. En finir avec elle, oui, on peut ! A condition d'en finir avec ce régime.* »

Dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, Arlette Laguiller résume, ainsi dans le titre de son éditorial, le nouveau plan gouvernemental « *sans action sur le chômage et l'inflation, Barre distribue des cadeaux aux patrons* ». Elle note : « *Les R.P.R., derrière les Chirac et Debré, critiquent Barre, mais sans s'opposer pour ne pas déclencher une crise qui amènerait elle-même des élections qu'ils ne semblent pas vouloir pour l'instant. Et quand ils critiquent Barre, d'ailleurs, c'est sur sa droite, pour ne pas être assez énergique, c'est-à-dire, en clair, pour ne pas être plus dur dans la manière de faire payer la crise aux travailleurs.* »

L'envie d'être « ailleurs »

Pour Yvonne Quilès, dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire du parti communiste, « *Zorros plus ou moins conservés à la naphtaline, pas un seul, que ce soit Chaban-Delmas ou Michel Debré, qui puisse se prévaloir d'une sorte de virginité a-gouvernementale. Tous ont la même crainte d'un vaste rassemblement populaire contre la politique gouvernementale. Tous volent au secours de cette dernière et la soutiennent. Parce que, entre celle-ci et celle du programme commun, il n'y en a pas de rechange. Parce qu'ils ne peuvent ni ne veulent en changer.* »

Dans *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste, Guy Perrimond se montre ironique : « *Face à un premier ministre « absent », auteur d'un deuxième plan dont on ne voit même pas comment, malgré ses souhaits, il pourra tirer bénéfice dans le domaine électoral, le R.P.R. avait bien envie d'être « ailleurs ». Mais n'est pas jobertiste qui veut !* »

Avant de souligner que « *depuis les élections municipales, le durcissement de la lutte des classes est sensible* », du côté des travailleurs mais aussi du côté du patronat, Michel Mousel note dans *TRIBUNE SOCIALISTE*, hebdomadaire du P.S.U., sous le titre « Le dernier couac », « *le courage politique ne se mesure pas à la véhémence du discours, mais à l'audace des actes* ». « *Il est clair* poursuit-il, *que c'est moralement désarmé que le gouvernement attaque son dernier parcours jusqu'aux élections* ».

Jean-François Revel, dans *L'EXPRESS*, se déclare persuadé que « *la gauche gagnera les élections en mars 1978* », et affirme :

« *D'ici aux élections, tout ce qui se passera mal, ou pas du tout, affaiblira le gouvernement ; et rien de ce qu'il fera de bon ne sera porté à son crédit. Le pouvoir syndical, le pouvoir administratif, le pouvoir d'informer, se sont déjà rangés, totalement ou très largement, du côté de la future majorité, ou de l'opposition R.P.R. et anti-Giscard. Ils combattent sans merci le gouvernement ou refusent de coopérer, avec lui, même dans les cas où une fonction dite publique les y obligerait.* »

En lui mesurant aussi chichement sa confiance qu'elle l'a fait, la partie la plus importante de la majorité a placé le gouvernement en position de sursis : ce n'est donc que partie remise pour la crise. — A. Ch.

AU CONSEIL DE PARIS

L'opposition adopte certains projets du maire

Le Conseil de Paris a adopté lundi 2 mai les premiers projets du programme d'action proposé par le maire. Le débat a été marqué, une nouvelle fois, par des échanges de propos peu amènes entre majorité et opposition, notamment entre MM. Jacques Chirac et Georges Sarre, à l'occasion de la discussion sur les problèmes de l'emploi. De même, lors de l'adoption du règlement intérieur des commissions d'arrondissement, la gauche a renouvelé ses critiques contre « l'autoritarisme du maire ».

Pourtant, M. Jacques Chirac a pu, pour la première fois, se féliciter de voir les élus de l'union de la gauche pratiquer le « oui, mais... » : la plupart des textes proposés ont en effet recueilli une large approbation au sein de l'assemblée municipale, même si les améliorations et les aménagements proposés par l'opposition ont été, comme de coutume, refusés par la majorité.

Il était en tout cas difficile pour la gauche de repousser la déconcentration des services municipaux, l'installation gratuite du téléphone chez certaines personnes âgées, l'établissement de consultations judiciaires dans chaque arrondissement ou la création de zones piétonnes dans les bois de Vincennes et de Boulogne. — J.-M. C.

Le Conseil de Paris a ouvert une nouvelle fois le dossier du Carreau du Temple. M. Jacques Chirac, maire de Paris, a confirmé que le projet de rénovation du Carreau du Temple tel que le Conseil de Paris l'avait voté le 20 décembre 1973 était abandonné. Il fera étudier un nouveau projet qui prévoie notamment la préservation du Carreau et sa restauration dès le mois de juillet.

Les conseillers de l'opposition, notamment M. Claude Quin (P.C.), ont affirmé qu'en abandonnant le projet de rénovation du Carreau « *la majorité défait ce qu'elle avait décidé sans appel hier* ». Il a demandé que les 44 millions de francs prévus au budget de la ville pour la rénovation du Carreau soient maintenus pour cette opération ou pour la création d'équipements sociaux dans l'arrondissement. M. Georges Dayan (P.S.) a réclamé la destruction des bâtiments provisoires rue Dupetit-Thouars. M. Chirac lui a donné satisfaction.

La gauche a présenté un contre-projet pratiquement identique aux propositions du maire de Paris. Ce contre-projet a été repoussé par la majorité (69 voix contre 40).

La restauration du marché Secrétan (dix-neuvième arrondissement) a également été votée par les conseillers de Paris par 69 voix (majorité), les groupes de gauche s'abstenant. A propos de la rénovation des marchés couverts M. Pierre Guidoni (P.S.) a demandé qu'une politique d'ensemble pour les marchés parisiens soit élaborée. Le maire de Paris lui a répondu qu'« *un calendrier sera établi plus tard* ».

La proposition du maire de Paris de créer des zones piétonnes dans les bois de Vincennes (autour des lacs Daumesnil et des Minimes) et dans le bois de Boulogne (allée de la Reine-Marguerite) a été jugée favorablement par tous les groupes de l'Assemblée.

M. Pernin a déposé un projet de délibération, adopté à l'unanimité par le Conseil de Paris, qui prévoit notamment « la rénovation et la mise en valeur du bois de Vincennes » et « la « création de parcs de stationnement sur les pourtours du bois, notamment celui prévu sur la couverture du boulevard périphérique entre la porte Dorée et la porte de Reuilly ».

Enfin le Conseil de Paris a décidé de recenser dans les plus brefs délais, les personnes âgées invalides afin d'installer à leur domicile le téléphone. La Ville prendrait en charge, sous certaines conditions, les installations téléphoniques nécessaires pour permettre à ces personnes âgées de demeurer chez elles.

« Accrochages » à propos de l'emploi

Le conseil municipal a ensuite adopté sans opposition un mémoire concernant la déconcentration de certains services municipaux, au niveau des mairies annexes. Cette opération est, pour M. Chirac « *le premier acte d'une politique de grande ampleur qui permettra de rapprocher l'administration municipale de ses administrés et qui s'analyse en deux objectifs principaux : moins de déplacements pour les Parisiens dans leurs rapports avec les bureaux municipaux et plus de rapidité dans l'action administrative* ». Le texte adopté prévoit notamment que les mairies annexes seront responsables de la répartition des places dans les crèches ; de plus, dans chaque mairie annexe, une antenne de la préfecture de police délivrera les cartes nationales d'identité, les passeports et les cartes grises (présentées par les non-professionnels, pour les voitures d'occasion), et un réseau de terminaux informatiques sera mis en place. Enfin, des consultations juridiques gratuites seront créées dans les arrondissements. Leur mise en place devra débuter au mois de mai pour s'achever au mois d'octobre. Le conseil de l'ordre des avocats de Paris se chargera de la désignation des avocats dans les diverses consultations créées.

Le débat qui s'est ensuite engagé sur l'emploi a donné lieu à de vifs échanges entre MM. Chirac et Sarre : il est vrai que, dans ce domaine, deux politiques étaient proposées aux élus parisiens : celle du maire et celle de la gauche. Le dessein du premier magistrat de la capitale, approuvé par la majorité et fondé sur une analyse conjoncturelle de la crise, est de « *freiner la désindustrialisation et le dépérissement de la capitale* ». A cet égard, le maire a souligné : « *Notre effort en matière d'emploi doit être fait par le seul secteur possible que sont les petites et moyennes entreprises. Il doit procéder de la définition d'une action volontariste.* » Cette action, telle qu'elle résulte du rapport de M. Kaspereit, qui a été adopté, prévoit des revendications à l'égard de l'État, des propositions au niveau régional et des actions au niveau parisien. Au niveau national, M. Chirac interviendra auprès des pouvoirs publics pour obtenir la mise en œuvre de plusieurs mesures : le renforcement des moyens mis au service de l'Agence nationale pour l'emploi, avec la création au sein des agences locales d'un service de « *premier emploi* », la constitution, à l'échelon de chaque région, et notamment en Ile-de-France, d'un fonds régional de l'emploi, l'affectation du reliquat de la taxe d'apprentissage annuellement reversée au Trésor, à la formation des jeunes demandeurs d'emploi, l'instauration d'un régime d'allocation compensatrice en faveur des chômeurs retrouvant un emploi inférieur au précédent. Au niveau régional, le maire de Paris proposera la suppression des agréments et redevances pour les entreprises de moins de cinq cents emplois, la création d'une véritable « *société de développement régional* » et la limitation du développement des villes nouvelles. Enfin, au niveau parisien, M. Chirac recherchera tous les moyens pour accompagner les actions entreprises à l'échelon national et à l'échelon régional, en faisant notamment un effort pour mieux informer les Parisiens en matière d'emploi.

M. Claude Quin (P.C.) a qualifié ces dispositions de « *mini-plan Barre bis* », puis il a proposé un ensemble de mesures d'urgence, notamment le doublement de l'allocation chômage de la Ville de Paris, qui ont été repoussées.

De son côté, M. Georges Sarre (P.S.) a déclaré : « *Les mesures qui nous sont aujourd'hui proposées en matière d'emploi sont l'illustration parfaite de la politique en trompe-l'œil du nouveau maire de Paris. Au-delà de la crise économique actuelle provoquée par un capitalisme qui redéploie son appareil de production, au-delà du ralentissement de l'activité voulue par le pouvoir pour faire pression sur les travailleurs, Paris souffre d'une crise spécifique largement liée à la politique de spéculation des milieux d'affaires, que la majorité a laissé se développer.* »

Le président du groupe socialiste a également regretté que le plan proposé soit « *muet sur les mesures d'urgence qui s'imposent* », et il a proposé, sans plus de succès que le conseiller communiste, un « *dispositif cohérent* » qui comporte notamment l'augmentation de l'allocation chômage de la Ville de Paris, la gratuité des transports pour les chômeurs et la gratuité des cantines scolaires pour leurs enfants.

Dans sa réponse, le président du R.P.R. a qualifié M. Sarre de « *maître ès démagogies* ». Il a ajouté : « *Cette attitude est d'ailleurs celle du CERES.* »

Les conseillers ont ensuite adopté le projet de règlement intérieur des commissions d'arrondissement. Le texte prévoit, contrairement aux souhaits de l'opposition, que les réunions de ces organismes consultatifs ne sont pas publiques et que le maire peut y assister ou s'y faire représenter. De plus, les présidents des commissions ne seront pas nécessairement élus parmi les élus de l'arrondissement, comme le souhaitait la gauche. Pour M. Benassaya (P.S.), le règlement, tel qu'il a été voté, « *jugule toute tentative de libéralisme et renforce l'autorité et l'autoritarisme du maire* ».

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le lundi 16 mai.

LE POUVOIR

...positions

...ANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

...remise pour une crise

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU P.S.

M. Mitterrand propose une synthèse au CERES s'il renonce à ses activités « fractionnelles »

L'avant-projet de motion élaboré par M. François Mitterrand et la majorité du P.S., et qui est actuellement soumis à un certain nombre de cadres locaux et départementaux du P.S., comprend huit chapitres et se termine par un « appel au peuple de France ».

Dès le départ, le texte souligne l'importance du congrès qui siégera à Nantes du 17 au 19 juin. « *La résolution qui en sortira*, lit-on, *constituera non seulement la charte d'orientation du parti, mais aussi, selon toute vraisemblance, le cadre de référence pour l'action du gouvernement de la gauche unie.* »

Un bilan de l'évolution du P.S. est ensuite dressé. Il en ressort que la formation animée par M. Mitterrand est devenue « *un authentique parti de masse* », un « *grand parti populaire et un parti de la classe ouvrière* ». « *La reconquête par le socialisme de ses positions au sein de la classe ouvrière et sa percée en direction des nouvelles classes de salariés (ingénieurs, techniciens, cadres) apparaissent comme des faits politiques majeurs*, ajoute l'avant-projet de motion. *Déjà un certain nombre de fédérations se sont enrichies d'éléments ouvriers. Il reste, cependant, de nombreux efforts à faire pour traduire cette modification à tous les niveaux du parti. En outre, le P.S. s'affirme comme la force politique d'avenir dans une catégorie montante, le salariat du tertiaire.* »

Le P.S. estime en conséquence être devenu « *le représentant authentique du front de classe des exploités* ».

Prenant acte de la poussée de la gauche, apparue notamment lors des élections municipales, le document souligne : « *Il ne faut pas croire pour autant que tout sera désormais facile : n'oublions pas par exemple que, quelques mois à peine après le combat commun de 1974, l'union de la gauche a été secouée par une polémique lancée par le P.C.F. contre notre parti. Nous avons dit alors que cette polémique était injuste et contraire à l'intérêt de la gauche tout entière : chacun peut mesurer aujourd'hui à quel point les arguments du P.C.F. étaient dénués de tout fondement. (...)*

» *Par son action et ses propositions, dès le lendemain du congrès de Pau, et contrairement aux analyses de la minorité du parti, le parti socialiste a contribué au renforcement de l'union.* »

Au sujet de l'évolution du P.C.F. le texte rappelle l'abandon de la référence à la dictature du prolétariat et les jugements portés sur les atteintes aux libertés dans les pays d'Europe de l'Est. Il ajoute :

« *Nous avons jugé cette évolution positive et le développement de notre parti n'y est certainement pas étranger. Il faut souhaiter que le P.C.F. la poursuive en portant son analyse sur les causes qui ont conduit à la réalité du système soviétique. Une certaine conception du centralisme démocratique ne peut être expliquée uniquement par un accident de l'histoire. Si le parti communiste a cessé de considérer le système soviétique comme un modèle, il ne lui a pas encore substitué un nouveau projet de société, mais seulement certains éléments que l'on retrouve dans le programme commun. D'où l'importance pour l'évolution du P.C. et l'avenir de l'union de la gauche d'affirmer notre propre projet de socialisme autogestionnaire. C'est un devoir pour chaque parti de développer sa propre identité, sur tous les fronts de lutte, comme sur le plan théorique.* »

« *Pour le P.S. aussi l'union de la gauche est un combat* », ajoute la motion de M. Mitterrand, qui reprend ainsi la formule utilisée par M. Etienne Fajon, membre du bureau politique du P.C.F., comme titre d'un ouvrage paru en juillet 1975. La motion poursuit :

« *L'identité socialiste s'affirme dans le socialisme autogestionnaire. Par le refus de tout système bureaucratique et centralisateur, il tend à faire de la responsabilité la dimension supérieure de la liberté.* »

Pour avancer dans cette voie, la majorité du P.S. suggère, par exemple, « *le développement à côté du secteur privé et du secteur nationalisé d'un secteur social rassemblant les coopératives ouvrières de production et de consommation ainsi que les entreprises autogérées dont la création sera facilitée en permettant à des collectifs de travailleurs d'acheter et de louer du capital* ».

La motion précise, d'autre part, les relations du P.S. avec les autres composantes de l'union de la gauche. « *Les radicaux de gauche*, est-il expliqué, *sont les alliés naturels des socialistes. Ils ont signé le programme commun, ils font partie intégrante de l'union de la gauche. Nous approuvons leur volonté de se développer de façon autonome et comprenons leur désir d'une meilleure implantation. Leur présence effective sur le terrain demeure la condition des accords électoraux que nous pourrons conclure avec eux sur la base de l'intérêt commun.*

» *L'union de la gauche est ouverte au P.S.U. comme aux gaullistes d'opposition à condition qu'ils marquent clairement leur acceptation du contenu et de la logique du programme commun. Toutefois, les hésitations du P.S.U. et la dispersion des gaullistes d'opposition rendent difficile, pour le moment, leur participation à un accord national.* »

Encadrer le marché

Traitant de la crise économique, l'avant-projet de motion dénonce l'« *échec patent* » de la politique suivie par l'exécutif. Il rappelle les propositions du P.S. et note qu'il convient « *de montrer en quoi les nationalisations sont un outil d'efficacité économique et non un instrument de la bureaucratie* ». Le texte souligne en outre que le P.S. ne prétend pas « *supprimer les mécanismes de marché, mais les encadrer par la planification démocratique* ». « *Ceux qui, en ce domaine, cultiveront l'ambiguïté doivent aller au bout de leur logique, c'est-à-dire celle d'expériences étrangères qui ont engendré des phénomènes de bureaucratie et d'autoritarisme qui sont pour nous le contraire du socialisme et dont nous ne voulons, en aucun cas, pour la France* », conclut sur ce point la motion.

La majorité du P.S. explique ensuite que sa politique, en cas d'accession au pouvoir, visera à la transformation des mécanismes sociaux, ce qui exige « *un contexte économique d'expansion* ».

L'avant-projet de motion analyse longuement la situation de la C.E.E. Il souligne en particulier :

« *La concurrence que se font sur les mêmes produits les pays à hauts salaires et à bas salaires, la menace qui pèse sur certaines industries des pays développés du fait de l'industrialisation de nombreux pays en voie de développement, l'engagement politique croissant des gouvernements dans les échanges technologiques industriels et commerciaux et la désagrégation du système international des paiements, tout cela risque de pousser isolément nombre de pays au protectionnisme. Pour pallier ce danger très grave, l'Europe doit se rendre capable de mettre en œuvre une politique indépendante et commune tendant à l'harmonisation dans le temps et dans l'espace des conditions de la concurrence mondiale (...).*

» *Il est par ailleurs absurde de prétendre que l'application du traité de Rome serait incompatible avec celle du programme commun : les articles 222 et 226 du traité de Rome montrent bien qui, si besoin en était, la France trouverait dans le texte même du traité les moyens de mener à bien les transformations économiques et sociales qu'elle aurait décidées.* »

Au sujet de l'élection au suffrage universel de l'Assemblée de Strasbourg, le texte indique :

« *Les récentes déclarations de Georges Marchais annoncent, dans ce domaine, une évolution positive. En signant le programme commun, socialistes, communistes et radicaux de gauche s'étaient déjà mis d'accord sur le contenu d'une politique européenne cohérente. Nous souhaitons qu'ils se prononcent avec le même ensemble en faveur de l'élection directe du Parlement européen. (...)*

» *Nous réclamons l'adoption pour cette élection européenne d'une représentation proportionnelle juste et loyale, et, sur ce point, nos partenaires nous ont déjà rejoints. (...)*

» *Pour nous, la marche résolue vers une Europe socialiste correspond à la plus haute idée que nous nous faisons du socialisme, dont la vocation est internationale. (...)*

» *La faute historique serait de croire à une construction du socialisme limitée à l'hexagone. Une telle expérience conduirait à une autarcie artificielle et anachronique. L'Europe possible est celle du socialisme. Elle seule répond à l'attente des travailleurs. Elle seule peut donner une dimension nouvelle à l'impératif d'une réelle indépendance nationale et permettre à la France de retrouver une place de premier plan sur la scène internationale.* »

Plus généralement, le document souligne :

« *La transformation du paysage politique européen, l'affirmation d'un dynamisme socialiste nouveau dans les pays de l'Europe du Sud, l'évolution récente des partis communistes occidentaux vers l'eurocommunisme, qui n'est encore qu'une approche théorique imparfaite pour se libérer de l'orthodoxie soviétique, donnent au projet socialiste une chance et une crédibilité nouvelles.*

» *De ce point de vue, le relais des partis socialistes et sociaux-démocrates européens, mais aussi des organisations syndicales européennes (C.E.S.) est essentiel. (...) Le parti doit donc se fixer comme objectif prioritaire le renforcement de ses liens avec toutes les forces vives de la classe ouvrière européenne.* »

L'unité du parti

Le dernier chapitre de l'avant-projet de motion est consacré au P.S. lui-même. Sous le titre « Un parti de militants unis pour la transition », on peut notamment lire : « *(...) Le parti socialiste est riche de la diversité des courants de pensée qui la composent, mais cette diversité ne doit pas pour autant mettre en cause son unité d'action et d'expression. C'est pourquoi, adopté dès le congrès d'Epinay, l'article 4 de ses statuts précise que « la liberté de discussion est entière au sein du parti », mais que « nulle tendance organisée ne saurait y être tolérée ». Aux courants ainsi définis, pour répondre à des différences d'analyse momentanées et non pour perpétuer des groupes internes de pression permanente, l'article 5 des statuts, en posant les règles de la proportionnelle, assure une représentation conforme à leur influence. Ces dispositions permettent à l'évidence un fonctionnement démocratique du parti. Mais aujourd'hui, force est de constater que de véritables fractions se sont constituées, et la tentative de mettre en œuvre un « code de bonne conduite » n'a manifestement pas suffi pour résoudre le problème.*

» *Le débat ne doit pas être déplacé : la liberté de discussion à l'intérieur du parti n'est pas en cause, ce qui est en cause, c'est le fractionnisme ; ce qui est en jeu, c'est la nécessité de la discipline dans l'action, sans laquelle il n'y a pas d'efficacité possible. (...)*

» *Chaque courant, selon nous, doit dire clairement, à la veille du congrès de Nantes, comment il entend contribuer à une application rigoureuse de l'article 4 des statuts. Le congrès doit se prononcer clairement sur ce point.*

» *Nous proposons que l'unanimité du parti se fasse autour d'une règle simple : aucun courant de pensée ne peut disposer de locaux et de moyens financiers qui lui soient propres, prélever des cotisations, organiser en dehors du parti, sans son accord, réunions, stages et séminaires, émettre des positions publiques différentes de celles dont le parti a souverainement tranché dans ses assises régulières.*

» *Si l'accord se faisait là-dessus, la synthèse à laquelle aspirent de nombreux militants pourrait être utilement recherchée, la discussion démocratique au sein du parti retrouvant alors tout son sens.* »

Le document élaboré par la majorité du P.S. s'inquiète aussi du rôle du secteur « entreprise » du parti après une éventuelle victoire de la gauche, et souligne : « *Ni organe de contestation d'un gouvernement de gauche ni cellule de réflexion technocratique, la structure « entreprise » doit trouver sa juste place dans la société de transition.* »

Dans une lettre à M. Barre

M. MARCHAIS DEMANDE QUE SOIENT GARANTIES LES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES DANS LES DOM

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, a adressé lundi 2 mai à M. Raymond Barre une lettre dans laquelle il dénonce les interventions de l'administration dans certains scrutins lors des élections municipales outre-mer. M. Marchais écrit : « *Comme d'habitude, les préfets et l'administration ont appuyé les listes réactionnaires, cependant que la radio et la télévision soutenaient ouvertement leurs candidats.*

» *Il a été aussi constaté un recours généralisé à des truquages et à des fraudes qui portent atteinte à la dignité des citoyennes et des citoyens. (...)*

» *A cela s'ajoute une entreprise systématique de pressions et de corruption, facilitée par la situation véritablement dramatique des masses populaires.* »

Le secrétaire général du P.C.F. écrit encore : « *Il faut, immédiatement, selon nous, prendre dans les départements d'outre-mer des mesures pour assurer des élections vraiment libres, assainir les listes électorales, mettre un terme aux fraudes et aux pressions. Il est aussi indispensable de prendre, sans plus attendre, des mesures pour que soit réellement garanti l'exercice de toutes les libertés démocratiques, en particulier la liberté d'opinion et d'expression.* »

DANS LA BANLIEUE DE LYON

Désaccord au sein de la gauche à la municipalité de Saint-Priest

De notre correspondant régional

Lyon. — Les douze communistes du conseil municipal d'union de la gauche de Saint-Priest, dans la banlieue de Lyon, ont refusé, vendredi 29 avril, de participer au vote du budget communal. Auparavant, une proposition émanant de ce groupe et visant à reporter à quinze jours l'examen et le vote du budget avait été repoussée par 19 voix contre 12 (1). Cette position, qui est contraire à l'accord national de solidarité de gestion signé par les responsables des trois partis du programme commun, sera examinée par les instances fédérales dans les prochains jours et sans doute aussi discutée au niveau national.

Saint-Priest est une des rares communes de France dont le budget n'avait pas été voté avant les élections de mars. Il était tentant, pour ceux qui avaient la charge de préparer ce budget, d'y inscrire, dès la première année de leur prise de pouvoir, l'empreinte du programme de la gauche : par exemple 3 millions de francs pour les réserves foncières. Mais cet effort, ajouté à une augmentation « mécanique » du budget de 15 % (les charges en personnel permanent, qui représentent 44 % du budget de fonctionnement, s'accroissent annuellement de plus de 21 % à elles seules), conduit à une poussée globale supérieure à 20 %. Pour les communistes, cet effort supplémentaire, demandé à la population au moment où celle-ci est confrontée au plan d'austérité de M. Barre, au chômage, à la dégradation des conditions de vie, n'est pas acceptable. « *L'union de la gauche ne veut pas gérer la crise* », a déclaré Mme Alloisio, adjointe communiste, porte-parole de son groupe. « *Ce budget, dont les choix n'ont pas été discutés par la population ni même*, affirme-t-elle, *avec les conseillers municipaux, souffre surtout d'« impréparation.* » Un report de quinze jours du vote du budget devait permettre, dans l'esprit des communistes, de réétudier les choix et de mobiliser la population afin d'obtenir un changement d'attitude de l'Etat.

Ne pas être complice du système

Secrétaire de la fédération du Rhône du parti communiste et conseiller municipal de Saint-Priest, M. Jean-Paul Magnon a demandé également « *de prendre une décision d'action, afin que le conseil municipal se rende en délégation à la préfecture pour réclamer un certain nombre de subventions* ». Le maire, M. Louis Gireau, deuxième secrétaire de la fédération du Rhône du parti socialiste, tout en reconnaissant « *une certaine impréparation, compte tenu du temps imparti* », a estimé que « *la concertation a pu, néanmoins, avoir lieu, y compris avec des associations de la commune* ». « *Nous n'avons pas l'intention d'être complice du système*, a fait observer M. Gireau, *mais nous entendons, même dans un contexte difficile, assumer toutes nos responsabilités.* »

Observant que « *l'augmentation réelle proposée est seulement de 5 à 6 %, soit 20 F par habitant* », le maire a refusé le report du vote, non sans avoir averti le groupe communiste : « *S'il n'y a pas solidarité de gestion, il n'y aura pas solidarité dans le fonctionnement du conseil municipal.* » Cela se traduira sans doute par le retrait de leurs délégations aux deux adjoints communistes, et le refus de réserver l'un des trois sièges occupés par la municipalité de Saint-Priest au conseil de la communauté urbaine de Lyon à un représentant de ces groupes. Une telle décision, qui pourrait être prise dès le début de la semaine prochaine, ouvrirait sans doute une crise sérieuse au sein de cette municipalité.

BERNARD ELIE.

(1) Le conseil municipal de Saint-Priest, ville de 36 700 habitants, est composé de 16 P.S., 12 P.C., 2 radicaux de gauche et d'une personnalité choisie par les trois formations.

POLITIQUE

LES TROIS VEDETTES DU NOUVEL « ART PO »

(Suite de la première page.)

Roger-Gérard Schwartzenberg est trop subtil pour s'en tenir à cet exposé des motifs en forme de *réquisitoire. Il propose une typologie* brillante de ces vedettes du spectacle que sont devenus, à l'en croire, les leaders politiques. Et il en distingue trois variétés principales : le héros, le monsieur-tout-le-monde et le « leader de charme ».

Le premier se rencontre beau*coup par gros temps : Roosevelt,* Churchill ou de Gaulle dans les *pays démocratiques ; Hitler, Franco* ou *Mussolini dans les dictatures occidentales ;* Staline, Mao ou Castro dans les régimes communistes ; Bourguiba, Senghor ou Kadhafi dans les pays du tiers-*monde. Révolutionnaire, modéré,* libéral ou réactionnaire, le « héros » se veut lointain comme la « star-idole » des années 30. De Gaulle et Greta Garbo, le Connétable et la Divine, cousinent dans l' « Etat spectacle » et partagent le mystère, le culte et le charisme.

Il y a ensuite le « Common Man », la superstar à l'échelle humaine, la star-reflet. Là, au moins, les électeurs ont leur mot *à dire. M. Tout-le-Monde succède* au demi-dieu : Félix Gouin, Clement Atlee ou Harry Truman après les Trois Grands. *Mais, attention : ils* doivent avoir l'air et les manières de simples citoyens — Harold Wilson y était passé maître — mais non l'être réellement. Ou, *alors, cela donne Gerald Ford.*

Enfin, la star-modèle, le « leader de charme » : les Kennedy, Pierre-Elliot Trudeau, Olof Palme, Valéry Giscard d'Estaing. Autant de patri*ciens comblés de dons, bardés de* diplômes, veillés par les fées. Ils *doivent s'imposer plus vite et mieux* que les autres, passer sans effort d'une langue à l'autre. Cette trilogie du héros jupitérien, de l'oncle rassurant et du grand frère que l'on admire a, bien sûr, ses conflits de *frontières et ses variantes. Ce sont* les aspirants héros, les femmes-mères du peuple, etc.

Malgré son brio, le reste du livre sonne moins neuf. Roger-Gérard *Schwartzenberg dissèque la poli*tique comme industrie du spectacle, avec ses têtes d'affiche, ses starlettes, ses figurants, avec ses diffé*rents scénarios — la conférence de* presse, le débat, l'interview, — avec ses « techniciens »-experts en marketing politique, sondeurs, « nègres », etc. Avec, aussi, son *public privilégié :* cette frange d'électeurs apolitiques, plus sensibles à l'émotionnel et au per*sonnel qu'au rationnel et à l'intel*lectuel. Plus malléables que les autres, ils sont aussi plus vulnérables à un sourire travaillé, à une intonation éprouvée, à un geste bien au point.

Et les remèdes proposés ? Comme toujours, ils ne sont pas à la hauteur du mal dénoncé : pour l'essentiel, une contre-culture critique et *irrévérencieuse, qui impose* davantage de sincérité, d'information, de participation. *Mais* il est vrai que, avec son *« Etat spectacle »,* Roger-Gérard Schwartzenberg y a déjà largement apporté *sa pierre.*

Aussi bien les trois *regrets* principaux *ne sont-ils* pas là. Le premier tiendrait plutôt à ce que l'auteur n'ait pas davantage cher*ché à mesurer ce qui, dans les* manifestations caricaturales et parfois dangereuses de la personnali*sation du pouvoir, doit être mis* précisément au compte — ou plus exactement au débit — de l'audiovisuel. Après tout le phénomène de la personnalisation est aussi *vieux que les sociétés politiques.* Peut-être se réduit-il — ce qui serait déjà considérable — à généraliser un phénomène qui, de toute façon, touche à peu près *inexorablement* les jeunes nations, et bien souvent les plus âgées, par temps de crise. A cette aune-là, *l'audio-visuel serait plus respon*sable de la contagion de l'Etat spectacle que de la maladie congé*nitale qu'il constitue.*

Et puis, il est un peu facile, surtout pour un esprit aussi critique que celui de Roger-Gérard Schwartzenberg, *d'exonérer la gauche* française, en bloc, de toute part de responsabilité dans le « Star-*System » politique.* Comment ne pas relever que, partout dans le monde, atteint tous les régimes, quelle que soit leur orientation ? Pourquoi alors, dans la seule France, serait-*il vice pour 51 % de pervers* et calvaire pour 49 % de victimes ? Dans la majorité come dans l'opposition, certains s'y précipitent, d'autres s'y résignent, d'aucuns s'en excluent.

Pierre eMndès France en a très largement refusé les règles, mais *Michel Debré aussi. Le général de* Gaulle en est devenu un virtuose, malgré ses *répugnances. Mais* François *Mitterrand, qui n'a aucun* goût pour cela, n'y .st ni maladroit ni mal aimé. Et tel jeune et brillant délégué général des radicaux de gauche entrerait après *tout assez bien lui aussi dans* la catégorie des aspirants « leaders de charme », même s'il blâme bravement le système...

Enfin, si Roger-Gérard Schwartzenberg a mille fois raison de partir en guerre contre les déviations de l' « art po » — et il le *fait avec autant de talent que de* clarté, — *sa démonstration aurait* été aussi forte, et même davantage, si elle avait pris en compte les *quelques aspects* positifs de l'affaire : l'élargissement de l'univers géographique des citoyens ; le jugement, souvent judicieux, que *l'audio-visuel leur permet d'acqué*rir directement sur la personnalité des princes qui les gouvernent ; et même quelquefois les éléments d'information qu'il leur apporte. Après tout, si la campagne de l'élection présidentielle de 1974 n'a pas été sans défauts, elle n'a pas non plus été déshonorante, tant s'en faut. Presse écrite et presse audio-visuelle ont en tout cas fourni aux électeurs sensiblement plus d'éléments de choix qu'à l' « âge d'or » de la démocratie parlementaire. Ceux qui ont eu à opter entre François Mitterrand et Valéry Giscard d'Estaing en ont su davantage que leurs parents, qui *croyaient voter pour Pierre Mendès* France et élisaient en fait Guy Mollet, ou que leurs grands-parents, au temps où il fallait choisir entre Edouard Herriot et André Tardieu.

ALAIN DUHAMEL.

★ Flammarion, 42 F.

UN OUVRAGE DE PIERRE LIMAGNE

« L'Ephémère IVe République »

Journaliste politique pendant près de quarante ans, Pierre Limagne est un honnête témoin. Pour *la Croix*, dont il dirigeait le service politique, il a vécu du premier au dernier jour, de la naissance à la mort, la vie agitée, difficile, mais pas aussi creuse et inutile qu'il est à la mode de l'affirmer depuis vingt ans, de cette « mal-aimée » que fut la IVe République. Aujourd'hui, il dépose et son témoignage de bonne foi aidera les historiens à mieux comprendre ce régime décevant et fragile.

Ayant approché toutes les vedettes et *tous les acteurs* de ces treize années, Limagne trace de quelques-uns d'entre eux — Vincent Auriol, *René Coty, Paul* Ramadier, Pierre Mendès France, Guy Mollet, Georges Bidault surtout — des portraits *sans hargne* comme sans complaisance. L'attention qu'il donne tout naturellement aux *démocrates-chrétiens* du Mouvement républicain populaire, à la querelle scolaire qui empoisonne *la vie publique* d'un bout à l'autre de cette éphémère République, ses récits et ses des*criptions* de *chaque épisode mar*quant, portent la marque d'un esprit libre en même temps que du souci de comprendre et d'expliquer. S'il se garde, et c'est parfois dommage, de formuler des jugements d'ensemble et ne conclut pas, fût-ce en quelques pages, il apporte des éléments d'analyse ordonnés, clairs et sûrs sans prétendre à l'exhaustivité.

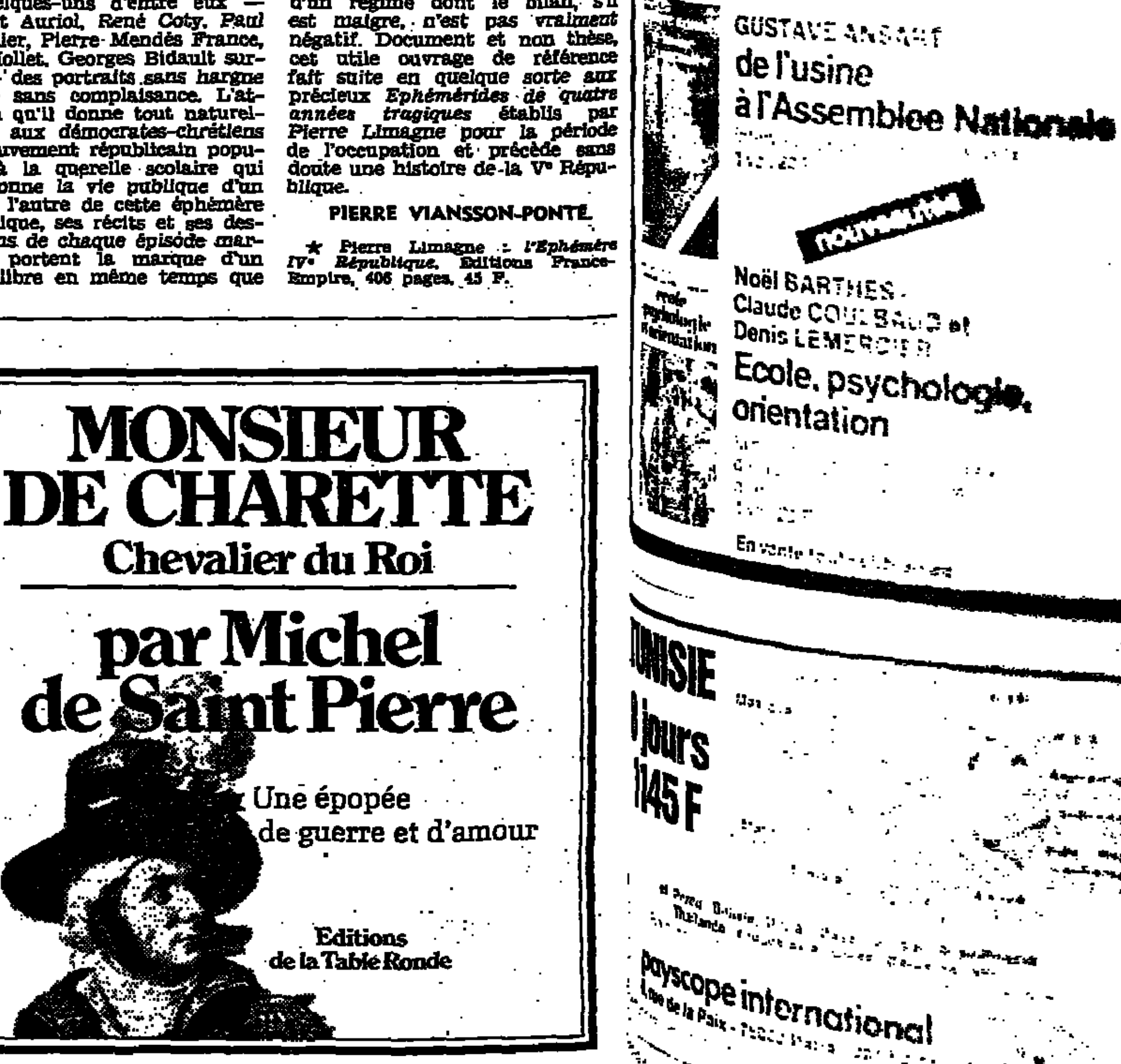
Il fait bien apparaître comment des dispositions constitutionnelles mal bâties et bientôt *trahies par ceux-là mêmes qui* les avaient conçues mais qui ne cessèrent néanmoins de dénoncer *leur nocivité, de médiocres que*relles, une instabilité incohérente, enfin les guerres coloniales géné*ratrices de complots en tous sens*, ont provoqué l'effondrement final d'un régime dont le bilan, s'il est maigre, n'est pas *vraiment* négatif. Document et non thèse, cet utile ouvrage de référence fait suite en quelque *sorte aux* précieux *Ephémérides de quatre années tragiques* établis par *Pierre Limagne* pour la période de l'occupation et précède sans doute une histoire de la Ve République.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

★ Pierre Limagne : *l'Ephémère IVe République*, Editions France-Empire, 406 pages, 45 F.







POLITIQUE

UN CRUEL DILEMME

(Suite de la première page.)

Au contraire, ceux-ci peuvent se passer de son acquiescement pour toutes leurs prérogatives essentielles : exécutives, réglementaires, budgétaires, législatives — sauf dans deux cas, la signature des ordonnances et celle des décrets de nomination de très hauts fonctionnaires.

Jusqu'en 1974, la Constitution était interprétée d'une façon très éloignée de son texte, parce que le président avait la possibilité d'ajouter aux pouvoirs qu'elle lui donne ceux qu'elle attribue au premier ministre et même au Parlement. De 1958 à 1962, cette possibilité a tenu au prestige du général de Gaulle et au fait que la guerre d'Algérie le rendait irremplaçable. Les députés se trouvaient forcés de maintenir un gouvernement qui leur déplaisait et de voter des textes qui ne correspondaient pas à leurs sentiments profonds. Dès le retour à la paix, ils se sont empressés de renverser le ministère Pompidou par un vote de censure.

Du gaullisme personnel au gaullisme institutionnel

Les élections de 1962 ont remplacé ce gaullisme personnel par un gaullisme institutionnel. Pendant les douze ans qui suivent, l'interprétation présidentialiste de la Constitution repose sur le rapport des forces politiques plus que sur le prestige d'un homme. On l'a bien vu après le départ du général de Gaulle en 1969, quand Georges Pompidou a pu maintenir en place le même système de gouvernement. Celui-ci reposait sur deux piliers :

1) Le président de la République et la majorité de l'Assemblée nationale ont la même orientation politique globale ;

2) Le président est le chef du parti dominant de la majorité.

Le second de ces deux piliers s'est effondré en 1974 avec l'élection de M. Giscard d'Estaing. Ce dernier aurait-il pu profiter alors du désarroi de l'U.D.R. pour la faire éclater et pour constituer un grand parti « libéral et avancé » qui aurait rétabli au profit du nouveau président le rapport de forces dont disposaient ses prédécesseurs ? Peut-être. Les notables indépendants, centristes, radicaux, modérés et pas mal de gaullistes se seraient probablement inclinés si le chef de l'Etat avait fait clairement comprendre que les avantages ministériels et autres seraient réservés aux adhérents du nouveau parti pendant tout le septennat.

Il a préféré tenter d'attacher l'U.D.R. à son char par l'intermédiaire de M. Jacques Chirac. C'était oublier que nul ne travaille au profit d'autrui quand il a la possibilité de travailler pour lui. Ainsi, le président de la République a-t-il été le principal artisan, involontaire mais efficace, de la renaissance de l'U.D.R. et de sa mutation en R.P.R. Il est trop tard maintenant pour renverser la vapeur. On ne peut plus ressusciter les bases politiques du gaullo-pompidolisme. Or sans elles la prétention du chef de l'Etat à assumer les responsabilités de la vie nationale devient tout à fait illusoire.

M. Jacques Chirac a peut-être le tempérament fascisant dont ses ennemis le gratifient. Pour l'instant, il se situe dans la lettre et la logique d'une Constitution qui donne à la majorité parlementaire le pouvoir de maintenir le gouvernement en place et de lui assurer les moyens d'agir. Le chef du R.P.R. est devenu le chef réel de la majorité actuelle, dont il contrôle les deux tiers à travers un parti fortement organisé et discipliné, le reste étant divisé et désemparé. Tant que M. Giscard d'Estaing se refusera à tirer les conséquences de cette situation nouvelle, il ne trouvera pas les moyens d'embrayer sur le réel.

Les élections de 1978 l'obligeront, de toute façon, à prendre conscience du fait que le président de la République ne peut plus dominer la vie politique quand il ne contrôle plus la majorité parlementaire. Si la gauche gagne, il sera réduit au rôle d'arbitre qui correspond à ses prérogatives constitutionnelles : le pouvoir législatif et gouvernemental lui échappant entièrement, tout en s'exerçant sous l'épée de Damoclès de la dissolution. Si la droite l'emporte encore, on est porté à penser que le R.P.R. y conservera une place prépondérante qui mettra le gouvernement et les lois à sa merci.

Céder à Mitterrand ou à Chirac, cruel dilemme pour M. Giscard d'Estaing ! Dans les deux cas, toutefois, le président de la République aura la satisfaction d'un devoir d'Etat mieux accompli que par ses prédécesseurs : il veillera plus strictement au respect de la Constitution. Faute de pouvoir faire autrement.

MAURICE DUVERGER.

DÉFENSE

CORRESPONDANCE

Une certaine idée de l'armée

Les deux articles du lieutenant d'artillerie Alain Bloch, intitulés « Une certaine idée de l'armée » et publiés dans « le Monde » des 12 et 13-14 mars, nous ont valu un courrier abondant dont nous extrayons les quelques lettres suivantes.

Une impréparation morale complète

Du général de division aérienne (cadre de réserve) Georges Grimal, à Montmorency (Val-d'Oise):

Il n'y aura peut-être jamais de guerre nucléaire, mais il y aura bien, un jour, un risque de guerre nucléaire.

Cette crise n'éclatera pas comme *un éclair en un ciel serein.* Au cours d'un malaise international allant s'aggravant, un fait nouveau, soudain, donnera au drame une autre dimension. Brusquement, l'affreuse éventualité apparaîtra possible.

A l'apparition du spectre de la guerre nucléaire, la population parisienne, fort émotive, et beaucoup moins préparée en 1977 à l'éventualité de cette catastrophe qu'elle ne l'était en 1939 à celle de la guerre tout court, va se ruer en une panique comme on n'en a jamais vu.

Dès le début de la tension internationale, un certain nombre de gens vont s'écouler discrètement, en minces filets, vers les campagnes, à tout hasard... Le gouvernement multipliera les déclarations rassurantes, niera le danger, retardera les mesures de *mise en garde afin de ne pas* affoler l'opinion (tous les gouvernement français, de tout *temps, ont fait ainsi*), jusqu'à ce que les minces filets se transformant soudain en torrents, toute activité *dans la capitale de la* France se trouve brusquement bloquée, paralysée.

Ceux d'entre nous qui ont été acteurs au cours des événements de 1940 ont encore froid dans le dos à l'évocation d'une société qui s'effondre dans la panique. L'avalanche des catastrophes s'étend du ridicule à l'odieux entre la clef du coffre introuvable, l'infirmière disparue, le téléphone inutilisable, l'essence évaporée, les sottises, les lâchetés..., le tout sous l'effroyable menace, ensemble insupportable et paralysant à la fois.

En outre, à la veille de l'épreuve, l'opinion française sera, n'en doutons pas, profondément divisée. L'U.R.S.S. saura manier la carotte et le bâton afin d'alimenter cette division.

La carotte viendra du fait que nous ne serons pas, nous dira-t-on, directement concernés. « *Il s'agira de l'Allemagne ou de la Norvège, ou des Etats-Unis, mais, bien sûr, pas de la France ; pas plus concernés que nous ne l'étions en Tchécoslovaquie ou en Angola.* »...

Tout cela aura déchiré l'opinion. D'ailleurs, comment en vouloir à ceux qui crieront qu'il faut préserver la vie de leurs enfants à tout prix (même au prix du reniement de notre signature) ? Qui dit, en outre, qu'une cinquième colonne n'aura pas poussé à la panique et aidé à l'énervement et à la paralysie de la capitale ?

Au moment donc où Paris sera paralysé par une honteuse pagaille, les quelques chefs militaires ou civils que l'on a pu joindre avoueront au président d'incroyables lacunes. Les sentiments d'impréparation, de déception, d'effondrement assailleront le président. C'est alors qu'entre la carotte *(l'abandon de nos alliés) et le risque* de catastrophe nucléaire il devra choisir.

Se sentira-t-il vraiment le porte-parole du peuple français s'il choisit de dire sa détermination à ensevelir la France sous les ruines plutôt que de céder ? Quel sera son pouvoir de conviction, vis-à-vis de lui-même, d'abord, et vis-à-vis de nos adversaires ? Toute la théorie nucléaire repose sur ce mot.

La réponse a bien des chances de tomber, cinglante : « *On ne vous croit pas, regardez-vous !...* »

Ce qui se passera alors n'a plus aucun intérêt car cela ne dépendra plus de nous. Nous aurons *abordé l'épreuve dans les pires* conditions, celles d'une impréparation morale complète.

Le point faible d'une défense nucléaire est l'épreuve morale à laquelle est soumise la population lorsqu'elle est au bord de l'abîme, épreuve jamais subie encore dans l'histoire de l'humanité. Si le point faible est bien là, c'est là que l'adversaire frappera. Plus notre défense nucléaire sera développée, plus notre adversaire affinera son attaque sur notre point faible, le *moral de la population.*

« *Préparer* » le moral français est un objectif qui semble à la portée de l'adversaire. Le processus n'est-il pas en marche ? Lorsque M. Brejnev flattait, il y a quelque temps, la « sagesse » française et que le parti communiste français dénonçait en même temps l'éternel danger allemand ou l'impérialisme américain, *n'était-ce pas la préparation du « Nous ne sommes pas concernés » ?* Lorsque M. Marchais laisse *entendre que le parti communiste* accepte la force nucléaire française, n'est-ce pas parce que celle-*ci endort l'opinion en une fausse* impression de sécurité ?

Il se peut que, finalement, la guerre nucléaire n'ait pas lieu et que la crise que nous évoquions se *résolve entre les Etats-Unis* et l'U.R.S.S. Nous sortirons au minimum de cette panique dégoûtés de nous-mêmes, honteux de notre lâcheté, haineux plus que jamais les uns des autres.

La menace n'est pas seulement militaire

De M. André Jallas, capitaine de corvette (en retraite), à Saint-Etienne :

Autant la première partie des deux articles du lieutenant Bloch me paraît assez juste dans ses analyses, autant la deuxième prête à contestation. En effet, elle est le reflet d'un état d'esprit assez largement répandu dans l'armée ; cet état d'esprit, ou plutôt cette idée reçue, est que la *seule menace vis-à-vis de l'indépendance* de notre pays ne peut venir que de l'Est. Si le lieutenant Bloch avait une conception « globale » de la défense, il raisonnerait tout autrement. Comme l'écrivait récemment un officier général, « *la défense n'est pas la guerre* ». Autrement dit, les menaces qui pèsent sur nous ne se limitent pas à leur aspect purement militaire ; l'invasion du territoire national par une armée soviétique n'est qu'une hypothèse : *mais, par contre, la mainmise* américaine sur les secteurs les plus importants de notre industrie est une réalité. Et ne parlons pas de la menace la plus grave, la menace culturelle ! Je ne pense pas que ce soit de l'Est que vienne actuellement le danger, sur ce plan-là, tout au moins.

Des difficultés à s'adapter en temps de paix

De M. J. Herry, commissaire de l'air à Paris :

Votre analyse incisive amène le lecteur à poser quelques questions auxquelles il n'est pas si aisé de trouver une réponse définitive :

— *Ne croyez-vous pas que certains problèmes psychologiques des cadres militaires actuellement sont liés au fait que l'armée, par définition, a des difficultés à s'adapter au temps de paix ?*

— Si, du fait des circonstances, l'armée ne peut offrir « *ni l'aventure, ni le pouvoir, ni l'argent* », imaginez-vous vraiment que tout autre agent de l'Etat, fût-il haut fonctionnaire, rencontre l'aventure ?

— Croyez-vous que le pouvoir politique lui-même détienne le monopole du pouvoir ? Celui-ci, en démocratie, n'est-il pas très diffus, réparti entre gouvernement, syndicats, pouvoir électoral, etc ?

— *Jugez-vous que, si les cadres militaires sont effectivement peu associés, et très tardivement dans leur carrière, aux décisions du cabinet ministériel, c'est du fait de leur inertie ou par la faute de leur hiérarchie ?*

Le réalisme, l'expérience quotidienne, amènent à constater que les cadres civils, ceux issus de l'ENA notamment, recherchent à monopoliser les postes de direction, y compris à la défense. Cette évolution va encore s'accentuer, avec l'accord des autorités civiles, et les cadres militaires ne peuvent que constater.

Le triomphe de deux impérialismes rivaux

De Mᵉ Lucien Mourgeon, avocat à Bergerac :

Le lieutenant Bloch déplore que les Français se désintéressent de leur armée. La raison en est qu'ils sentent que le prochain conflit, s'il a lieu, ne sera pas le *leur, mais celui des deux impérialismes* auxquels a conduit l'évolution de la planète : *l'impérialisme américain, héritier de* l'impérialisme anglo-saxon, à base maritime et à tendance libérale ; et l'impérialisme russe, à base continentale et de caractère autoritaire, dont les soviets ont hérité des tsars.

Il ne s'agit plus, comme lors des précédents conflits, d'indépendance nationale ; les nations d'Europe ont perdu leur indépendance par suite de la dernière guerre. L'enjeu sera le triomphe de l'un ou l'autre des deux impérialismes rivaux. Or, si les peuples d'Europe se trouvent dans l'un ou l'autre camp, ce n'est point par *choix, c'est la conséquence du* partage de Yalta. On conçoit donc qu'ils ne se préparent au conflit qu'avec une ardeur mitigée et cherchent plutôt à préserver la détente, dont la dissuasion est un moyen.

Une lecture réconfortante

D'un appelé du contingent :

Pour le deuxième classe que je suis, la lecture des deux articles du lieutenant Bloch est particulièrement réconfortante en ce qu'elle montre, enfin, un officier poser le problème de l'armée uniquement comme un problème de défense (et non, comme c'est encore trop souvent le cas, même inconsciemment, comme celui de perpétuer un ordre social, moral et mental dépassé).

Cela change des obsessions névrotiques sur la longueur des cheveux au poil près, du rituel des cérémonies et des défilés avec la préséance narcissique des grades ou des souvenirs émus et normatifs d'Algérie. Pourtant, un point qui n'est pas de détail semble, bien qu'abordé, n'avoir pas été suffisamment traité : c'est celui de la motivation idéologique des combattants qui, tout techniciens qu'ils sont, auront quand même à risquer leur vie. A ce sujet, on en reste à la vieille méthode coloniale de faire marcher les soldats d'une cause *de toute façon perdue par l'abrutissement*, voire l'ivrognerie, et la menace. Si la cause est juste, alors il faut une réforme profonde tout d'abord du règlement militaire (coupe de cheveux, assouplissement de l'ordre serré, suppression des défilés trop fréquents qui apparentent l'armée à un cirque, permissions plus longues même si moins fréquentes, attribution d'une prime de libération aux appelés comme c'est le cas en Allemagne, etc.) à discuter avec les intéressés et, ce qui n'est pas à ordonner, des mentalités.

Sans cette réforme, le schéma en lui-même séduisant d'une défense populaire en cas d'attaque *étrangère liée aux gendarmes ne* tient pas : qui accepterait de mettre la défense vitale des *valeurs démocratiques et libérales* sous la coupe d'un corps formé à faire « peur » ?

Libres opinions

Pour une armée nationale et républicaine

par LOUIS BRAU (*)

LA garantie première de la sécurité et de la liberté de notre *patrie, réside, d'une part, dans des négociations internationales* orientées vers le renforcement de la paix, et, d'autre part, dans le développement économique, culturel et scientifique de la nation.

Cependant, pour être en mesure de déterminer librement son développement, le peuple français doit être protégé contre toutes les ingérences, *pressions ou représailles étrangères, qu'elles soient de* caractère économique ou militaire. Un appareil efficace de défense reste donc une nécessité, et son édification doit être réalisée en suscitant l'adhésion populaire, seul fondement véritable d'une dissuasion et d'une résistance authentiques.

Le pivot d'un tel système ne peut qu'être une armée nationale et républicaine fondée sur la conscription et sur la formation de « *réserves* ».

La conscription s'est imposée dans notre pays avec la disparition de régimes monarchiques ou autocratiques et l'instauration de régimes républicains. Un siècle seulement nous sépare de la première loi instituant le service militaire obligatoire, celle du 8 janvier 1872, *c'est-à-dire au lendemain de la débâcle du Second Empire* et de son armée de métier, au lendemain aussi de la grande secousse de la Commune.

L'histoire nous apprend que les partisans de *la vieille armée*, les nostalgiques des armées de caste, ont toujours dressé des obstacles à cette forme avancée d'institutions militaires que représentaient la conscription et l'égalité devant la loi, la création des *corps de cadres de réserve et l'organisation des réserves.* Alors qu'en paroles le principe de la conscription et des réserves était admis et loué, dans les faits se manifestait une hostilité plus ou moins sournoise.

***

A notre époque, la participation du peuple à la sécurité de la nation, d'un peuple décidé à préserver son cadre de vie et à défendre *son indépendance, demeure* le fondement d'une défense nationale réelle et efficace. Cette volonté et cette participation sont indispensables pour que la nation détienne la capacité de faire front à tout agresseur éventuel, quel qu'il soit, et à toute espèce d'agression ou de pression militaire.

Par voie de conséquence, l'armée *nationale*, démocratique et moderne s'impose comme seule forme d'organisation militaire répondant à ces critères. Basée sur la conscription, forte de réserves instruites et organisées, possédant un noyau de militaires d'active compétents, animée par le civisme et le patriotisme, une telle armée constitue l'instrument irremplaçable du dispositif de défense des temps modernes.

Ce type d'armée est, par nature, en *harmonie* avec le développement des forces productives parmi lesquelles le facteur humain joue le rôle déterminant.

L'armée nationale forme le meilleur accord possible avec le développement du caractère social de la production qui se traduit par une élévation du rôle actif, de la capacité et de la conscience des masses humaines. Si aujourd'hui, plus qu'à toute autre époque, *la force du peuple peut s'appliquer et s'exercer avec plus d'effets* dans tous les secteurs d'activité, c'est également vrai dans le domaine militaire.

Devant ce phénomène historique, tenter de mettre en place et d'exalter, sous une forme ou sous une autre, les diverses conceptions d'une armée de métier constitue un paradoxe. Présenter de nos jours la défense comme une affaire de professionnels, de spécialistes, *c'est aller à rebours de la marche en avant du progrès. L'homme de* notre époque, pour peu que ses connaissances soient utilisées judicieusement et soient adaptées intelligemment à la chose militaire, est nécessairement apte à servir les matériels les plus sophistiqués puisqu'il les conçoit et les produit.

***

S'inscrire dans ce vaste mouvement de progrès de la connaissance *humaine conduit naturellement à rechercher les formes d'organisation qui permettent* au peuple de participer le plus efficacement à l'appareil militaire dont la nation a besoin.

Dans cette organisation de la défense, l'organisation de réserves instruites et entraînées doit tenir la première place.

Or, en quel état sont-elles actuellement ?

A tous les niveaux, sous toutes leurs formes, leur misère n'a jamais été aussi grande et il en est de même pour la préparation militaire, la formation durant le service, l'emploi dans la disponibilité, *le sort et l'activité des cadres de réserve.*

Il est certain que des hommes dévoués tentent de remédier à la *pénurie et au désordre, et l'on en trouve parmi les cadres d'active* dont le rôle est à apprécier.

Mais, en réalité, les réserves sont sinon complètement abandonnées, du moins désorganisées, non instruites et inemployées, et, dans ces conditions, force est de reconnaître que la valeur des *réserves est très faible actuellement.*

Cet état de choses engendre un pénible climat chez les cadres *alors qu'en comparaison une armée nationale, issue de la nation* et faisant bloc avec le peuple, serait toujours prête à défendre avec succès la liberté, l'indépendance et la grandeur de la patrie et de la République.

(*) *Président de la Fédération des officiers et sous-officiers de réserve républicains, 10, rue de Châteaudun, 75009 Paris.*

Libres opinions

Pour une armée nationale et républicaine

DÉFENSE

Deux progrès de la technologie militaire

En dépit des négociations — pour le moins difficiles — sur la limitation des armes nucléaires, qui devraient reprendre le mercredi 11 mai à Genève, les techniciens américains et soviétiques continuent d'élaborer une nouvelle panoplie de moyens offensifs ou défensifs, fondée, pour l'essentiel, sur la précision des armes ou la physique des particules.

• *Des missiles américains plus précis*

De notre correspondant

New-York. — Les Américains s'apprêtent discrètement à réaliser un progrès technologique en se donnant les moyens de pulvériser les missiles adverses dans leurs silos. La nouvelle percée technologique américaine illustre la supériorité technologique dont les Américains disposent incontestablement vis-à-vis de l'Union soviétique. En octobre prochain, le Pentagone modernisera cinq cent cinquante Minuteman-III, qui seront dotés d'un nouveau système de téléguidage qui améliorera la précision de leurs mille six cent cinquante ogives nucléaires. Alors qu'à l'heure actuelle ces missiles ont 50 % de chances de tomber à 400 mètres de leur cible, lorsqu'ils seront équipés du nouveau système de téléguidage, ils auront 50 % de chances de tomber à 200 mètres seulement de leur cible. En automne 1979, lorsque les ogives MK-12 A remplaceront les MK-12, ces missiles seront équipés de composants miniaturisés et ils porteront le double de leur charge actuelle : 350 kilotonnes de TNT au lieu de 170 kilotonnes.

Les experts soviétiques s'inquiètent moins à l'heure actuelle de la future mise en place de nouveaux types de missiles américains tels que le MX missile mobile) et le missile de croisière que du raffinement et du perfectionnement des Minuteman III. Ces améliorations rendront prochaines les négociations SALT particulièrement difficiles et créent, selon certains spécialistes américains, une situation à bien des égards semblable à celle qui existait lorsque le Pentagone commença à installer sur des missiles intercontinentaux des têtes multiples (*« mirvisation »*).

L. W.

• *Un faisceau de particules en Union soviétique*

Washington (*A.F.P.*). — L'U.R.S.S. met au point un faisceau à haute charge de particules, destiné à détruire les têtes nucléaires des missiles américains intercontinentaux ou lancés par sous-marins, affirme, dans son dernier numéro l'hebdomadaire *Aviation Week and Space Technology*.

Le principe de ce système est la projection dans l'espace à la vitesse de la lumière d'un faisceau de particules de haute énergie (protons) pour intercepter et neutraliser les véhicules de rentrée dans l'atmosphère (*le Monde* du 8 février).

Les experts américains auraient détecté, depuis novembre 1975, des quantités importantes d'hydrogène gazeux avec traces de tritium dans l'espace, donnant à penser que sept tests de ce nouveau système ont déjà été faits en Asie centrale soviétique. Les spécialistes soviétiques s'efforceraient aussi de mettre au point un rayon laser antisatellite fonctionnant à partir d'un vaisseau spatial.

...es de contact miniflexibles
Encore plus petites.
...s légères. Plus douces.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Franche-Comté

M. ANDRÉ BOULLOCHE (P.S.) EST RÉÉLU PRÉSIDENT DU DISTRICT DE MONTBÉLIARD

(De notre correspondant.)

Montbéliard. — M. André Boulloche, député (P.S.) et maire de Montbéliard, a été réélu lundi 2 mai président du district urbain du pays de Montbéliard. Mais cette réélection (attendue) a été éclipsée par la « guérilla » menée par le groupe communiste à propos de sa représentation au bureau du conseil de district. Sur douze sièges de vice-présidents, le P.C. (quatorze conseillers plus des apparentés) en revendiquait quatre. C'est finalement le canevas présenté par le président qui a été adopté. Les soixante-cinq conseillers du district ont désigné cinq vice-présidents socialistes (le P.S. compte vingt-huit conseillers, plus des apparentés), trois vice-présidents communistes et quatre vice-présidents représentant la « troisième force » (qui regroupe des élus de toutes tendances).

Cette élection, émaillée de suspensions de séance et de propos assez vifs, reflète « *la petite brèche de l'union de la gauche* » qui était apparue lors des municipales dans la région.

M. Boulloche a souhaité qu'« *un accord général intervienne sur la gestion du district* », tout en regrettant les désaccords apparus au grand jour et les excès de langage.

Ile-de-France

Les éboueurs parisiens demandent à être reçus par M. Chirac

Le syndicat C.G.T. des éboueurs parisiens en grève depuis le jeudi 21 avril a demandé lundi 2 mai au maire de Paris, M. Jacques Chirac, qu'il reçoive ses représentants et qu'il entame avec eux « *une véritable discussion* » sur leurs revendications de salaires.

Conduits par leur secrétaire général, M. Louis Halle, les éboueurs parisiens C.G.T. ont été reçus lundi en fin de matinée par le chargé de mission, adjoint au chef de cabinet de la présidence de la République, Mlle Eliane Signorini. « *Cette entrevue n'a pratiquement rien donné*, a indiqué M. Halle. *Nous avons l'impression que l'on joue à la balle avec nous. On nous dit qu'il s'agit d'un problème relevant du maire de Paris et le maire de Paris nous dit qu'il s'agit d'un problème de gouvernement.* »

« Le seul interlocuteur »

L'Élysée a fait savoir dans un communiqué diffusé lundi que le relèvement des rémunérations ne peut intervenir que conformément au plan Barre et dans le cadre des orientations arrêtées par le gouvernement en faveur des travailleurs manuels.

Il précise que le conseil municipal de Paris a, en décembre 1976, adopté une première étape d'un plan de cinq ans pour rénover la profession en reprenant une partie des propositions préfectorales. « *Il lui appartient maintenant de la mettre en œuvre.* » « *Comme dans toutes les autres municipalités de France*, ajoute le communiqué, *le maire de Paris, depuis l'entrée en vigueur du nouveau statut de la capitale, reste le seul interlocuteur du personnel pour mettre fin au conflit.* »

M. Jean Tiberi, adjoint au maire, a rencontré lundi en fin d'après-midi, les représentants syndicaux des éboueurs. Cette entrevue, qui a duré près d'une heure, n'a rien donné. M. Tiberi a répété les propositions qu'il avait déjà faites au cours des précédentes rencontres : augmentation de 15,5 % de « la prime de contrainte matinale » et un certain nombre d'heures supplémentaires chaque mois.

M. Jacques Chirac, répondant aux questions de l'opposition sur ce conflit, a indiqué, au cours de la séance du conseil municipal du lundi 2 mai, que « *la ville ne pouvait aller au-delà de ces propositions* ».

Midi-Pyrénées

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. ENTRENT AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — Les délégués de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ont accepté de faire partie, désormais, du comité économique et social de Midi-Pyrénées, tirant ainsi les leçons d'un récent arrêt du Conseil d'État (*le Monde* du 29 janvier). Cette nouvelle a été annoncée lundi par M. Alain Savary, président (P.S.) du conseil régional à la quarante-sixième Foire internationale de Toulouse.

M. Alain Savary a, en outre, fait part à la fois de son étonnement et de son scepticisme en évoquant une récente déclaration de M. Raymond Barre, selon laquelle le rôle des établissements régionaux allait être accru : « *Je ne vois pas comment*, a-t-il commenté, *sans que les crédits qui leur sont alloués soient augmentés.* »

Le président du conseil régional a ajouté : « *Malgré l'insuffisance des pouvoirs et des moyens dont dispose l'établissement public régional, ses membres continueront d'agir dans le strict respect de la loi.* »

EQUIPEMENT

ENVIRONNEMENT

Un entretien avec M. Michel d'Ornano

(Suite de la première page.)

— Monsieur le ministre, si vous avez du poids politique, en revanche vous démarrez avec un handicap. Les sociétés de protection de la nature vous ont décerné récemment le prix « chardon » ; on vous reproche la marina de Deauville et la centrale nucléaire que l'E.D.F. compte installer à Nogent-sur-Seine. Ancien ministre de l'industrie, sinon des industriels, vous êtes suspect aux yeux des écologistes. Comment allez-vous remonter ce handicap ?

— Je ne ressens pas auprès des associations que j'ai pu rencontrer le handicap dont vous parlez. J'ai l'impression que les écologistes m'accueillent avec un mélange d'incertitude et d'espérance.

» Mais parlons de Deauville. J'ai été élu maire en 1962, à l'époque des tours. Longez des rivages français et voyez ce qu'on faisait alors : des avenues et des routes littorales, des constructions aussi hautes que possible. A Deauville, j'ai été à contre-courant : révision du plan d'urbanisme, interdiction des tours et des voies littorales, gel des terrains en bord de mer, interdiction d'y construire, obligation de respecter l'architecture normande, voilà ce que j'ai imposé malgré les pressions de ceux qui voulaient « réveiller Deauville et y accueillir le plus de touristes possible ». J'ai développé des expériences piétonnières. En 1971, j'y ai lancé une journée de l'arbre — la première en France — au cours de laquelle on a planté dix mille arbres. J'ai fait acheter par la ville un terrain de 1 hectare en pleine zone résidentielle pour le transformer en jardin. La marina lancée en 1965 a fait l'objet de trois enquêtes publiques. Aujourd'hui, on ne critique d'ailleurs pas les constructions elles-mêmes mais l'occupation du domaine public maritime. Ce n'est plus de l'écologie. A l'époque la réglementation, différente de celle d'à présent, rendait cela possible. En outre, il m'a paru nécessaire de donner à Deauville un port en eau profonde puisque l'ancien n'était accessible que trois heures et demie par marée. Dans un peu plus de quarante ans, ce port reviendra gratuitement à la collectivité. Finalement, je prétends que, lorsque Port-Deauville sera achevé, ce sera une très jolie réalisation et que la station est l'une des mieux préservées du littoral.

» Deuxième point : mon passé à l'industrie. Je crois avoir été un ministre de l'industrie qui manifestait un grand souci de l'écologie. C'est moi qui ai fait voter la taxe sur les granulats permettant de réaménager certaines carrières. Je suis intervenu pour qu'elle soit dépensée non pour des études mais pour des travaux sur le terrain. C'est moi qui ai préparé le réaménagement du code minier récemment voté, lequel donne un poids beaucoup plus important aux questions d'environnement dans les décisions d'autorisations de carrières. Je suis intervenu auprès des industriels chaque fois qu'il y avait des pollutions. Les présidents des plus grandes sociétés françaises vous diront l'action que j'ai menée auprès d'eux pour qu'ils réalisent des investissements antipollution. J'ai été constamment l'allié de ceux qui défendent la baie de Seine et l'allié des ministres de la qualité de la vie.

— Jusqu'ici tous les ministres de l'environnement ont baissé les bras devant le développement de l'énergie nucléaire, qui est pourtant l'ennemi numéro un des écologistes. Vous connaissez ce dossier mieux que personne. Que comptez-vous faire ?

— Le développement économique de la France et son indépendance imposent la recherche de sources d'énergie diverses. Dès mon arrivée à l'industrie, en mai 1974, j'ai dit « pas de tout-nucléaire ». Le nucléaire prendra une part raisonnable de nos ressources énergétiques. Pas davantage. Deuxièmement, il faut sur ces sujets une très vaste information. J'ai fait publier tout ce qui pouvait l'être, j'ai conduit des débats au Parlement, j'ai organisé des voyages de journalistes à l'étranger, j'ai fait procéder à la consultation régionale sur 38 sites alors qu'il en fallait 9. Ce souci de la consultation était une nouveauté.

» Pour la sécurité, j'ai considérablement renforcé les personnels qui y sont affectés, et c'est à ma demande qu'a été créé le secrétariat général interministériel de sécurité nucléaire (S.G.I.S.N.), placé auprès du premier ministre. Enfin, le souci de l'environnement : j'ai tenu à ce qu'E.D.F. consacre une part des investissements à l'architecture des centrales, j'ai vu les maquettes, je me suis rendu sur le terrain au Pellerin, à Flamanville, à Nogent-sur-Seine, au Bugey, pour voir comment les réacteurs s'inséreraient dans le site. Le 27 avril 1976, avant même que ne soit votée la loi de protection de la nature, j'ai adressé une lettre aux préfets, leur demandant d'inclure l'étude d'impact sur l'environnement dans le dossier d'enquête publique des centrales nucléaires.

— Vous avez tout de même laissé l'E.D.F. s'installer à Nogent-sur-Seine, à 100 kilomètres en amont de Paris...

— Ne confondons pas les études et les décisions. Je suis allé à Nogent-sur-Seine non pour donner, comme le disaient certains opposants, le « feu vert » à E.D.F., mais pour me rendre compte sur place. Aucune autorisation ne sera délivrée avant que l'étude d'impact sur l'environnement n'ait été faite et que des conclusions favorables n'aient été tirées. Chaque fois qu'E.D.F. cherche un site, ça créée une émotion dans la population. On croit qu'une décision a été prise quelque part. Ainsi, à Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire), où l'on prétend qu'un surgénérateur est en projet. Or jamais, au ministère de l'industrie, cette affaire n'a été évoquée. Qu'E.D.F. soit allé voir un terrain pour l'avenir, c'est naturellement son affaire, mais je vous affirme qu'aucune implantation n'a été décidée à quelque stade que ce soit. Sinon à quoi serviraient les études d'impact et les enquêtes publiques ? Mais celles-ci impliquent précisément que l'on fasse auparavant des études de sol, de climat, etc.

— Comment vos services contrôlent-ils la validité des études d'impact faites par E.D.F. ou tout autre grand aménageur ? M. Granet avait créé un atelier central d'environnement pour cela. Comptez-vous ressusciter un service de ce type ?

— Je veillerai à ce que la loi de la protection de la nature prévoyant l'étude d'impact soit rapidement et correctement appliquée. Le temps des priorités brutales est passé. J'aurai donc le souci de marier le développement économique et l'indépendance énergétique de la France avec la qualité de la vie. Il faut faire des centrales nucléaires mais pas n'importe où ni n'importe comment. Comme ministre de l'industrie, j'ai été, à cet égard, exigeant vis-à-vis d'E.D.F. Je ne le serai pas moins comme ministre de l'environnement. Les études d'impact ne seront pas un faux-semblant ni un alibi. Si elles montrent que tel équipement est insupportable à tel endroit, on ne le fera pas. J'y veillerai moi-même. Quant à l'atelier central d'environnement, il n'est pas à ressusciter ; il existe de par une décision ministérielle, et je puis vous dire qu'il travaille déjà sur des dossiers importants. Je m'attacherai personnellement à ce que ce service réponde à sa mission, qui tend en définitive à donner à la procédure nouvelle et essentielle des études d'impact tout le poids qu'elle doit avoir dans les processus de décision.

— Voilà six ans que la majorité et le gouvernement, à travers le ministère de l'environnement et de la qualité de la vie, font de l'écologie. Loin de vous en savoir gré les écologistes vont porter leurs voix à l'opposition.

— D'abord, je ferai remarquer que l'opposition a eu l'occasion de faire passer ses préoccupations écologiques dans la réalité. Elle était au pouvoir sous la IV[e] République, elle est au pouvoir dans un certain nombre de villes : on peut la juger sur pièces, et je n'ai pas le sentiment que ce jugement soit positif...

» L'écologie est l'un de ces problèmes à long terme difficiles à traiter. Deux attitudes sont possibles : n'en point parler, et s'exposer un jour à une explosion violente ; en parler, accélérer la prise de conscience du public et s'exposer alors à ses reproches. Car on ne guérit pas une rivière en un tournemain. Quand on dit qu'on va assainir un fleuve, cela signifie que les riverains risquent de constater la poursuite de la poussée de pollution pendant un certain temps, ensuite une lente diminution. Cela ne suscite pas, sur le moment, l'enthousiasme.

» Prenez la politique des énergies nouvelles. On sait très bien qu'elles ne pourront contribuer de façon importante à notre approvisionnement avant vingt ans. Et pendant tout ce temps on nous reprochera de ne pas en faire assez. Prenez la récupération des vieux papiers. Elle passe par la construction en France d'usines de désencrage. Il y faut du temps et de l'argent.

» Il est donc vrai qu'en conduisant une politique écologique nous rendrons plus sensibles encore les préoccupations écologiques. Il ne s'agit pas de « récupérer » l'écologie. Il faut persister dans l'action, montrer des exemples et faire confiance à l'intelligence des Français qui comprendront ce qui est en train de se réaliser. Les associations sont à présent capables de nous juger. J'ai l'intention de les voir, de les écouter, de les consulter. Jugeront-elles que je vais assez loin et que je suis assez efficace ? Je m'efforcerai de le leur prouver. »

Propos recueillis par
MARC AMBROISE-RENDU.



QUALITÉ DE LA VIE

A propos de la Journée nationale de l'arbre

Après notre article du 19 avril sur la Journée nationale de l'arbre, nous recevons de Mme Nicole Fierbe, conseillère municipale de Witry-lès-Reims (Marne), le témoignage suivant :

Une jolie petite brochure du ministère de la qualité de la vie veut initier le Français à l'arbre, et *le Monde* du 19 avril a publié la généreuse allocution de notre président de la République à Chèvreloup.

Pour battre le fer quand il est chaud (existe-t-il une expression agricole analogue ?) et comme ma commune a besoin d'arbres, je téléphone pour m'enquérir des possibilités de subventions. Au 64-31-48 (délégué régional à l'environnement), un répondeur automatique m'affirme autant de fois que je veux l'entendre qu' *« il n'y a pas d'abonné... »*. Sans me laisser abattre, je téléphone aussitôt au service régional d'aménagement forestier (68-27-10), qui me fait une proposition mirobolante : « *Pour un hectare à reboiser d'un seul tenant, vous avec droit à la fourniture gratuite* (je fais répéter) *de quelque mille huit cents plants de résineux ou petits feuillus par le pépiniériste de votre choix. Notre hectare, dis-je, serait réparti sur tous les endroits disgracieux de la commune. — Dans ce cas,* me répond-on, *voyez la D.D.A.* »

A la direction départementale de l'agriculture (64-08-13), on ignore tout des possibilités de subventions ; on me répète et on m'indique le 68-35-51, centre régional de la propriété forestière, lequel me renvoie au 68-27-10. Dérision du cycle de l'assimilation chlorophyllienne. Toutefois, mon dernier interlocuteur, désarmé mais complaisant, me suggère de voir un gentil pépiniériste qui pourrait simplement me faire cadeau de plants invendables dont il se débarrasserait fatalement un jour ou l'autre. Comme les subventions seront doublées, ça coûtera deux fois rien !

● *Creys-Malville déclarée d'utilité publique.* — Par un décret du 2 mai est déclarée d'utilité publique la contruction de la centrale nucléaire de Creys-Malville (Isère). Cette centrale, baptisée Super-Phénix, est du type « surgénérateur » : elle aura une puissance installée de 1 200 mégaWatts. Elle est construite par la Société centrale nucléaire européenne à neutrons rapides (NERSA), dont le capital est détenu à 51 % par l'E.D.F.; à 33 % par l'ENEL (l'E.D.F. italien) est à 16 % par une société allemande la S.B.K.

● *Le Gard refuse la centrale.* — Par cent cinquante-huit voix contre cent dix-huit, les citoyens de Saint-Etienne-des-Sorts (Gard), commune rurale proche de Marcoule, sur les rives du Rhône, ont refusé le projet de construction d'une centrale nucléaire au milieu de leurs vignobles. La participation au scrutin a atteint près de 80 % des inscrits.

TRANSPORTS

ALLO, ICI LE CIEL...

Téléphoner en plein ciel, à 10 000 mètres d'altitude, au milieu des cirrus : l'idée a fait son chemin. A partir du dimanche 1er mai, la compagnie ouest-allemande Lufthansa tente une expérience de six mois à bord des gros porteurs Boeing-747 sur deux vols long-courriers, Francfort-Sidney et Francfort-Los Angeles.

C'est un membre de l'équipage technique — un ingénieur de vol — qui établira la communication radio avec le sol, plus précisément avec la station suédoise d'Enkoeping, qui la transmettra sur le réseau téléphonique mondial.

Ce radio-téléphone sera à la seule disposition des passagers de première classe dans le salon supérieur du Jumbo Jet. Il s'agira d'une conversation alternative et non pas simultanée dont le contenu ne bénéficiera pas d'une discrétion absolue, puisqu'il sera transmis par liaison radio. Le coût de la communication sera calculé au départ de la station suédoise et non pas lié à la situation de l'appareil en vol, ce qui aboutirait à moduler le prix du coup de fil de minute en minute, selon que le Boeing se rapproche ou s'éloigne du correspondant au sol...

Si cet essai est concluant, Lufthansa envisage d'étendre la formule à tous ses vols long-courriers. La terre à portée du ciel.

De ce point de vue-là, l'avion offre un meilleur service que le train. Pour contenter sa clientèle d'hommes d'affaires, la S.N.C.F. avait imaginé, en juin 1959, d'installer le téléphone à bord de ses trains à supplément, sur la ligne Paris-Lille. Finalement, elle abandonna, en 1973, ce service coûteux que bien peu de voyageurs utilisaient étant donné la brièveté du trajet : deux heures. Et puis, rendre ce petit service gênait le barman de la voiture-bar, qui devait, entre deux expressos, jouer les *« demoiselles du téléphone... »*.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● *Le CONATEF fait peau neuve.* — Le bulletin d'information du Comité national pour l'aménagement du territoire français (CONATEF) vient de changer de formule. Le CONATEF publiera désormais tous les quinze jours une revue intitulée *Aménagement*. Le premier numéro de cette revue comporte notamment un guide de la DATAR avec le rôle respectif de ses chargés de mission, une analyse du schéma du littoral breton et un article sur la décentralisation.

★ « Aménagement », publié par la société d'édition du CONATEF, 17, rue d'Astorg, 75008 Paris.

A PROPOS DE...

LA POLITIQUE COMMERCIALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le téléphone dans une boutique

M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, a inauguré, le lundi 2 mai, une « téléboutique » au 187 de l'avenue Daumesnil, à Paris (12e arrond.). Quelques dizaines d'agents C.G.T. et C.F.D.T. ont manifesté contre cette inauguration aux cris de « Pas de boutique, des effectifs ! »

Paris possède enfin sa première téléboutique A quoi servira-t-elle ? Comme l'a déclaré M. Ségard, elle doit d'abord « mieux informer les Français sur leur téléphone ». *Dans un cadre agréable, les usagers peuvent choisir la couleur, la forme et le modèle de poste qui leur plaît. Ils obtiennent d'un personnel spécialisé tous les renseignements sur les répondeurs téléphoniques, sur les tarifs du télex ou sur les possibilités d'extension de leur installation actuelle. Les visiteurs repartiront avec les annuaires ou avec le téléphone à la main si leur appartement est équipé d'une prise téléphonique.*

D'ici à la fin de l'année, la création d'une quinzaine de points de vente similaires est prévue dans Paris, l'intention des télécommunications étant d'installer une téléboutique par arrondissement. Ce seront les relais des agences commerciales où le candidat au téléphone ou au télex aura la faculté de souscrire, en connaissance de cause, l'abonnement de son choix. Cette innovation traduit le désir de l'administration d'aller enfin au-devant des usagers.

Mais la téléboutique fait l'objet de deux sortes de critiques. D'un côté, les syndicats du personnel des P.T.T. estiment que cette innovation va dans le sens d'une privatisation du service public. L'usager est devenu un client. Selon la C.F.D.T., « le téléphone de demain, c'est une marchandise-gadget tout comme la voiture à laquelle il manque toujours un cheval ou le hachoir électrique auquel il manque toujours un accessoire ». *Réponse de M. Ségard :* « Nous ne nous mettons pas à faire du commerce. »

D'autre part, on pouvait s'étonner de voir les télécommunications créer leurs propres bureaux comme à Lesparre (Gironde), où les usagers peuvent téléphoner ou rédiger un télex dans une téléboutique (le Monde *du 19 août 1976). Les dix-huit mille bureaux de poste allaient-ils être abandonnés par les services téléphoniques ? Préparait-on en catimini une séparation de la poste et du téléphone ?*

Pour prévenir ces attaques, les télécommunications ont habilement présenté leur première boutique parisienne : celle-ci n'est pas équipée en cabines et en télex permettant d'établir des communications. Ce n'est donc pas un bureau. « Pour ceux qui veulent téléphoner, il existe les bureaux de poste et les cabines de la voie publique », *explique l'administration. Enfin, la devanture où sont exposés les combinés dernier modèle se trouve au rez-de-chaussée du central téléphone « Diderot ». Une façon comme une autre de montrer que les télécommunications restent un service public.*

ALAIN FAUJAS.

IDÉES

POINT DE VUE

Le royaume un et divisible

par
TANGUY KENEC'HDU (*)

EN 1867, voici un siècle bon poids, Walter Bagehot, célèbre auteur de science politique à une époque où cette blanche espèce ne courait pas les rues, intitulait son œuvre maîtresse : *The English Constitution.*

Il ne s'y risquerait pas aujourd'hui où ses émules prennent soin d'écrire : *The British Constitution.*

Que vienne à l'emporter le parti nationaliste écossais (S.N.P.) qui *vise à l'indépendance pure et simple* de l'Ecosse (mais nous saurions épauler nos voisins anglais, confiait ces jours-ci un de ses députés), l'appellation ancienne pourrait *reprendre un sens et l'on reverrait,* comme jadis, un ambassadeur d'Angleterre à Paris.

Nous n'y sommes pas rendus ; pour l'heure, il s'agit seulement de « *dévolution* », forme abrégée, récemment consacrée par l'usage, de *Devolution of power,* autrement dit, délégation de pouvoirs.

* * *

Bien que le mot *existe* dans les deux langues, héritage commun du latin *devolvere,* il a connu outre-*Manche un* sort plus varié.

Hormis des spécialistes de droit ecclésiastique ou successoral, « dévolution » n'est guère connu chez nous que par la guerre de Dévolution qu'entreprit Louis XIV pour soutenir les prétentions de son épouse, fille du *roi d'Espagne,* sur les Pays-Bas.

En anglais, le mot possède des antécédents politiques plus paisibles, le plus illustre remontant sans doute à Jefferson, troisième président *des Etats-Unis, rédacteur de la* déclaration d'indépendance, qui souhaitait « *alléger les tâches du Parlement central par une dévolution judicieuse* ».

Voilà précisément la besogne incommode que, deux siècles plus tard, *le gouvernement anglais* — ou britannique, comme on voudra — va devoir résoudre dans le courant de *1977.*

Ayant ainsi tout loisir d'en con*naître les avatars, chemin faisant,* il importe seulement, au départ, de se demander comment il se fait qu'à Westminster on puisse introduire de sang-froid un tel projet de loi, aux conséquences imprévisibles.

A Paris, cela serait inconcevable — *que dis-je ? inconvenant.* Nos plus grands esprits l'ont affirmé, depuis Rabaut Saint-Etienne, député à la Constituante, qui, le 9 août 1791, fit proclamer « l'unité indivisible de *la France* » *(rallié aux Girondins* — aussi, on n'a pas idée... — il devait néanmoins y laisser sa tête) jusqu'à Péguy (« *c'est de cette République-là* que nous sommes républicains ») et *Michel Debré dont c'est une des marottes* qu'il rappelait encore dans ces colonnes (*le Monde* du 9 décembre).

S'il en va différemment en Grande-Bretagne, *c'est que, j'ose l'affirmer,* les Anglais n'ont pas de patrie. Conscient *de l'énormité de ce propos,* j'ajoute aussitôt qu'ils n'ont pas de patrie parce que ce mot n'existe point en leur langage ou n'y a pas d'équivalent proprement dit, *fatherland et motherland,* vocables livresques, germaniques, étant ressentis comme tels.

Mais s'ils n'ont pas le mot, c'est que l'idée leur fait pareillement défaut. Le plus souvent, *country* fait l'affaire. Issue de notre « contrée », ce n'est pourtant que la troisième des seize significations qu'énonce *à ce propos* le dictionnaire d'Oxford.

De contrée, on passe à l'idée de territoire d'une nation, habituellement Etat indépendant ou région qui le fut et que distinguent encore la race, la langue, les institutions ou les souvenirs historiques, par *exemple,* au *Royaume-Uni, l'Angleterre,* l'Ecosse l'Irlande.

Notons au passage, dans cette citation, l'absence du Pays de Galles. C'est qu'on l'accolait souvent à l'Angleterre en disant : « *England and Wales* » ; mais... attendons la prochaine édition du dictionnaire.

« Patrie » vous a une autre ré*sonance, inexprimable en anglais où* l'on ne saurait rendre ses harmonies quasi mystiques, son essence culturelle. Du domaine biologique de *country,* on passe, avec patrie, dans un enclos sacré, situé au faîte d'une liturgie dont notre *vie publique est marquée tous les* jours que Dieu fait.

*Ce n'est pas tout : ces deux voca*bles, patrie-*country,* sont les points d'arrivée de deux séries d'appellations, de concepts-clés, l'une à l'autre irréductibles.

Témoin, la série française : Patrie - Nation - Etat. Trilogie des plus *banales, question de cours qu'aucun* Français bien *né* ne saurait récuser. Or, il est tout à fait impossible, sous ces trois mots, d'écrire trois mots anglais qui les traduisent sans ambiguïté. Essayons cependant : *country - nation - state.*

Sancta simplicitas ! De la couple patrie-*country,* on vient de dire, succinctement, ce qu'il fallait penser. Pas davantage ne sont frères jumeaux *nation-nation* ou Etat-*state.*

En français, nation, terme savant, comme patrie, a fini par signifier l'aspect politique de cette dernière, elle-même d'ordre immatériel. Rien de tel au Royaume-Uni où, sans attendre la « dévolution », on compte quatre nations.

Bien que ses traits géographiques, *linguistiques et historiques soient* le décalque de ceux du *Pays de Galles,* la Bretagne ne saurait prétendre, sans sacrilège, au rang de nation, passant outre aux bornes posées par les citoyens Rabaut Saint-Etienne et *Michel Debré.*

* * *

Consciencieusement, à « Etat », on a fait correspondre le mot « *state* » en anglais, mais sous bénéfice d'inventaire ; c'est qu'il y est d'emploi beaucoup plus rare et circonstancié. Chez nous, l'Etat, avec un grand E, figure l'étoffe dont est fait le pouvoir en soi, vêtu de lourdes draperies, dans sa permanence majestueuse. Or, c'est *précisément* l'aspect qui inspire outre-Manche une crainte révérentielle : gros de menaces inarticulées, cela demeure un vocable de « politicologues » en le*quel l'homme de la rue voit comme* l'éponyme de la « *bureaucracy* », déesse dévorante, indiscrète ou tatillonne, selon le cas, l'un n'excluant pas l'autre.

Comment, dès lors, va-t-on traduire « Etat » ? Pardi, on ne le traduit pas. S'agissant, par *définition,* de *façons* anglaises de se gouverner, on dira le plus souvent govern*ment,* avec *ou sans l'article,* ce qui introduit des nuances. Mais quel fossé entre les notions que recouvrent ces mots ! *Government* venant rappeler à qui de droit sa domination *transitoire,* sujette à l'élection, à la différence de l'Etat, *pérennité faite vocabulaire et ornée* de toutes sortes d'attributs.

On dit aussi *the crown* (la Couronne) pour exprimer la légitimité juridique.

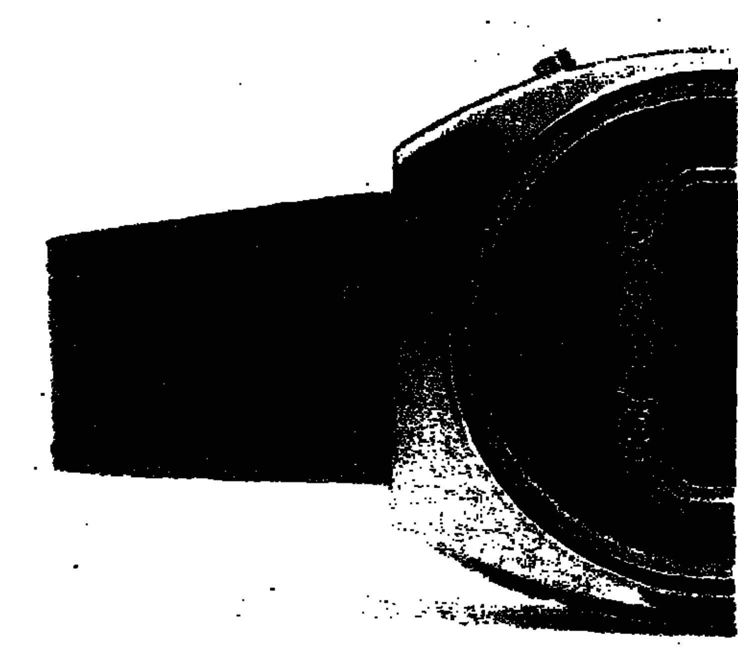
Seule explique ces *différences* des concepts-clé dans leur application quotidienne, la divergence des deux cheminements historiques. Au fil conducteur de l'histoire de France, justement la formation de l'Etat français (les quarante rois qui, en mille *ans, firent la France... et la Répu*blique, pour accoler deux slogans aussi fameux que véridiques) ployant sous ses prérogatives finalement soudées par Napoléon, rien ne correspond outre-Manche. Dès son couronnement à Westminster, à Noël 1066, *le roi normand règne sur un* royaume parfait, s'entend quant à son territoire. Au même moment, le duc de France s'attelle à arrondir son lopin. *Les nations de la ceinture* celte — *the celtic fringe* — viendront plus tard constituer des dépen*dances, des cas particuliers embarrassants.*

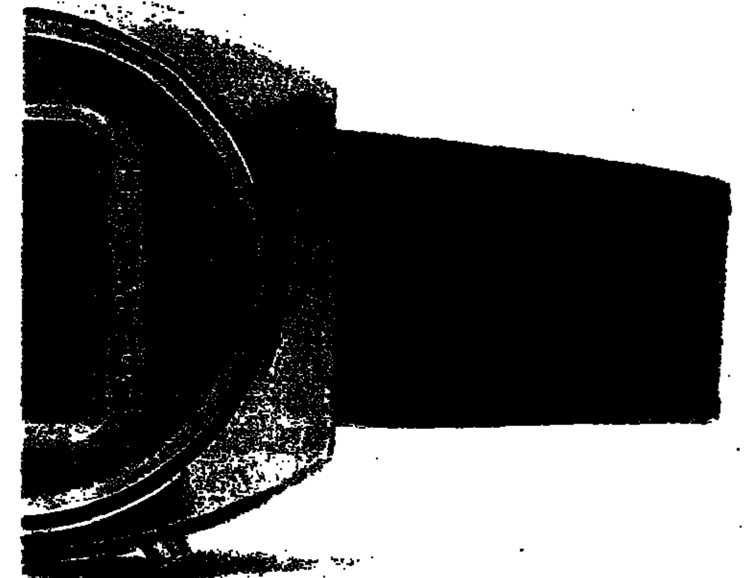
Dès lors, en Angleterre, l'histoire intérieure allait pouvoir se dérouler suivant la progression des libertés *du sujet, accompagnant l'épanouis*sement graduel du parlementarisme dont *nous devions, sur le tard,* emprunter un faux-semblant qui perdure.

Qu'à ces fils conducteurs se soient emmêlés, au long des siècles, mille trames secondaires, il va sans dire. *Il faut pourtant revenir à eux pour* comprendre que d'un côté on en soit à délibérer sur la *dévolution* de pouvoirs à des Parlements nationaux, de l'autre côté, le nôtre, au « rapport Guichard » sur les métamorphoses à venir de la tutelle de... *l'Etat.*

(*) Sous-préfet en retraite.







La nouvelle Jaz Quartz 12 est une montre à quartz de haute précision.

De nos jours, le progrès va très vite. Après les montres électroniques, les montres à quartz ont fait leur apparition et représentent actuellement le plus haut niveau de technicité jamais atteint dans l'horlogerie.

Si vous vous bornez à comparer la nouvelle Jaz Quartz 12 aux autres modèles concurrents, vous retrouverez exactement les mêmes performances : fiabilité totale avec précision de une à trois secondes par mois, fréquence de 32.768 Hz par seconde, consommation électrique minimum permettant aux piles de durer plus de 12 mois.

Mais, en plus, sur la Jaz Quartz 12, vous pouvez choisir entre deux programmes d'affichage numérique permanent : l'affichage heures - minutes - secondes, et l'affichage heures - minutes - date.

Vous pouvez également faire apparaître le mois, la date et l'indication matin ou après-midi.

La Jaz Quartz 12 comporte un dispositif d'éclairage pour la lecture nocturne.

Enfin, le mouvement, le plus plat du monde pour ce type de montre, est protégé de la poussière et de l'humidité.

La nouvelle Jaz Quartz 12 est un chronographe de compétition.

Grâce à la miniaturisation extrême de chaque pièce, il a été possible d'intégrer dans le boîtier de la Jaz Quartz 12 un système complet de chronométrage de haute performance.

Sa précision au centième de seconde lui vaut d'avoir été récemment choisie par la Fédération Française de Ski.

D'un simple geste sur l'une des deux touches de commande, vous passez de la fonction montre à la fonction chronographe, avec affichage numérique minutes - secondes - centièmes de seconde.

Mais vous pouvez aussi arrêter le chrono pour lire un temps intermédiaire, reprendre le comptage chrono en rattrapant le temps d'arrêt, revenir à la lecture de l'heure sans perdre le comptage chrono...

Toutes ces fonctions sont dirigées et mémorisées par un ordinateur miniature comprenant 3.500 transistors.

Et chaque information vous est donnée avec la précision du quartz : au centième de seconde...

Avec une Jaz Quartz 12 à votre poignet, vous aurez bien mieux qu'une montre : vous aurez un instrument fascinant.

JAZ



Jaz Quartz 12. Dix modèles de 885 à 1.030 frs.
Chez votre horloger - bijoutier.

NEOGRAVURE, PARIS.

Jaz garantit 3 ans les mouvements suisses à affichage permanent (LCD) d'Ebauches S.A.

ÉDUCATION

Les déclarations de M. Haby sur la « politisation de l'enseignement » suscitent de vives réactions

Les propos tenus vendredi à Rennes, puis samedi à Clermont-Ferrand, par M. René Haby sur la politisation dans les lycées (le Monde des 30 avril et 2 mai) continuent de susciter de vives réactions. Après le P.S. (le Monde du 3 mai), plusieurs syndicats, partis ou organisations, ont pris position.

● LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS : « *Ce ne sont pas les enseignants qui veulent endoctriner l'école, mais le ministre de l'éducation nationale.* » M. Michel Dufour, responsable de l'enseignement au comité central du P.C., déclare que « *les propos insultants et outrageants de René Haby, d'Alice Saunier-Seïté et de Valéry Giscard d'Estaing, représentent une tentative de diversion pour effrayer l'opinion publique et diviser les enseignants et les parents* ». Il affirme que les mesures contenues dans le programme commun « *sont la garantie pour les enseignants, les parents, la jeunesse, que l'école de demain ne sera ni l'école de la revanche ni l'école de l'endoctrinement* ».

● M. ANDRE HENRY, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, a déclaré, à Europe 1, que l'attitude du ministre était « *une provocation* ». « *C'est,* a-t-il poursuivi, *une attaque sans précédent contre l'esprit laïc des enseignants, puisque, en fait (le ministre) les accuse de manquer au respect des consciences des enfants. (...) Peut-on éduquer, peut-on enseigner, peut-on vouloir le progrès social, peut-on combattre l'absence de formation initiale de la jeunesse, peut-on combattre la loi Haby, qui est une loi d'exploitation des jeunes, sans être de gauche ? (...) Ce n'est pas simple d'enseigner : il faut savoir prendre parti.* » Quant au projet de code de déontologie des enseignants, M. Henry suggère que « *l'on en établisse un pour M. René Haby et pour ses recteurs, dont certains font preuve d'un autoritarisme d'un autre âge* ».

● *Le* SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNEMENTS DE SECOND DEGRE (SNES, affilié à la FEN) affirme que les déclarations du ministre « *mettent en cause de façon inadmissible l'honnêteté professionnelle des enseignants* ». Le SNES appelle les enseignants à « *déjouer cette manœuvre de diversion et de division qui traduit les difficultés actuelles du pouvoir (...) et à donner une nouvelle impulsion à la campagne de signatures mise en œuvre par le SNES, le SNI (Syndicat national des instituteurs et P.E.G.C.) et la Fédération des conseils de parents d'élèves (présidés par Mᵉ Jean Cornec)* ».

Ces trois organisations ont lancé la diffusion dans les écoles d'un dépliant tiré à cinq millions d'exemplaires et intitulé : « *Pour sauvegarder leur avenir, vous refuserez la réforme Haby.* » Lundi 2 mai, sur TF 1, M. René Haby a dénoncé la diffusion de ces textes à laquelle « *se livrent des enseignants communistes et socialistes, ainsi que leurs amis, afin d'exercer des pouvoirs sur les parents à travers leurs enfants* ».

Polémique après le congrès des syndicats autonomes

La liberté d'enseigner est-elle menacée dans certaines universités ?

Les déclarations faites au congrès de la Fédération des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur, selon lesquelles, dans « sept ou huit universités », *par suite d'* « une politisation accrue », *la situation était* « bloquée » *et que des enseignants s'y sentaient persécutés* (le Monde *du 26 avril*)*, ont provoqué de vives réactions dans les universités concernées, qui étaient nommément citées.*

M. Robert Escarpit, président de Bordeaux-III, précise :

1) En 1975-1976, l'université de Bordeaux-III a été une des rares universités où, à la suite des perturbations, les pertes d'enseignement ont été faibles (10 %) et où les examens se sont déroulés dans la plus complète régularité.

2) En 1976-1977, les seuls incidents qui ont perturbé très passagèrement l'enseignement se sont déroulés dans l'U.E.R. de philosophie, où quelques professeurs ont donné leur enseignement hors des locaux de l'université. En tout et pour tout, cinq enseignants sur trois cent cinquante et cent cinquante étudiants sur huit mille neuf cents ont été concernés pendant quelques semaines sans que cela interrompe en rien le fonctionnement normal de l'université.

M. Jean-Hervé Donnard, président de Grenoble-III, assure que « la liberté de pensée et d'expression n'a jamais subi la moindre atteinte dans son établissement, où règnent, au contraire, la tolérance et la bonne entente, même entre les personnes qui ont des opinions opposées » *et* « met au défi quiconque de prouver le contraire ».

A Nice, le président, M. Touscoz, se dit « heureux de faire connaître que les cours se déroulent normalement à l'université ; le calme y règne et nul n'est empêché de continuer son travail », *et le recteur, M. Pastour,* « affirme que tous les enseignants travaillent normalement *(à l'université)* quelles que soient leurs opinions politiques ».

En revanche, M. Michel Denis, président de l'université de Haute-Bretagne (Rennes-II) paraît avoir pris l'affaire avec humour. « Etant donné, *écrit-il dans une lettre qu'il a adressée à tous les enseignants de son établissement,* qu'au cours de l'année universitaire 1976-1977, aucun rapport ne m'a préparé à une telle révélation, je me permets de prier tous ceux d'entre vous qui, dans une intention certainement louable, m'ont tenu dans l'ignorance de l'ostracisme dont ils étaient victimes, de bien vouloir m'indiquer dans quelles circonstances des étudiants ou des collègues les ont personnellement empêchés dans le courant de l'année — ou les empêchent « *désormais* » — de faire cours. » *M. Denis ajoute qu'il* « ne manquera pas de faire une synthèse » *de ces rapports.*

DEUX QUESTIONS DE M. COGNIOT SUR LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT ET L'UNIVERSITÉ DE VINCENNES

M. Georges Cogniot, sénateur de Paris (P.C.), demande au ministre de l'éducation, dans une question orale avec débat, « *s'il ne convient pas de donner satisfaction aux revendications des maîtres et des parents* » devant l'hostilité que suscitent « *les décrets et autres mesures d'application pris par lui en vue de ce qu'on appelle la réforme de l'enseignement telle qu'elle doit s'appliquer en septembre 1977* ».

Il propose notamment l'adoption des mesures suivantes : « *Pas de classes de 6ᵉ de plus de trente élèves en aucun cas ; maintien des horaires actuels ; maintien et extension de tous les dédoublements pour travaux dirigés ; mise en œuvre d'enseignements de soutien par des dotations supplémentaires d'heures incluses dans le service des professeurs de chaque classe et mise en place d'enseignements de rattrapage, grâce à la création provisoire de groupes à effectifs de quinze élèves au maximum...* »

Dans une seconde question orale avec débat, M. Georges Cogniot expose à Mme le secrétaire d'Etat aux universités « *que les projets de déplacement de l'université de Vincennes joints à l'insuffisance criante des crédits accordés et aux menaces pesant sur les étudiants étrangers, sur les enseignants associés, sur les chargés de cours payés en heures complémentaires, portent le personnel enseignant et les étudiants, en particulier les étudiants salariés non bacheliers, à redouter le démantèlement d'une institution qui, à bien des égards et notamment par l'attention plus grande apportée aux problèmes de notre temps, occupe une place à part sur le plan national et jouit d'un renom international. Il demande pour quelles raisons le secrétaire d'Etat et les pouvoirs publics n'interviennent pas pour obtenir de la Ville de Paris le renouvellement du bail pour le terrain actuellement occupé* ».

LE P.S. S'INQUIÈTE DU SORT DES MAITRES AUXILIAIRES

M. Gaston Defferre, président du groupe parlementaire socialiste, vient d'écrire à M. René Haby pour attirer son attention sur le problème des maîtres auxiliaires au chômage. Il regrette que le ministre n'ait pu répondre à la demande d'entrevue présentée le 8 décembre 1976 par M. Louis Mexandeau, député du Calvados, et délégué du parti socialiste à l'éducation. « *Sans réponse de votre part,* écrit M. Defferre, *le groupe du P.S. et des radicaux de gauche sera amené à considérer votre silence comme un refus de discuter avec ses membres d'un problème grave, qui appelle des mesures budgétaires si l'on veut éviter de nouveaux licenciements à la prochaine rentrée.* »

Répondant le 6 octobre 1976, à la tribune de l'Assemblée nationale, à une question de M. Louis Mexandeau, qui citait les chiffres de cinq mille, voire dix mille, maîtres auxiliaires n'ayant pas retrouvé d'emploi à la rentrée (*le Monde* du 9 octobre 1976), M. René Haby déclarait « *avoir bon espoir de voir bientôt la plupart des maîtres auxiliaires réemployés* ». Un mois après, à la suite d'une réunion des recteurs, le ministère de l'éducation reconnaissait que mille sept cent cinquante-cinq maîtres auxiliaires n'avaient pas encore retrouvé d'emploi (*le Monde* du 12 novembre 1976).

La situation des collèges techniques est catastrophique

affirme le secrétaire du syndicat C.G.T.

Près de trois cents personnes ont participé, à l'université de Nanterre, aux « états généraux des collèges d'enseignement technique » organisés par le Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (S.N.E.T.P., affilié à la C.G.T.).

M. Gérard Montant, secrétaire général, a jugé « *catastrophique* » la situation actuelle des C.E.T. Les crédits qui leur sont consacrés, a-t-il indiqué, sont « *bloqués ou quasiment bloqués depuis trois ans* ». La taxe d'apprentissage leur est « *chichement attribuée, alors qu'elle est déversée par dizaines de millions de centimes sur les centres de formation d'apprentis* ».

Selon M. Montant, plus de la moitié des maîtres de C.E.T. « *n'ont reçu aucun formation pédagogique initiale et rien de sérieux n'est prévu pour leur formation continue, bien que celle-ci soit un droit depuis 1971 dans la fonction publique* ». Quant aux élèves, issus pour leur *grande majorité* de la classe ouvrière, ils subissent directement la « *politique d'austérité* » du pouvoir.

Le S.N.E.T.P. voit dans cette situation la volonté du gouvernement de réduire la place de l'enseignement technique public au profit de formations contrôlées par le patronat. Il s'alarme de la réforme « *Giscard-Haby-Ceyrac* » et qualifie d'établissements « croupions » les lycées d'enseignement professionnel (LEP) qui se substitueront aux C.E.T., dans la mesure, notamment, où les certificats d'aptitude professionnelle (C.A.P.) y seront désormais préparés en deux ans au lieu de trois aujourd'hui.

Dans une « *charte des LEP* », qu'il a mise au point, le S.N.E.T.P. réclame, en particulier, le doublement en cinq ans des effectifs des C.E.T., l'ouverture des établissements sur les « *réalités industrielles* » et la création d'un corps unique d'enseignants bénéficiant des mêmes avantages que les certifiés. Le S.N.E.T.P. a l'intention de présenter à nouveau ces revendications au cours d' « *états généraux de l'enseignement technique* » que la C.G.T. organisera le 22 octobre.

Réunis à Pau

LES ÉDUCATEURS DE JEUNES INADAPTÉS REFUSENT D'ÊTRE LA « BONNE CONSCIENCE » DE LA SOCIÉTÉ.

(De notre correspondant.)

Pau. — Les éducateurs de la jeunesse inadaptée ont tenu, durant trois jours lors du dernier week-end, leur congrès à Pau sous la présidence de M. Bertrand Fragonard, directeur du cabinet de M. Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale. Ce quatrième congrès de l'ANEJI (Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés), qui avait pour thème « *La cellule familiale* », a permis de constater que les éducateurs ont une vision nouvelle de la famille. Après avoir discuté du rôle des juges pour enfants, des problèmes de l'adoption et de l'appréciation du danger en cas d'assistance éducative, les éducateurs ont abordé le phénomène des rapports conjugaux et familiaux.

Des discussions s'est dégagée l'idée que l'on peut admettre la possibilité pour le couple d'exister sous une autre forme que celle de la famille traditionnelle. L'exemple d'une communauté installée près du Larzac a retenu l'attention pour son expérience d'éducation des enfants en commun.

L'état d'esprit des éducateurs a été résumé par M. Jean-Marie Rabo, vice-président de l'ANEJI, qui concluait ainsi son intervention : « *L'éducateur ne veut plus être la bonne conscience d'une société myope. Il ne veut plus être un témoin silencieux mais une sonnette d'alarme.* »

A Dijon

GRÈVE DE LYCÉENS APRÈS L'EXCLUSION DE TROIS ÉLÈVES DE L'INTERNAT.

(De notre correspondant.)

Dijon. — *Une certaine agitation* règne depuis jeudi 28 avril au lycée du Castel, à Dijon, après le renvoi de l'internat de trois élèves dont deux majeurs. Ils *avaient « fait le mur » un soir* pour se rendre dans une pizzeria de la ville. Pour la direction de l'établissement, les faits reprochés aux élèves constituent une « rupture du contrat d'internat ». Pour les lycéens qui font la grève des cours (cinquante selon la direction, plus de deux cents selon les élèves), il s'agit d'un « *acte de répression* ».

Lundi 2 mai, plus de deux cents garçons et filles ont essayé d'entraîner dans la grève leurs camarades d'autres établissements dijonnais. Ils se sont introduits dans un lycée et un collège techniques, où ils ont interrompu les cours. Puis, au nombre de quatre cents, ils se sont rendus au rectorat où une délégation a été reçue pour remettre une motion. — Ch. M.

[La directrice de l'établissement nous a précisé que *les trois élèves* exclus de l'internat seraient gardés au lycée sous le régime de la demi-pension. « S'ils obtiennent leur réintégration dans l'internat je démissionne, a-t-elle dit. Lorsqu'on a la responsabilité d'un internat mixte de l'importance du Castel, où il y a deux *mille cinq cents élèves*, on ne peut pas tolérer des infractions répétées aux règlements.]

● *Grève d'enseignants à l'I.U.T. de Nantes.* — Les enseignements — sauf ceux d'anglais et de techniques d'expression — sont suspendus depuis les vacances de printemps au département informatique de l'institut universitaire *de technologie de Nantes :* les enseignants, permanents ou vacataires refusent de faire des heures supplémentaires. Celles-ci représenteraient environ 18 % du total des enseignements par suite de la suppression d'un poste d'assistant à la rentrée dernière, et du non-remplacement d'un autre. En effet, le département compte beaucoup plus d'assistants que sa dotation normale, mais seulement trois enseignants du second degré au lieu des *huit prévus, car il* n'existe pas d'enseignants d'informatique dans le second degré. Le chef du département a demandé au recteur le « déblocage » d'au moins un poste d'assistant.







L'ENSEIGNEMENT AU FÉMININ

II. — Une subtile hiérarchie des sexes

par CATHERINE ARDITTI

Les deux tiers des professeurs du second degré et des instituteurs français sont des femmes (« le Monde » du 3 mai). La féminisation de l'enseignement — qu'elle soit l'effet de vocations réelles ou d'un *pis-aller* dans la recherche d'un métier compatible avec la vie familiale — est un phénomène récent et massif. Pourtant, dans ce secteur où elles sont majoritaires, les femmes sont le plus souvent dirigées par des hommes.

La féminisation de l'enseignement aurait bien surpris les Français du dix-neuvième siècle, habitués à considérer que la place des filles n'était pas à l'école. *« L'éducation publique,* disait Napoléon, *ne convient point aux jeunes filles puisqu'elles ne sont point appelées à vivre en public (...). Le mariage est toute leur destination »* (1). Il faudra attendre la IIIe République pour que l'enseignement soit ouvert aux filles jusque dans le second degré, grâce à Camille Sée et, surtout, à Jules Ferry. Celui-ci réclama l'égalité des sexes face à l'instruction : il fallait, selon lui, *« que la femme appartienne à la science ou qu'elle appartienne à l'Eglise »* (2).

Les programmes des premiers lycées *féminins* différaient de ceux des lycées de garçons : excluant le latin et le grec, ils ne permettaient pas aux jeunes filles de passer le baccalauréat et leur interdisaient, de fait, l'accès à l'université.

Ce n'est qu'en 1924 qu'une loi identifie l'enseignement féminin à l'enseignement masculin, le rôle joué par les femmes durant la grande guerre ayant accéléré l'évolution des esprits.

L'égalité entre enseignants et enseignantes fut, aussi, un long combat. C'est en 1879 que les départements français eurent l'obligation de créer et d'entretenir deux écoles normales : une pour les instituteurs, une pour les institutrices. Jusqu'alors les institutrices — religieuses ou laïques — étaient formées par les congrégations, et leur niveau était très inférieur à celui de leurs collègues masculins. Les écoles qu'elles dirigeaient étaient qualifiées par Jules Ferry de *« garderies d'enfants et d'ouvroirs ».* Entre 1879 et 1890, soixante-quatre écoles normales d'institutrices furent créées en France et *« se peuplèrent facilement »* de *« jeunes filles instruites, pauvres, sans position sociale et sans dot »* que l'enseignement attira (3). A cette époque les professeurs d'écoles normales d'instituteurs recevaient en début de carrière le salaire que touchaient en fin de carrière leurs collègues des écoles normales d'institutrices.

Une longue patience

La seule occasion qui permit à l'enseignement féminin de devancer l'enseignement masculin fut l'ouverture, en 1880, de l'Ecole normale supérieure de Fontenay-aux-Roses, destinée à former les professeurs d'écoles normales d'institutrices. L'E.N.S. de Saint-Cloud (pour les hommes) n'ouvrit qu'en 1881. Cette même année, les femmes commencèrent à enseigner dans les collèges. Mais il leur fallut attendre quarante ans pour y être mieux payées — quand elles avaient obtenu le certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire — que leurs collègues masculins simplement titulaires d'une licence !

Dans les lycées, les premières femmes professeurs avaient été formées à l'Ecole normale supérieure de Sèvres, créée en 1881. Elles y préparaient, à partir de 1884, deux agrégations (lettres ou sciences), étape capitale si l'on songe que l'agrégation existait déjà pour les hommes... avant la Révolution française. Mais il leur faudra encore dix ans de patience pour que l'agrégation féminine se diversifie.

Durant des décennies, les enseignantes durent accomplir un service plus lourd que les hommes et pour un salaire moins élevé. L'égalité fut réalisée en 1927 pour les salaires et en 1932 pour les maxima de service (4).

La féminisation du corps enseignant français, si elle trouve ses origines au XIXe siècle, date toutefois, pour l'essentiel, des lendemains de la seconde guerre mondiale, et notamment des années 50. L'éducation nationale, face à des générations d'enfants nombreux, supporta *« l'explosion scolaire »* en recrutant à la hâte, sans grandes exigences, et même par petites annonces... Au début des années 60, la demande d'enseignants est telle que l'éducation nationale limite ses exigences, même au niveau des concours.

Le recrutement massif a correspondu, dans le temps, à la féminisation du milieu enseignant : en 1950-1951, 47 % des agrégés, certifiés et assimilés étaient des femmes ; en 1965-1966, elles représentaient 54,5 %. Selon Antoine Prost, cette féminisation correspond à *« une mutation du métier qui apparaît comme un métier parmi d'autres, et non plus comme une vocation supérieure à laquelle se consacraient des intellectuels désintéressés »* (2).

Aujourd'hui, à titres égaux, l'égalité est en principe totale dans l'enseignement. Aucune porte n'est plus fermée aux femmes. L'exemple le plus éclatant est celui de Mme Alice Saunier-Seïté qui, avant d'être secrétaire d'Etat aux universités, avait été, en 1968, doyen de faculté et, en 1973, la première femme recteur. Des femmes sont parvenues aux plus hauts niveaux, mais elles font encore figure de pionnières : comme Mme Jacqueline de Romilly, première femme professeur au Collège de France, en 1974, et Mme Hélène Ahrweiler, première et seule femme présidente d'université.

Egales dans les principes et — pour certaines — dans les faits, les femmes n'ont pas encore, malgré leur nombre, pris la part qui leur revient dans l'édifice scolaire. Elles sont encore... moins « égales » que les hommes, et une forme subtile de hiérarchie persiste entre les sexes.

Elle est manifeste si l'on examine la proportion de femmes aux différents niveaux de l'enseignement. De la maternelle à l'Université, qu'on le veuille ou non, et les salaires sont là pour l'attester, la considération et le pouvoir augmentent. Or, au fur et à mesure qu'on gravit les échelons de l'enseignement, la part des femmes va en s'amenuisant. En maternelle, elles règnent sans rivaux : 99,7 % des postes. Dans l'enseignement primaire, leur suprématie est encore écrasante : 75 %. Si, dans les collèges d'enseignement secondaire, elles représentent encore les deux tiers du corps enseignant, elles ne sont plus que 54 % dans les lycées et 24 % dans les universités.

On peut aller plus loin dans la démonstration et observer que, dans chaque ordre d'enseignement, les femmes occupent, par rapport aux hommes, les fonctions les moins « nobles ».

— *Dans l'enseignement primaire,* elles détiennent les trois quarts des postes, mais 47 % seulement des directeurs... sont des directrices. En outre, les hommes ont plus souvent en charge le cours moyen deuxième année, dernière classe du primaire, et les femmes le cours préparatoire.

— *Dans les collèges d'enseignement secondaire,* les femmes représentent plus des deux tiers des agrégés et des certifiés. Si elles ne sont que 56 % parmi les professeurs d'enseignement général des collèges (P.E.G.C.), c'est que cette catégorie d'enseignants compte beaucoup d'anciens instituteurs « promus » : la promotion fonctionne mieux pour les hommes que pour les femmes, à ce niveau.

— *Dans les lycées,* l'équilibre est mieux respecté pour les agrégés et les certifiés. Mais, selon certains témoignages, les hommes se voient plus facilement, à niveau égal, confier les « grandes » classes — qui sont les plus recherchées — et les femmes les « petites » classes.

— *L'enseignement technique* est un cas particulier dans la mesure où il reflète les mentalités sur les métiers « féminins » et les métiers « masculins ». Si l'on compte 40 % de femmes parmi le personnel enseignant des collèges d'enseignement technique, elles représentent 53 % des professeurs d'enseignement général. Les proportions sont plus remarquables dans les enseignements techniques eux-mêmes : 69 % des femmes pour les disciplines « techniques théoriques » ; 18,5 % dans les disciplines pratiques. Pour les premières, il s'agit avant tout des métiers du secrétariat et de la comptabilité ; pour les secondes, on les trouve surtout dans les sections menant aux métiers de l'habillement.

— *L'enseignement supérieur* est l'exemple le plus frappant de cette subtile hiérarchie entre hommes et femmes. Dans ce monde privilégié, le maximum de considération s'attache aux professeurs, mais on n'y compte que 5 % de femmes. Si elles sont 9,5 % parmi les maîtres de conférences, on les trouve surtout dans les postes de maîtres-assistants (27 % de femmes) et d'assistants (32 %).

Les syndicats comme l'administration

Si l'on se tourne vers l'administration de l'éducation nationale, la situation n'est guère plus favorable pour les femmes. Dans les lycées, comme ailleurs, elles ne se heurtent à aucune concurrence dans les emplois médico-sociaux (99,3 %) et de secrétariat (92 %). Si elles représentent les deux tiers du personnel d'intendance, moins d'un tiers des intendants en titre sont du sexe féminin. Même disproportion au bas de l'échelle : les deux tiers des agents non spécialisés — mais seulement le quart des ouvriers professionnels — sont des femmes.

Majoritaires à peu près partout dans le système scolaire, les femmes sont dirigées par les hommes : les deux tiers des principaux de C.E.S., les trois quarts des proviseurs. L'administration centrale ne fait pas exception : dix-sept femmes sur cent soixante-deux inspecteurs généraux, aucune parmi les neuf directeurs du ministère de l'éducation, et seize sur les quatre-vingt-quatre chefs de service et sous-directeurs.

Les syndicats, force de contestation puissante dans l'éducation nationale, sont, eux aussi, dirigés par des hommes : la commission administrative du SNES, principal syndicat du secondaire, compte treize femmes et cinquante-six hommes ; la commission permanente du SGEN-C.F.D.T. trois femmes et dix-huit hommes ; le Syndicat national des instituteurs (SNI) est dirigé par un bureau qui compte trois femmes et vingt-sept hommes...

Ces proportions ne font que refléter — au niveau national — le peu d'ardeur des femmes au militantisme, phénomène qui n'est pas particulier au milieu enseignant. Le travail professionnel et les tâches domestiques laissent peu de temps pour les réunions syndicales, qui, à la base aussi, sont bien souvent l'affaire des hommes.

Dans un couple, le militantisme est souvent une cause de conflit. *« Un mari,* explique une institutrice du SNI, *accepte plus facilement que sa femme aille à une réunion du Planning familial — entre « bonnes femmes » — qu'à une réunion syndicale, où elle trouvera une majorité d'hommes. »* Une autre militante est depuis dix ans en débat à ce sujet avec son mari, qui lui avait fait promettre — avant de l'épouser — qu'elle renoncerait aux responsabilités syndicales. Mais elle n'a pas tenu sa promesse...

Prochain article :

III. — UN DÉSÉQUILIBRE NÉFASTE

(1) *L'Enseignement français de 1789 à 1945,* par Charles Fourrier. Service d'édition et de vente des publications de l'éducation nationale (1965).

(2) Voir *l'Enseignement en France (1800-1967),* par Antoine Prost. Editions Armand Colin.

(3) *La Question des écoles normales primaires de la Révolution de 1789 à 1962.* Annales du Centre régional de recherche et de documentation pédagogiques de Toulouse.

(4) *L'Université syndicaliste* (revue du SNES), 23 octobre 1968.

HISTORIENNE ET PRÉSIDENTE

« C'est un homme », *dit-on dans son entourage. Pour être énergique, Mme Hélène Ahrweiler, cinquante ans, présidente de l'université de Paris-I, n'en est pas moins souriante, aimable et pleine d'attention pour les autres. Dès le début, ses études et sa carrière résultent d'une suite de choix conscients et volontaires.* « Je voulais ouvrir mon champ d'investigation, *explique-t-elle.* J'ai choisi l'histoire pour comprendre. »

Si elle étudie en particulier l'histoire byzantine, c'est parce que « Byzance était un Etat multi-ethnique, multi-culturel et pourtant unitaire. » *Il se trouve que cela lui est utile dans le déroulement de sa carrière, car l'absence de concurrence dans cette discipline lui permet d'être* « parachutée titulaire de chaire sans passer par les échelons intermédiaires ».

Archéologue de formation, à une époque où une femme n'avait pas le droit de l'être, en Grèce, où elle est née, Mme Ahrweiler fait encore figure de pionnière en entrant en 1966 à la Sorbonne pour enseigner l'histoire byzantine. Elle se souvient du jour où elle a dû « affronter le grand amphi : il fallait passer la rampe et dire certaines choses. C'est alors que j'entrai dans un monde qui m'a conduite à dire que l'histoire est une lutte ».

« Les hommes, *dit-elle,* ont l'agressivité facile pour prendre le poste du voisin, mais la ténacité de la femme au rendement est plus grande car elle n'a pas le droit d'échouer. »

Malheureusement, à un certain niveau, « l'ennemie des femmes est la femme réussie. Il y a une sorte d'antiféminisme féminin dans les postes à responsabilité », *où les femmes tiennent à l'* « exceptionnalité ». *Mme Ahrweiler n'est pas de celles-là.*

Le mari de Mme Ahrweiler est ingénieur chimiste. « S'il était universitaire, *précise-t-elle,* je me serais amputée de l'autre moitié du monde. » *La naissance de sa fille, aujourd'hui âgée de treize ans, s'est traduite par des contraintes matérielles comme pour les autres femmes. Sa carrière s'en est trouvée ralentie,* « mais cela m'a donné un tel élan ensuite ! » *: un avantage que les hommes n'ont pas.*

ÉDUCATION

AU COURS D'UNE FÊTE A PLOERMEL

Les dirigeants de l'enseignement catholique renouvellent leurs attaques contre les partisans de la nationalisation

De notre correspondant

Saint-Malo. — Exposition de travaux d'élèves, joutes sportives et buvettes : la fête de l'enseignement catholique de Bretagne a réuni — selon les organisateurs — dix mille pesonnes, dimanche 1er mai, à Ploërmel (Morbihan).

Parents, enfants, professeurs, amis et promeneurs semblaient profiter en toute sérénité du 1er mai, sans joie débordante ni inquiétude visible. Les associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) de l'académie de Rennes, organisatrices de la fête, voulaient pourtant troubler cette sérénité et informer les parents « *qui se considèrent parfois comme des clients et non comme des participants* ».

Tous les orateurs ont fait part d'une même inquiétude : l'enseignement catholique est en danger. En cas de victoire de la gauche aux élections, la nationalisation le guette. Devant huit cents responsables des APEL, Mme Nicole Fontaine, secrétaire générale adjointe de l'enseignement catholique a analysé l'avant-projet de loi du parti socialiste rappelant la nationalisation de l'enseignement privé prévue dans le programme commun. « *Ce projet*, a dit notamment Mme Fontaine, *ne se contente pas de nationaliser. Il renforce la mainmise de l'Etat sur le système d'éducation. L'école, ne l'oublions pas, est l'instrument le plus précieux des régimes totalitaires.* »

Soulignant que la C.F.D.T. perdait des voix dans l'enseignement privé depuis sa prise de position en faveur de la nationalisation, Mme Fontaine a appelé ses auditeurs à la perspicacité, à la vigilance et à la foi communicative. « *C'est le doute*, a-t-elle souligné, *qui mettrait l'enseignement catholique en danger.* »

Crainte de Dieu

Désignés les adversaires, il restait à les abattre. M. Henri Lefebvre, président de l'Union nationale des APEL, *allait s'en charger devant plusieurs* milliers de personnes qui — s'apprêtant à assister à la messe *de clôture — ne s'attendaient manifestement* pas à une telle véhémence. Du « *clown Marchais* » aux enseignants C.F.D.T. « *stupides et sectaires* » en passant par M. Mexandeau « *brave député universitaire* », *aucun des partisans de la nationalisation* n'a été épargné.

Rappelant que l'enseignement catholique se situait « *à l'intérieur de l'éducation nationale* », M. Lefebvre a souligné la place importante *que l'enseignement catholique avait* dans la rénovation du système d'éducation. « *Il faut*, a-t-il insisté, *revenir à l'éducation globale. L'école sera alors le premier pas d'une véritable union permanente. Dans un tel système, valable pour tous, nous n'aurons plus pour notre part qu'à ajouter la crainte de Dieu.* »

La prochaine réunion nationale des APEL, qui aura lieu à Lille, le 15 mai, devrait donner le coup d'envoi à *cette recherche de l'enseignement* catholique. Le prochain congrès national de l'UNAPEL sera à l'image de cette nouvelle « *défense et illustration de l'enseignement catholique* ». Ce ne sera pas un congrès comme les autres, mais... une fête célébrant le sport, les arts et une nouvelle pastorale. Il aura lieu en 1979.

ANDRÉ MEURY.

AUX ÉTATS-UNIS

Fessée constitutionnelle

De notre correspondant

New-York. — Les châtiments corporels peuvent être infligés aux écoliers américains. Ainsi en a décidé, récemment, la Cour *suprême par cinq voix contre* quatre : les enseignants qui frappent les écoliers ne violent pas, estime-t-elle, le huitième amendement de la Constitution qui interdit « *les peines cruelles et extraordinaires* ». La Cour a dit que dans l'ensemble les châtiments corporels sont infligés, aux Etats-Unis, « *de façon raisonnable* » et « *sans excès* ». Le cas *des écoliers recevant* la fessée ou des tapes sur le bout de doigts ne peut donc, selon elle, être *assimilé à celui* des condamnés à mort, parce que « *l'école est une institution ouverte soumise au contrôle de la communauté* ».

Le juge Byron White a toutefois pris la précaution de préciser que « *si on ne peut pas couper l'oreille d'un criminel parce que ce châtiment serait considéré comme barbare, il ne saurait être question de couper l'oreille d'un écolier sous prétexte qu'il est arrivé en retard à l'école* ».

Les quatre juges en désaccord avec la majorité ont fait valoir en vain que « *les châtiments corporels ont un caractère définitif et irréparable et qu'ils ne prêtent à aucune réparation* ». La Cour suprême semble s'être laissé guider dans cette affaire, comme l'été dernier à propos de *la peine capitale*, par la tendance prédominante de l'opinion publique. Elle a rappelé, par exemple, que « *les châtiments corporels dans les écoles remontent à l'époque coloniale... Ils continuent à être utilisés comme méthode disciplinaire... et, bien que l'opinion soit divisée à son sujet, on ne voit pas surgir une tendance prédominante qui exigerait son abolition* ».

L'usage de la force physique comme moyen de répression scolaire est, en effet, autorisé dans l'ensemble des Etats, sauf celui de New-Jersey et dans la ville de New-York. Ce sont les procès intentés par les parents de deux écoliers, James Inhrahan et Roosevelt Andrews, aux autorités scolaires de Miami en raison de gifles et de tapes distribuées à ces deux enfants, qui sont à l'origine de cette décision. De tribunal en tribunal, d'appel en appel, ils sont parvenus jusqu'à la Cour suprême.

LOUIS WIZNITZER.

RELIGION

PAUL VI NOMME DE NOUVEAUX MEMBRES A LA COMMISSION « JUSTICE ET PAIX »

Paul VI a nommé de nouveaux membres de la commission pontificale Justice et Paix : il s'agit de Mgr Javierre Ortas Antonio, secrétaire de la Congrégation pour l'éducation catholique, Mgr Charles Moeller, secrétaire du secrétariat pour l'Unité des chrétiens, Mgr Moreira Neves Lucas, vice-président du Conseil des laïcs, Mgr Lech Kaczmarek, évêque de Gdansk (Pologne), Mgr Heinrich Tenhumberg, évêque de Münster (République fédérale d'Allemagne), ainsi que les personnalités laïques suivantes : Mlle Elena Cumella Argentine), M. Michel Farath (Egypte), Mlle Marie-Hélène Elias (Syrie), M. Francis Normal (Etats-Unis), Mlle Marie-Andrée France Boyer de la Giroday (Maurice), lady Jackson (Angleterre), M. Paul Kaya Côte-d'Ivoire), Mlle Bernadette Kunambi (Tanzanie), professeur Candido Mendes de Almeida (Brésil), professeur Marcel Merle (France), Mlle Madeleine Rayan (Canada) et M. José Rodriguez Bossi (Uruguay).

[Né en 1923 à Saumur (Maine-et-Loire), M. Marcel Merle est professeur à l'université Paris-I depuis 1967, après avoir été professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Paris. Il est membre du Centre catholique des intellectuels français.]

● *Paul VI a adressé une lettre de félicitations* en latin au cardinal François Marty à l'occasion de ses vingt-cinq ans d'épiscopat, célébrés le 1er mai.

Le Dr Donald Coggan à Istanbul

ANGLICANS ET ORTHODOXES SONT INVITÉS A RESSERRER LEURS LIENS

Continuant son voyage œcuménique, le Dr Donald Coggan, primat de la communion anglicane, s'est rendu le 30 avril à Istanbul pour rencontrer Dimitrios Ier, patriarche œcuménique de Constantinople et primat d'honneur de l'orthodoxie.

« *L'Eglise orthodoxe*, a déclaré notamment ce dernier, *rejette comme anti-apostolique l'ordination des femmes à la dignité de prêtre et d'évêque* ». Son interlocuteur lui a répondu qu'il n'avait nullement l'intention d'imposer son point de vue. Mais, « *ceux qui estiment avoir raison de procéder à l'ordination des femmes sont libres de le faire. Notre devoir est de vivre en amour et en paix avec ceux qui agissent de cette façon* ».

Dans une déclaration signée en commun, les deux chefs d'Eglises *expriment leur « ferme désir de supprimer les obstacles qui empêchent le dialogue entre les deux Eglises de progresser »*.

Ce communiqué insiste, d'autre part, sur la nécessité de développer les contacts et sur la participation des fidèles des deux confessions.

CARNET

Naissances

— Le docteur Alain Berrebi et Zamira,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils,
Hector.
Le 1er mai 1977
Rehovot (Israël).

Décès

MICHÈLE SAINT-LO

— Nous apprenons la mort, à Paris, le 20 avril dernier, dans sa soixante-cinquième année, de
Mme Rosemary BEDEAU,
en littérature
Michèle SAINT-LO.

[Née en 1912, élevée jusqu'à huit ans *dans une propriété qui n'était autre que la* Vallée aux Loups, avec un oncle qui y fut le créateur du musée Chateaubriand, nourrie de bonne littérature, Michèle Saint-Lô, *dont la mère, morte à vingt-*cinq ans, était mi-française, mi-australienne, commença par exercer divers métiers : acheteuse aux Halles, sertisseuse de bijoux (comme Elsa Triolet), libraire à la Foire de Paris, etc., avant de faire ses débuts en littérature avec « le Cœur fou » (1956), un roman que devaient suivre « le Poids du bonheur », « Une liaison » (1960), « la Vie qui bat » (1963), « la Folie du logis » (1965), « la Majesté nue » (1967), « les Inséparables » (1969), « le Refuge » (1970), « le Désamour » (1974), « Va-t-en demander à Dieu » (1975).

Au total, une quinzaine de romans, recueils de nouvelles ou de poèmes que cette épouse d'officier composait au gré des pérégrinations de son mari, en Angleterre, en Algérie, à Paris.

Elle avait été également journaliste aux « Nouvelles Littéraires » et critique de théâtre à la radio.]

— Nous apprenons la mort de
Mme Suzanne ARCHAMBAULT
de MONTFORT,
née Perrin-Seingold,
décédée dimanche 1er mai à Paris.
Ses obsèques seront célébrées le jeudi 5 mai en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot.

[Veuve de M. Henri Archambault de Montfort, fondateur en 1941 de « la France continue », qui devint à la libération « Ici Paris », elle était cofondatrice, puis présidente d'honneur, de la société d'« Ici Paris » et de « Nostra ».]

— M. Joseph Berrebi,
M. et Mme Edmond Berrebi et leurs enfants,
M. et Mme Moïse Berrebi et leurs enfants,
M. et Mme Guy Berrebi et leur fille,
M. et Mme Elie Berrebi,
Mme veuve Elie Cohen,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Joseph BERREBI,
survenu le 20 avril 1977 dans sa soixante-douzième année.
Les obsèques ont eu lieu le 24 avril au cimetière du Mont-des-Oliviers, à *Jérusalem*.

— M. Henri Bouxin,
M. et Mme Le Van Nguien et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Bouxin et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Henri BOUXIN,
née Jeanne Bourdin,
agrégée de l'Université,
tertiaire de saint François,
leur épouse, mère et grand-mère, pieusement décédée en son domicile le 30 avril 1977 dans sa soixante-dix-septième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 4 mai, à 8 h. 30 en l'église Saint-François-Xavier (place du Président-Mithouard, Paris 7e).
Ni fleurs ni couronnes.
30, avenue Duquesne, 75007 Paris.

— M. et Mme Claude Brunet et leurs enfants,
Le docteur Pierre Brunet d'Aubiac et ses enfants,
Mme Monique de Coninck-Guillard et ses enfants,
M. et Mme Roland Bouder et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme BRUNET d'AUBIAC,
née Marguerite Billioque,
le 27 avril 1977, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
La cérémonie religieuse aura lieu, *le jeudi 5 mai à 16 heures*, à l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Alfred CHAVELET,
le 29 avril, dans sa soixante-dix-huitième année
Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu à Millay dans l'intimité familiale.
De la part de :
Mme Alfred Chavelet,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants.

— Mme Christian François,
Le capitaine de frégate et Mme Jean-Baptiste François, Jean-Jacques Frédéric, Philippe et Thierry,
M. et Mme André Schmit, Eric, Agnès et Alain, Christine et Eric,
M. et Mme Olivier François, Axelle, Stéphane et Sandrine,
M. et Mme Philippe Robert, Franz et Guillaume,
Le docteur et Mme Hubert François, Cécile et Emmanuel,
M. Yvan François,
Mlle Hélène François,
Le marquis et la marquise de la Baume du Puy Montbrun,
M. et Mme Rafael Elizalde,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de leur époux, père, grand-père, frère et beau-frère,
M. Christian FRANÇOIS,
chevalier de la Légion d'honneur,
inspecteur général honoraire
de la Banque de France,
survenu à son domicile, 5, rue Ancelle, 92200 Neuilly-sur-Seine, le 1er mai 1977, dans sa soixante-dix-septième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le 5 mai 1977, à 9 heures.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Maurice Grangié,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Grangié,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice GRANGIÉ,
inspecteur d'académie
officier de la Légion d'honneur,
survenu subitement le 27 avril.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 4 mai, à 16 heures, en la basilique Sainte-Clotilde.
L'inhumation aura lieu le vendredi 6 mai, à Puy-l'Evêque (Lot).
15, rue Saint-Simon,
75007 Paris.

— Le recteur de l'Académie de Paris,
L'inspecteur général directeur des services d'éducation,
Ses collègues, ses collaborateurs et ses amis du rectorat,
ont *le grand chagrin* de faire part du décès de
M. Maurice GRANGIÉ,
inspecteur d'académie
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Sainte-Clotilde, 23 bis, rue Las-Cases, Paris (7e), le mercredi 4 mai, à 16 heures.

— Mme Edouard Le Ghait, son épouse,
Mme Karl von Stein, sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Edouard LE GHAIT,
ambassadeur honoraire de
S.M. le roi des Belges,
survenu à Lausanne, le 24 avril 1977.
Les obsèques ont eu lieu à Vevey, dans l'intimité.

— Mme Jean Marlhens, sa femme,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
font part du décès de
M. Jean MARLHENS,
survenu le 26 avril 1977.
3, rue A.-Guérin,
78200 Mantes-la-Jolie.

— Mme J.-M. Pouvreau, son épouse,
Mme Geneviève Pouvreau, sa fille,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
font part du décès de
M. Jean-Marie POUVREAU,
survenu le 21 avril 1977, dans sa quatre-vingt-sixième année.
L'incinération a eu lieu dans l'intimité. Ses cendres sont déposées dans le caveau de famille au Père-Lachaise.
12, *rue* Paul-Bodin,
75017 Paris.

— *M. Louis Thomas, son époux*,
Mme Suzanne Jacqueau,
Mlle Fanny Jacqueau,
M et Mme André Groillier,
M. Eugène Falquet,
Sa famille, ses amis,
Ainsi que sa fidèle Jeanne Rousseau,
font part du décès de
Mme THOMAS,
née Suzanne Rochereau,
survenu le 30 avril 1977, en son *domicile, 17, rue Daru, Paris (8e)*.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, 154, *rue du Faubourg-Saint-Honoré*, Paris (8e), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de la Celle-Saint-Cloud, 25, avenue de la Pompadour, *dans le caveau de famille*.

— Nous apprenons le décès, survenu à Nanterre, le 2 mai, de
M. Marcel VERDOT.
[Frère aîné de notre confrère Guy Verdot, Marcel Verdot avait publié notamment un ouvrage sur l'Indochine, « la Fleur du roc » et un poème romancé, « Je t'attendrai mille ans » (Ed. P.-J. Oswald).]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

— A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation du Mouvement de solidarité nationale « *Les Braves Gens* » (*association fondée en mai 1952*), M. Louis-Léon de Danne, fondateur de cette association qui aida des milliers de vieux *Français dans le malheur* (*présidence* d'honneur de Daniel-Rops, de l'Académie française, haut patronage du général de Gaulle en 1959), demande à tous ceux et à toutes celles qui ont participé d'une façon ou d'une autre à ce mouvement d'entraide d'avoir une pensée simple et émue pour le
comte Louis de DANNE,
Légion d'honneur à titre militaire,
croix de guerre 1914-1918,
président et *co-fondateur*
de l'Association,
rappelé à Dieu le 2 mai 1975.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de
M. Jean BRILLIÉ,
une messe sera célébrée le jeudi 5 mai, à 19 heures, en l'église Saint-*Pierre-de-Chaillot* (*chapelle de* la Vierge), 35, avenue Marceau.

Visites et conférences

MERCREDI 4 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., métro Etienne-Marcel : « Le vieux Marais » (A travers Paris).

14 h. 45, pavillon Richelieu, square du Carrousel : « Les appartements royaux du Louvre » (M. de La Roche).

19 h., entrée de l'exposition : « Exposition dieux et démons de l'Himalaya au Grand Palais » (Paris et son histoire).

14 h. 30, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « L'orfèvre et l'horloger ».

15 h., 36, rue Pasquier : « La chapelle expiatoire » (Tourisme culturel).

15 h., 6, place des Vosges : « Place des Vosges » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 19 h., Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, Haïm Vadal Sephina : « *Judéo-espagnol* : us et coutumes de Pesah ».

18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé : « Le Japon » (F.M.V.J. Voyages).

19 h., Centre universitaire d'études juives, 30, boulevard de Port-Royal, M. R. Rosner : « Les juifs en Russie et en U.R.S.S. ».

12 h. 45, Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, A.A.Rosenkier : « Elections en Israël : le programme de Mapam ».

18 h. et 20 h. : 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : expérience de la conscience pure » (entrée libre).

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Les chefs-d'œuvre du Musée de Berlin-Ouest ».

20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Robert Masson : « Le dépistage des *maladies par l'examen* » (*L'homme* et la connaissance).

20 h. 30, grande salle de la Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, *M. Yves Diénal* : « *Exposé et* séance de psychanalyse. La dépression nerveuse ».

19 h. 15, Assemblée nationale, *salle 101, rue de l'Université*, MM. Pierre Chaunu et Georges Suffert : « La peste blanche » (Clubs et carrefours du temps présent).

18 h., Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Jean Dorst : « L'écologie face au développement ».

18 h. 30, galerie du Grand Palais, salle 404, avenue du Général-Eisenhower, M. Nadj Oud Dine Bammate : « L'espace de l'Islam ».

20 h. 30, Musée de l'homme, M. Lionel Balout : « L'outil aux origines de l'homme ».

A L'HOTEL DROUOT

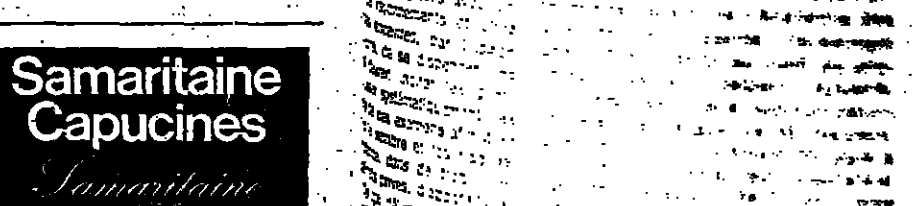
EXPOSITIONS

Mercredi

S. 2. - Beaux livres anc. et mod.
S. 12. - Arts primitifs.

VENTES

S. 9. - Art de l'Inde.
S. 10. - Bx bijx. Obj. vitr. Boîtes or. Miniatures.
S. 13. - Céramiques.
S. 15. - Lithos.



Le Monde DE LA MÉDECINE

La protection contre les sources d'irradiation artificielle

MILLE CENT CINQUANTE spécialistes venus de quarante-cinq pays se sont réunis du 24 au 30 avril à Paris sous la présidence du professeur Henri Jammet, et sous l'égide de l'Association internationale de radioprotection, afin d'étudier tous les aspects de ces « nuisances du monde moderne » que sont les radiations.

Ouvert par M. Jean Coulomb, président de l'Académie des sciences, le congrès s'est terminé sous la présidence de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, qui a tiré les conclusions de ses travaux.

En ce qui concerne les utilisations médicales des rayonnements, actuellement la principale source d'irradiation artificielle, Mme Veil a rappelé que son département ministériel « dispose maintenant d'un état continuellement mis à jour des différents appareils de radiologie utilisés en médecine. Nous savons ainsi que le parc radiologique français comporte 46 000 installations de radiodiagnostic médical et dentaire, 300 installations de radiothérapie à haute énergie, 100 installations de curiethérapie, un millier d'installations de «roentgenthérapie classique». Le ministre a aussi souligné que « l'avance prise par la radioprotection par rapport aux autres préventions n'a pas manqué de frapper les radiobiologistes et radiotoxicologues les plus éminents. En France, en particulier, le professeur Latarjet vient de proposer d'établir des doses admissibles pour les polluants chimiques mutagènes comme on l'a fait pour les radiations ».

Mme Veil rejoignait là une préoccupation de nombreux congressistes : montrer que la radioprotection n'est pas indépendante de la prévention des autres nuisances, et que les méthodes développées et les réglementations établies peuvent servir d'exemple pour la lutte contre d'autres pollutions.

Des millions d'examens inutiles

QUARANTE-SIX millions d'examens radiologiques ont été pratiqués en France en 1975, et ils ont coûté plus de 3 milliards de francs à l'assurance-maladie. Pour un tiers, ces examens ont été conduits par des médecins généralistes ou des spécialistes divers n'ayant aucune compétence ou formation particulière en électro-radiologie.

Les examens annuels de la médecine du travail, le certificat prénuptial, la surveillance militaire, celle de la grossesse, commandent tous des examens radiologiques pulmonaires qui étaient amplement justifiés au temps où la tuberculose exerçait chez nous de terribles ravages, mais dont l'indication systématique est, dans le contexte moderne, pour le moins discutable.

Toutes les études menées sur des millions d'individus dans plusieurs pays et sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé ont montré le faible rendement de ces examens systématiques, qui restent néanmoins une méthode inappréciable de dépistage pour les populations dites « à *risque* » (alcooliques, migrants, anciens tuberculeux, malades psychiatriques, etc.).

Le ministère français de la santé a indiqué, il y a un an, sa volonté de diminuer l'incidence des examens radiologiques obligatoires et de mettre fin aux examens radioscopiques. Mais ces louables intentions n'ont pas encore été suivies d'effets, et il est inconcevable que le « *carnet d'irradiation* » ou le « *carnet de santé* » des Français ne doive pas, comme en Allemagne, porter obligatoirement mention de toutes les doses reçues au cours des divers actes diagnostiques ou thérapeutiques auxquels les patients auraient été soumis au cours de leur existence.

Les effets cellulaires des rayonnements s'additionnent dans le temps, ce qui justifie cette mesure qui aurait également l'avantage d'éviter les multiplications abusives et inutiles d'actes radiologiques faisant double emploi. Il reste que la réglementation qui régit en France l'emploi des rayons X est, comme le soulignait récemment encore le professeur Laval-Jeantet (Paris), indigne d'un pays évolué.

Et les exposés émanant des spécialistes britanniques, allemands, australiens ou hollandais montrent que les populations de ces pays sont infiniment mieux protégées que les nôtres.

Pourtant, l'apparition de moyens récents capables de conduire des examens radiologiques avec un minimum de rayonnements et chez les femmes enceintes, par l'usage des ultra-sons, de se dispenser des rayons X devrait inciter les praticiens à passer systématiquement les indications de ces examens afin d'en réduire et le nombre et les risques. La persistance, dans de trop nombreux cabinets privés, d'appareils de radioscopie qui délivrent des doses massives de rayonnements ne devrait plus être tolérée.

Réduire de moitié l'irradiation médicale

De même, et comme l'ont montré au congrès de Paris les docteurs Neumeister (Leipzig), Herstel (Hollande) et Vana (Australie), les risques encourus au cours d'un radio-diagnostic par un fœtus éventuel, dont les tissus sont éminemment vulnérables aux rayonnements, devraient impérativement commander que ces examens ne soient pratiqués chez les femmes en âge de procréer que durant les dix premiers jours du cycle (période non fécondable).

Dans les cas où le fœtus aurait subi une irradiation dépassant 10 rems (1) durant les toutes premières semaines de la grossesse, le risque de malformations incite les spécialistes à recommander une interruption de grossesse (une telle dose peut se voir, par exemple, lors d'examens approfondis et longs du tube digestif).

S'il n'est pas douteux que la découverte — en novembre 1895 — des rayons X a constitué l'un des progrès les plus remarquables de toute la médecine moderne, les études internationales menées notamment en Australie, Nouvelle-Zélande, Angleterre et Allemagne montrent que les doses d'irradiation de source médicale pourraient — et devraient — être réduites de 40 % sans que la qualité actuelle des diagnostics en soit en rien affectée.

Calculé en termes de risque biologique, « *le prix que nous payons pour la qualité de notre radiologie est trop élevé, et ce fait doit être connu non seulement des médecins, mais du public tout entier* ». (Docteur Haim, Australie.)

Des risques inutiles et coûteux

Les études conduites en Italie en 1975 ont montré que quatre-vingts millions de films radiographiques y avaient été utilisés en douze mois, et que la dose moyenne infligée à la population était de l'ordre de 31 mrem (millirems), doublant ainsi le taux d'irradiation naturelle.

L'enquête entreprise par le Bureau de sécurité radiologique de l'administration américaine indique que cette dose moyenne, due aux seuls diagnostics radiologiques, variait de 30 millirems (Hollande) à 189 mrem (Japon), et 103 aux Etats-Unis. La signification génétique et les conséquences d'un tel doublement de l'irradiation naturelle sont encore mal connues.

Mais il ne paraît pas douteux que, sans renoncer en rien aux incomparables bienfaits de la radiologie médicale, il importe à présent de peser les responsabilités que portent les uns ou les autres dans des abus et des gaspillages dangereux pour la population.

L'Organisation mondiale de la santé a, très récemment, réuni un comité d'experts pour mettre au point des directives concernant l'irradiation délibérée d'êtres humains.

Outre les recommandations concernant les relations directes entre les malades et leurs médecins, l'O.M.S. a souhaité que des comités nationaux de déontologie soient créés afin de veiller à la stricte limitation des irradiations.

L'O.M.S. a, par exemple, déploré que des compagnies d'assurance pénalisent les patients qui refusent une radiographie au moment de contracter une police.

Son comité précise que les radiodiagnostics pour le dépistage du cancer du sein ne devraient pas être systématiquement entrepris, mais seulement chez les femmes où un examen clinique les révèle nécessaires. De façon générale, déclare l'O.M.S., « *il convient d'avoir recours à des techniques autres que la radiologie lorsqu'il s'agit d'examens répétés de certains groupes de personnes* ».

La réglementation française est contraire à cette dernière recommandation. Pour les examens médicaux d'embauche, le comité de l'O.M.S. suggère qu'un examen radiologique ne soit pratiqué que si l'examen clinique le justifie.

Il déconseille formellement l'usage des rayons X dans les aéroports et les douanes pour la détection des armes et souhaite que l'interdiction des appareils fluoroscopiques pour la vente des chaussures soit universellement appliquée.

En quelque sorte, et tel fut le sens de toutes les interventions du congrès, à la « radiomanie » la plus inconsidérée doit à présent se substituer un usage judicieux et rationnel de l'un des plus précieux, des plus irremplaçables outils que connaisse la médecine.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) La dose reçue au niveau des cellules sexuelles est de 0,3 millirems au cours d'une radiographie du thorax conduite dans de bonnes conditions. Le rem est une unité de radiation mesurant les dommages biologiques.

Les travaux du professeur Halpern sur la résistance aux rayons X

Le professeur Robert Courrier, secrétaire général de l'Académie des sciences, a présenté récemment une communication au nom du professeur Bernard Halpern, actuellement souffrant. Cette communication fait état de travaux de M. Halpern, chef de l'institut d'immuno-biologie à l'hôpital Broussais, qui pourraient apporter un espoir de lutter contre l'action des rayons X sur les cellules vivantes.

L'administration d'une bactérie inactive, le Corynebacterium parvum (C. parvum) à des souris leur confère, semble-t-il, une protection contre les rayons X à des doses habituellement mortelles. L'étude rapportée dans la communication a été faite sur des lots de dix souris mâles qui ont reçu 500 microgrammes de C. parvum un jour, cinq jours ou neuf jours, avant de subir une irradiation aux rayons X de 750 rems pour une première expérience, et 950 rems pour une seconde. On sait qu'habituellement la mort paraît inévitable chez l'homme au-delà de 800 à 1 000 rems, et qu'elle peut survenir quinze jours après une irradiation de 600 à 800 rems.

Tous les animaux traités au C. parvum neuf jours avant l'irradiation à 950 rems ont résisté et atteignent aujourd'hui leur quarante-cinquième jour de survie. Tous ceux qui n'ont pas été traités sont morts, sauf un, dix-huit jours après l'irradiation à 950 rems. L'effet radio-protecteur de la bactérie inactive n'est pas immédiat, mais atteint son maximum cinq à neuf jours après l'injection.

Le C. parvum est déjà utilisé par le professeur Halpern en immunothérapie antitumorale. Stimulant le système immunologique, il renforce les défenses de l'organisme contre les agressions extérieures. Il a été expérimenté cliniquement sur l'homme dès 1967. L'administration de cette bactérie inactive sur les souris provoquerait, comme l'a souligné le professeur Courrier, « *une action radio-protectrice étonnante en obtenant une exacerbation des organes de défense de l'organisme* ». Mais l'expérience ayant été faite sur de petits mammifères, il faudra sans doute attendre encore un certain temps avant de prouver que le C. parvum agit de la même manière sur l'homme. Il est à noter que les questions de radio-protection sont à l'ordre du jour, puisqu'un congrès international sur la radio-protection vient de se tenir à Paris.

Existe-t-il un seuil de nocivité ?

MALGRE l'abondance des travaux consacrés à l'action biologique des rayonnements, plusieurs problèmes se posent encore. L'un de ceux qui sont le plus fréquemment soulevés, ce qui ne signifie nullement qu'il soit le plus important, concerne la relation entre une dose de rayonnement et les effets qu'elle produit. Y a-t-il un seuil au-dessous duquel les rayonnements ne causent aucun dommage, ou bien toute radiation, si faible soit-elle, est-elle nocive ?

La relation dose-effet est bien connue pour les irradiations fortes : à 10 % près, ce qui est une précision remarquable pour des phénomènes biologiques, on sait prédire les dommages qui résulteront d'une irradiation donnée. C'est là un degré de connaissance très supérieur à celui atteint pour les autres nuisances ; pour presque toutes les autres agressions physiques ou chimiques, les effets sur l'organisme ne sont que grossièrement reliés à la « dose » d'agression. Et, dans bon nombre de cas, la relation dose-effet est complètement inconnue.

Aux faibles niveaux d'irradiation, on est beaucoup moins bien informé. La raison en est simple : les effets sont si faibles qu'ils échappent à la détermination statistique. Par comparaison d'un échantillon de quelques centaines de rats soumis à une irradiation contrôlée et d'un échantillon témoin de même importance on pourra, par exemple, montrer qu'une irradiation augmente de 10 % tel risque de cancer. Mais qu'en serait-il pour une irradiation dix fois plus faible ? On peut supposer qu'elle n'augmenterait que de 1 % la fréquence des cancers. Mais une telle assertion est invérifiable, car une différence de 1 % est inférieure aux fluctuations statistiques. L'expérience ne montrera donc aucune augmentation.

Il est possible que cette réponse expérimentale soit vraie, et que l'irradiation en question n'ait aucun effet. L'organisme vivant est bien armé pour résister à de nombreuses agressions, pourvu qu'elles ne soient pas trop importantes. On ne meurt pas, en général, d'une infection bénigne. Il est donc parfaitement vraisemblable qu'il y ait un seuil au-dessous duquel une irradiation est sans conséquence.

Dans certains cas, l'existence de ce seuil a pu être montrée. C'est, en général, le cas pour les effets immédiats des irradiations ; ils ne se manifestent qu'au-dessus d'une dose limite importante. Ainsi faut-il plusieurs milliers de Rem pour causer des lésions cutanées. De même la cataracte (obscurcissement du cristallin) n'apparaît qu'au-dessus du millier de Rem. L'existence d'un seuil semble d'ailleurs être la règle pour les effets immédiats d'une agression : les toxicologues ont depuis longtemps constaté que tout poison, si violent fût-il, est inoffensif à dose suffisamment infime.

Mais pour l'induction de cancer ou les effets génétiques rien ne peut être affirmé, d'autant que les temps de latence viennent compliquer l'analyse. Un cancer peut se déclarer plus de vingt ans après une irradiation ; des effets génétiques n'apparaîtront qu'après quelques générations. Il est donc impossible de rien déduire des irradiations accidentelles subies par l'homme. Beaucoup d'expériences ont été menées sur les animaux. En général, il n'y a guère d'effet au-dessous de 100 Rem. Mais cela veut seulement dire que d'éventuels effets sont inférieurs au seuil de signification statistique des expériences, cela n'entraîne pas qu'ils soient nuls.

Les enzymes réparatrices

Il y a d'autres raisons qui font supposer l'existence d'un seuil, sans pouvoir le prouver. Ce sont les possibilités de réparation cellulaire. Cancers et effets génétiques proviennent de l'action des rayonnements sur les molécules d'A.D.N. (acide désoxyribonucléique), qui forment le « programme » réglant le fonctionnement de la cellule. Les rayonnements peuvent couper, ou détériorer de diverses façons, les longues molécules d'A.D.N., et il est probable que le nombre de lésions est en relation directe avec la quantité d'irradiation. Si la cellule survit à ces lésions, elle peut devenir cancéreuse. Mais on connaît des enzymes dont le rôle est justement de réparer les A.D.N. endommagés. Il peut donc y avoir un seuil au-dessous duquel toutes les lésions sont réparées ; il peut aussi ne pas y en avoir. Et rien ne sert de faire une analogie avec les autres facteurs cancérogènes : leur action est bien moins connue que celle des rayonnements.

La question est encore compliquée par l'action bénéfique de certaines irradiations. Une communication présentée au congrès fait état d'expérimentations animales où l'irradiation diminue la probabilité d'apparition de certains cancers, tout en augmentant celle d'autres cancers. L'explication semble être que les rayonnements, en tuant bon nombre de cellules, augmentent la fréquence des divisions cellulaires, et stimulent les processus de réparation. D'où une élimination de cellules potentiellement malignes.

Un des organisateurs du congrès a bien résumé le problème en disant qu'on ne pouvait « *ni affirmer l'existence d'un seuil, ni démontrer qu'il n'y en a pas* ». La Commission internationale de radioprotection (C.I.R.P.) a choisi d'établir les doses limites à ne pas dépasser en extrapolant linéairement la relation dose-effet depuis les dernières doses où les effets sont encore mesurables. C'est l'hypothèse linéaire. La grande majorité des spécialistes estiment qu'une telle attitude ne peut que renforcer les marges de sécurité, puisqu'on affecte ainsi un faible effet à des doses faibles qui n'en ont aucun s'il existe un seuil. Il y eut quand même une communication pour montrer que, dans certains cas, cette hypothèse linéaire pourrait conduire à une minoration des risques.

Il reste que, de toute façon, quand on ne peut pas mesurer un effet, on peut au moins lui assigner une borne supérieure. Et l'ensemble des études présentées au congrès montre que les rayonnements ionisants ne sont pas dangereux aux niveaux actuellement retenus comme admissibles. La C.I.R.P. vient d'ailleurs de modifier ses recommandations de limites de dose pour les travailleurs et pour le public. Mais ces modifications visent principalement à donner à l'ensemble une plus grande cohérence, et les chiffres essentiels ne changent pas, en particulier la limite annuelle de 5 Rem (pour les travailleurs) ou de 0,5 Rem (pour le public) en irradiation uniforme.

Par ailleurs, le comité scientifique des rayonnements ionisants de l'ONU a fait connaître les résultats d'une vaste étude qui classe les sources d'irradiation par ordre d'importance. La principale reste la radioactivité naturelle des sols. Viennent ensuite les examens radiologiques et les autres irradiations médicales, dont il faut combattre certains abus. Une contribution presque égale vient... du bâtiment, dans les régions granitiques ou volcaniques. Les autres causes d'irradiation, retombées des essais nucléaires, vols à haute altitude, montres à cadran lumineux, donnent des contributions bien plus faibles. En dernier lieu apparaissent les installations nucléaires.

C'est pourquoi les spécialistes de la radioprotection, même s'ils ne peuvent répondre à toutes les questions, sont plutôt satisfaits de l'état d'avancement de leur discipline, surtout s'ils le comparent à la méconnaissance qu'on a de la plupart des autres nuisances.

La prévention des autres nuisances

Plusieurs communications ont été consacrées à cette comparaison et aux efforts à mettre en œuvre pour étendre la réglementation et les méthodes de la radioprotection à la prévention d'autres nuisances. Une matinée fut consacrée aux rayonnements non ionisants (infrarouges et ultra-violets, rayonnements des lasers, micro-ondes et ondes radio, ultra-sons). On est loin de posséder pour ces rayonnements des moyens de mesure aussi élaborés que ceux dont on dispose pour les rayonnements ionisants. Et il n'y a pas non plus de réglementation internationalement reconnue. Aussi est-il proposé de créer un comité international qui déterminera des critères méthodologiques permettant d'aboutir à une telle réglementation.

Il a aussi été question des autres risques, en particulier de ceux entraînés par la pollution chimique. Comme les rayonnements de nombreuses substances chimiques ont des effets cancérogènes et mutagènes. Or ceux-ci sont complètement ignorés au niveau de la réglementation. Quand celle-ci existe, ce qui est loin d'être la règle, elle ne prend en compte que les effets immédiats des substances chimiques et non leur action à long terme.

Une concentration excessive de mercure

Une communication suisse fort intéressante soulignait ce point en comparant le statut de deux polluants, l'un radioactif (le césium-137) et l'autre chimique (le mercure). Ces deux polluants ont des devenirs analogues : ils se retrouvent dans l'eau des lacs ou des mers, sont concentrés par les poissons, et c'est par la consommation de poissons qu'ils ont le plus de possibilités de pénétrer dans l'organisme humain. Or la comparaison montre que, pour le mercure, les concentrations limites définies par l'O.M.S. et la F.A.O. sont dépassées dans plusieurs régions grosses consommatrices de poisson, telles que le Japon ou la Scandinavie. Et, pourtant, la limite est élevée (dix fois plus faible que la concentration où apparaissent des symptômes). Pour le césium-137, la situation est bien meilleure : il y a au moins un facteur cent entre la limite autorisée et l'apparition de symptômes. Et pour les populations les plus touchées (riverains de la mer d'Irlande), les concentrations relevées sont encore dix fois inférieures à la dose limite.

Cette comparaison et quelques autres justifient le sentiment, largement répandu parmi les participants au congrès, que s'il reste du travail à faire pour la prévention des nuisances radioactives et radiologiques, il est surtout urgent de s'occuper des autres pollutions.

MAURICE ARVONNY.







CORRESPONDANCE

Les kinésithérapeutes ces mal compris

Après la publication dans le Monde *daté du 2 mars d'un article intitulé « La kinésithérapie, pourquoi faire ? », de nombreux kinésithérapeutes libéraux (souvent provinciaux) ont réagi assez vivement, notamment à la description d'un certain nombre d'abus (dépassements non autorisés, prescriptions abusives, « kinési à la chaîne ») signalés dans cet article. M. Boudot, président de la Fédération française des masseurs kinésithérapeutes, traduit bien leur état d'esprit :*

Je suis sûr que mes confrères de province auront été surpris de voir des confrères parisiens déclarer qu'ils ne respectaient pas les tarifs conventionnels. Cette situation, si elle existe, est le fait de quelques personnes et ne pourrait pas déborder la région parisienne sans que le contrôle des caisses d'assurance-maladie intervienne.

De la même façon, le massage thaïlandais n'a rien à voir avec le massage que pratiquent les kinésithérapeutes : la massothérapie. En province, les syndicats de masseurs kinésithérapeutes rééducateurs ont pu faire cesser une publicité qui laissait à penser que le massage thaïlandais était pratiqué par des masseurs ou des masseuses diplômés. La situation à Paris a été beaucoup plus délicate et difficile à modifier. Il n'empêche que le discrédit porté sur les masseurs kinésithérapeutes à cause des soi-disants massages thaïlandais est indiscutable. (...) Par ailleurs, si des fraudes avaient lieu, les personnes les ayant commises seraient traduites devant les sections des assurances sociales du conseil régional de l'ordre des médecins, où siège un masseur kinésithérapeute quand il s'agit d'une fraude commise par un masseur kinésithérapeute. Or, ces sections se réunissent fort peu souvent, et il nous semble que les « brebis galeuses », inévitables dans tous les groupes et dans toutes les professions, sont forts rares en kinésithérapie, si nous nous fondons sur ce critère objectif. (...)

Il n'existe pas d'endroits privilégiés où souffle l'esprit ou la compétence. Nos confrères citent de nombreux exemples d'une kinésithérapie hospitalière de bien moins bonne qualité que la leur ; l'encadrement médical ne peut pas changer le geste du kinésithérapeute, l'acte qu'il pratique. La qualité de l'acte dépend de la qualité du kinésithérapeute, quel que soit son mode d'exercice. Notre formation continue démontre, s'il en était besoin, que la recherche de la qualité attire un pourcentage important de nos confrères. On n'essaie pas d'y être savant ! On essaie d'y être compétent.

Préparer à la réalité

Quant au contentieux entre les médecins et les kinésithérapeutes, le docteur Heuleu, chef de clinique à la faculté Paris-V, enseignant en kinésithérapie, pense que seule une refonte des études permettra d'y remédier :

L'enseignement actuel de la masso-kinésithérapie me paraît se fourvoyer.

Nous avions fondé de grands espoirs sur la troisième année d'études complémentaires, qui permettait d'apporter une solide formation pratique, cette troisième année étant réservée essentiellement à un stage plein temps dans les services spécialisés.

Malheureusement, depuis cette réforme, on assiste à une escalade des connaissances théoriques et à un véritable bachotage qui aboutit à un éventail plus large des connaissances. Mais l'étudiant, fasciné par un savoir médical qu'il maîtrise mal, se détourne fâcheusement des disciplines pratiques.

Or la profession de masso-kinésithérapeute est une profession de technicien spécialisé, nécessaire à la réalisation des programmes de rééducation et de réadaptation.

Sa place est précise, et les meilleurs kinésithérapeutes ne se considèrent pas comme infériorisés par rapport aux médecins prescripteurs. Le malaise concernant le complexe d'infériorité du masso-kinésithérapeute est indéniable, mais il tient à une mauvaise prise de conscience de la profession par un grand nombre.

Il n'y a aucun déshonneur à être un technicien efficace, bien au contraire, mais l'orientation de plus en plus intellectuelle et théorique que nous dispensons à nos étudiants, l'insuffisance de terrains de stage, les préparent mal à la réalité concrète, quotidiennement affrontée dans l'exercice de cette profession. S'il est noble de faire un bon diagnostic, est-il méprisable de conduire à bien une rééducation ou une réadaptation ?

Puissent les responsables en haut lieu prendre conscience de cet état actuel et s'attaquer au fond même de ce malaise, sans facile démagogie. Ce n'est pas en formant des kinésithérapeutes très médicalisés qu'on éclaircira l'avenir, bien au contraire, on ne peut que créer un climat d'insatisfaction chez les prescripteurs et les kinésithérapeutes. (...)

D'autre part, les médecins, les spécialistes et les chirurgiens prescripteurs jugent souvent par excès ou par défaut, des possibilités que la masso-kinésithérapie, n'envoient au kinésithérapeute que ce qui n'est plus ou presque plus rattrapable, ou ne prescrivent pas, laissant dès lors passer la période où la kinésithérapie pouvait être le plus efficace.

Cela conduit à mentionner l'insuffisance d'enseignement concernant la kinésithérapie et la rééducation chez les étudiants en médecine, qui ne l'apprendront superficiellement qu'après leur installation en clientèle.

Une meilleure connaissance en ce domaine faciliterait les rapports médecin-kinésitérapeute, au moins le pensons-nous.

ENVIRONNEMENT ET CANCER

L'importance des responsabilités individuelles

Plus de 80 % des cancers seraient dus à des facteurs liés à l'environnement. Cette affirmation du professeur John Higgiston, directeur du Centre international de recherches sur le cancer (C.I.R.C., Lyon) avait, en son temps, provoqué chez *les cancérologues une certaine émotion* et soulevé de vives polémiques scientifiques. Elle semble pourtant aujourd'hui admise par la quasi-totalité des spécialistes, ainsi qu'en a témoigné le colloque, organisé récemment à Orly, à l'initiative de l'Institut Gustave-Roussy sur le thème : « Cancer et prévention ».

L'ÉPIDÉMIOLOGIE, en la matière, aura donc joué un rôle fondamental. Le professeur Maurice Tubiana cite à ce sujet des chiffres impressionnants qui démontrent *l'importance déterminante des* risques de cancer encourus « volontairement ». C'est ainsi que la *conjonction* tabac-alcool *est* responsable de la moitié des cancers dus à l'environnement chez l'homme, et que les facteurs alimentaires, ajoutés à des expositions excessives au soleil, en provoquent presque autant. *« Il faut donc cesser de rejeter systématiquement les problèmes de santé sur la collectivité,* a noté le professeur Tubiana, *et prendre conscience des responsabilités individuelles dans un tel domaine. »*

Mêmes conclusions chez le professeur Higginson : *« L'on constate, par exemple,* a-t-il remarqué, *que la fréquence du cancer du poumon augmente de façon rigoureusement proportionnelle aux quantités de tabac fumées globalement par une collectivité. »*

« Pourtant, a-t-il ajouté, *le fait que quelque 80 % des cancers trouvent leur origine dans l'environnement ne signifie pas qu'ils soient évitables dans la même proportion. »* Nous savons, par exemple qu'un certain *nombre de cancers sont dus au milieu,* sans avoir pour autant identifié la substance responsable. Ainsi, l'on constate sur une « ceinture » géographique, qui s'étend de l'Iran à la Chine du Nord, une fréquence très atypique du cancer de l'œsophage. L'élément ici en cause reste pourtant inconnu. Pourquoi observe-t-on, dans le même ordre d'idées, de si nombreux cancers de l'estomac au Japon, du col utérin en Colombie, des bronches en Grande-Bretagne ? Ces questions restent jusqu'à présent sans réponse. C'est pourquoi les épidémiologistes se penchent avec le plus grand intérêt sur l'étude des populations migrantes, constatant que la plupart des cancers qu'elles contractent répondent au « profil » de la communauté d'accueil et se différencient très vite de celui de la population *d'origine. On connaît* la fréquence du cancer primitif du foie chez les Africains ; elle ne *s'observe plus chez les Noirs américains.*

De ces constatations découlent deux types de *conclusions. En premier lieu,* les agents cancérogènes connus doivent non seulement être *dénoncés mais, dans toute la mesure* du possible, éloignés de leurs victimes potentielles. C'est l'objet des *campagnes de prévention. En second lieu,* les substances cancérogènes encore non identifiées doivent l'être *au plus tôt : c'est l'objet de la* recherche.

De nombreux participants ont, d'autre part, évoqué la nécessité absolue *de faire de la prévention une priorité* nationale, ce que prévoit d'ailleurs le VII[e] Plan. Le professeur Denoix, directeur général de la santé, a annoncé que le ministère de la santé lancerait dans les mois qui viennent une campagne destinée à obtenir des femmes un examen systématique du col utérin tous les cinq ans, et cela dès l'âge de vingt-cinq ans. *« Il faut,* a estimé pour sa part le professeur Schwartz *une prévention « polymorphe » capable à la fois de détecter les signes précurseurs de la maladie (quitte à opérer systématiquement les lésions pré-cancéreuses), de sélectionner les populations à « haut risque », et de déterminer un maximum de facteurs de causalité. »*

Certains progrès scientifiques récents devraient permettre de mieux isoler ces facteurs. *« Ainsi,* comme l'a noté le professeur R. Monier, *de nouvelles méthodes expérimentales sont désormais disponibles pour déterminer très rapidement quelles substances (chimiques en particulier) sont mutagènes (étant entendu que 91 % des substances mutagènes sont cancérigènes). »* Cette méthode, mise au point à l'université de Berkeley *par le professeur* Bruce Ames, est utilisée en France depuis un an à l'Institut Pasteur. On peut en escompter de très intéressants *résultats.*

« Ces résultats sont d'autant plus attendus, a indiqué M. J.-P. Parenteau, *sous-directeur au ministère de* la culture et de l'environnement, *que le gouvernement a déposé en novembre dernier, sur le bureau de l'Assemblée nationale, un projet de loi aux termes duquel, à l'avenir, tous les producteurs ou importateurs d'une substance nouvelle devront fournir avant sa mise sur le marché, un dossier complet comportant, notamment, des informations précises sur les risques qu'elle présente. »* Cette législation nouvelle pourrait être adoptée par le Parlement dès cette session. Elle représenterait une innovation considérable par rapport aux textes actuels, puisque ceux-ci n'imposent le contrôle a *priori* que, pour les médicaments et cosmétiques, les additifs alimentaires et les produits anti-parasitaires à usage agricole.

CLAIRE BRISSET.

UN PARENT DE LA VITAMINE A

Les milieux scientifiques américains — et notamment l'Institut national du cancer, dont le siège est à Bethesda, près de Washington — s'intéressent vivement à une substance (13 - CIS - *retinoic acid*) qui est un proche parent chimique de la vitamine A. Ce produit aurait en effet la capacité de prévenir l'apparition de certains cancers. Il semble cependant qu'il s'agisse d'un adjuvant mineur de l'immunité (on connaît jusqu'à présent une cinquantaine de corps capables de stimuler les réactions immunitaires spontanées de l'organisme) (« le Monde » du 8 avril).

LE « MUTATEST »

Le « Mutatest » utilisé à l'Institut Pasteur pour évaluer le degré de carcinogénicité des produits chimiques usuels est une adaptation du test mis au point aux Etats-Unis à l'université de Berkeley. Il est profondément différents des tests de carcinogenèse classiques, qui consistent essentiellement à observer le développement de tumeurs chez des animaux mis en contact avec le produit à tester.

Ces tests sur l'animal sont longs (deux à cinq ans), très onéreux et parfois peu significatifs statistiquement, faute d'être pratiqués sur un nombre suffisant d'animaux.

Le « Mutatest Pasteur-Ames » présente l'intérêt de la rapidité et de l'exactitude : il est en effet pratiqué sur des bactéries particulièrement sensibles aux agents mutagènes, et chez lesquelles on observe l'apparition de mutations génétiques.

Leur reproduction très rapide permet d'obtenir des séries statistiques suffisantes. Ce test ne peut cependant être interprété que par des spécialistes.

Malgré une chute sensible de la mortalité infantile

LE PREMIER MOIS DE LA VIE RESTE TRÈS MEURTRIER

En 1964, 23 enfants sur 1 000 mouraient, en France, avant d'avoir atteint leur première année. En 1974, ce chiffre était tombé à 14, plaçant la France à cet égard après les pays scandinaves, les Pays-Bas et la Suisse, mais avant la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Cette chute spectaculaire, survenue en dix ans, de la mortalité infantile n'est évidemment pas l'effet du hasard. Elle ne doit pas faire oublier que des progrès considérables, dans ce domaine, doivent — et peuvent — encore être réalisés. Tels ont été les enseignements essentiels d'une journée organisée à Paris par le Comité national de l'enfance, à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire, sur le thème du « haut risque » en obstétrique et en néo-natologie.

« L'ACCOUCHEUR, a d'emblée souligné le professeur Claude Sureau (C.H.U. Cochin-Port-Royal), *n'est plus celui qui intervient précipitamment dans une situation de catastrophe.* » Le rôle de « sauveteur » — certes gratifiant psychologiquement, — qui était le sien il y a encore trente ans, a le plus souvent disparu, *« car l'obstétrique moderne essaie de devenir plus préventive que curative ».* Elle tente, pour ce faire, de définir avec le plus de précision possible ce que sont les facteurs de risque en obstétrique et d'en avertir les intéressées.

Ces risques, les épidémiologistes les ont à présent identifiés dans leur majorité. C'est ainsi, a souligné le docteur Rumeau-Rouquette, directrice du Groupe de recherches épidémiologiques sur la mère et l'enfant, que l'on connaît maintenant avec certitude le rôle déterminant du tabac et de l'alcool dans la prématurité et le faible poids des nouveau-nés ; mais qu'il faut encore incriminer les médicaments (par exemple les tranquillisants et les anti-dépressifs) et la faiblesse du niveau socio-culturel.

Mme Rumeau-Rouquette a, en *outre, comparé les résultats* d'une enquête nationale effectuée sur ce sujet en 1972 et ceux d'une *étude réalisée* en 1975, et qui n'a jusqu'à présent été dépouillée que pour la région Rhône-Alpes. Il en ressort notamment que, en trois ans, la surveillance des grossesses s'est nettement améliorée.

Le nombre des consultations prénatales a augmenté, l'obstétricien est plus souvent consulté et la préparation à l'accouchement plus fréquente. L'accouchement lui-même se fait d'ailleurs dans de meilleures conditions, sa surveillance électronique progresse considérablement, et la souffrance fœtale pendant le travail régresse. La mortinatalité (mort de l'enfant avant et pendant l'accouchement) recule également, et le poids des nouveau-nés augmente régulièrement.

Il y a pourtant des ombres à ce tableau, car *« les effets de ces progrès portent davantage sur la souffrance et la mort que sur la prématurité ».* Or cette dernière est responsable, entre autres, d'un certain nombre de morts de nouveau-nés et de très lourds handicaps.

Il ne faut pas oublier, a noté en ce sens le professeur Henri Mathieu (C.H.U. Bichat-Beaujon), que *la période néo-natale* — qui s'étend de la naisance à la fin du premier mois — est la plus meurtrière de l'existence. Près de huit mille nouveau-nés sont morts, en 1974, pendant leur premier mois d'existence, ce qui représente le double des morts par leucémie.

Par conséquent, ont souligné les pédiatres présents (professeur Mathieu, docteurs Bernard Joly — Angoulême — et Jacques Saint-Martin — Pau, il ne faut pas se contenter de mieux surveiller les grossesses, il faut également améliorer la collaboration entre obstétriciens et pédiatres et faire en sorte que l'examen très précoce de l'enfant soit systématique. Le professeur Mathieu a déploré, à cet égard, que seulement 66 % des nouveau-nés subissent, à l'heure actuelle, un examen pédiatrique immédiatement après la naissance.

Si une meilleure collaboration entre pédiatres et accoucheurs s'impose, il faut aussi une meilleure planification des équipements de néo-natologie. Il n'existe pas dans ce domaine, a déploré le docteur Joly, de carte sanitaire. On sait pourtant, a-t-il noté, qu'il faudrait, par exemple, trois incubateurs pour mille accouchements. On sait également que les soins très spécialisés devraient, dans toute la mesure du possible, être pratiqués à proximité immédiate de la mère, ce qui n'est possible en France que dans les maternités de Port-Royal à Paris, Antoine-Béclère à Clamart et Edouard-Herriot à Lyon.

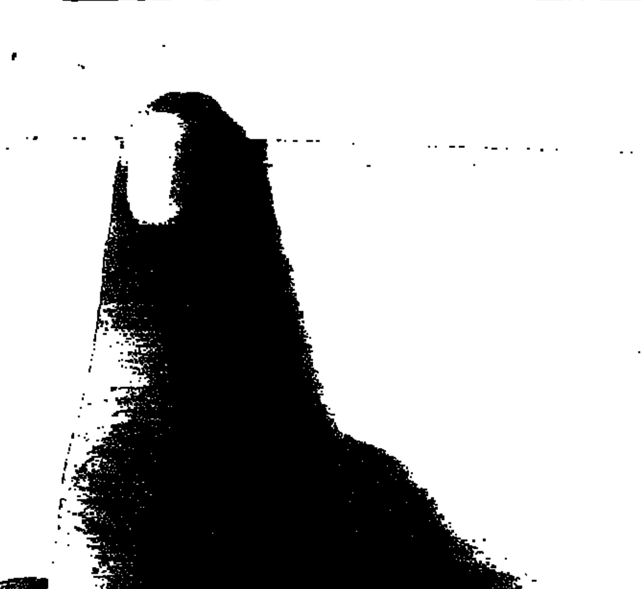
Dernier secteur déficitaire dans ce domaine : la recherche. D'une manière générale, s'est inquiété le professeur Sureau, *« les professions de santé impliquées dans les soins aux nouveau-nés se demandent avec angoisse si l'action périnatale est toujours un objectif national privilégié ».*

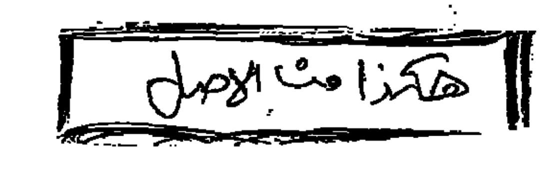
C. B.

ÉCHOGRAPHIE ET GROSSESSE

Le premier symposium d'échographie obstétricale vient d'avoir lieu à Paris, sur l'initiative du Collège national des gynécologues et obstétriciens français. Cette technique, qui permet une surveillance très précise de la grossesse et fournit, à l'aide des ultra-sons, de nombreuses informations sur le fœtus, devrait, ont estimé la majorité des participants, pouvoir s'appliquer à la totalité des grossesses, qu'elles soient difficiles ou non. A l'heure actuelle, ont-ils indiqué, compte tenu des équipements disponibles en France, seulement un tiers des grossesses peuvent bénéficier de ce type de surveillance. Il faut souligner cependant que le maniement de ces appareils suppose une formation dont ne disposent pas encore tous les spécialistes. D'où la prudence qu'observe en la matière le ministère de la santé.







Les dépenses abusives de l'assurance-maladie

Inconscience et responsabilité

Un étudiant en médecine, arrivé au terme de ses études, vient d'accomplir son année de « stage interné » dans un établissement privé et conventionné dit d'hospitalisation secondaire destiné à accueillir des convalescents et, par là même, à soulager les charges financières des hôpitaux à lourd plateau technique.

M. Pierre-Philippe Laget apporte ici son témoignage sur les abus auxquels donnent lieu ces établissements, tant de la part des médecins que de celle des usagers.

LES dépenses de la Sécurité sociale font l'objet d'un grand débat, et Mme Veil demande à toutes les parties intéressées des efforts et une « *responsabilisation* ». L'hôpital représente la part essentielle (50 %) des frais de l'assurance-maladie qui se montent à cent milliards. Pour réduire cette part, qui augmente de 20 à 25 % l'an, on a créé ces dernières années des établissements, dits d'hospitalisation secondaire, à structure médicale plus légère, afin qu'ils puissent décharger les hôpitaux au plateau technique lourd et coûteux des malades en convalescence, chroniques, et qui n'ont plus besoin de cet équipement lourd.

Voici un établissement privé, et conventionné, situé dans une vallée où la forêt se mêle aux prairies, et qui accueille les malades quittant l'hôpital. Huit médecins, seize infirmières, vingt-trois aides-soignantes assurent les soins de près de cent cinquante malades. Le prix de journée, à l'hôpital de 476 francs, est ici d'environ 200 francs, bien qu'il s'agisse d'un centre dit spécialisé, exclusivement cardiologique, assurant une surveillance médicale quotidienne.

Convalescence ou vacances ?

● M. C..., qui vient d'arriver dans l'établissement en question, a eu un infarctus en 1972 et, depuis, il va très bien. « *Vous comprenez*, me dit-il, *j'avais besoin de vacances. Alors, plutôt que d'aller à l'hôtel...* » Dans le silence qui suit on devine la différence entre le prix de l'hôtel et celui de la clinique, plus élevé, mais remboursé à 100 %.

● M. B..., quatre-vingts ans, est en pleine forme, mais ses enfants, rentiers, partent en villégiature sur la Côte et ne veulent pas s'encombrer d'un vieillard : et voilà trente jours de visite médicale quotidienne dont il n'a nul besoin. Coût du mois au vert de M. B... ou de M. C... : 6 000 francs.

Il leur a suffi pour obtenir ce privilège de tomber sur un médecin complaisant pour demander leur placement, et sur un médecin de la Sécurité sociale insouciant pour l'accorder.

Les deux cas ne sont pas les plus courants dans notre centre, mais beaucoup de soi-disant malades ne s'y trouvent ni par nécessité ni même par utilité.

Les uns, comme M. C..., sont atteints d'une maladie cardiaque notable mais ancienne et bien stabilisée : leur séjour ne profite en rien à leur santé.

Les raisons du cœur

De même ceux qui ont eu un problème cardiaque récent mais léger. Les porteurs de pacemakers (1), par exemple : il s'agit d'une opération bénigne, conduite généralement sous anesthésie locale. Or ces patients, après avoir passé souvent plusieurs semaines dans l'établissement où l'intervention s'est déroulée, passent encore un mois d'hospitalisation en convalescence. Alors qu'ils pourraient rentrer chez eux huit jours après l'intervention, puis consulter régulièrement dans les centres spécialisés, sans que leur sécurité dût en souffrir.

D'autres encore sont atteints d'une maladie non cardiaque, ne relevant pas de la coûteuse maison spécialisée. On voit ainsi défiler des opérés de l'intestin ou de n'importe quoi. Parfois même des diagnostics erronés et connus comme tels : ainsi cette dame dont les douleurs évoquant l'infarctus s'étaient rapidement avérées à l'hôpital Cochin être de banals rhumatismes. Ce qui ne l'a pas empêchée, après vingt jours d'hôpital, de se « *reposer* » un mois en convalescence cardiologique. Prix pour un rhumatisme ultra-bénin : (20 × 450) + (30 × 200) = 15 000 F.

Enfin, les cas les plus choquants : ceux qui n'ont rien. On les envoie pour fatigue, ou pour une maladie guérie depuis longtemps. Ainsi, le conjoint du cardiaque véritable, qui l'accompagne pour éviter la solitude, mais qui se trouve placé en tant que « *malade* » pour ne pas payer son séjour (alors qu'il serait ici possible de payer un lit comme à l'hôtel). Son médecin invoque une raison plus ou moins creuse, comme « *trouble circulatoire* »...

Les médecins de la clinique peuvent prolonger le séjour des malades fragiles (ce qui doit être accepté par la Sécurité sociale). La plupart des prolongations relèvent de raisons médicales valables, mais le médecin est souvent assailli de demandes qui n'ont rien à voir avec la médecine. Demande du malade, bien sûr, qui est seul, habite à un étage trop élevé, n'a pas de chauffage, etc. Demande de la famille peu désireuse de revoir son cher vieux : telle cette fille usant de tous les stratagèmes pour qu'on lui renvoie sa mère le plus tard possible. Tel ce touchant vieillard pleurant de ce qu'aucun de ses trois enfants ne veuille l'accueillir et faisant part de *leur* demande.

Parfois l'on cède, les raisons du cœur balayant toutes les autres.

Le médecin joue ainsi parfois le rôle social ou affectif que d'autres se refusent d'assumer... Ce qui conduit à une situation éminemment paradoxale : de jeunes malades victimes d'un incident cardiaque sérieux veulent écourter un séjour nécessaire, alors que des personnes âgées bien portantes passent plusieurs mois par an pour avoir plus chaud au corps ou au cœur en milieu inutilement (et doublement) hospitalier (comme pour cette Mme S..., aux confortables revenus, qui a passé trois mois sur dix dans notre centre).

Une médicalisation abusive

Sur les cent cinquante malades qu'abrite notre clinique, le séjour est sûrement utile pour un tiers, peut-être utile mais sûrement pas nécessaire pour un autre tiers, et totalement inutile au dernier tiers, qui coûte à lui seul à la collectivité 10 000 francs par jour.

Il ne s'agit pas ici de faire un procès à ces établissements. D'abord, parce qu'ils ne sont pas responsables des faux malades qu'on leur envoie. Ensuite, parce que leur utilité est indéniable : ils offrent une surveillance médicale étroite, deux fois moins chère qu'à l'hôpital, et dans des conditions matérielles et humaines souvent plus accueillantes. Ils permettent ainsi d'écourter le séjour hospitalier, donc le coût global de la prise en charge. Les hôpitaux pourraient même envoyer beaucoup de malades plus rapidement encore, ce qu'interdit bien souvent l'encombrement de ces centres par des vacanciers et non par des malades.

Il est permis, en revanche, et d'après cet exemple, de faire le procès, sur un plan beaucoup plus général, du laxisme des médecins, des patients et de leurs familles, et de dénoncer les dépenses indues qu'entraînent leurs comportements, les uns par leur complaisance, les autres par leurs demandes injustifiées.

On pourrait aussi évoquer les hôpitaux dont beaucoup de lits se remplissent en été de grand-mères abandonnées par leurs enfants, comme des animaux domestiques, le temps des vacances.

Si le médecin et le malade ne font pas preuve d'autodiscipline, le système libéral auquel ils sont, paraît-il, attachés ne pourra que se désintégrer. Il est frappant de constater que la présence de nombreux « *patients* » dans ces hôpitaux secondaires relève non de la maladie, mais de la solitude ou de l'ennui. Ces établissements médicalisent donc des problèmes sociaux, avec la considérable augmentation de coût que cela implique. L'assurance-maladie paye souvent ce qui devrait concerner l'assurance-vieillesse, parce que les structures d'accueil sont gravement insuffisantes, quantitativement et qualitativement, pour les personnes âgées.

La collectivité accepte de gaspiller 6 000 francs par mois au nom de la médecine, mais non de donner 800 francs pour vivre... Construisons donc des maisons de retraite accessibles aux indigents, qui ne soient pas des ghettos ; multiplions l'aide ménagère, et les soins à domicile, et laissons les médecins s'occuper exclusivement des malades.

PIERRE-PHILIPPE LAGET.

(1) Mise en place d'une pile et d'électrodes suppléant au système naturel déficient, et qui, par des ondes électriques, assurent les contractions cardiaques.

Témoignage

La médecine au service du malade ou le malade au service de la médecine ?

QUAND Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, déclarait que la médecine hospitalière devait devenir plus humaine, tout cela restait pour moi au niveau des mots.

Un tout récent séjour de deux jours et demi pour examens à l'hôpital neurologique de Lyon me permet, aujourd'hui, de porter un jugement moins sommaire sur cette médecine hospitalière. On ne peut que louer le splendide équipement ultra-sophistiqué de cet hôpital, la compétence et le dévouement du personnel (personnel de service, infirmiers et infirmières, externes, internes, médecins en général) et la cuisine de cet établissement. Il n'est pas jusqu'à l'esprit de solidarité qui règne entre les malades qui ne m'ait touchée... Pourtant, on acquiert vite l'impression d'être dépersonnalisé et de pénétrer dans une énorme machine dont on ne sait ni quand ni comment on sortira. J'étais entrée pour une série d'investigations devant permettre de déceler l'origine de douleurs à la tête. On me fit immédiatement... une cuti (dont on oublia d'ailleurs de vérifier l'effet).

Deux choses me paraissent importantes. D'abord, la totale dépendance du malade vis-à-vis de l'ensemble du personnel hospitalier. Personne ne m'a dit à quelles heures étaient les repas. De sorte que, le premier jour, j'arrivai à la salle à manger alors que le déjeuner s'achevait. Je n'ai jamais su d'emblée quels examens on allait me faire subir, ni dans quel but, ni à quel moment. Comme si les droits de l'homme étaient laissés à l'entrée avec bijoux et argent, de manière à laisser les médecins agir en monarques absolus sur leurs malades.

Désemparés par la maladie et la souffrance, par le changement de leur genre de vie, prêts à se raccrocher à n'importe quelle lueur d'espoir, de nombreux malades abdiquent, acceptent d'être traités en inférieurs ou en enfants (l'étude du langage puéril qu'on utilise — dans les meilleures intentions du monde — pour leur parler serait tout à fait révélatrice). Ne serait-il pas plus pédagogique, plus économique et plus digne d'essayer de faire comprendre aux malades le sens des investigations auxquelles ils sont soumis et de les inviter à se prendre en charge eux-mêmes ?

La médecine est-elle au service des malades ou les malades au service de la médecine ? Dans cet ensemble autoritaire, on a tôt fait de passer pour un élément perturbateur. Demander à voir son médecin est considéré par celui-ci comme « grossier » ; votre attitude a vite fait « *de ne pas lui revenir* », à lui qui « *se trouve bien bon de vous examiner un samedi à 12 heures un quart* », quand vous l'avez attendu deux jours et demi, et que vous êtes son client personnel (à 200 francs la visite). Et quand l'examen se termine par le mot de Cambronne, vous n'avez plus qu'à faire votre valise et à décamper... si vous êtes en état.

En second lieu, le coût des opérations, pourtant conduites de manière rapide. Etait-il utile de m'hospitaliser alors que j'habite à un quart d'heure en voiture de l'hôpital neurologique, que, sur deux jours et demi d'hospitalisation, je n'ai subi d'examens que le jeudi de 11 h. 30 à 12 h. 15, de 14 h. 30 à 15 h. 30, de 17 h. 30 à 18 h. 15, le vendredi de 7 heures à 15 heures et le samedi de 12 h. 15 à 12 h. 30 ? Assurée sociale, je n'ai rien payé à ma sortie d'hôpital, et ne saurai sans doute pas le coût de tous ces actes. Mais chacun sait que les tarifs sont très élevés, et il me semble que j'aurais pu subir « en externe » l'ensemble des examens que l'on m'a faits, ce qui m'aurait permis aussi d'assumer moi-même mon destin médical.

Les méthodes autoritaires de certains patrons ont froissé tout autant mon âme sociale que mes habitudes de citoyenne responsable.

FRANÇOISE BAYARD.

(Agrégée de l'université. Assistante à l'université de Lyon-II.)

LE MO...
...T ET CANCER
...abilités individuelles
la mortalité infantile
RESTE TRÈS MEURTRI...
CONFERENCES AU PALAIS DE LA DECOUV...
JANOV Le cri primal.
...apaille International

JUSTICE

L'activité des « passeurs » de capitaux vers et via la Belgique

De la fraude fiscale aux exportations « de précaution »

Lille. — « Passer la frontière » n'est même plus une simple formalité. C'est à peine si le douanier et le policier, derrière la vitre, jettent un regard sur la voiture. Un geste vague signifie : « Ça va, allez-y. » Au poste de Baisieux, sur l'autoroute *qui relie Lille à Bruxelles, on* se livre parfois à un examen de routine, un « sondage », mais la surveillance *systématique* des passages a pratiquement cessé, à moins qu'un « cas » ne soit signalé. Dans le Marché *commun, le contrôle est devenu l'exception,* à la frontière franco-belge tout particulièrement. « C'est une passoire », constate un douanier. De Dunkerque aux Ardennes, des centaines de routes franchissent la frontière. Au « plat *pays », le moindre chemin, la* moindre *ruelle,* dans les villages frontaliers, conduisent en Belgique. Un grand nombre de postes de douane ne sont plus gardés. Le *mot frontière* n'a plus guère de signification que pour les trafiquants.

Si la fraude sur les tabacs n'est plus qu'un vieux souvenir, les trafics des objets d'art et de la drogue l'ont aujourd'hui remplacé. Mais il est un autre trafic dont on parle moins, bien qu'il ne soit pas — en valeur — le moins important. Il *s'agit des exportations clandestines* de capitaux. Récemment, deux affaires ont retenu l'attention : l'ancien champion cycliste Louis Gérardin a été arrêté le 21 avril à la frontière franco-suisse. 1 550 000 francs, en billets de *500 francs, étaient dissimulés dans le système* de suspension de son véhicule (« le Monde » daté 24-25 avril). Deux jours plus tôt, au poste *de Bettignies (Nord),* près de *Maubeuge,* un « passeur » belge en possession de 607 250 francs, également cachés dans sa voiture, était arrêté. Il a reconnu qu'il n'en était pas à son coup d'essai, précisant même avoir transporté 400 000 francs à son précédent voyage (« le Monde » du 23 avril).

De notre envoyé spécial

Dans le ressort des seules circonscriptions douanières de Lille et de Valenciennes, la liste des principales arrestations effectuées ces trois dernières années est significative. Pour la direction régionale de Valenciennes, outre l'*affaire de Bettignies,* les derniers dossiers sont les suivants : *le 21 janvier, dans le* train Paris-Bruxelles, un voyageur est interpellé après la découverte de 450 000 F dans sa valise. Il déclare que cela représente ses économies « *dissimulées au fisc* ». Mais un casier judiciaire très chargé en fraudes diverses laisse *penser* au douanier qu'il peut s'agir d'un *« passeur professionnel »,* ne travaillant pas pour son propre compte. Le 28 avril 1976, deux ressortissants belges sont arrêtés presque simultanément à deux postes différents. Ils « exportaient » au total 2 515 660 F. Le 26 septembre 1976, c'est une autre double arrestation : deux auto*mobilistes. L'un se dirige vers la* Belgique avec 1 276 800 F en billets de banque. *L'autre* rentre en France de l'or pour une valeur de 565 625 F. Ils utilisaient des voitures identiques, munies des mêmes cachettes. Les enquêteurs estiment qu'ils appartenaient à une même organisation. *Ces deux passeurs ont avoué* faire « *régulièrement* » le voyage. *Le* 14 octobre 1974, un Belge est interpellé avec 651 900 F cachés dans son véhicule. Il déclare avoir touché la somme de 2 500 F pour le passage.

Pour sa part, la direction régionale de Lille compte, depuis *1974,* cinq affaires ayant permis de saisir à chaque fois des sommes d'un montant de 750 000 F à 1 million de francs. A *l'énoncé* de ces différents dossiers, il con*vient d'apporter quelques* précisions indispensables : ces arrestations n'ont été réalisées que grâce à des « renseignements » précédemment recueillis par les services *d'enquête de la douane* : A une exception près, seuls les passeurs *ont été interpellés* ; les filières ou les organisations auxquelles ils appartiennent ne sont presque jamais découvertes. Si certains responsables de ces réseaux sont identifiés, ils ne peuvent être généralement poursuivis faute de preuves, les enquêteurs se contentant souvent de les *surveiller afin de repérer* d'autres passages. Enfin, les douaniers *reconnaissent* que le nombre des interceptions réussies ne donne qu'une faible idée de l'ampleur du trafic.

Les causes de ce trafic d'argent sont très diverses. Celle à laquelle on pense en premier lieu est généralement *l'évasion de capitaux* dans la crainte de troubles politiques (comme ce fut le cas après les événements de 1968) ou d'un changement de majorité (comme ce pourrait être le cas en 1978). Mais un représentant de l'administration fait observer qu'il existe *« beaucoup de moyens légaux ou quasi légaux pour mettre ses revenus à l'abri ou faire des placements « de sécurité » à l'étranger ».* Pour les particuliers, il est en effet possible d'acheter des biens immobiliers dans un autre pays, et les sociétés — pro*cédé qui se développe de plus en* plus — peuvent mettre à profit *la création de filiales étrangères,* un moyen qui se prête également à la dissimulation des bénéfices. Les exportations de capitaux, qu'elles soient « de précaution » ou le fruit d'une fraude fiscale, peuvent aussi se faire en espèces *à travers la frontière, mais il* s'agit dans ce cas de sommes moins importantes, et les auteurs de ces transferts sont alors des « épargnants » qui ne disposent pas de moyens plus « sophistiqués ».

« Blanchir » l'argent

Selon les douaniers, les autres motifs des passages clandestins ont plus souvent trait à des opérations à plus court terme. C'est par exemple la spéculation à la baisse du franc, la spéculation sur l'or (très *pratiquée* actuellement). C'est aussi la nécessité *de transférer des fonds* irrégulièrement acquis en France, qu'il s'agisse d'escroqueries ou autres détournements, du résultat d'un hold-up ou du montant d'une rançon. Dans ces derniers cas, l'exportation permettra, par la même occasion, de « blanchir » les sommes dérobées. D'autre part, certains transferts correspondent à des fraudes à l'importation. L'argent passé *clandestinement* équivaut au paiement de mar*chandises irrégulièrement* importées. C'est ainsi que sont financés des marchés d'approvisionnement de drogue ou que sont payées à leurs fournisseurs en France des œuvres d'art volées — la Belgique est actuellement considérée comme une plaque tournante pour ce type de marché.

Le trafic de l'argent est difficile à repérer, non seulement à cause de la perméabilité de la frontière, mais encore en raison de l'organisation *des fraudeurs.* Récemment, des enquêteurs ont été *informés — mais trop tard —* de l'arrivée d'une importante quantité de drogue à l'aéroport de Roissy. Cette drogue (de l'héroïne dite *« brown sugar »*) devait être transférée aux Pays-Bas pour y être « conditionnée » avant d'être distribuée en France ou dans d'autres pays. Selon certaines indications, les sommes correspondant au paiement de cette commercialisation devaient être transportées à travers la frontière franco-belge. Un véritable convoi avait *été organisé* : une voiture « fourgon » était précédée d'autres véhicules chargés de signaler les postes non gardés *et les déplacements éventuels des* brigades volantes de la douane. *Les occupants de chaque voiture* communiquaient entre eux par « *walkie-talkies* ».

Les transferts sont de plus en plus organisés par des officines *clandestines se dissimulant* derrière des façades diverses. Les organisateurs, sont, semble-t-il, dans bien des cas, des personnes ayant une profession en relation avec les milieux boursiers ou bancaires. Certaines filatures de passeurs n'ont-elles pas eu pour point de départ la place de la Bourse à *Paris ? Ces officines* disposent généralement des services de plusieurs passeurs « professionnels ». Ceux-ci sont largement rémunérés et dédommagés en cas d'arrestation. Ils sont également bien défendus. Des magistrats du parquet ont pu *s'étonner* d'être contactés par un avocat quelques *heures après* une arrestation, avant même que les services de la douane n'aient prévenu le parquet. Tout retard du passeur au cours de son voyage est immédiatement signalé par réseau. Les douaniers remarquent d'autre part que la *caution de*mandée pour la mise en liberté *d'un passeur est souvent acquittée* avec promptitude, de même que *les amendes* très élevées (de une à cinq fois le montant de la fraude) sont payées apparemment sans grande difficulté.

L'interrogatoire des passeurs est *rarement instructif. Ceux-ci* ne sont guère bavards. S'ils le sont, c'est pour indiquer avec un certain cynisme le montant des sommes qu'ils ont déjà passées en fraude et les endroits où ils *ont* précédemment franchi la frontière, *ce qui n'est pas* d'une grande utilité pour les enquêteurs. Les réseaux sont si bien « cloisonnés » que le passeur ne connaît presque jamais les autres « maillons de la chaîne ». Un prénom, un mot de passe suffisent pour trouver *le « contact »* à Bruxelles. Ce qui a souvent lieu, *dit-on, dans* un parking proche de la gare principale de la *capitale belge.*

Remonter les filières

Il est à l'évidence difficile de remonter les filières, et bien davantage de découvrir le propriétaire des *fonds. Mais,* à ce sujet, dans certains cas, l'effica*cité des investigations* menées par l'administration des douanes est *critiquée.* Cette *administration,* qui dépend du ministère de l'économie et des finances, *bénéficie* selon la loi d'une quasi-maîtrise des procédures qu'elle engage. Magistrats et policiers déplorent parfois le fait que les douanes puissent conclure des transactions avec les auteurs d'infractions (possibilité du *même ordre que* celle dont use la direction générale des *impôts en matière* de fraude fiscale). Il convient de *noter, de plus,* que des « *transactions* » d'un autre genre, « en nature » celles-là, peuvent donner lieu à la fourniture par le passeur interrogé de « renseignements » qui pourront permettre *l'arrestation d'autres* passeurs.

Pour expliquer les difficultés rencontrées dans la recherche des *promoteurs des trafics, les douaniers* soulignent que les enquêtes sur ce point *sont « juridiquement et pratiquement fragiles »,* certains *soulignant que les « limites »* de leurs investigations sont par*fois « politiques ».*

Il semble cependant que la Direction nationale des enquêtes douanières soit en mesure actuellement de *« remonter »* certaines *filières, au moins* en partie. Ce serait notamment le cas après l'arrestation du 19 avril au poste frontière de Bettignies. L'enquête avait commencé à Paris. Trois personnes ont été identifiées. L'une d'entre elles était en possession d'une somme de près d'un million de francs. Une autre, installée à proximité de la *Bourse,* serait l'organisatrice des passages.

FRANCIS CORNU.

JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

M. Lesage de La Haye demande sa réhabilitation juridique.

La cour d'appel de Paris doit examiner, ce mardi 3 mai, une demande de M. Jacques Lesage de La Haye qui vise à obtenir sa « réhabilitation » juridique. Ce chargé de cours de l'université de Paris-VIII (Vincennes), contre lequel le secrétariat aux universités a engagé, le 15 juin 1976, une procédure d'exclusion de ses fonctions après une condamnation — en appel — à huit mois d'emprisonnement avec sursis (*le Monde* du 28 octobre et du 13 novembre 1976), fonde sa requête sur l'article 775-1 du code de procédure pénale qui prévoit : « *Le tribunal qui prononce une condamnation peut exclure expressément sa mention au bulletin n° 2, soit dans le jugement de condamnation, soit par jugement rendu postérieurement sur la requête du condamné. [...] L'exclusion de la mention d'une condamnation au bulletin n° 2 emporte relèvement de toutes les interdictions des déchéances ou incapacités de quelque nature qu'elles soient résultant de cette condamnation.* »

On précise au secrétariat aux universités que, s'il est fait droit à la requête de M. Lesage de La Haye, la procédure d'exclusion engagée contre lui s'éteindra aussitôt. Elle avait donné lieu à une polémique sur la façon dont l'administration applique ses propres recommandations en matière de réinsertion sociale. M. Lesage de La Haye, âgé aujourd'hui de trente-huit ans, fut, en effet, condamné en 1958 à vingt ans de travaux forcés pour complicité de meurtre.

Ayant obtenu, en prison, plusieurs diplômes d'études supérieures, il était devenu, à sa libération, chargé de cours de psychologie à Vincennes et collaborateur à plein temps de l'hôpital psychiatrique de Ville-Evrard lorsqu'il fut de nouveau jugé pour avoir participé à l'occupation symbolique d'un local appartenant à l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris.

Un certain nombre d'associations et diverses organisations, ainsi que quarante-cinq personnalités et enseignants, parmi lesquels M. Robert Castel, Gilles Deleuze, Jean-Marie Domenech, Michel Foucault, Jean-Paul Sartre et Gérard Vincent, se sont groupés dans un comité de soutien à M. Lesage de La Haye.

Accouchement mortel : un médecin condamné pour incompétence.

Un médecin de Montauban (Tarn-et-Garonne), M. Jean-Paul Tarisse, a été condamné vendredi 29 avril par le tribunal de la ville à un mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende pour imprudence, négligence et incompétence ayant entraîné, selon le rapport d'expertise, la mort d'une jeune femme, le 7 novembre 1973, au cours d'une césarienne. La partie civile a obtenu pour sa part 20 000 francs de dommages et intérêts pour la mère de la victime, 30 000 francs pour le mari et 150 000 francs pour l'enfant, qui avait pu être maintenu en vie.

Ouverture du procès de Jacques Mesrine.

Durant près de trois semaines, de ce mardi 3 jusqu'au 21 mai, la cour d'assises de Paris se transformera en camp retranché pour juger Jacques Mesrine, quarante ans, accusé notamment de menaces de mort, vols qualifiés, association de malfaiteurs, violences avec armes, tentatives d'homicide volontaire sur agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions, prise d'otage et évasion. La seule lecture de l'acte d'accusation devrait durer deux jours.

Les tireurs d'élites postés dans le palais aux abords du box maintiendront « l'ennemi public numéro 1 » à la hauteur de la réputation qu'il s'est complu à se donner.

Bien qu'il ait commis des crimes de sang — il en a complaisamment décrit quelques-uns dans l'autobiographie où il a dressé lui-même son « pire réquisitoire », *l'Instinct de mort* (*le Monde* du 4 mars), — les jurés de Paris n'auront pas à juger Jacques Mesrine sur un tel crime. Mais sans doute auront-ils du mal à oublier l'image du « tueur » qui achevait ainsi sa confession :

« *Hors la loi... La société a perdu toute emprise sur moi et m'a rendu « inintimidable » à ses sanctions pénales. Si je lui reconnais le droit de me condamner, je ne lui donne pas celui de me juger. A la vérité, je me suis condamné moi-même du jour où j'ai mis une arme dans ma main et que je m'en suis servi. Je n'ai ni remords ni regrets.* »

Jacques Mesrine, défendu par Mes Jean-Louis Pelletier, Geneviève Aiche, Monique Smadja-Epstein, comparaîtra en compagnie de Jeanne Schneider, sa compagne, Michel Grangier, Michel Ardonin, Pierre Vereyden et Pierre Tebirent.

● *Voiture d'occasion dangereuse : prison avec sursis pour un garagiste.* — Le tribunal correctionnel de Colmar a condamné, jeudi 28 avril, à six mois de prison avec sursis et 2 000 F d'amende un garagiste qui avait vendu un véhicule d'occasion estimé dangereux. Le garagiste a, en outre, été condamné à verser 9 000 F de dommages et intérêts à son ancien client. Ce dernier avait fait expertiser la voiture après avoir constaté une usure anormale d'un pneu. Le verdict de l'expert avait mis en évidence le fait que les deux longerons du châssis avaient été faussés au cours d'accidents antérieurs à la vente.

Demande de mise en liberté pour Mme Azerad.

Me Yves Paris, défenseur du docteur Nelly Azerad, détenue depuis le 8 avril à la prison de Fleury-Mérogis sous l'inculpation de destruction de documents, a déposé, lundi 2 mai, auprès de M. Guy Floch, premier juge d'instruction, une demande de mise en liberté sur laquelle le magistrat doit se prononcer dans les cinq jours.

M. Guy Floch, chargé du dossier de l'affaire de Broglie, a entendu le même jour deux témoins, M. Jean Roberto, journaliste à l'hebdomadaire *Minute*, accusé par Me Alain Beaumier d'avoir exercé des pressions sur son client, M. Pierre de Varga, avant que celui-ci ne soit incarcéré, et M. Jean-Pierre Bollengier, artiste peintre, secrétaire du docteur Azerad.

La fraude de Chaumont.

Un procès pour fraude fiscale, faux, escroqueries à la T.V.A. et abus de biens sociaux s'est ouvert, lundi 2 mai, devant le tribunal de grande instance de Chaumont (Haute-Marne). Quatre personnes, MM. Claude Peureux, Gilbert Genneterre, Jacques Huvig et son épouse, comparaissent après une plainte de l'administration des impôts.

Dès le début de l'audience, les avocats de la défense ont déposé des conclusions demandant soit le sursis à statuer, soit la nullité de la procédure d'intruction, qui a duré près de quatre ans. L'avocat de la partie civile et le substitut du procureur ont demandé au tribunal de ne pas retenir les demandes présentées par la défense. Le tribunal rendra ses décisions le 5 mai.

Les auteurs d'attentats contre deux librairies sont arrêtés.

Trois soldats déserteurs, MM. Christian Berreur, âgé de vingt et un ans, et Georges Rico, âgé de vingt-huit ans, appartenant au 1er régiment de hussards parachutistes de Tarbes (Hautes-Pyrénées), M. Armand Lopez, du 4e régiment de cuirassiers de Bitche (Moselle), et un civil, M. Jacques Lanaud, âgé de trente-trois ans, domicilié à Paris, arrêtés par la gendarmerie le 28 avril, ont reconnu être les auteurs de deux attentats contre deux librairies d'extrême gauche.

Le premier avait été commis à Angers (Maine-et-Loire) contre la librairie La Tête en bas, dans la nuit du 23 au 24 avril, et contre La Taupe, au Mans, le 28 avril (« le Monde » du 30 avril).

L'activité de la commission sur les libertés.

La commission spéciale sur les libertés, présidée par M. Edgar Faure, examinera le 25 mai les conclusions du rapport de M. Jean Foyer, député de Maine-et-Loire (R.P.R.), président de la commission des lois de l'Assemblée nationale.

Les groupes de travail Libertés de la personne physique et de la vie privée, et Libertés de la vie sociale », se réuniront conjointement le 11 mai pour entendre, d'une part, des représentants de la police, et, d'autre part, certains médecins pratiquant des thérapeutiques non orthodoxes.

Les deux autres groupes Libertés et vie sociale et Liberté et Vie économique se réuniront le 18 mai.

FAITS DIVERS

Rédacteur en chef au « Parisien libéré »

M. ALBERT PLÉCY EST TUÉ D'UN COUP DE FUSIL

Le corps de M. Albert Plécy, âgé de soixante-trois ans, rédacteur en chef au *Parisien libéré*, a été découvert le dimanche 1er mai dans les carrières du val d'Enfer, proche du village des Baux-de-Provence (Bouches-du-Rhône). M. Plécy avait été mortellement blessé d'un coup de fusil de chasse à la tête. Dans ces carrières de calcaire exploitées depuis l'époque romaine, et qui avaient servi de décor au film de Jean Cocteau *le Testament d'Orphée*, M. Plécy avait créé un spectacle audiovisuel intitulé « Cathédrale d'images ». Un important matériel de projection était entreposé dans les salles souterraines où le corps a été retrouvé. Les enquêteurs ignorent encore s'il s'agit d'un accident ou d'un meurtre. Les amis et les parents de la victime estiment toutefois que M. Plécy a pu être surpris par un voleur.

[Né le 26 août 1914 à Wormhout (Nord), M. Albert Plécy est en 1944 cameraman au service photographique des armées. Il participe au débarquement du 15 août sur les côtes de Provence avant de faire la campagne d'Italie. En 1946, il collabore à l'hebdomadaire *Point de vue-Images du monde*, dont il deviendra rédacteur en chef. Puis, au *Parisien libéré*, il anime de nombreuses campagnes en faveur de la nature et des animaux, avant de devenir l'un des rédacteurs en chef de ce quotidien. Auteur de plusieurs ouvrages sur la photographie et les animaux, producteur d'émissions de télévision, il avait fondé la société des Gens d'images.]

POLICE

La mutation de M. Daniel Rude

MÉCONTENTEMENT DES SYNDICATS APRÈS L'ENTREVUE AVEC M. CHRISTIAN BONNET

Trois représentants du Syndicat des commandants et officiers de la police nationale (S.C.O.), venus plaider le cas de M. Daniel Rude, responsable syndical C.G.C., muté le 26 avril « *dans l'intérêt du service* » à Annemasse, ont été reçus, lundi soir 2 mai, par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

Après cet entretien, qui a duré plus d'une heure, M. Adolphe Ricco, président de la Fédération des cadres de la fonction publique C.G.C., a déclaré que, pour le ministre de l'intérieur « *le cas de M. Rude est une affaire classée, car il s'agit d'une affaire disciplinaire concernant le comportement de cet officier dans le cadre de son service : or, c'est cette inetrprétation des faits que nous contestons formellement.* » « *Pour nous, au contraire*, a poursuivi M. Ricco, *il s'agit d'une affaire purement syndicale. La question sera donc posée lors du prochain congrès de la Fédération, qui se tient à Lyon du 4 au 6 mai, de savoir si les cadres de police peuvent ou non faire du syndicalisme sans encourir de sanctions disciplinaires.* »

Le président du S.C.O., M. René Flattet, a indiqué d'autre part « *que le ministre de l'intérieur avait accepté le principe de revoir le dossier de la réforme des structures de la poice, actuellement étudié par M. Racine, conseiller d'Etat* ».

Dans un communiqué signé par plusieurs organisations syndicales dont la C.G.T. et la C.F.D.T.-police, la F.A.S.P., le S.N.I.O. des C.R.S., le S.C.O.-C.G.C., celles-ci ont déclaré : « *L'annulation de la mesure de suspension frappant le capitaine de C.R.S. Daniel Rude sans application d'une sanction officielle révèle l'embarras de l'administration à poursuivre pour faute professionnelle cet officier irréprochable.* « Le communiqué ajoute : « *La mutation hors région et en dehors du corps des C.R.S. prise à l'encontre de cet officier durant la période de suspension, bien que motivée « par l'intérêt du service », apparaît comme une sanction déguisée.* »

INSTITUT

Académie des inscriptions et belles-lettres

ÉLECTION DE M. PAUL GRIMAL

A la suite du décès de son président, M. Henri-Irénée Marrou, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu à sa place l'actuel vice-président, M. Robert Flacelière, qui a été lui-même remplacé à ce poste par M. Jean Filliozat.

Elle a, d'autre part, élu au dix-septième tour de scrutin par 17 voix sur 32, M. Pierre Grimal au siège précédemment occupé par M. Pierre Boyancé.

[Né à Paris le 21 novembre 1912, M. Pierre Grimal est connu comme latiniste autant par ses ouvrages de vulgarisation que par ses études savantes. Elève de l'Ecole normale supérieure de 1932 à 1935, agrégé de lettres en 1936, membre de l'Ecole française de Rome de 1935 à 1937, il a été ensuite maître de conférences à la faculté des lettres de Caen (1941-1945), ayant soutenu sa thèse de docteur en 1944, puis professeur à la faculté des lettres de Bordeaux (1945-1952), enfin à la Sorbonne depuis cette dernière date.

Outre ses très nombreux travaux dans les publications spécialisées, il est l'auteur d'une série d'ouvrages notamment sur Horace et Sénèque, sur Rome (*les Jardins romains*, *la Vie à Rome dans l'Antiquité*, *l'Art des jardins*, *les Villas romaines*, *la Civilisation romaine...*), sur les mythologies grecque et romaine, sur *le Siècle de Scipion* et *le Siècle d'Auguste*, sur *Tibulle et les Elégies déliennes*, etc.]

SOCIÉTÉ

RÉPONDANT A LA DEMANDE DU MAIRE DE CAEN

Le président de la République va charger un fonctionnaire d'établir un rapport sur la lutte contre la toxicomanie

Après l'audience qu'il a accordée, lundi 2 mai, à M. Jean-Marie Girault, sénateur et maire de Caen (rép. ind.), le président de la République a annoncé qu'un haut fonctionnaire serait prochainement nommé afin de rédiger un rapport sur le développement de la toxicomanie et les moyens de la combattre (nos dernières éditions du 3 mai). *Cette initiative intervient alors qu'on a connaissance de plusieurs drames liés à la drogue, notamment à Mulhouse, et au moment où s'ouvre à Lons-le-Saunier (Jura) le procès de cinquante personnes impliquées dans la « filière franc-comtoise », découverte l'été dernier.*

L'une des tâches essentielles du futur rapporteur — déjà baptisé « Monsieur Drogue » *— sera de déterminer l'ampleur du phénomène. Il ne tardera pas à apprendre des spécialistes qui l'ont déjà étudié que, sous le terme « drogué », on place des situations individuelles très variées et qu'il serait temps d'en finir avec l'amalgame des statistiques — notamment policières, — pour qui un héroïnomane très « accroché » et un fumeur occasionnel de haschisch sont tous deux des « drogués ».*

Que peut un rapport contre un phénomène de société qui plonge ses racines dans la diversité des situations humaines, affectives, psychologiques et sociales ? L'avenir le dira. Le passé enseigne, à cet égard, la plus grande réserve. Les « Monsieur ceci » *ou* « Monsieur cela » *n'ont pas manqué en France, ces dernières années. Alors qu'ils avaient été promus fracas, le silence le plus épais a souvent enveloppé la fin de leurs missions : qui se souvient de...* « Monsieur Silence » *et de* « Monsieur Temps » *? Que peut* « Monsieur Emploi » *?*

Quant à « Monsieur Prostitution », *nommé par le président de la République après la révolte des prostituées en 1975, il a remis un rapport fort intéressant, il y a seize mois. Ce rapport — dont nous avons publié quelques extraits — dort du sommeil du juste dans les archives de l'Elysées, où l'on n'a jamais jugé opportun de le rendre public. On souhaite à celui de* « Monsieur Drogue » *un autre destin : des vies humaines sont en jeu, et, dans ce domaine, le dérisoire ne serait pas tolérable.* —

Br. F.

● M. GIRAULT A L'ÉLYSÉE

M. Jean-Marie Girault, sénateur républicain indépendant, maire de Caen, dont le fils a été inculpé il y a quelques mois à la suite de la mort de deux personnes par abus de stupéfiants, a été reçu, lundi 2 mai en fin de matinée par M. Valéry Giscard d'Estaing.

Ce dernier lui a annoncé qu'il comptait nommer dans trois ou quatre semaines une personne chargée de lui faire un rapport sur la lutte contre la toxicomanie.

M. Girault a, de son côté, fait quatre propositions : créer un enseignement de toxicologie au cours des études médicales, les praticiens n'étant pas, estime-t-il, suffisamment informés et armés sur ce problème ; sensibiliser davantage les familles, « *sans les affoler* » toutefois ; mettre en œuvre de nouvelles méthodes thérapeutiques : renforcer la brigade des stupéfiants, pour lutter non contre les drogués, mais contre les « filières » du commerce des stupéfiants.

● LES PRÉFETS ET MME VEIL

Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, a assisté lundi à une journée d'études pour les préfets sur les problèmes de la toxicomanie. Mme Veil a insisté sur la nécessité de susciter la création de clubs de prévention et d'établissements de post-cure dans les départements. Là où ils existent, le ministre de la santé a demandé aux préfets de veiller à faciliter leur fonctionnement « *malgré la diversité de leur organisation et la difficulté de les insérer dans le contexte administratif classique* ».

● LE PROCÈS DE LONS-LE-SAUNIER

Enfin, cinquante-deux personnes inculpées de trafic et usage de drogue, étaient citées à comparaître, le même lundi, devant le tribunal de grande instance de Lons-le-Saunier (Jura). Trois des prévenus — considérés par les enquêteurs comme les « têtes » du réseau — étaient absents à l'audience. Ces derniers, qui font l'objet d'un mandat d'arrêt, résideraient actuellement aux Pays-Bas. Tous les autres inculpés avaient été appréhendés et poursuivis après la découverte par la police d'un réseau établi dans la région bisontine et qui aurait écoulé, en un an, quelque 500 kilos de haschisch, 4 kilos d'héroïne, du L.S.D. et diverses autres drogues. Le procès devrait durer environ une semaine.

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

Le peintre chasseur de mythes

Le musée d'Art moderne de la Ville de Paris inaugure au dernier étage ses nouvelles salles de l'ARC, dont l'aménagement a coûté 6,5 millions de francs. Ce sont peut-être les plus agréables à visiter, avec la lumière zénithale de leurs verrières. Les tableaux de l'exposition « Mythologies quotidiennes 2 » sont sous le ciel, presque dehors, offerts à l'éclat solaire.

Plus de quatre-vingts artistes et un nombre incalculable de tableaux et de sculptures, qui parlent de vie quotidienne et de « mythes » d'aujourd'hui, de peinture et d'anti-peinture, de la fonction de l'artiste, devenu « lecteur » du monde contemporain.

De la société dite de consommation, il fait, à sa manière, le récit. Le thème mythologique dénote une autre réalité, picturale celle-là : l'existence, en France et en Europe, d'un nombre impressionnant d'artistes qui travaillent dans un même champ, inspiré par l'esthétique de l'affiche publicitaire, du réalisme photographique, de la bande dessinée, etc. C'est la persistance et le développement du pop'art dont les racines remontent à ce mouvement anglo-américain apparu au cours des années soixante. Mais, à l'évidence, le pop'art européen n'est pas du pop'art.

Son attitude est même diamétralement opposée puisque à New-York, on se contentait de désigner les images « modernes » de la culture et de la civilisation de consommation, sans engagement politique. En France et par la suite en Italie et en Espagne, en fait, dans les pays latins, la peinture pop', contrairement même à son équivalent anglais, n'a pas tardé à devenir un discours sur ce qu'elle donnait à voir. On l'a constaté dès la première manifestation des « mythologies quotidiennes », organisées par G. Gassiot-Talabot, dans ce même musée, en 1964. Treize années plus tard — et surtout après 1968, — le contenu s'est radicalisé.

Le constat objectif de naguère, parfois seulement ludique, se transforme en une lecture « critique ». Avant d'être mis en tableaux, le concept a été analysé par Roland Barthes dans « Mythologies ». C'est là qu'a été puisée l'idée, formulée a posteriori, de peindre en images ce que Roland Barthes avait dit avec des phrases. L'artiste s'est fait chasseur de mythes. Il les débusque, les reproduit et, ce faisant, les dénonce. C'est le contre-pouvoir sur le qui-vive des peintres face au pouvoir anesthésiant des media. Mais, si les mots analysent les choses et els faits, la représentation souvent les fétichise.

Fromanger prend pour sujet des « vedettes » qui correspondent à sa sensibilité, comme le feraient les affiches publicitaires du show-business pour le plus grand nombre. Il peint l'effigie de Sartre, comme Warhol peint celle de Mao-Prévert, Foucalut. D'où les limites de leur audience...

Si à New-York le pop' art a pratiquement cessé d'exister, à son tour « consommé » par les consommateurs d'art, en revanche, en France, il se renouvelle de l'intérieur. Politisation avec Rancillac, qui, après d'autres, voit en Donald Duck un agent culturel de l'impérialisme américain au Chili, ou avec Adami, qui parle de l'« intolérance » ; ambiguïté de l'idée d'enfermement à travers les images du zoo, avec Aillaud ; peinture de la peinture avec Arroyo, qui, sous prétexte de remettre en situation un chef-d'œuvre de musée, refait, grandeur nature, la Ronde de nuit de Rembrandt ; le cinéma avec les stars hollywoodiennes « re-imagées » par Spadari ; la guerre, avec la mythologie du combattant de Chabot, ou, chez Kudo, l'horreur de l'arme atomique ; paysage peint à la manière traditionnelle, version dadaïste, avec Recalcati, etc.

Il s'agit de mettre l'art au cœur de la vie. Les œuvres sont des livres ouverts à leurs pages les plus cruciales. Ici, l'artiste joue les consciences. Il accuse. Il plaide. Et, parfois, comme dit Prévert, il fait de ses toiles des cocktails Molotov. Son travail est fondé sur cet autre mythe contemporain : la communication. La communication qui passe entre le tableau et celui qui le regarde, sommé d'ouvrir les yeux pour mieux comprendre ce qu'il voit. A la limite, l'œuvre n'est plus que le médium qui sert à exposer les idées du peintre. Réalité ambiguë et contradiction. L'artiste d'avant-garde s'ouvre à la vie ? Au contraire, il s'enferme dans le langage qu'il s'est forgé. Il en joue, le fait évoluer et ne le transgresse que rarement, comme pour le justifier par sa propre logique interne : constance de la palette, de la typologie des formes, création d'un alphabet pictural pour créer un type artistique reconnaissable entre mille. En fait, une marque. La publicité ne procède pas autrement.

Qu'est-ce qu'un tableau ?

Si les œuvres posent la question : qu'est-ce qu'un mythe ? l'exposition, elle, interroge : qu'est-ce qu'un tableau ? Un discours d'images. L'œuvre d'un peintre ? Un système de pensée, plus ou moins élaboré. Démystificateur, il est aussi mystificateur. Un des mythes premiers auquel il s'attache est sans doute celui de l'artiste lui-même, qui fabrique son propre mythe, dans la tradition du star system. Certains le bâtissent par leur comportement, d'autres, plus nombreux, par l'affirmation radicale d'un style ou d'une manière. Il y a les « mythologies » de « l'inconscient collectif », et les « mythologies particulières » inventées de toutes pièces. Mais que vaudraient ces « systèmes » et ces « attitudes » si, derrière, il n'y avait pas un artiste ? Un artiste qui étonne et intéresse. Il s'en trouve plus d'un ici, mais c'est loin d'être le grand nombre.

On assiste chez eux à une mutation sensible : l'approfondissement du travail pictural. L'avant-garde émousse les piques. Ce qui, naguère, pouvait paraître dérangeant a perdu de sa force. Certains ont cessé de se renouveler, semblent avoir atteint leur « phase classique » et produisent ce qu'on appelle de « beaux tableaux ». Voyez ces lumineux Perroquets d'Aillaud, qui embellissent leur espace carcéral fermé-ouvert de leur bleu royal ; les mauves sublimes, comme on dit, et les rouges somptueux, cernés par un dessin parfaitement archétypé, dont use Adami pour parler d'« intolérance ». Couleurs curieusement proches chez Télémaque, dont les objets « imagés » gagnent en rondeur et en suavité. Même l'âcre espace des intérieurs de Cremonini est devenu tout à fait supportable, comme l'œuvre de Bacon — non exposée ici — est devenue très sociable avec ses couleurs agréablement accordées. L'anti-art se transforme en art...

Le renouvellement apparent vient de la nouvelle génération : chez Kermarrec (1), Tirouflet, Babou, Moninot, le Boul'ch, les Poirier — mais où est Boltanski, dont l'œuvre avait ici sa place ? — Blondel, Mondino, Gérard, Lestié... Chacun, avec son propre système mythologique, reprend cette lecture de la civilisation urbaine contemporaine, servie par cette faculté de l'image d'être investie par le « regardeur » qui s'y projette, avec ses interrogations. En réalité, il s'agit moins de l'art d'une société de consommation que de la culture à l'ère de la télévision. Comme au temps où on ne lisait pas, lorsque façades et vitraux des cathédrales étaient les livres ouverts d'une représentation du monde et des dogmes religieux.

Encore un dernier mythe : celui du lieu de la dénonciation, du musée lui-même, qui valorise, dans tous les sens du terme, du travail de l'artiste. Seul le groupe des Malassis, mousquetaires de la sédition par la peinture, l'ont abordé, par une série de « gags picturaux » qui est le meilleur de leur production.

Ils mettent en évidence la contradiction de l'artiste qui parle de vie quotidienne, dénonce les manipulations invisibles dont l'homme quelconque fait l'objet, mais travaille à décorer les beaux appartements.

JACQUES MICHEL.

(1) Voir Galerie C, qui vient d'ouvrir, 10, rue des Beaux-Arts, son exposition de peintures et collages.

★ Mythologies quotidiennes, dans les nouvelles salles de l'ARC du Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Au catalogue, textes de Gerald Gassiot-Talabot et Jean-Louis Pradel.

ARCHÉOLOGIE

Les sculptures royales de Notre-Dame retrouvées

Il y a juste un siècle, Victor Hugo écrivait dans son introduction à *Paris-Guide* : *« L'histoire de Paris, si on la déblaie comme on déblaierait Herculanum, nous force à recommencer sans cesse le travail. Disséquer cette ruine à fond semble impossible. Sous le rez-de-chaussée, il y a une crypte, puis, sous la crypte, une caverne, plus avant que la caverne un sépulcre, au-dessous du sépulcre, le gouffre. »* Cela vient de se vérifier une fois de plus avec la mise au jour, au cours de travaux d'aménagement des sous-sols de la Banque française du commerce extérieur, située au coin du boulevard Haussmann et de la Chaussée-d'Antin, de fragments de statues gothiques constituant probablement la plus importante découverte archéologique de ces dernières années. Il ne s'agit de rien moins que d'éléments provenant vraisemblablement de la statuaire ornant la galerie des Rois de Notre-Dame de Paris.

Cent cinquante-sept fragments, vingt grandes têtes de 65 centimètres, une moyenne, cinq petites, une dizaine d'éléments de statues-colonnes, tous authentiques, comme l'affirme Michel Fleury, directeur des Antiquités historiques de Paris et de l'Ile-de-France, qui situe leur origine, pour les statues-colonnes, à la fin du XIIe siècle et, pour les autres éléments, au début du XIIIe. Leur provenance ne peut être que Paris, seule ville à l'époque possédant une église ornée de plus de vingt et une statues colossales couronnées, telle Notre-Dame.

En outre, et c'est là pour Michel Fleury une preuve irréfutable, parmi les fragments retrouvés figurent les éléments d'une grande statue-colonne représentant un personnage tenant un livre sur la poitrine et vêtu d'une robe aux draperies archaïques, dont une réplique exacte est reproduite dans un dessin d'Alexandre Lenoir, conservateur sous la Révolution du musée des monuments français des Augustins, dessin conservé au Cabinet des estampes, représentant les statues des éléments de la porte Sainte-Anne de Notre-Dame.

Mais si l'authenticité de cette importante découverte semble désormais acquise, comment les vestiges de la galerie des Rois ont-ils pu aboutir dans le sous-sol d'un immeuble de la rue de la Chaussée-d'Antin ?

C'est selon une décision du conseil général de la Commune du 23 octobre 1793, qui avait décidé qu'il existait encore, à Paris, des monuments du « fanatisme et de la royauté », qu'on se mit à abattre officiellement les statues de Judas et d'Israël ornant la grande façade de Notre-Dame, statues que les révolutionnaires devaient prendre pour des effigies des rois de France et qui furent tirées par des cordes en même temps qu'on détruisait les statues des ébrasements. Ces merveilles de la statuaire gothique s'écrasèrent sur le parvis. Certaines effigies royales furent « guillotinées », quelques-unes envoyées dans des communes comme Saint-Denis, Sceaux et Bourg-la-Reine.

Il fallut ensuite songer — et cela dura de longs mois — à débarrasser le parvis des débris de pierres qui l'encombraient. On les vendit donc comme matériaux de construction à l'entrepreneur de l'Hôtel-Dieu qui, à son tour, en céda une partie à un nouvel acheteur qui les entreposa dans la cour d'un hôtel de la rue de la Chaussée-d'Antin, dont la construction commença le 9 novembre 1795 pour s'achever en novembre 1799.

Cet hôtel, qui devait être acquis en 1799 par le général Moreau, une des célébrités du 18 Brumaire, avait été bâti pour Jean-Baptiste Lakanal, procureur, frère aîné du député de la Convention, qui avait voté la mort du roi mais qui ne partageait absolument pas les opinions de son cadet.

C'est très certainement Jean-Baptiste Lakanal, royaliste convaincu, qui, au lieu de se servir des fragments de statues comme matériau de remploi, les fit enterrer par couches, en ayant soin de les disposer avec une certaine régularité après les avoir consolidées à l'aide de plâtre afin d'en faire une espèce de mur de 5 mètres de long sur 3,50 mètres de hauteur, témoignant ainsi sa ferveur royaliste et aussi un antique usage religieux qui veut qu'on respecte les « figures bénites ».

Ces admirables vestiges de la statuaire gothique sont actuellement entreposés dans une vaste salle au sous-sol de la Banque française du commerce extérieur, boulevard Haussmann. Les vingt et une têtes aux couronnes médiévales, aux longues chevelures annelées, les statues-colonnes aux robes drapées à l'antique, les chapiteaux portant encore une petite touche de décor polychrome, ont été rassemblés et vont faire l'objet d'un examen minutieux avant d'être soigneusement répertoriés. Après quoi, il faudra leur trouver un lieu d'asile digne d'eux, de leur passé. Il semble que la crypte archéologique de Notre-Dame, dont malheureusement l'accès au public a été encore retardé, devrait pouvoir accueillir ce qui reste de l'ancienne statuaire de la galerie des rois, sous la cathédrale même, dont elle fut, il y a sept siècles, un des plus beaux ornements.

ANDRÉE JACOB.

Théâtre

Relire « La Sorcière »

En 1861, Michelet a soixante-trois ans. A Toulon, il termine le tome de son *Histoire de France* consacré à la fin du règne de Louis XIV. Dans le courant de l'année, il en a relu les premiers tomes, pour une réédition. *« Il embrasse donc d'un seul regard toute l'étendue du Moyen Age, de la Renaissance et du Grand Siècle. Et voici qu'il y discerne pour la première fois la suite rigoureuse d'une tragédie dont l'héroïne serait une femme à la fois révérée et persécutée : la sorcière »*, écrit Paul Viallaneix dans la préface de l'excellente édition de *la Sorcière* de Michelet qu'il a publiée aux Editions Garnier-Flammarion.

Dans la revue *Sorcières*, éditée et écrite par des femmes seulement, qu'anime aujourd'hui Xavière Gauthier, l'attention des lecteurs a été attirée plus d'une fois sur l'extermination des « sorcières » tout au long de ces siècles, et sur le fait que l'Inquisition a procédé à une tentative de « génocide » des êtres du sexe féminin. Marguerite Duras doit réaliser un film sur le sujet.

Le livre de Michelet présente, comme cet auteur en a l'habitude, des affirmations péremptoires, des à-peu-près, un pathos gênant. Mais moins que dans les autres écrits. *La Sorcière est sans doute* ce que Michelet a fait de meilleur.

Sept jeunes comédiens, apparemment peu experts, dirigés par Micheline Kahn, jouent actuellement une « adaptation scénique » de *la Sorcière*. Ils ont choisi quelques détails « visuels » du livre de Michelet. Ils les miment et les « disent » avec bonne volonté. Dans la mesure de leurs moyens.

Ne leur *jetons* pas la *pierre*, ne les brûlons pas, même oralement. Ils donneront aux spectateurs, espérons-le, l'envie de lire ou relire le livre de Michelet. Excellente chose.

MICHEL COURNOT.

★ Aire libre, 20 h. 30.

REPRISE DU TRAVAIL A NANCY

Les *personnels* du Festival *mondial* du théâtre de Nancy ont repris le travail le lundi 2 mai à 13 heures à la suite d'une réunion avec M. Jack Lang, directeur du festival. La composition du conseil d'administration du Festival mondial du théâtre va être modifiée. Le nouveau conseil sera *composé* pour un tiers du personnel élu par les troupes venues *des divers continents*, pour un tiers par des représentants de l'actuel conseil d'administration, le dernier tiers étant composé des délégués des personnels travaillant actuellement à l'organisation du festival — le plus souvent de façon temporaire ou bénévole. Ce conseil d'administration tripartite devrait en principe être élu avant la fin du festival qui a lieu actuellement et pour une période allant jusqu'au prochain festival. Les *employés comme* les troupes participant à cette manifestation entendent ainsi avoir la possibilité de prendre part à la conception ou à la gestion du festival.

A côté de cette organisation juridique, dont les modalités sont *encore à préciser*, il *semble qu'au*cune réponse n'ait été donnée sur les conditions d'emploi et de travail des personnels du festival. La constitution d'un parc permanent de matériel technique pourrait être entreprise. (Jusqu'à présent, les équipements sont soit prêtés par la municipalité, soit *loués pour la durée du festival*).

M. Jack Lang devait, ce mardi 3 mai, exposer les grandes lignes du budget du festival, répondre aux questions concernant l'importance et la répartition des subventions allouées. — M.-L. B.

■ L'acteur américain Ricardo Cortez est mort jeudi 28 avril, à New-York, à l'âge de soixante-dix-sept ans, après une brève maladie. Ancienne vedette du cinéma muet, Ricardo Cortez, de son vrai nom Jack Krantz, était né à Vienne (Autriche), en 1899. Il a tourné une quarantaine de films entre 1923 et 1950. Il a été notamment, en 1926, la partenaire de Greta Garbo — dont s'était le premier rôle — dans « Torrent ». Dans les années 50, il était devenu courtier à Wall Street.

■ Karpoucha Ter-Abramoff, virtuose de la balalaïka, est mort à Paris, mercredi 27 avril, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Cinéma

« L'OMBRE DES CHATEAUX »

de Daniel Duval

Ces *châteaux ne* sont pas *en* Espagne, mais au Canada, où les *frères Capello (Luigi et Rico) rêvent* de partir. Pour ces sous-prolétaires du *nord* de la France, échoués avec leurs parents dans une cabane au *milieu d'un décor triste de crassiers*, le Canada, c'est l'espoir d'une autre *vie, une promesse, une lumière.* Luigi et Rico veulent emmener leur sœur *Fatoun. Mais elle a été arrêtée, une* fois de plus, pour vol, et ils ne *peuvent lui éviter la maison de ré*éducation. Alors, pour aller au *Canada, il faut sortir Fatoun de là.*

Un court métrage, *le Mariage de Clovis*, un premier long métrage, *le Voyage d'Amélie*, avaient déjà montré que Daniel Duval est le cinéaste des jeunes déshérités de notre société, des pauvres, dont la misère est autant, *sinon plus*, culturelle que matérielle. Ces pauvres du vingtième *siècle n'intéressent* pas le cinéma français. Sauf sous forme de voyous, *de marginaux pittoresques*. Daniel Duval, qui n'a pas le regard froid d'un *entomologiste et qui refuse le* pittoresque, a filmé des personnages *romantiques qui ont un cœur et* des idées fixes. Les trois Capello, Luigi, *Rico, Fatoun, interprétés avec un* merveilleux naturel par Philippe Léotard, *Albert Dray* et *Zoé Chauveau*, une drôle de petite frimousse, on ne peut pas faire autrement que de les aimer, d'être de leur côté contre les injustices auxquelles ils se heurtent ; on passe tout naturellement dans leur univers que Daniel Duval décrit en réinventant pour notre époque un réalisme poétique. Ces sous-prolétaires mal dégrossis, engagés dans la délinquance, ont la noblesse des héros qui chevauchent des chimères. Comme dans *le Voyage d'Amélie*, Daniel Duval développe l'idée — au sens le plus strict, cette fois — de la fraternité des marginaux. Luigi et Rico, qui se bousculent et se disputent (Rico n'est pas très malin), trouvent le moyen de payer à Fatoun un avocat, mais celui-ci délègue au tribunal un assistant qui sabote la défense. Fatoun ne réussit *pas, seule, à s'enfuir de la maison* de rééducation où la cernent des *religieuses à la douceur implacable*. Luigi et Rico lui font franchir la grille, *et c'est la virée dans une voiture* volée où, le temps d'une fête foraine, *le monde* devient comme magique pour le trio en cavale, qui se croit *déjà au Canada.*

L'histoire finit mal parce que la *solitude des pauvres ne leur permet* pas de réaliser leurs rêves. Cela *n'empêche pas ce film d'être réconfortant, à force de tendresse, de chaleur humaine et de lyrisme.*

JACQUES SICLIER.

★ Quintette, Montparnasse-83, Marignan, Gaumont-Gambetta.

■ La coopérative des cinéastes présente ce mardi 3 mai à 20 heures, 42, rue de l'Ouest, le film de long métrage « Eugénie de Franval », réalisé par Louis Skoreck à partir d'une nouvelle du marquis de Sade et produit par le GREC (Groupe de recherches et d'études cinématographiques).

Variétés

VINICIUS DE MORAES ET SES FRÈRES BRÉSILIENS

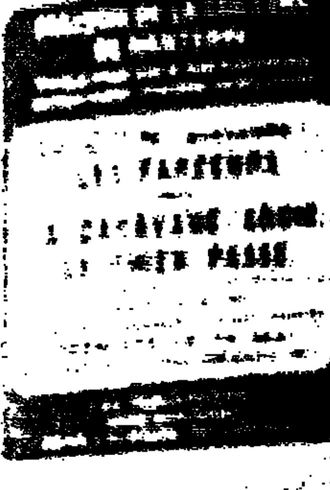
Ecouter Vinicius de Moraes est un vrai plaisir musical. Le voir est une fête. A *l'Olympia*, toujours assis derrière une table sur laquelle sont posés un verre, un seau de glace et l'éternelle bouteille de whisky, le micro d'une main et la cigarette de l'autre, de Moraes exprime les vibrations les plus profondes du Brésil, respire ses rythmes heureux, sa musique sauvage et passionnée, chante à la paresseuse, avec la force tranquille de ses soixante-quatre ans, avec une sorte de distance subtile et une limpidité troublée *seulement* par l'*humour* le plus naturel, laissant de temps en temps le *public* en tête à tête avec un de ses musiciens. Par exemple, avec Toquinho, qui vient de Sao-Paulo, qui a rencontré Vinicius il y a déjà huit ans et avec qui *il* s'est associé pour composer quelques-unes des plus belles sambas du Brésil. On encore avec Maria Creuza qui, elle, est née à Bahia, qui est extraordinairement sensuelle, resplendissante dans sa robe blanche.

Vinicius de Moraes et ses frères brésiliens (il y a aussi Azeitona à la basse, Mutinho à la batterie, Roberto Sion à la flûte et au saxophone, Paulo Cesar Wilcox aux claviers) chantent quelques-unes des superbes chansons écrites avec les plus grands musiciens du Brésil, il évoque Bahia, le carnaval de Recife, qu'il dit le plus vivace, le plus dionysiaque, celui où le peuple *s'amuse* avec tout son cœur et son âme. Et puis, il chante aussi les autres, *notamment* Caetano Veloso, autre grand musicien de Bahia trop *méconnu* en *France* et qui a écrit de magnifiques sambas dans son exil londonien.

CLAUDE FLÉOUTER.







SPECTACLES

LE CALENDRIER DES CONCERTS

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Quatre à quatre.
Odéon, 30 h. 30 : les Bacchantes.
TEP, 20 h. 30 : Sainte-Jeanne des Abattoirs.

Les salles municipales

Nouveau Carré, grande salle, 21 h. : Maison de poupée. — Salle Papin, 20 h. : Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Joan-Pau Verdier ; 20 h. 30 : Louis Falco Dance Company.

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : la Sorcière ; 22 h. : D'Oscar à Sébastien.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : P. et M. Jolivet.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Ivanov.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
La Conciergerie, 21 h. : « I » (Théâtre laboratoire vicinal).
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
Daunou, 21 h. : Henri Tisot.
Edouard VII, 21 h. : Le café-théâtre de F. Lemaire.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Ismène.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

Mardi 3 mai

La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
Le Palace, 19 h. : Fernando Marques ; 22 h. 30 : la Démarieuse.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame !
Mouffetard, 22 h. 15 : le Mont chauve.
Œuvre, 21 h. : le Cours Peyol.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Parc floral de Paris, 20 h. 30 : les Chiens de Dieu.
Plaisance, 20 h. 45 : le Boa sous la cloche.
Poche-Montparnasse, 30 h. 45 : Lady Strass.
Récamier, 20 h. 30 : les Fraises musclées.
Studio Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 21 h. : L'avant-centre est mort à l'aube.
Théâtre Campagne-Première, salle I, 19 h. : la Chouchoute du cap Horn. — Salle II. 19 h. : Solo pour Vanina.
Théâtre de la Cité internationale, La Resserre, 21 h. : Bérénice. — La Galerie, 21 h. : Lux in tenebris.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Loretta Strong.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Monique Morelli, chansons. — Salle II, 21 h. : Feydeau Farréfolk.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : le Casse-gueule authentique.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Théâtre des Nations (les Emigrés). — Petite salle, 20 h. 30 : la Plage.
Théâtre Paris-Nord, 21 h. : l'Histoire de Tobie et de Sara.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Pavés de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Théâtre de la rue d'Ulm, 20 h. 30 : le Chemin de Damas.
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : l'Oiseau du bonheur.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : la Marie Poupette.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : Un loup à cinq pattes.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 19 h. 30 : Lar Lubovitch Dance Company.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R.P.R. ou Le nouveau-né à une grande barbe.
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : T. Berganza, cantatrice, et F. Lavilla, piano (Schumann, Granados, de Falla).
Eglise des Blancs-Manteaux, 20 h. 45 : Orchestre et chœurs Jean-Baptiste Cortot, dir. G. Boulanger (Charpentier, Mozart).
Eglise Saint-Jean-Saint-François, 21 h., M. Henry, hautbois ; Cl. Wasmer, basson ; O. Bailleux, orgue et clavecin (Frescobaldi, Selma, K.P.E. Bach).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre Paul Kuentz (Mozart).
Salle Gaveau, 21 h. : Société symphonique et chorale des P.T.T., dir. R. Andreani (Mozart, Fauré, Chopin, de Falla).

La danse

Théâtre Montparnasse, 21 h. : Ballet gitan Mario Maya.
Espace Cardin, 21 h. : Pilobolus Dance Theatre.
Gaîté-Montparnasse, 18 h. 30 : Nom ou prénom (Compagnie du Four solaire).

Jazz, rock, folk et pop'

Musée d'art moderne, Musée des enfants, 20 h. 30 : Espace V (environnement électro-acoustique et lumino-cinétique, avec D. Humair, F. Jeanneau, B. Lubat, M. Portal et H. Texier).
Centre culturel canadien, 20 h. 45 : Raoul Roy.
American Center, 21 h. : le Tentette Claude Abadie.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : Georges Vassiliu.

Le music-hall

Bobino, 21 h. : Gilles Vigneault.
Olympia, 21 h. : Vinicius de Moraes et Toquinho Maria Creuza.
Folies-Bergère, 20 h. 45 : Folie, je t'adore.
Théâtre de la Renaissance, 21 h. : Jean-Roger Caussimon.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 27 avril au 4 mai)

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., jeudi, sam., dim., 15 h. 30.
Au Bec fin (203-34-49), mer., 15 h. 30 : la Petite Sirène
Les Blancs-Manteaux (277-42-51 et 887-97-58), mer et sam., 14 h. 30 : le Rêve de M. Gabiolo
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h., sam., 15 h. : l'Histoire toute simple de Fenouil.
Cartoucherie de Vincennes, Atelier du Chaudron (328-97-04), mardi et ven., 20 h. ; sam et dim., 16 h. : Qu'est-ce qui passe si tard ?
Atelier de recherche et de création jusqu'à vendredi : Semaine animation Amérique latine.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30, 15 h. 30, 16 h. 30, sam., 15 h. et 16 h. : Au pays des contes de fées.
Théâtre des Amandiers, Nanterre (204-18-81) : cinéma.
Théâtre de l'Atelier (606-11-90), sf sam. et dim., 14 h. 20 : la Farce de maître Pathelin.
Théâtre Montparnasse (535-57-64), sf sam. et dim., 14 h. 20 : le Médecin malgré lui.
Théâtre 13 (589-65-99), mer., 14 h. 30 : la Ferme du bonheur
Maison Jean-Vilar, allée des Epines, Marly-le-Roi (958-74-87), sam. 20 h. et dim. 16 h. : le Petit Prince (danse).

***

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture (enfants) Ciné follies, les Vacances de M. Hulot, les Aventures de Peter Pan, la Panthère rose, les Sorciers de la guerre, la Chouette équipe, Jour de fête, Charlot le gentleman vagabond ; (adolescents) le Désert des Tartares, le Bal des vampires, Barry Lindon, Cria Cuervos, Nous nous sommes tant aimés, Dersou Ouzala, l'Esprit de la ruche, le Juge Fayard dit « le Shériff », Pain et Chocolat, Cœur de verre, Casanova, L'une chante, l'autre pas, la Griffe et la Dent, Rocky, Violette et François, Last Free Ride, les Ambassadeurs, Transamerica Express, Noirs et Blancs en couleurs, Adoption, le Dernier Nabab.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h., 80 ans de cinéma français : les Bas-Fonds, de J. Renoir ; 18 h. 30 : Dialogue des carmélites, de R.-L. Bruckberger et P. Agostini ; 20 h. 30 : le Franciscain de Bourges, de C. Autant-Lara ; 22 h. 30 : Falstaff, d'O. Welles.

Les exclusivités

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) Styx, 5e (633-08-40)

ARMAGUEDON (Fr.) (*) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Normandie, 8e (359-41-18) ; *Miramar, 14e (326-41-02)* ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Pagode, 7e (705-12-15), à partir de 18 h ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.F. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Colisée, 2e (359-29-46) ; Calypso, 17e (754-10-68) V.F. Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) sauf mardi soir

LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Balzac, 8e (359-52-70).

BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Grand Pavois, 15e (551-44-58)

CARRIE (A., v.o.) (**). Saint-Germain Huchette (633-87-59) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Ambassade, 8e (359-19-08) V.F : Berlitz (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, *14e (326-65-13)* ; Cambronne, 15e (734-42-96). Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*). Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) - V.F : Gaumont-Madeleine, 8e 073-56-03 ; Athéna, 12e (343-07-48). Fauvette, 13e (331-56-86)

CINE FOLLIES (Fr.). Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LE COUPLE TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

DANGER PLANETAIRE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) : Secrétan, 19 (206-71-33)

LE DERNIER NABAB (A., v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Mayfair, 16e (525-27-06) : *v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)*. Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Maxéville, 9e (770-72-86), *Nations*, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) *Grand Pavois, 15e (551-44-58)*. Calypso, 17e (754-10-68)

DES JOURNEES ENTIERES DANS *LES ARBRES (Fr.) : Le Seine, 5e* (325-95-99)

LE DIABLE DANS LA BOITE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), *Montparnasse 83*, 6e (544-14-27). Hautefeuille, 6e (633-79-38). France-Elysées, *8e* (723-71-11). *Monte-Carlo*, 8e (225-09-83). Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-87-41).

DIS BONJOUR A LA DAME (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sf sam. à 17 h. et mar. s.).

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) Le Marais, 4e (278-47-86).

LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Montparnasse *83, 6e (544-14-27)*. Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Liberté, 12e (343-01-59), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'HERITAGE (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Gaumont *Champs-Elysées*, 8e (359-04-67) : v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

HISTOIRE D'AIMER (Ital., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. *Opéra, 2e (261-50-32)*, Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). Murat, 16e (288-99-75)

L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS (A., **, v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43) Napoléon, 17e (380-41-46), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)

IRENE, IRENE (It., v.o.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) Le Seine, 5e (325-95-99), à 17 h 30 et 20 h.

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) Marbeuf 8e (225-47-19)

JULIE POT DE COLLE (Fr.), Rex, 2e *(236-83-93), U.G.C Danton, 6e (329-42-62)*, Biarritz, 8e (723-69-23), George-V, 8e (225-41-46), Caméo, 9e *(770-20-89) Liberté, 12e (343-01-59)*, U G C Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Images, 18e (522-47-94).

LACHE-MOI LES BASKETS (Fr.) : Français, 9e (770-33-88), Montréal-Club, 18e (607-16-21)

LIP 73-74 (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LE LOUP-GAROU DE WASHINGTON (A., *, v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40). Studio Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Le Clef, 5e (337-90-90)

NETWORK (A., v.o.) Studio Alpha, 5e (033-39-47), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. *Paramount-Marivaux, 2e* (742-83-90) Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

NOUA (Alg.), v.o : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)

OH! SERAFINA (It.) (*), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f : Omnia, 2e (233-39-36), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : St-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f : Haussmann, 9e (770-47-55), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)

LES PASSAGERS (Fr.) (*). Gau*mont-Sud, 14e (331-51-16)*.

LES FILMS NOUVEAUX

LES AMBASSADEURS, film *franco-tunisien de Naceur Ktari* ; v.o. Palais des Arts, 3e (272-62-98) (mar. à 20 h 30 : débat en présence du réalisateur) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)

LA RECOLTE DE 3 000 ANS, film éthiopien de Hailé Gérima ; v.o : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; *Olympic, 14e (542-67-42)*

L'OMBRE DES CHATEAUX, film français de Daniel Duval, Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

L'ADIEU NU, film français de *Jean-Henri Meunier Olympic*, 14e (542-67-42) H. sp.

LA COMMUNION SOLENNELLE, film français de *René Feret*. U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). Convention-*Saint-Charles, 15e (579-33-00)*.

BEN ET BENEDICT, film français de Paula Delsol U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; *14-Juillet-Bastille*, 11e (357-90-81)

L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES, film français de François Truffaut, Rex, 2e (236-83-93) ; U G C-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; *Helder, 9e (770-11-24)* ; Mistral 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-*64*)

UNE FEMME FATALE, film français de Jacques Doniol-Valcroze, U G C Danton, 6e (329-42-62) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19)

ADOPTION, film de M. Meszaros, Saint-André-des-Arts 6e (326-48-18)

FERDINAND LE RADICAL, film allemand d'Alexander Kluge, V.o : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio *Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)* ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42).

PRIVATE ROAD, film américain de Barney Platt-Mills V.o : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f : Haussmann, 9e (770-47-55)

LES 21 HEURES DE MUNICH, film américain de W.-A. Graham V.o. *Quintette, 5e (033-51-60)* ; Marignan, 8e (359-92-82). v.f. : A B C, 2e (236-55-54) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86). Cambronne, 15e (734-42-96) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

TENTACULES, film américain d'Olivier Hellman (X) V.o. : *Boul'Mich, 5e (033-48-29)* ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e *(540-45-91) ; Paramount-Montparnasse*, 14e (326-22-17). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34)

UVEAUX

PATHE - GAUMONT OPERA - QUINTE
PARNASSE 63 - GAUMONT GAMBETTA

grand film français!

L'OMBRE
DES CHATEAUX

ERCREDI



SPECTACLES

LE PAYS BLEU (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
PICNIC AT HANGING ROCK (Aust.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Jusqu'à jeudi.
PROVIDENCE (Fr.), v. angl. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). v.f. : Les Templiers, 4e (272-94-56). Ternes-Cinéma, 17e (380-10-41).
QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A.), v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54). Les Templiers, 3e (272-94-56)
LE REGARD (Fr.) (**) : La Seine, 5e (325-95-99)
REGG'S AND BACON (A.), v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86)
ROCKY (A.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65). Colisée, 8e, (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Athéna, 12e (343-07-48). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LA ROULETTE CHINOISE (All.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).
SALO (It.) (**), v.o. : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37)
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) : Lord Byron, 8e (225-03-31).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A.), v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52). Luxembourg, 6e (633-97-77). Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
LA TETE DE NORMANDE SAINT-ONGE (Can.) (**) : Studio Médicis, 5e, (633-25-97). Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
TOUCHE PAS A MON GAZON (A.), v.o. : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
TRANSAMERICA EXPRESS (A.), v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71). Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90). Mistral, 14e (539-52-43).
UN TUEUR DANS LA FOULE (A.) (**), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86). Fauvette, 13e (331-56-86). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), jusqu'à J., Clichy-Pathé, 18e, (522-37-41).
VERMISAT (It.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Concorde, 8e (359-92-84), Maxéville, 9e (770-72-86) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

Les festivals

COMEDIES MUSICALES (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Hello Dolly. — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Joyeuse Parade.
PRESTIGE DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Studio Marigny, 8e (225-20-74) : l'Obier rouge.
F. TRUFFAUT, Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Baisers volés ; 14 h. 30 Domicile conjugal ; 16 h. 15 l'Enfant sauvage ; 17 h 45 : les Mistons ; les Quatre Cents Coups ; 19 h. 30 l'Amour à vingt ans ; 20 h. Jules et Jim ; 22 h : la Nuit américaine ; 23 h 45 la Peau douce
ANDRE TECHINE, Boîte à Films, 17e (754-51-50), 16 h 30 Barocco ; 18 h 30 Souvenirs d'en France
CINEMA DIFFERENT, Boîte à films, 17e, 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 30 : Butch Cassidy et le Kid ; 15 h. 30 : le Prête-Nom ; 17 h. : Mort à Venise ; 19 h. 15 : Panique à Needle Park ; 20 h. : Taxi driver ; 21 h. 15 : Délivrance.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Cria Cuervos (sf à 21 h. 30) ; 21 h. 30 : Avant-première.

L'Assemblée générale ordinaire du « MESCLUN », foyer des Amitiés de la Région Niçoise à Paris, s'est réunie jeudi 28 avril 1977 dans les salons de l'Amérique latine à Paris. Le professeur Maurice DEROT est président d'honneur, M. Louis BOSANO est vice-président d'honneur et M. Auguste CAUVIN est secrétaire général honoraire. Le nouveau conseil d'administration a été élu à l'unanimité : président, professeur Henri BROCARD, vice-présidents MM. Marc CAB, Raoul AUDIBERT, Jean THOMAS, Gabriel CASSARINI. Secrétaire général, Pierre CHAMBORD, secrétaires adjoints, Edouard BERETTA, Jean SUREAU, Jacques VERDEIL. Trésoriers, MM. Albert MAYRARGUE et Jean GIORDANENGO, commissaires aux comptes M. Jean COTTON. Membres, Dorcteur Laurent GOLE, Paul LE GEARD, Henri MOCH et Antoine EMANUEL.



MERCREDI



Le débat sur le monopole

M. GASTON DEFFERRE SE PRONONCE POUR LA SUPPRESSION DE LA PUBLICITÉ AU PETIT ÉCRAN.

Au lendemain de l'annonce, par les radicaux de gauche, de leur intention de supprimer le monopole en matière de radio-télévision (*le Monde* du 3 mai), *le Matin de Paris* publie une tribune de M. Gaston Defferre, où le maire de Marseille se prononce pour le rétablissement d'un véritable monopole d'Etat à la télévision en cas de victoire de la gauche aux prochaines législatives et pour la suppression de la publicité.

L'analyse historique effectuée sur trois colonnes par le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale le mène à constater que « *l'avènement de la Ve République et l'arrivée de de Gaulle au pouvoir* » ont eu pour effet de mettre la télévision au service du gouvernement. Le monopole — transformé en monopole politique — « *est devenu synonyme d'abus, l'exclusive, d'instrument de domination* ».

« *Le programme commun est très explicite. La radio et la télévision deviendront un véritable service public à la disposition de la nation. (...)*

» *L'expression, la confrontation des courants d'opinion et de pensée seront garanties par l'attribution de temps d'antenne non seulement au gouvernement, aux partis politiques, aux syndicats, aux organisations représentatives, mais aussi aux confessions, selon les règles équitables. (...)*

» *Un statut matériel et moral des auteurs, réalisateurs et interprètes mettra fin à la censure et assurera la liberté de création dans le domaine artistique.*

» *Les ressources de la télévision proviendront de la redevance et d'une taxe sur les industries de la radiodiffusion. La publicité de marques sera supprimée.* »

Bien qu'il présente ses propos comme une réaffirmation des principes contenus dans le programme commun, M. Defferre semble singulièrement anticiper et empiéter sur les travaux effectués actuellement sous l'égide de son parti par une commission de vingt-cinq personnes composée d'élus de sections d'entreprises, de réalisateurs, de techniciens et d'administrateurs de l'audiovisuel.

M. François-Régis Bastide (qui sera rapporteur de cette commission au cours du colloque sur les médias organisé par le parti socialiste les 3 et 4 juillet à Grenoble) a fait savoir, ce mardi 3 mai, que « *la suppression de la publicité au petit écran n'a jamais été envisagée au cours de ces travaux ; priver les chaînes de ces ressources, qui interviennent pour un quart dans leur budget, reviendrait à diminuer la production, à restreindre les programmes, et entraînerait des licenciements* ».

« *La démarche du parti socialiste*, a ajouté M. François-Régis Bastide, *devrait favoriser l'autonomie des stations régionales — groupées dans une confédération située à Paris — et transformer FR 3 en une société véritablement régionale.* »

En ce qui concerne les radios locales, la commission du P.S. examine actuellement « *tous les systèmes possibles de dérogation au monopole, sous forme de concessions* », et paraît ainsi d'accord avec ses alliés politiques. *L'Humanité* évoquait en effet, dans son numéro du 23 mars, la possibilité d'un essor « *dans le respect du monopole — par délégation de responsabilité aux municipalités, par exemple — de la libre expression pluraliste* ».

Le fait que M. Gaston Defferre dirige un groupe de presse régional (*le Provençal*), presse qu'inquiéterait l'introduction de la publicité dans d'éventuelles stations régionales indépendantes, n'est peut-être pas étranger aux déclarations qu'il fait aujourd'hui dans *le Matin de Paris*.

ANNE REY.

TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 3 MAI

— *M. Jacques Legendre*, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, est l'invité de France-Inter, à 19 h. 30.

— *La C.G.C.* (Confédération générale des cadres) dispose de la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— « *Les enfants inadaptés* » est le sujet du débat des « Dossiers de l'écran » auquel participent des handicapés, des parents de handicapés et des éducateurs, sur Antenne 2, vers 22 heures.

MERCREDI 4 MAI

— *Mgr Ducaud-Bourget* répond aux questions des auditeurs dans le cadre de l'émission d'Anne Gaillard sur France-Inter, à 11 h.

— *M. Léon Fatous*, maire (P.S.) d'Arras, est l'invité de France-Inter, à 13 heures.

— *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, délégué général du Mouvement des radicaux de gauche, et *M. Alexandre Sanguinetti*, ancien secrétaire général de l'U.D.R., débattent sur le thème « La politique devient-elle un spectacle ? », sur France-Culture, à 18 h. 40.

— *Le parti socialiste* s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

● *La direction de « Nice-Matin »* dément avoir l'intention de conclure de accords avec la nouvelle station Radio-Continentale (*le Monde* du 3 mai).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Mots et propos

C'est curieux cette passion des mots croisés, emboîtés, alignés, accrochés à des grilles, étirant de voyelles en consonnes des définitions en forme de casse-tête C'est le goût le mieux partagé du monde si l'on songe au prodigieux succès chez nos voisins du scrable américain. C'est aussi pour notre télévision et pour elle seule — ailleurs on n'y songe pas, pas encore en tout cas — le plus solide des appâts.

En fin de journée, on ne s'amuse qu'à cela sur l'ensemble des trois chaînes, à jongler avec les chiffres et les lettres ou à compléter en province des phrases sibyllines ponctuées de pointillés ou de « ding-ding ». Même les joyeux amateurs de « Eh bien ! raconte » se voient octroyer en guise d'adieu vingt-quatre heures de réflexion pour trouver la combinaison d'un mot enfermée dans une définition bien verrouillée.

Le succès des jeux de 20 heures est tel sur FR 3 qu'il rafle, à en croire une étude de *l'Expansion*, une partie de la clientèle des journaux télévisés. Au grand dam des annonceurs. Ce n'est pas sur Roger Gicquel, mais bien sur Mr Capello que se serait reportée l'audience perdue par Jean-Pierre Elkabbach (1). Cet exode, on en recueille effectivement l'écho dans les écoles, sous les préaux. Imposé par les enfants, l'itinéraire familial passe souvent sans transition de l'histoire drôle, sur TF 1, à la « triplette » sur FR 3, présidées l'une et l'autre cette semaine par André Gaillard.

Après l'avoir quitté lundi à 19 h. 59 rue Cognacq-Jay, on l'a retrouvé trente secondes plus tard, à Cannes, en coupant au passage à une page de publicité On faisait littéralement queue sur la Croisette pour égréner au micro l'une des innombrables anagrammes contenues dans « albumens »... Permet d'arriver à l'inspiration sans faire travailler les poumons : muse ; en toutes choses il vaut mieux en avoir une : base ; fournisseur de pâtés : sable... combien de clés à ce trousseau de huit lettres !

Loin de nous l'intention de condamner la vocation cruciverbiste de la nation. On peut simplement regretter qu'à l'heure des informations l'arbre ait tendance à cacher la forêt. A force de jouer avec et sur les mots, on ne prête plus attention aux propos, dans les deux sens du terme, de ceux qui nous gouvernent. C'est un danger

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Dans la semaine du 28 mars au 3 avril, l'indice d'écoute du journal de la deuxième chaîne n'aurait pas dépassé 13 %, avec des chutes à 11 %, contre 29 % au journal de TF 1. En novembre 1975, l'audience cumulée des deux journaux était, toujours selon « l'Expansion », de 52 % (28 % pour TF 1 et 24 % pour A 2). Aujourd'hui, elle n'est plus que de 42 %.

L'huile sur le feu ou la presse sur le gril

Ceux qui ont eu le courage de veiller jusqu'à 23 h. 20 pour entendre Philippe Tesson, directeur du Quotidien de Paris, *et René Andrieu, rédacteur en chef de* l'Humanité, *traiter, sous la houlette de Philippe Bouvard, de la presse d'information et de la presse d'opinion auront été quelque peu frustrés.*

Les interlocuteurs sont vite convenus qu'il s'agissait d'un faux débat. Dont acte, bien entendu : il n'y a pas de journal d'information sans opinions (« au pluriel », *précise Philippe Tesson), il n'y a pas de presse sans informations.*

Les duettistes, ou plutôt les duellistes, se sont donc affrontés sur d'autres terrains. Se voyant reprocher le monolithisme de l'Humanité, *René Andrieu aligne fièrement à son tableau de chasse Jean Mauriac et Jean Genêt et rappelle que son journal a donné l'hospitalité à Philippe Simonnot, ce qui est exact, pour qu'il puisse faire des révélations que* le Monde *avait refusées, ce qui ne l'est pas ! Quand Philippe Tesson se définit fièrement comme jouissant de la plus totale liberté, on lui oppose le financement de son quotidien et le pouvoir de l'argent. Le ciel se gâte quand les adversaires se renvoient mutuellement soit à Amalrik et à Pliouchtch, soit aux communistes indonésiens massacrés.*

On a pu croire un moment que le vrai débat s'engagerait sur les rapports de la presse et des pouvoirs, l'acceptation ou le refus de l'aide de l'Etat, le poids relatif de la publicité. Mais il était plus de minuit, et Philippe Bouvard renverra sagement dos à dos un René Andrieu sûr de lui jusqu'à l'excès et un Philippe Tesson timide et convaincu.

J. S.

MARDI 3 MAI

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : Histoire de l'aviation. (Première partie : Voler), par D. Costelle.

21 h. 30, Musicale : Bruits en fête et sons du plaisir. (J'ai rencontré des musiciens heureux), de B. Carreau et G. Guérin, réal. J.-P. Roux.

Un pionnier, à Chalon-sur-Saône.

22 h., Sport : Basket-Ball.
23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : Un neveu silencieux, de P. Savatier, réal. R. Enrico, avec J. Dupuis, L. Hamon, J. Bouise, S. Seyrig.
Vers 22 h., Débat : L'enfance inadaptée.
Voir Tribunes et débats.



23 h. 30, Journal

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : IVANHOE, de R. Thorpe (1951), avec R. Taylor, E. Taylor, J. Fontaine, G. Sanders, E. Williams, F. Currie, N. Wooland
22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues, par R. Pillaudin : Poids de l'histoire et révolution culturelle ;
21 h. 15, Musique de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec le poète André Frénaud, par B. Pingaud ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Bernard Vargaftig.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, L'autre école de Vienne : « Variations et fugue sur un thème de Hiller, opus 100 » (Max Reger), par l'Orchestre symphonique de la Sudwestfunk, direction H. Rosbaud ; « Quatuor à cordes n° 6, opus 47 » (Hauer), par le Quatuor Novak ; « Concerto pour piano et orchestre, opus 114 » (Max Reger), par l'Orchestre symphonique de la Nordeutscher Rundfunk, avec E. Then-Berg, pianiste ; « The path of life, opus 46 » (Haba), par l'Orchestre philharmonique tchèque ; 23 h., Emission du Groupe de recherche musique de l'INA : « les Effets de la musique » ; 0 h. 5, Non écrites : musiques du Kurdistan ; 1 h., La musique et le musicien : « Pour Boris », par C. Lust.

MERCREDI 4 MAI

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu, avec, à 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi.

20 h. 30, Téléfilm : La maison des autres, d'après B. Clavel, réal. J.-P. Marchand, avec Ph. Marlaud, J. Rispal, G. Fontanel, M. Amiel. (Première partie : La plonge) ;

22 h. 5 Titre courant : Pour la saison des loups (tome II), de B. Clavel ; 22 h. 10, Scientifique : Les grandes énigmes (Mars), par R. Clarke et N. Skrotzky.
23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. 30, Programme ininterrompu, avec, à 15 h. 50, Un sur cinq.

20 h. 30, Feuilleton américain : Capitaines et rois ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : Question de temps. (Le show business, présentat. J.-F. Kahn).

Avec MM. Jacques Attali, économiste ; Pierre Delanoë, parolier ; Louis Nucéra, (auteur de « la Kermesse aux idoles »).

23 h., Variétés : Juke box (le trompettiste Quincy Jones).
23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (Les grands noms de l'histoire du cinéma), cycle Aspects du cinéma italien : BOCCACE 70, film à sketches de F. Fellini, L. Visconti et V. de Sica (1961), avec A. Ekberg, P. de Filippo, R. Schneider, T. Milian, S. Loren, L. Giuliani, A. Vita.

A Rome, un professeur qui s'est fait le champion de la vertu est obsédé par l'image érotique d'une femme gigantesque sur une affiche. A Milan, l'épouse d'un aristocrate compromis dans un scandale de « call-girls » décide de travailler dans la prostitution de luxe. En Romagne, la belle employée d'un tir forain se met en loterie pour une nuit d'amour. Trois histoires scabreuses pour mettre en valeur trois vedettes féminines et utiliser commercialement la mode — à ses débuts — de l'érotisme. Trois intéressantes mises en scène de trois réalisateurs célèbres.

23 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 2, Un rôle, des voix ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après C. de Troyes, réal J. Pivin (rediffusion) ; 19 h. 25, La science en marche, par F. Le Lionnais : La médecine nucléaire, avec le docteur G. Milhaud ;
20 h., La musique et les hommes, par M. Bernard ; 22 h. 30, Entretiens avec le poète André Frénaud, par B. Pingaud ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Bernard Vargaftig.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert : En direct du Théâtre des Champs-Elysées, Orchestre national de France, dir. L. Bernstein, avec M. Caballe... « Don Juan », cinq Lieder, « Till Ulenspiegel », extraits de « Salomé » (« Danse des sept voiles » et final), de Richard Strauss ; 23 h. 15, Femmes seules, femmes d'ombre, par E. Kuffler ; 0 h. 5, Non écrites : Musique du Kurdistan ; 1 h., La musique ou le musicien... « la Folie de Schumann » par C. Lust.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois internationaux emplois internationaux

TPF&C

TOWERS, PERRIN, FORSTER & CROSBY, INC.

International Consultants to Management

with 20 offices in North and South America and Europe, operating mainly in the area of human resource management is seeking young professionnals to complement the staff of its newly established Paris office.

Applicants should have the following profile :
- French nationals with university education, preferably «Grandes Ecoles».
- Complete fidency in English.
- A minimum of 3-4 years experience in business, preferably in personnel administration.
- A definite interest and capability in consulting activities involving substantial analytical work.

Very attractive remuneration package is offered.

Please write in confidence, in English or French, giving full information on academic background, business experience, current earnings, home address and telephone number to P. Lichau, Petites Annonces (N° 5337), 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02, who will transmit.

INGÉNIEUR
Futur Directeur
200 000 F.F/an

COMPAGNIE MINIÈRE
Afrique Equatoriale

Une Compagnie Minière (4.000 personnes, C.A. 600 millions de francs) opérant en Afrique Equatoriale, recherche un Ingénieur pour son département spécialisé dans l'évacuation du minerai par transporteur aérien. Sous l'autorité du Directeur du département, à qui il doit succéder à terme, il sera chargé de prévoir, organiser, coordonner, diriger et contrôler l'ensemble des activités de 1.000 personnes, dont 45 expatriés. Cette responsabilité, il l'exercera dans les domaines technique, administratif et humain. Compte tenu de l'importance de l'effectif, il devra accorder autant d'importance à l'aspect humain qu'à l'aspect technique de ses responsabilités. Il aura à entretenir des relations suivies avec les autorités administratives et politiques locales. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, aura une formation Ingénieur A. et M., ECAM, ICAM, IDN, HEI, ENSM, INSA..., option Mécanique ou Electricité. Il possédera une expérience industrielle à prédominance électro-mécanique d'au moins 10 ans au cours de laquelle il aura commandé des unités autonomes. La connaissance des transporteurs aériens serait particulièrement appréciée.
Ecrire sous référence 120/M à :

GHR Conseils, 3, avenue de Ségur, 75007 Paris.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

A FRENCH COMPANY, A DIVISION OF A VERY LARGE FRENCH GROUP OF COMPANIES LEADER IN THE STEEL AND STEEL PRODUCT *INDUSTRIES,*

active in implementing plants for clients in various parts of the world requiring knowledgeable operational staff for the initial period of production of each plant (1 to 4 year depending upon clients) will appoint :

PLANT MANAGER
MIDDLE EAST
chiefly with technical responsabilities

experience in pipe manufacturing and/or finishing desired. Adequate further training in french/european pipe plants will be provided before assignement to the M-East plant.

Knowledge of french language *appreciated* however not required.

The position presents an exciting challenge for someone with personal initiative, ability to adjust to varying situation and interest in personal experience with middle east countries.

Should first assignement prove successful further similar jobs in foreign countries or technical *fonctions* within one of the companies of the group may be offered.

Salary about :

40.000 dollars

Applicants are invited *to* send *confidential* curriculum, référence MB 476 AM, to E.T.A.P., 4, rue Massenet, 75016 PARIS.



---

directeurs de chantiers

SECOND-OEUVRE
MOYEN-ORIENT

Notre groupe - 3.500 personnes, C.A. : 1,8 milliard de Francs - a orienté depuis quelques années son activité second-œuvre (climatisation, plomberie, électricité) vers l'étranger et principalement vers les pays du Moyen-Orient.
Notre réussite et l'acquisition de nouveaux contrats nous amènent à rechercher des DIRECTEURS de CHANTIERS.

Ingénieur de formation (Centrale, A.et M., E.S.T.P.), spécialisé dans le bâtiment ou le second-œuvre, vous savez par expérience ce qu'est la direction d'un chantier à l'étranger. Vous connaissez l'importance des problèmes humains, car vous êtes quotidiennement responsable des hommes, mais aussi l'importance des problèmes techniques (approvisionnements par exemple) et financiers. De plus, vous avez l'habitude sur place des contacts avec les clients et les fournisseurs et, naturellement, vous parlez anglais.

Vous êtes peut-être l'un des hommes que nous cherchons.

Ecrivez sans tarder sous réf. 20-25-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP que nous avons chargés de l'examen des candidatures.



EUREQUIP
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

établissement bancaire afrique francophone

Nous sommes un établissement public de création récente, spécialisé dans la collecte de l'épargne et le financement de l'habitat à caractère social.
Pour nous aider à mettre en place les structures et la politique du Département Epargne, nous recherchons un **CONSEILLER TECHNIQUE.**
Il se verra confier :
- l'élaboration de la stratégie du département,
- la définition d'une politique promotionnelle de l'épargne,
- l'organisation et la coordination des services clientèle, le contrôle des opérations de caisse,
- le recrutement et la formation des employés.

30 ans minimum, une formation supérieure et une expérience bancaire d'au moins cinq ans comportant des responsabilités de gestion, sont nécessaires pour ce poste. Une connaissance des pays en voie de développement serait souhaitable.
Sont offerts un contrat d'un an renouvelable trois fois maximum, une rémunération en fonction du niveau du candidat et les avantages liés au statut d'expatrié.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération *actuelle sous la réf. 1033/M (à mentionner sur* l'enveloppe) à Mme PERRE.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

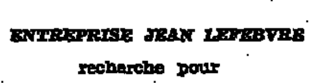
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

sperar

Nous sommes une Importante Société Minière exerçant son activité au TOGO
Nous vous proposons le poste :

INGENIEUR RESPONSABLE D'UNE SECTION D'ENTRETIEN

Vous devez avoir une bonne expérience de l'entretien préventif et des interventions sur de gros ensembles de terrassement du type roues-pelles et convoyeurs ou matériel similaire.
Des compétences solides en mécanique générale et charpentes métalliques.
Une formation électro-mécanique serait appréciée dans le cadre d'un développement du poste.
Ce poste conviendrait à A.M. - I.C.A.M. - E.C.A.M.-E.N.S.A.-E.N.I. ou équivalent.
Rémunération intéressante - avantages sociaux - logement en villa dans cité agréable - congés annuels 5 jours par mois.
Adresser C.V., prétentions *sous N° 3605 à*
PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra



ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE
recherche pour
un chantier routier
AU MOYEN-ORIENT

— UN INGÉNIEUR TOPOGRAPHE
Celui-ci aura acquis une expérience sur d'importants chantiers routiers et connaîtra bien l'anglais.

— RESPONSABLE LABO ROUTIER
(Terrassement, béton, noir).
De niveau ingénieur, il sera bilingue anglais.

— UN CHEF D'ATELIER (niveau cadre)
Il aura une expérience de plusieurs années dans le matériel T.P. Connaissance de l'anglais appréc.

Avantages liés à l'expatriement

Ecrire (photo), C.V. et prétentions sous n° 4.444
L.T.P. 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

CHAINE HOTELIERE FRANTEL
recherche pour la construction d'hôtels en
IRAN

ingénieur
DIPLOME BATIMENT

parfaitement bilingue ANGLAIS (écrit et parlé), âgé d'au moins 35 ans, et possédant l'expérience de la construction d'ensembles importants, si possible en IRAN ou dans les pays du MOYEN-ORIENT.

Il sera détaché à TÉHÉRAN auprès de la holding *regroupant les investisseurs français et iraniens avec* la position de
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT de la HOLDING.

Il assistera le Directeur Général pour tous les problè*mes techniques ainsi que pour les questions adminis*tratives liées à la construction des hôtels.

Mission d'une durée de 2 années, renouvelable par *année.*

Adresser CV, photo et prétentions à FRANTEL, Service du Personnel, 78 rue Olivier-de-Serres *75015 PARIS.*

DEERE AND COMPANY SEEKS

YOUNG COLLEGE GRADUATE ENGINEERS

Fluent in both French and English, for its industrial engineering pool which will report to the European Office in Mannheim, Germany.

Engineers interesed in these positions should be willing to receive special training abroad. They should also be willing to move. Their regular work assignment is planned to be in France, although they may be required to travel anywhere in Europe.

No *Former Industrial Engineering experience* is required.

Qualified applicants. Please apply in writing to
PERSONNEL DEPARTMENT
JOHN DEERE - SARAN - B.P. 13
45 401 FLEURY-LES-AUBRAIS - CEDEX
(Photo to be attached to application letter).

BUREAU D'ETUDES
(Sté Economie Mixte Paris)
désire entrer en contact avec

INGÉNIEUR ÉTUDES PLANIFICATION URBAINE

L'ingénieur recherché issu d'une grande école a une large expérience professionnelle (au minimum cinq années en études urbaines) acquise par exemple dans une agence d'urbanisme ou dans un groupe d'études et de programmation. La pratique de l'anglais est nécessaire.
La disponibilité de cet ingénieur lui permettra de travailler soit à Paris soit à l'étranger. Les candidatures seront traitées avec la discrétion d'usage.
Veuillez écrire (joindre un C.V. et indiquer votre dernière rémunération annuelle) en mentionnant sur l'enveloppe la référence 829/104 à

L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Société d'Ingénierie Paris
recherche
pour poste à l'étranger

INGÉNIEUR OUVRAGES D'ART

Cet Ingénieur diplômé d'une grande école doit justifier d'une dizaine d'années d'expérience acquise pour partie à l'étranger. Il parle anglais et est facilement disponible pour un séjour longue durée dans un pays du *Moyen-Orient.* Ecrire en joignant C.V. et précisant dernier salaire annuel sous référence 758/103

L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
pour séjour au Moyen-Orient

INGÉNIEUR MÉCANIQUE DES SOLS

environ cinq années d'expérience acquise pour partie à l'étranger *Langue anglaise courante.* Votre candidature accompagnée d'un C.V. et mentionnant vos prétentions est à transmettre sous *référence* 683/103 à

L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ MINIÈRE
recherche pour ses Services Médico-sociaux
de POINTE-NOIRE et SAINT-PAUL
République Populaire du Congo

DOCTEUR EN MÉDECINE
si possible spécialisé en médecine tropicale et du travail pour poste de

MÉDECIN CHEF

- Logement assuré ;
- voiture de fonction ;
- résidence en bord de mer.

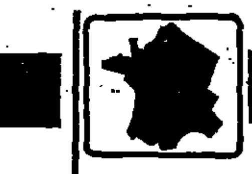
Env. C.V. et photo à n° 10.094 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

---

emplois internationaux emplois internationaux

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

KALAMAZOO
SYSTEMES D'AFFAIRES

recherche

dans le cadre de son expansion nationale

ATTACHÉS COMMERCIAUX
(Hommes ou Femmes)

Pour ses agences de :

ROUEN (région 76/14)
5, rue de la Poterne.
Tél. 35/70-59-65 et 66.

LILLE
28, place de la Gare
Tél. 20/55-45-94 et 95.

ORLEANS
14, rue *Eudoxe-Marcille*
Tél. 38/62-73-51.

BORDEAUX
11, rue Judaïque
Tél. 56/52-40-87 et 88

DIJON
22, rue de la Colombière
Tél. 80/30-23-86

TOURS
(région Poitiers-Niort)
1, rue Estienne-d'Orves
Rés. de l'Ecluse
Tél. 47/05-33-04

DEMANDONS : *BAC G.*, diplôme commercial ou comptable, le goût de l'organisation.

Nous leur proposons, après une période de formation dans notre Centre à Bordeaux, la gestion d'un secteur commercial afin de vendre des systèmes de gestion et d'implanter de nouvelles méthodes de travail dans des entreprises privées et publiques. Vacances août assurées.

Si vous correspondez à ce profil, téléphonez ou écrivez-nous.

---

comex

Leader Mondial dans le domaine des interventions sous-marines
recherche pour son
DÉPARTEMENT JURIDIQUE

1 responsable assurances

- Formation licence en droit + diplômé École Nationale Assurances.
- Pratique courante de l'anglais.
- 2-3 ans expérience dans une compagnie ou un cabinet de courtage.

La mission :
Sous la responsabilité du Chef du Département Juridique, il sera chargé de définir les besoins, de placer les risques, de gérer les sinistres.

Le poste est à pourvoir à MARSEILLE mais *nécessite des déplacements de courte durée* à l'étranger.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 1.77/SA.4 à COMEX - Service Recrutement 13275 MARSEILLE Cedex 2

Nous avons à faire face aux problèmes que nous pose l'expansion de notre production. Pour nous aider à les résoudre,
nous recherchons ·

UN INGENIEUR ARTS ET METIERS
qui aura pour mission d'assurer
LA DIRECTION DE NOTRE USINE

Nous attendons de lui qu'il prenne en charge :
- *l'organisation et la coordination de la production;*
- *le développement quantitatif et qualitatif de celle-ci en fonction des objectifs qui lui sont fixés;*
- *la direction des hommes.*

Nous souhaitons qu'il ait au moins 35 ans et une première expérience de direction dans la construction métallurgique (de préférence *matériel roulant).*
L'allemand et l'anglais seront des atouts supplémentaires.
Nous offrons une rémunération stimulante et de très larges possibilités d'évolution au sein *du Groupe.*
Si vous avez un esprit d'initiative créatrice et beaucoup de temps à consacrer à votre travail. *Adressez votre CV et votre photo ss réf. 410 à*
Conseiller de direction
19, rue du Faubourg National
67000 STRASBOURG
qui traitera confidentiellement les candidatures et qui vous enverra une *documentation relative au poste.*

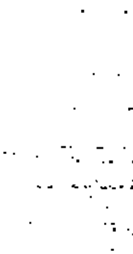
gk

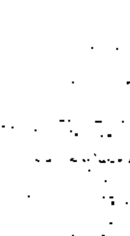
Un groupe de sociétés françaises
C.A. trois milliards
implanté dans l'Ouest recherche :

LE RESPONSABLE des ETUDES INFORMATIQUES et de L'ORGANISATION

pour animer une équipe de 20 ingénieurs, 70 analystes programmeurs, 15 organisateurs.
La préférence sera donnée à un candidat *ayant exercé des fonctions similaires.*

Env. C.V. et prétentions à : O.P.S., Réf. 11, 99, rue de Richelieu 75002 Paris qui transmettra.





KALAMAZOO

ATTACHÉS COMMERCIAUX



1 responsable assurances

UN INGENIEUR ARTS ET METIERS

LA DIRECTION DE NOTRE USINE

emplois régionaux

Produits Pétroliers
Jeune Ingénieur

Déjà très spécialisée dans la production de produits pétroliers fins cette Société souhaite privilégier le développement de ce secteur.
La responsabilité totale du projet : production, recherche et développement sera confiée à un jeune ingénieur.
Mission : organisation et contrôle des fabrications, amélioration du process, recherche appliquée concrète, direction des équipes du laboratoire et de l'atelier.
C'est dire que ce poste nécessite une formation d'Ingénieur ou d'Universitaire étayée par une expérience professionnelle dans le raffinage ou la pétrochimie. Et des caractéristiques personnelles de rigueur, de persévérance, le goût et le sens de l'animation.
Le poste est à pourvoir dans la région du Nord.

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur dossier sous référence 6705 à

SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

IMPORTANT CABINET recherche pour BOURGES - ORLEANS ROUBAIX ANGOULEME - LE MANS

CONSEILS FISCAUX

— Ayant déjà une expérience pratique ;
— De préférence ancien inspecteur des impôts ;
— Sens des contacts humains et goût du travail en équipe indispensable ;
— Situation rémunératrice stable et d'avenir ;
— Discrétion assurée.

Ecr. n° 10.663, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

TOULOUSE - Imp. promot. off. situat. stable et d'avenir à vendeur, 30 a. min., dynam., bonne présentation, expérience ou sérieuse formation commerciale exigées. Adresser C.V. sous le n° 8.826, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

VOLKSWAGEN FRANCE SA
recherche

animateur de formation commerciale

Il sera chargé de préparer et d'animer des stages pour le Personnel des concessionnaires de la marque.

Ce poste convient à un diplômé d'études supérieures, ayant une bonne expérience de la vente ou de l'animation de stages en milieu commercial.

Une période de formation-intégration lui permettra de prendre connaissance des produits de la marque et d'acquérir les compléments indispensables à sa pleine efficacité.

Prévoir de nombreux déplacements.

Envoyer CV, photo et prét. ss réf. AF77, Département du Personnel, B.P. 62 02600 VILLERS-COTTERETS.

LogAbax informatique

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION
recherche pour ses

DIRECTIONS RÉGIONALES PROVINCE

SECTEURS CAEN-TROYES-BOURGES

INGÉNIEURS COMMERCIAUX et ATTACHÉS COMMERCIAUX

CONFIRMÉS sur mini-ordinateurs de gestion

Un intéressement minimum sera garanti pendant la période de démarrage.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 168 à Direction du Personnel, 77, av. Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.

VILMORIN - ANGERS
offre à

CADRE SUPÉRIEUR

LA DIRECTION DE SON SERVICE

GESTION COMMERCIALE INTERNATIONALE

DIRECTEMENT RATTACHÉ A LA DIRECTION MARKETING INTERNATIONAL

Il sera responsable :
- de l'ensemble des appels d'offre ;
- de la gestion administrative des commandes ;
- des moyens logistiques : transports-douanes... ;
- de la tarification.

H.E.C. - E.S.S.E.C. ou formation supérieure équivalente et disposant d'une solide expérience dans l'administration commerciale, il devra faire preuve de qualité de

GESTIONNAIRE, DE NÉGOCIATEUR ET D'ANIMATEUR

pour diriger son équipe et contribuer au développement de l'entreprise.
Langue anglaise indispensable.

Ecr. sous référence XI 472 A M, 4, rue Massenet - 75016 PARIS.
DISCRETION ABSOLUE. etap

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
créant filiale Sud de la France
recherche

- DIRECTEUR TECHNIQUE
- OUTILLEURS
- RECTIFIEURS (plane et profil inter-exter).
- TOURNEURS
- FRAISEURS
- DESSINATEURS E2
- SECRÉTAIRE COMPTABLE (Bilingue anglais-français).

Env. C.V. détaillé n° T. 073.720 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

DIRECTEUR DES VENTES
CHARENTE 110.000 F.

Le premier groupe tuilier de France : 5 usines-CA : 68MF 750 personnes - très bien implanté dans un marché porteur - recherche un Directeur des Ventes qui sera chargé d'animer la force de vente et de superviser l'Administration commerciale. Ce poste sera confié à un cadre confirmé, 35 ans minimum, formation commerciale supérieure, possédant au moins 3 ans d'expérience dans la vente de produits destinés au Bâtiment.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 764 M.

COLLABORATEUR COMMERCIAL

recherche par société commerciale région LISIEUX.

Ce poste conviendrait à un candidat de 26 ans minimum possédant une formation supérieure, économique ou commerciale et ayant déjà une petite expérience de la vente à industriels.

Il doit être intéressé par un poste actif (20% de déplacements).

Anglais nécessaire.
Logement assuré.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 2907

SEREP 92, Bd Malesherbes 75008 PARIS

SUCCURSALISTE PRET-A-PORTER recherche pour CAEN

DIRECTEUR de SUCCURSALE

Très sérieuses références et expérience de la profession exigées.

Intéressement au chiffre d'affaires.
MINIMUM GARANTI 120.000 F

Ecrire avec C.V. et photo sous n° 61 037
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS-8e, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
RECHERCHE
pour sa Direction Régionale du
SUD : DOMICILIATION TOULOUSE
LE RESPONSABLE COMMERCIAL

— NIVEAU DEMANDÉ :
études supérieures complétées par une expérience commerciale immobilière à un échelon élevé de 5 ans minimum.

FONCTIONS :
— définition de programmes après réalisation d'études de marché.
— mise en œuvre d'une politique commerciale.
— direction et animation d'une équipe de vente importante.

Adr. C.V., photo et prét., ss numéro 637039 M., à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS.

Importante usine moderne maroquinerie grand public 680 personnes, sud Bas-Rhin recherche :

JEUNE CHEF DE PRODUIT

E.S.C. - I.E.C.S. ou sim. un à deux ans d'expérience de vente ou d'organisation commerciale. Mission : développement des ventes d'une ligne de produits grand public. Animation et contrôle d'une équipe de représentants. Déplacements 50 % du temps. Poste d'avenir stable. Liogement facilité région touristique sud Bas-Rhin.
Adr. C.V. détaillé à SELETEC Conseil en recrutement 67009 Sirasbourg CEDEX ss réf. 681.

Recherche pour promotion granulats de synthèse à base d'argiles et de schistes expansés et étude industrialisation ouverte par composants :

— 1 Ingénieur bâtiment et construction ou Architecte ou Ingénieur/Architecte connaissant bien le B.A. et B.P. Anglais apprécié.

— 1 Dessinateur bâtiment
Résid. : ARRAS (Pas-de-Calais)
Adresser photo et prétentions à ADUMAS « Le Gerbier » n° 1, place des Chamois SAINT-NICOLAS, 62000 ARRAS.

Etablissement public TOULOUSE recherche

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

libre rapidement, apte à seconder ingénieur chargé région grand sud-ouest, établir et suivre programmes dépollution rivières. Diplôme requis : D.U.E.S. ou diplôme équivalent.
Connaissances : chimie, biologie des eaux, hydraulique fluviale, économie générale.
Indispensable connaître possibilités utilisation informatique pour traitement données.
Déplacements courte durée.
Ecrire n° 8908 « le Monde » Pub 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e.

Rech. pour centre vacances 100 lits rég. Evian (Hte-Savoie)

DIRECTEUR GESTIONNAIRE
Maison familiale
diplômé colonies de vacances expér. et référ. indispensables concernant gestion, animation culturelle et sportive.
Permis T.C. indispensable
Libre 1er juin 1977

ECONOME GESTIONNAIRE
Notions comptables
Expér. et référ. gestion collect. indispensab. Permis V.L. exigé
Libre 1er juin
Env. C.V. Comité d'Etablissem. Aéro-Spatial, Route de Verneuil 78130 LES MUREAUX

offres d'emploi

etap

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS - LEADER DANS SA BRANCHE ET EN EXPANSION CONTINUE
recherche

DIRECTEUR DE FILIALE

capable de diriger une unité de 300 personnes environ, en assumant des responsabilités de commandement, de gestion, de relations extérieures.

Ce poste peut convenir à un candidat, formation supérieure, ayant une expérience professionnelle impliquant animation d'effectifs importants et gestion.

Poste ville province NORD.

Rémunération : 110.000 F +

Ecrire sous référence ND 431 CM.

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE PETIT APPAREILLAGE ÉLECTROMÉCANIQUE ET ÉLECTRONIQUE DE TRÈS GRANDE SÉRIE
recherche

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
E.S.E., I.S.E.P., I.S.E.N. OU ÉCOLE ÉQUIVALENTE EN VUE ACCESSION A UN POSTE DE

RESPONSABLE INDUSTRIALISATION

1re période : directement rattaché à la Direction technique, il sera affecté durant quelques années en usine (ville 130 km Paris).

2e période : ayant acquis une bonne expérience des problèmes techniques de fabrication, il sera affecté à PARIS et prendra en charge les problèmes d'

INDUSTRIALISATION, MISE EN FABRICATION ET SUIVI DES NOUVEAUX PRODUITS.

Poste avenir impliquant curiosité d'esprit, goût marqué des réalisations pratiques et concrètes.

Langue anglaise.

Ecrire sous référence ZK 474 AM.

SOCIÉTÉ INGENIERIE ET ENTREPRISE GÉNÉRALE GROS ÉQUIPEMENTS POUR INDUSTRIES SIDÉRURGIQUES ET MINIÈRES FILIALE PUISSANT GROUPE INTERNATIONAL PARIS

OFFRE SITUATIONS INTÉRESSANTES ET AVENIR A

INGÉNIEURS PROCÉDÉS

ECP - MINES - AM ou équivalent, ayant 1 à 2 ans d'expérience professionnelle (acquise de préférence chez constructeurs ou société d'ingénierie à dominante thermique) ou débutant.

Ils collaboreront au titre de la direction technique et commerciale

A LA RÉALISATION D'IMPORTANTS OUVRAGES DEPUIS L'AVANT-PROJET JUSQU'A LA MISE EN ROUTE.

Qualités de curiosité intellectuelle, d'intérêt pour les problèmes techniques et économiques et de contact indispensables. Connaissance de l'anglais nécessaire.

Ecrire sous référence OD 478 CM.

CMP CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES DE PROVENCE

(CHAUDRONNERIE LOURDE POUR INDUSTRIES CHIMIQUES, PÉTROCHIMIQUES - PÉTROLIÈRES) - RECHERCHE POUR VILLE SUD-EST DE LA FRANCE

INGÉNIEUR CALCULATEUR

Sa fonction consistera à calculer des structures et des appareils chaudronnés en s'intégrant dans une équipe calcul étoffée.

CE POSTE INTÉRESSE UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE (CONFIRMÉ OU ÉVENTUELLEMENT DÉBUTANT)

ayant un goût marqué pour le calcul scientifique, des connaissances en informatique et un bon niveau en langues étrangères (anglais indispensable, allemand souhaité).

Ecrire sous référence PE 479 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée
etap

INGENIEUR TRES EXPERIMENTE ROBINETTERIE

Vous êtes un INGENIEUR GRANDE ECOLE et vous justifiez d'une grande expérience de la robinetterie acquise, soit chez un constructeur, soit dans une ingeniérie.

TRES IMPORTANTE SOCIETE, nous vous proposons d'entrer au sein de l'une de nos divisions technique dans un poste de responsabilité.

Nous vous demandons d'envoyer votre dossier, sous la référence 6.522 à PUBLIPANEL, en lui précisant éventuellement, le nom des Sociétés auxquelles vous ne souhaitez pas que votre candidature soit communiquée.

PUBLIPANEL, 20 rue Richer - 750441 Paris, Cédex 09, qui transmettra.

SOCIETE EN EXPANSION recherche

L'ADJOINT du DIRECTEUR USINE

30 ans minimum
unités de production mécanique
— Tôlerie.
— Caoutchouterie.
Formation Arts et Métiers.
Expérience indispensable :
— Planning.
— Gestion.
— Contrôle de coût.
— Organisation du travail.
Possibilité d'avenir.

Envoyer C.V., photo et prétent. ss n° T 073.700 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL
recherche d'urgence
dans le domaine
INFORMATIQUE DE PROCESSUS

ingénieur informaticien temps réel

QUALITES EXIGEES :
- connaissance du matériel et du logiciel PDP.11
- anglais lu et parlé (allemand souhaité)
- déplacement de longue durée (1 an) en POLOGNE
- basé à PARIS.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous No 10.611 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

INGENIEURS même débutants
A.M., I.N.S.A., E.N.I

Une importante société de construction mécanique, leader européen de la spécialité, vous propose des postes d'études de réduction des coûts et d'organisation industrielle necessitant le goût des contacts dans une usine de production.

Lieu de travail : banlieue Paris Sud. Libérés des obligations militaires.

Adresser C.V. détaillé sous référence 351 à

cpt *CENTRE de PSYCHOLOGIE du TRAVAIL 3, Bd René Levasseur 72000 LE MANS, qui garantit la discrétion la plus absolue.*

Le Monde INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs dans la recherche d'un emploi, nous publierons à cet emplacement chaque lundi et mardi des informations pratiques. Elles devront être, bien entendu, adaptées par chacun à sa situation particulière.

CURRICULUM VITAE N° 2

La présentation de votre identité doit être simple : nom, prénom, âge, date et lieu de naissance, situation de famille, adresse.

Le téléphone personnel est une indication utile ; votre correspondant désirera peut-être vous joindre rapidement.

Pour la formation, vous indiquerez vos diplômes, la date de leur obtention, le nom de l'établissement et la nature de la formation (option, spécialisation), et, bien entendu, les séminaires suivis au cours de la vie professionnelle.

Si vous avez une bonne connaissance des langues étrangères, vous mentionnerez si elles sont écrites et parlées en précisant le niveau.

En ce qui concerne l'expérience professionnelle, vous indiquerez le sigle (s'il est connu) et le nom des entreprises dans lesquelles vous avez travaillé, les dates d'entrée et de départ, le titre des postes occupés en mentionnant les principales tâches et responsabilités.

Afin de préciser l'étendue de vos responsabilités, vous indiquerez votre rattachement hiérarchique, vos relations fonctionnelles, les relations extérieures à l'entreprise (banque, organisme public, etc.).

Vous pouvez citer également l'importance des effectifs supervisés, les moyens utilisés (budget, équipement, etc.), la progression des ventes, le montant des achats, ainsi que toute information sur l'importance du poste et éventuellement de l'entreprise.

Vous mettrez en valeur les aspects de votre formation et de votre expérience qui sont en rapport avec la situation que vous recherchez.

offres d'emploi

L'importance et la dimension de notre force après-vente, nous amène à développer nos systèmes d'information, aussi nous créons au sein de cette direction, une fonction

Systèmes et statistiques

Le titulaire aura pour missions au plan national, la maintenance des systèmes déjà existants, mais aussi la conception et la mise en place de systèmes nouveaux, en particulier l'implantation d'un réseau de *mini-ordinateur*

Il aura également à mener des études statistiques propres à la fonction après-vente.

Il participera au niveau international à des groupes de travail où il devra prouver son aptitude à convaincre.

Nous *souhaitons* recevoir le C.V. de *candidats ayant une formation statistiques* supérieures (I.S.U.P., E.N.S.E.A. ou I.D.N. avec *option* en *rapport*) et possédant 3 ans d'expérience professionnelle réussie en milieu industriel.

Une expérience très complète de l'informatique et une bonne pratique de l'anglais sont indispensables.

Lieu de travail : AULNAY SOUS BOIS

Adresser C.V. et prétentions sous réf. C18 à Jean-Pierre BRUN

RANK XEROX Service recrutement B.P. 63 - 93602 AULNAY s/Bois

MARTINI recherche

adjoint du responsable organisation et informatique

- Il assume la responsabilité technique d'une équipe d'Analystes et de Programmeurs, établit les cahiers des charges en liaison avec les utilisateurs et suit le planning de l'ensemble des applications.
- *Il assiste le Chef de département dans ses* fonctions «Organisation».
- Agé de 30 ans minimum, il a une formation supérieure (Grandes Écoles Commerciales ou équivalent) et une expérience d'au moins 5 ans tant en informatique qu'en organisation dans une entreprise importante et/ou dans un cabinet de consultants.
- Il a le sens du travail en équipe, le goût des contacts et manifeste une réelle force de caractère.
- *Imaginatif mais concret, il n'hésite pas* à remettre en cause l'existant.

responsable installations et entretien

- Dépendant directement du Directeur technique, il assume les études préalables de nouvelles implantations et participe au choix de nouveaux matériels.
- Interlocuteur technique des entreprises extérieures, il s'assure, lors de la réalisation des travaux, du respect des plannings et spécifications.
- Il définit et contrôle les normes et procédures d'entretien et de sécurité.
- De formation ingénieur, il possède de préférence une première expérience profesionnelle.
- Il est organisé, polyvalent, méthodique et ouvert aux contacts humains.

Envoyer lettre manusc., C.V., photo et *prétent.* à Service du Personnel et des Relations Humaines - MARTINI ET ROSSI 19, Av. Michelet 93404 ST-OUEN.

Usines de Beauchamp (Val d'Oise) pour ses services maintenance

ingénieur électronicien

ISEN - INPG - ENI Brest - etc.

- Débutant ou ayant une première expérience de quelques années en usine.
- *Bonne connaissance de la langue anglaise* appréciée.
- Une expérience ou une formation dans les *domaines suivants est souhaitable* :
  - commandes programmées par ordinateur.
  - hydraulique ; régulation.
  - pneumatique ; asservissements.
  - électricité générale.

Il s'agit d'un homme de terrain plus attiré au *début par la technique que par les aspects* études ou supervision.

Envoyer C.V. + photo et prétentions au Service *Recrutement : 3M FRANCE, 2 Avenue Boulé* 95250 BEAUCHAMP

FA.SVP

THYSSEN ACIERS *SPECIAUX* 78-MAUREPAS recherche

1 EMPLOYE (E) COMMERCIAL (E)

Sédentaire, PARFAITEMENT bilingue français-allemand *pour suivi des affaires entre* l'Usine et la Clientèle. Rémunération suivant expér. Envoyer C.V. à M. GREFF, Thyssen Aciers Spéciaux, BP 43, 78310 MAUREPAS.

SOCIETE D'ASSISTANCE recherche

POUR ETE 1977 ETUDIANTS (TES) 21 ans minim.

Bonne connaiss. d'une langue étrangère, 2 à 3 mois de travail consécutifs souhaités. Adress. candidat., C.V. à GESA *67, bd Haussmann, Paris-8e.*

TERTIAIRE
LA STÉ LA PLUS IMPORTANTE EN EUROPE DANS SON DOMAINE

300 MF/AN DE RECETTES
TRES BIEN GÉRÉE ET DYNAMIQUE
(Recettes x 2 tous les 4 ans)
rech. pour PARIS

JEUNE CADRE SUPERIEUR COMPTABLE de HAUT NIVEAU

120.000 F (+)

ADJOINT COMPTABLE et FISCAL (au sens le plus large) du Responsable comptable et financier : supervision COMPTABILITÉ générale, Facturation, Paie ... : (Service de 20 personnes). BILAN, déclarations fiscales et pour autorités de tutelle. Perfectionnement des procédures de CONTROLE DE GESTION.

INDISPENSABLE

- Très solide formation générale et comptable : EXPERTISE ou D.E.C.S.
- 5 ans minimum EXPÉRIENCE COMPTABLE et GESTION BUDGÉTAIRE à un niveau élevé dans UNE SOCIÉTÉ IMPORTANTE.
- PRATIQUE COURANTE DE LA FISCALITÉ DES SOCIÉTÉS.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscr., CV, détaillé, photo, prétentions ss réf. 3580

sélection conseil 6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

Filiale groupe américain *recherche* pour banlieue ouest

CHEF COMPTABLE (Chief accountant)

Le poste comporte la supervision des services comptables, la préparation des clôtures *mensuelles, l'élaboration des* rapports français et américains. Il nécessite une solide formation comptable et plusieurs années d'expérience dans une société américaine. Perspectives d'avenir et *salaire intéressant pour candidat de valeur.*

Ecrire avec C.V. et prétentions à nº 1 093B — BLEU — 17, rue Lebel — 94300 VINCENNES.

Société Industrielle Boulogne recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

Spécial. systèmes transmissions hydrauliques (vérins, pompes, distributeurs).
Salaire annuel jusqu'à 80 000 F selon compétences.

Envoyer C.V. + photo à : HYDRO-AIR, 255, rue Gallieni, 92100 BOULOGNE.

---

pour que votre expérience bancaire devienne synonyme de carrière

nous mettons à votre disposition une valeur sûre : notre croissance.

exploitant confirmé

Vous êtes l'interlocuteur privilégié de vos clients et c'est vous qui :

- détectez et analysez leurs besoins,
- gérez le portefeuille qui vous est confié,
- *défendez directement vos dossiers devant* le Comité des engagements.

Véritable manager, vous savez mener des actions de prospection vous permettant de développer votre clientèle.

Ce poste, de niveau sous-directeur - fondé de pouvoir, s'adresse à des diplômés de l'enseignement supérieur ou bancaire (ITB, CESB), ayant acquis une expérience professionnelle de quelques années.

Poste à pourvoir en région parisienne.

Lettre manuscrite, CV détaillé et niveau de salaire seront examinés avec discrétion par la Direction du Personnel de la

BANQUE HERVET

127, av. Charles-de-Gaulle, B.P. 154, 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

HAVAS CONTACT

Société Française, leader de sa branche en Europe

recherche,

dans le cadre de sa forte expansion

DIRECTEUR FINANCIER DE HAUT NIVEAU

Les candidats devront :

- être diplômés HEC, ESSEC ou équivalent et si possible titulaires de l'expertise comptable ;
- avoir exercé au sein d'une entreprise importante différentes responsabilités dans les domaines de la comptabilité générale, analytique et budgétaire, de la trésorerie, de la politique financière et du contrôle de gestion ;
- être âgés d'au moins 35 ans.

Rémunération importante — Région Parisienne

Discrétion assurée.

Adresser Curriculum vitae au nº 8906 «le Monde» *Publicité*, 5, rue des *Italiens* 75427 *PARIS-9e*

Grandes unités clés en main exportation

Nous sommes une puissante société d'ingénierie et d'entreprise générale liée à un groupe de premier plan. Diriger de grands projets d'ensembles industriels à l'étranger est évidemment une responsabilité importante et c'est la raison pour laquelle nous souhaitons rencontrer un ingénieur d'affaire ou un directeur de projets.

De formation X, Centrale, A.M., etc..., c'est un homme de poids qui prouvera une expérience certaine (5 ans minimum) dans des *fonctions analogues dans le domaine de* la pétrochimie, de la sidérurgie ou de l'énergie.

Cette expérience et sa forte personnalité lui permettront d'assurer sans difficultés la coordination de nos services études et achats, de contrôler la bonne marche des chantiers, d'assurer le dialogue avec une clientèle exigeante. *Bon gestionnaire, il sera familiarisé* avec les problèmes de financement d'affaires à l'exportation (le budget d'une affaire oscille entre 1 et 3 milliards de francs).

Il est indispensable enfin que ce responsable s'exprime aussi bien en anglais qu'en français.

Le poste est basé à Paris mais implique de nombreux déplacements à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence 2527 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

TRES IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE banlieue SUD-OUEST - recherche

des INGENIEURS ou CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX

de formation supérieure, parlant parfaitement l'anglais, ayant l'habitude des contacts à haut niveau, tant auprès de Sociétés privées que de *Grandes Administrations* et connaissant l'ingénierie, dans ses différents modes d'intervention y compris la réalisation d'opérations "clés en mains". Leur rôle consisterait à :

- assurer la prospection commerciale de la société, *principalement sur les marchés étrangers,*
- négocier les contrats,
- assurer le suivi commercial des affaires engagées.

Pour certains des postes à pourvoir, une connaissance du bâtiment serait appréciée.
Fréquents déplacements tant en France qu'à l'étranger.
Préciser l'expérience acquise à l'exportation et les langues étrangères pratiquées.
Prière d'écrire avec CV détaillé et prétentions sous réf. 14.157

S.n.p.m PETITES ANNONCES 100 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY S/SEINE

LOTO

Le Jeu du Loto engage immédiatement pour son siège, situé à proximité de Roissy-en-France (35 minutes de la Gare du Nord, par Roissy-Rail).

un(e) adjoint(e) administratif(ive)

pour le service coordination et contrôle

Le (la) candidat(e) souhaité(e) a :

- 30 ans minimum
- une formation supérieure
- une expérience administrative de 3 à 5 années acquise soit dans le secteur tertiaire, soit dans un service Organisation
- des qualités de rédaction
- des aptitudes et le goût pour dispenser de la formation.

Responsable d'une équipe de 20 personnes. Il (elle) sera chargé(e) du suivi des dossiers techniques en liaison avec le service informatique.

Adresser c.v. manuscrit et prétentions, sous référence TCC, à Madame GOURNAY, PRELO, Domaine des Gueules Cassées, 77230 MOUSSY-LE-VIEUX.

HAVAS CONTACT

LA D.A.L.

(DEUTSCHE ANLAGEN - LEASING GmbH, Mayence)
est une filiale à 100 % de grandes banques d'affaires allemandes.

Elle est une des plus importantes sociétés de leasing en Europe

Pour notre société à Paris

la COGESAT S.A.

en constante expansion

nous recherchons un deuxième

MEMBRE DU DIRECTOIRE

La personne recherchée aura les mêmes responsabilités que le membre du directoire déjà en place.

Il aura en charge tout spécialement la partie administrative : la gestion des crédits et des contrats, la comptabilité et l'organisation.

Une ambiance jeune et un travail d'équipe l'attendent. Le candidat aura beaucoup d'initiative et de ce fait peut s'attendre à un succès rapide qui se traduira par une rémunération en conséquence.

Le candidat aura une expérience approfondie en matière de crédits industriels, moyen et long terme, acquise par une expérience bancaire, dans l'industrie ou dans la révision.

Il est indispensable que le candidat soit parfaitement **bilingue français-allemand.**

Veuillez adresser votre candidature avec C.V., photo et prétentions à notre conseil :

Dr. Dieter Schulz c/o B.F.A., 15, avenue de Friedland, 75008 PARIS.

UN DES PREMIERS ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX recherche

le Collaborateur Direct du Chef du Service Contentieux

35 ans minimum

POUR DIRIGER UNE EQUIPE D'UNE DIZAINE DE SPECIALISTES ET PRENDRE EN CHARGE L'ENSEMBLE DES PROCEDURES JUDICIAIRES DE L'ENTREPRISE.

Il étudiera personnellement les dossiers les plus complexes et assurera les contacts à haut niveau.
Ce poste exige, outre des qualités humaines indispensables, de posséder une parfaite maîtrise des procédures judiciaires notamment commerciales acquises dans une banque, une entreprise industrielle, un cabinet d'avocat d'affaires ou d'agréé et d'avoir une formation juridique supérieure (droit privé).

Lieu de travail : PARIS.

sèle CEGOS — Adresser lettre man. + CV détaillé avec prétentions sous réf. 73388/M - Sélé-CEGOS : 33, quai Gallieni 92152 SURESNES.

IMPORTANT GROUPE CHIMIE
Banlieue Nord Ouest
recherche

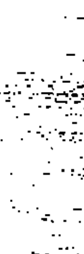
CHEFS de PRODUITS

pour ses départements :
- Industrie Métallurgique (Réf. 8588/A)
- Industrie Alimentaire (Réf. 8588/B)

Pour ces deux postes les candidats retenus devront :

- être âgés d'au moins 30 ans
- avoir une formation supérieure technique ou commerciale
- *justifier d'une réussite professionnelle de plus de 5 ans dans les secteurs* industriels intéressés
- être capables d'apporter quelque chose de plus à une équipe réputée pour son dynamisme et ses performances.

Si vous êtes intéressés, adressez C.V., photo et prétentions en rappelant la référence du poste à *AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris.*



offres d'emploi

ingénieur électronicien

TECHNICO-COMMERCIAL

Grandes unités clés en main exportation

LA D.A.L.

pour notre société à Paris
la COGESAT S.A.
en constante expansion
... MEMBRE DU DIRECTOIRE

IMPORTANT GROUPE CHIMIE

...S de PRODUITS

offres d'emploi

directeur commercial export

150 000 F +

PAP FEMINININ

Notre entreprise fait partie des «Grands» de ce secteur d'activité : sa marque jouit d'une forte notoriété et son outil industriel est performant.
Aujourd'hui nous devons renforcer notre position sur les marchés export et recherchons l'homme de ce nouveau développement : il prendra en charge l'étude des marchés, la mise en place des structures adaptées (agents ou filiales), le contrôle et l'animation du réseau existant, il négociera lui-même des contrats importants, il dirigera le service d'administration commerciale.
Le candidat retenu doit pouvoir faire la preuve d'une expérience de vente réussie à l'exportation ; la connaissance de l'habillement est indispensable.
Résidence Paris. Déplacements fréquents.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 704194/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

Très importante Société spécialisée dans la fabrication de

Fromages et beurre

recherche

INSPECTEUR RÉGIONAL

pour PARIS et REGION PARISIENNE - 02 - 27 - 60 75 - 76 - 77 - 78 - 80 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95.

Mission :
- Animer une équipe de multicartes et une cinquantaine de distributeurs ;
- Assurer personnellement les contacts à haut niveau ;
- Développer le C.A.

Profil :
- 30 ans minimum ;
- 5 ans de vente dans le beurre et fromages ;
- Etre très introduit auprès des grandes centrales d'achat et à Rungis.

Poste très urgent bénéficiant d'une très bonne rémunération et de nombreux avantages.

Envoyer C.V. avec photo sous référence 1.715 B à SIBADE Publ., 249, av. d'Eysines, 33110 Le Bouscat, qui transmettra.

MINISYS, département du Groupe Informatique et Entreprise, s'est spécialisé dans le Conseil et l'assistance pour le choix et la mise en œuvre des petits et moyens ordinateurs. Ses clients sont les PME et les grandes sociétés décentralisées.

Nous cherchons pour cette équipe des

ANALYSTES

expérimentés, ayant travaillé pendant 3 à 4 ans en entreprise ou dans la Banque sur des Applications de gestion (stocks - comptabilité....)

La connaissance du temps réel et de l'informatique décentralisée serait appréciée.

Leur rôle comportera :
- la collaboration à l'analyse fonctionnelle et à la conception de la chaîne.
- le choix des moyens permettant la réalisation dans les délais prévus.
- l'encadrement des programmeurs et analyste-programmeurs.

Envoyer une lettre accompagnée d'un CV et d'une photo, sous référence MS2 à :

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Organisation et Informatique
9, rue Alfred de Vigny - 75008 PARIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

SUSCEPTIBLE DE SECONDER ET DE REMPLACER ULTERIEUREMENT LE P.D.-G.
est demandé

par une importante Société Commerciale Banlieue Paris Saint-Lazare

Mécanique - Machines-Outils

Ce poste conviendrait à un Ingénieur Diplômé de forte personnalité, ayant déjà une expérience solide de gestion et d'animation de vente.
Agé de 40 ans environ.

Très bonne connaissance de la langue allemande obligatoire.

Adresser C.V. détaillé sous N° 15900 M à :
GEM PUBLICITÉ : 142, rue Montmartre 75002 PARIS, qui transmettra.
Discrétion assurée

SOCIETE FRANÇAISE DE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
leader dans ses marchés (C.A. 2 MILLIARDS)
recherche

ASSISTANT MATIÈRES PREMIÈRES

- Poste d'avenir permettant à terme d'accéder au poste d'acheteur.
- Formation assurée par stage dans les différents services de la direction matières premières pour prise en charge d'un poste d'études de marchés pour en assimiler les méthodes ainsi que les possibilités des techniques d'économétrie et d'utilisation des charts.
- Le candidat possédera :
  — une formation grande école (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P.) ou équivalent complétée par diplôme Université Américaine.
- Des qualités réelles de négociateurs, le sens des affaires et la maîtrise de la langue anglaise.
- Candidat débutant ou possédant expérience de un ou deux ans dans le secteur commercial.

Poste situé proche banlieue Paris-Ouest.

Envoyer C.V., photo à n° 10.921, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

---

offres d'emploi

Union Nationale des Caisses d'Épargne de France
recrute pour La Direction
ORGANISATION TECHNIQUE - Département RELATIONS INFORMATIQUES

ATTACHÉ DE DIRECTION

Pour mener ou participer à des études dans le domaine :
— des transferts internes,
— de la compensation,
— des applications de l'informatique au développement commercial.

Pour coordonner ultérieurement leur mise en place dans les Centres Techniques Informatiques du Réseau.

Profil recherché :
— Formation supérieure, licence ou maîtrise.
— Expérience professionnelle de quelques années dans un organisme financier de dimension nationale.
— Connaissance des techniques informatiques.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référence 1395 à l'U.N.C.E.F.
5, rue Masseran - 75007 PARIS

MÉDECIN DU TRAVAIL

Banlieue Ouest

Notre nouveau siège social est à la sortie de Paris. L'une de nos usines y est adjacente.

L'effectif total n'étant pas très important à cet endroit, nous recherchons donc un Médecin du Travail qui souhaite exercer à mi-temps et assurer ainsi la médecine du travail, l'hygiène, la sécurité de nos établissements.

Bien sûr, vous serez responsable également des relations avec les instances officielles (Médecine du travail, Inspection du travail, etc.) et les Comités d'entreprise en ce qui concerne votre domaine.

Le salaire est fonction de votre expérience, mais ce qui importe pour nous, c'est votre personnalité et votre sens de l'humain.

Nous considérons cette fonction comme prioritaire dans l'Entreprise et nous aimerions compléter cette annonce par un entretien sympathique et détendu.

Merci d'adresser votre C.V. sous référence 3.385

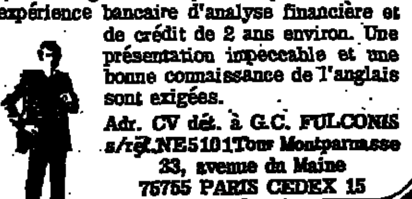
INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

CORPORATE BANKING

BANQUE AMERICAINE PARIS F 80 000

La succursale française d'une des plus grandes banques américaines développe ses activités dans le domaine du corporate banking et recherche un Attaché de Direction.
Dans un premier temps il participera activement à l'analyse, l'étude et la mise en place de crédits et se familiarisera avec les procédures et politiques de crédit de la banque. Il sera ensuite intégré au sein d'une équipe chargée des relations commerciales. Ce poste offrant de réelles chances de développement demande une bonne aptitude au contact et à la négociation. Il s'adresse à un candidat ayant 25 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur, possédant une expérience bancaire d'analyse financière et de crédit de 2 ans environ. Une présentation impeccable et une bonne connaissance de l'anglais sont exigées.



Adr. CV dét. à G.C. FULCONIS s/réf. NE5101 Tour Montparnasse
33, avenue du Maine
75755 PARIS CEDEX 15

HOLDING Région Parisienne

recherche pour sa Plus grande filiale

DES RESPONSABLES

D'IMPORTANTES UNITÉS DÉCENTRALISÉES

DIPLOME CENTRALE - ARTS ET MÉTIERS

Descriptif des postes :
— prendre en charge les centres d'exploitation sur un secteur donné,
— en assurer les relations commerciales directes,
— superviser et animer des équipes de techniciens et de dépanneurs,
— en assumer la gestion technique et économique.

Ce poste requiert de préférence une expérience de l'exploitation thermique dans le cadre d'unité décentralisée.

D'intéressantes perspectives de développement sont à envisager pour des candidats dynamiques et entreprenants.

Env. C.V. et photo à n° 10.338 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

REGION PARISIENNE
LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
offre

Direction et Administration Centre de Recherche

à

un Scientifique

dynamique de haut niveau

Salaire important pour candidat d'expérience.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à No 10295, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

---

offres d'emploi

SAGA Groupe Spécialisé dans l'activité d'auxiliaires de transports

recherche

AUDITEUR INTERNE

Les candidats doivent obligatoirement :
- justifier d'une expérience de 2 ans minimum dans un Cabinet d'audit externe ou Service d'audit interne;
- être diplômé d'études supérieures (HEC, ESSEC, ESC ou équivalent);
- pratiquer la langue anglaise.

Ce poste exige des déplacements notamment des séjours sur la côte occidentale d'Afrique (3 à 4 mois par an, en 4 ou 5 séjours) ouvrant droit à des congés supplémentaires.

Réelles perspectives d'avenir pour candidat de valeur.

Adresser lettre man., C.V., photo, prétent. s/réf. 7007 au Service Central du Personnel Société SAGA - Tour Atlantique Cedex 06 - 92080 PARIS LA DEFENSE.

UN DES PREMIERS GROUPE FRANCAIS

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

recherche pour l'un de ses CENTRES DE PROFITS
PARIS - BANLIEUE SUD-EST

dont le C.A. 1977 sera de 120 millions, son futur

directeur des ventes

27 ans minimum, de formation supérieure et connaissant bien les circuits de distribution - de préférence ceux de la région parisienne - pour développer les Marchés existants et en négocier de nouveaux tout en animant une équipe de vente et de promotion (30 collaborateurs).

Le poste vaut 120.000 F. (+ voiture de fonction) et sera évolutif en rémunération et en responsabilités.

Adresser lettre manuscrite (+ photo) à L. JUSTET Psychologue 18 rue des Grottes 84000 AVIGNON

SOCIETE INTERNATIONALE DE CONSEIL
recherche pour la mise en place de systèmes automatisés de Gestion de la Fabrication

ingénieurs méthodes (A.M., ENSI)

- ayant acquis une expérience des problèmes de fabrication dans les secteurs de la mécanique et de la chimie,
- ayant eu l'occasion de se familiariser avec les procédures d'utilisation des systèmes informatisés.

Il aura la responsabilité :
- de la mise en place d'un système dans les ateliers,
- de la formation du personnel utilisateur,
- du suivi auprès des clients après réalisation de l'application.

Libre rapidement. Déplacements fréquents en France et à l'étranger

Adresser C.V. détaillé et photo à
INTERMACO
7, place Vendôme, 75001 Paris

L'ORGANISATION DE LA QUALITÉ

Très importante société d'ingénierie et de construction d'ensembles industriels implantée à Paris, nous recherchons pour l'une de nos divisions travaillant sur un produit de haute technicité un ingénieur âgé d'au moins 30 ans.

Il sera chargé de la mise en place de l'organisation de la qualité et de la surveillance de son application, tant à l'intérieur de la division que chez les sous-traitants. Pour réussir dans cette fonction, il est souhaitable, sans que cela soit indispensable, d'avoir une formation et une expérience de contrôle, une bonne connaissance de l'organisation du travail ainsi que des textes légaux nationaux et internationaux. En outre, des facilités d'expression écrite et orale en français et en anglais seraient des atouts.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature s/réf. 2526 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

CHEF DES VENTES

PARIS
BRANCHE BATIMENT

Nous fabriquons et installons des biens d'équipement du second œuvre. Notre C.A. est de plus de 160 millions et nous avons des profits constants et élevés.

LE CHEF DES VENTES sur la région Parisienne que nous recherchons encadrera et animera une équipe de technico-commerciaux.

Ce poste intéressant et évolutif peut concerner un CADRE de formation INGENIEUR ou B.T.S. ayant une expérience de vente et d'encadrement et familiarisé avec les milieux du BAT. (B.E., architectes, utilisateurs)

REMUNERAT. ELEVEE DISCRETION GARANTIE

Pour en savoir davantage, env. rapidement votre C.V. détaillé s/réf. 2501 à notre Conseil MANAGING 20, av de la Paix, 67000 STRASBOURG, qui vous rencontrera à PARIS.

---

offres d'emploi

Important Groupe Français de métaux non ferreux recherche pour une usine de CHIMIE FINE, implantée en

PROCHE BANLIEUE EST

INGÉNIEUR CHIMISTE

pour devenir après formation un Responsable de Fabrication.
Les candidats débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience en milieu industriel doivent avoir des notions de chimie industrielle ou de génie chimique ; le goût et les aptitudes pour le commandement seront déterminants.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 1247 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

IMPORTANTE SOCIÉTÉ BANLIEUE NORD
LEADER EUROPÉEN DANS SON DOMAINE
recherche

JEUNE DIPLOMÉ

H.E.C. - ESSEC - ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE (option finance comptabilité) OU D.E.C.S. complet

Anglais nécessaire + Espagnol ou Allemand.
1 ou 2 années d'expérience pour AUDIT et CONSOLIDATION FILIALES.
Courts mais fréquents déplacements en Europe.

Ecrire avec C.V. sous n° 11.104, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

La division : MACHINES AUTOMATIQUES DE CONTROLE d'un des premiers groupes industriels français
propose le poste

ingénieur assistance clients

Il est chargé de concevoir, de proposer, d'organiser et d'animer au siège des stages de formation et de perfectionnement destinés au personnel des clients nationaux et internationaux qui utilisent le matériel.

Nous souhaitons rencontrer un jeune ingénieur électromécanicien ouvert à la technique et ayant une expérience d'enseignement et de formation.

Anglais et allemand : indispensables.

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous référence 4202 A.

egor 5, rue Meyerbeer, 75009 Paris

Vous êtes un jeune diplômé d'études supérieures.
Devenez le

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

d'un IMPORTANT

ÉDITEUR PARISIEN

(JEUNESSE et LITTERATURE)

— Collaborateur dynamique et ambitieux.
— Expérience nécessaire.
— Libre rapidement, pour visiter clientèle existante : Librairies, etc.

SECTEURS : PARIS-NORD, BANLIEUE NORD.
Fixe + Commissions + Frais.
Voiture indispensable.

Env. C.V., lettre manuscrite, photo et prétent. à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008, Paris, sous n° 40.105.
DISCRETION GARANTIE

La Direction du Personnel d'une importante Société de la métallurgie - 3200 salariés -
recherche

un cadre de formation supérieure

pour assumer la fonction de CHEF DE SERVICE DES RELATIONS SOCIALES.

Les candidats doivent avoir des qualités marquantes d'animateur, aimer les contacts humains, mener avec maîtrise débats et discussions.

Une expérience de quelques années de relations avec les syndicats dans cette fonction est nécessaire.

Une bonne pratique de la langue anglaise est souhaitable.

Adresser C.V. détaillé avec photo à No 10528 CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

FABRICANT D'EQUIPEMENTS AUTOMOBILES
recherche pour son USINE dans l'OISE

UN COLLABORATEUR

pour SERVICE DES ACHATS

responsable du contrôle, de la bonne exécution des procédures administratives, d'approvisionnement, du suivi des commandes jusqu'au règlement.

Le candidat devra être jeune, 30 ans minimum, avoir le diplôme I.U.T. administration de l'entreprise ou équivalent et si possible avoir eu première expérience de l'industrie.
Le salaire ne sera pas inférieur à 55 000 F.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions s/réf. 5.330 à P. LICHAU S.A. 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
TECHNIQUES AVANCÉES
Banlieue SUD-EST
recherche :

INGÉNIEUR CHEF DE SECTION

pour encadrer une équipe de développement de tubes à décharges professionnelles
Technologie du vide et de l'Electronique.

L'aspect fiabilité étant prépondérante, notions de calcul statistique sont nécessaires.

EXPERIENCE SOUHAITEE :
— 10 ans pour *INGENIEUR AUTODIDACTE ;*
— 3 ans pour INGENIEUR GRANDE ECOLE ayant fait maths spéciales (ENS).

Adresser C.V. et photo à n° 10.983, CONTESSE Publicité, 20, av Opéra, Paris-1er, q. tr.

BANQUE ETRANGERE A PARIS

poursuivant son implantation internationale rech. pour sa succursale récemment ouverte SON

SOUS-DIRECTEUR

Rompu à tous les problèmes de fonctionnement d'une AGENCE, il devra METTRE EN PLACE LES PROCÉDURES permettant de traiter toutes opérations de crédits aux Entreprises. IL SERA, en outre, CHARGÉ DE L'ÉTUDE DES CRÉDITS, la tenue des risques, des CONTACTS AVEC LA CLIENTELE

INDISPENSABLE
- Formation supérieure + diplômé I.T.B.
- 8/10 ans EXPÉRIENCE BANCAIRE EN AGENCE Connaissance approfondie des CRÉDITS DOCUMENTAIRES et réglementation des CHANGES.
- ANGLAIS parlé et écrit : langue de travail

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, CV détaillé rémunér. et photo (ret.) ss réf. 3575 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

ENTREPRISE T.P.
SPÉCIALISÉE DANS LES RÉSEAUX DIVERS
Agence métropole et filiales pays francophones
recherche pour son siège proche banlieue sud-ouest Paris :

INGENIEUR - CHEF DE SERVICE ELECTRO HYDRAULICIEN

Situation d'avenir pour collaborateur dynamique, expérimenté
: formation grandes écoles
. 30 ans minimum.
Totale responsabilité d'un service à structurer:
. Direction administrative et technique,
. introduction et prospection commerciale, gestion des affaires :
. Centrales et postes de transformation
. stations de pompage et traitement des eaux.
. automatisme, contrôle et régulation.

Écrire s/réf. 7491 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transm.

Importante société à établissements multiples
CONSTRUCTEUR DE VEHICULES INDUSTRIELS POIDS LOURD
crée les postes suivants

5 CADRES COMMERCIAUX

Statut VRP — Région Nord — Paris — Ouest
- Conviendrait à vendeurs haut niveau, dynamiques, accrocheurs, introduits dans la profession
- Formation sur les produits assurée.
- *Nécessité résider dans Région indiquée et posséder voiture.*

Fixe + intéressement + frais de voiture

1 TECHNICO-COMMERCIAL

- Technicien poids lourd pour secteur ouest.
- Quelques années de pratique exigée sur le plan technique
- Sensibilisation à la vente indispensable.

POSTE INTERESSANT pour CANDIDAT MOTIVE

Ecrire n° T 073.617 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS 2e, qui transmettra

---

IMPTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
proche BANLIEUE SUD
recherche

TECHNICIEN CONFIRMÉ ou JEUNE INGÉNIEUR

(2-3 ans d'expérience)

pour fonction qualité et support logiciel télétransmissions.

— expérience d'au moins 2 ans dans ce domaine;
— une expérience en programme de tests télétransmissions serait appréciée ;
— Anglais parlé

Adr. C.V manusc n° 10.447 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er

---

UN POSTE
D'INGÉNIEUR DU DEVELOPPEMENT

à notre Direction Commerciale à PARIS est offert à candidat expérimenté.
Age : 35 ans minimum.
Capable de mener négociations à haut niveau, ouvert sur milieu industriel.
Poste technico-commercial à hautes responsabilités

Ecrire avec C.V. détaillé et photo à B.E.F.S. ENGINEERING S.A., 63, avenue des Vosges à STRASBOURG 67000.

C.I.R.C.E.
CENTRE DE CALCUL DU C.N.R.S.
équipé de 2 IBM 370/168 recherche

2 INGENIEURS INFORMATICIENS

Motivés par des activités d'assistants de mise en œuvre de logiciel et de formation des utilisateurs du Centre. Connaissance de *2 langages évolués et d'un assembleur exigée.* Expérience IBM OS/M.V.T. ou N.V.S. souhaitée. Pratique de la programmation scientifique recommandée. Niveau d'études min., Maîtrise d'informatique et D.E.A.
Nationalité française et dégagé O.M.

Adresser C.V. et prétentions au secrétariat du C.I.R.C.E. Bât. 506 - 91405 ORSAY

Entreprise bâtiment d'importance nationale
recherche pour son Siège Social
PARIS

JEUNE CADRE FINANCIER

Il traite en collaboration directe avec le Directeur Financier les questions de trésorerie, prévisions et gestion financières posées par le développement *des activités du groupe à l'étranger.*

De formation Ecole Sup. de Co ou Sc. Po (option financière), il possède déjà une expérience d'une ou deux années *acquise dans une banque où le* service financier d'une grande entreprise.

Adr dossier de candid. en précis. prét. à n° 9.741.

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.*

IMPORTANTE MAISON D'EDITION cherche

ADJOINTE DIRECTION EXPORTATION

— *Responsabilité administrative du service.*
— Négociation des droits pour l'étranger.
— Position cadre.

Enseignement supérieur ou Ecole de Commerce
Anglais indispensable
Libre immédiatement
C.V. *manuscrit et photo à :*
Mme Peltier, 8, rue d'Assas 75006 PARIS

SINTRA
recherche
pour son service d'applications industrielles

INGÉNIEUR

POSITION II
ayant une expérience des logiciels temps réel sur mini-calculateurs de 3 ans minimum.

Envoyer curriculum vitae et prétentions :
SERVICE DU PERSONNEL
26, rue Malakoff
92600 ASNIERES.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER *recherche :*

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

pour réaliser des applications bancaires dans le domaine des prêts des opérations sur l'étranger et le marché monétaire sur IBM - 370 / 158 sous OS/VSI.

Formation Maîtrise et 2 à 3 ans de pratique.
Connaissant très bien COBOL/ANS.
Connaissances bancaires *CICS* et *Assembleur* appréciées

DECENTRALISATION PROCHE BANLIEUE OUEST PREVUE FIN 1978.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à n° 9.733, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transm

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
Banlieue SUD-OUEST
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

GRANDES ÉCOLES
ayant quelques années d'expérience en techniques digitales pour applications systèmes de commutation de données et commutation téléphonique.
Expérience logicielle souhaitée.

Adresser curric. vitae, prétentions sous n° 10.948. CONTESSE Publ., 20, av Opéra, Paris (1er), qui tr.

TOOTAL
GROUPE TEXTILE ANGLAIS
recherche

CADRE COMMERCIAL

pour Division TEXTILES DE MAISON
DRAPS - SERVIETTES EPONGE
VOILAGES - RIDEAUX - HOUSSES...

Nécessaire connaître le marché : être français. Anglais courant, excell. organisateur-gestionnaire. Tél. pour rendez-vous : 779-78-10.

WILD + LEITZ FRANCE

recherche

UN AGENT COMMERCIAL

Formation type I.U.T ou B.T.S. de métallographie ou de génie mécanique pour prospecter la région parisienne et le Nord de la France.

Envoyer curriculum vitae et photographie à :
WILD + LEITZ FRANCE
Service du Personnel
86, av. du 18-Juin-1940, 92506 RUEIL-MALMAISON.

IMPORTANT GROUPE
Quartier CHAMPS-ÉLYSÉES
recherche
pour Service de Comptabilité Générale de la Société HOLDING

CHEF COMPTABLE

— Formation D.E.C.S. ou B.P. ancienne formule.
— Rémunération annuelle : 50.000 - 60.000 F maxi.
5 × 8 - Avantages sociaux

Adr. curric. vitae manuscrit + photo retournée sous le n° 11.106 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Très important Groupement, premier sur son marché (Biens d'Equipement *de la Maison*)

recherche pour son siège PARIS-12e

DEUX CADRES ACHETEURS

FONCTIONS

Dans le cadre d'un Plan Marketing cohérent, ils seront responsables pour une ligne de produits (meubles, cuisines, luminaires, décorations) de l'application de la Politique ACHATS à l'élaboration de laquelle ils *auront participé, et cela dans une perspective* d'HOMMES-PRODUIT.

PROFIL

Ces deux postes sont une très bonne opportunité pour deux Jeunes Cadres ayant une première expérience commerciale de 4-5 ans (fonction achat, produit ou vente) dans la Distribution, et dont les qualités *d'organisation, de relation et* d'autonomie leur permettront de grandir avec deux postes évolutifs.

Les candidats intéressés enverront leur C.V. détaillé avec indication de la rémunération actuelle sous référence 5.323 à **SIPEP** 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS.
Totale discrétion assurée.

IMPTE SOCIETE 11e ARRDT recrute

1) SON RESPONSABLE INFORMATIQUE

Il aura la charge d'une service de quarante personnes équipé d'un I.B.M. 370/135.

Ce poste convient à un informaticien confirmé, de formation supérieure, et possédant une solide expér. de la fonction.

La connaissance des problèmes de grande distribution serait en outre particulièrement appréciée.

2) UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

de bon niveau, connaissant l'assembleur I.B.M. et le COBOL.

Envoyer C.V., photo et prét. n° 10 682 CONTESSE publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Société d'Etudes spécialiste du Bâtiment recherche

AUTEURS

pr monographies de marché sur
- cloisons et cloisons isolantes,
- revêtements muraux, textiles.

Travail d'une durée d'environ 2 mois. - Ecr. ETRIE Internat. 16-18, r. de Vouillé, Paris (15e).

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS
recherche

UN DESSINATEUR INDUSTRIEL

Titulaire du C.A.P. ou B.E.P. (machines - bâtiment et connaissances tracé lettres).
Ecrire à *Mme le chef du personnel, 17-19, rue Flandre 75935* Paris Cédex 19.

Important groupement professionnel équipé d'un IBM 370/145 sous DOS/VS
recherche

PROGRAMMEUR

d'applications désirant s'orienter vers programmation système. Nécessaire deux ans expérience en programmation assembleur, sous DOS PL/1 OPT souhaité.
Le candidat devra être dégagé O.M.
Envoyer C.V. détaillé, photo et salaire annuel souhaité au Chef du personnel AGSAA, 118, r. de Tocqueville, 75850 Paris Cedex 17

Société de fabrication d'éléments métalliques de rayonnages rech.

CHEF DU SERVICE CCIAL

Homme de terrain, capable *d'animer réseau* de vente en France

Il participera, en outre, à la définition de la *politique commerciale qu'il* sera chargé de mettre en application.

Ce poste conviendrait à un homme de 35 ans minimum, ayant, si possible, une formation technique de base.

Le lieu de résidence se situera soit à Paris, soit dans une ville du Centre-Ouest.

Envoyer C.V. et prétentions à : n° 10.080 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Maison de la Culture de la Seine-Saint-Denis rech. pour son unité enfance

UN ANIMATEUR

Rémunération suivant conventions collectives nationales.
Ecr. avec C.V. à Unité enfance M.C. 93 Ecole Ambourget. 5, rue des Mimosas, 93600 Aulnay-sous-Bois.

Bureau d'études recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

R.P.G. 1, basic, fortran, cobol.
5 ans expér. dont 2 sur ordinateur de bureau.
Env. C.V. détaillé et prétent. B.D.P.A., 202, rue Croix-Nivert 75015 PARIS.

NOUVEAUX PERIODIQUES RECHERCHENT INFORMATICIENS
capables de rédiger articles
Téléph. M. PARCHI, 280-36-90

MASSER PARIS
Chauffage Electrique intégral sélectionne

DÉLÉGUÉS TECHNICO-COMMERCIAUX

25 ans minimum possédant une bonne expérience de la vente.
Nos techniques s'inscrivent *dans le Pavillon à construire.* Le travail et les résultats assurent à nos collaborateurs une rémunération atteignant 10.000 F par mois.
Postes à pourv. : 77-78-91-93-95-45
Voitures et tél. indispensables.
J.-P. Térenti réservera le meilleur accueil aux candidatures et *répondra à tous, avec une totale* discrétion. Ecrire ss réf. DC/M 23, av. du Commandant-Barré, 91170 VIRY-CHATILLON.

TRADUCTRICE-RÉDACTRICE

Pour secteur agro-alimentaire

— Italien courant.
— Anglais courant.
— Espagnol si possible.
Poste temporaire 5 mois.

Adr. C.V. av. référ. éventuelles et prét. no 11.066 CONTESSE P., *20, av. de l'Opéra, 75040 Paris* Cedex 01.

SOCIETE INDUSTRIELLE

recherche

VENDEUR - EXPORT

EXPERIMENTE

Parfaite connaissance Français, Allemand, Anglais.

Adr. C.V. manusc. et prétent. à no 11.087 CONTESSE PUBL., 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

I.N.R.S.
Institut National de recherches et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles recherche à PARIS

INGÉNIEUR

(Grandes Ecoles)
Possédant passé industriel et *compétences en format. et relat.* publiques en vue d'assister le *Directeur de la formation et des* relations extérieures.
— Age souhaité : 35 ans minim.

Adr. C.V. et prétent. + photo, à M. SAUGIER I.N.R.S. 30, rue Olivier-Noyer, 75680 PARIS CEDEX 14

EDITEUR
Livres de haute qualité recherche

CHEF DE PUBLICITÉ

— Expérience confirmée.
— Animateur.
— Connaissance de *l'édition souhaitée.*

Ecrire lettre manusc. avec C.V. à J. LEPAGE, 28, rue *Fortuny, 75017 PARIS.*

Synecteam Communication recherche psycho - sociologues *chargés d'études qualitatives,* animateurs (trices) de groupes, enquêteurs (trices) expér. Urgt. Téléph. 265-30-83, M. Dedeyan, *35, bd Malesherbes, Paris (8e).*

L'OFFICE PUBLIC D'H. L. M. DE MONTREUIL recueille des candidat. afin de pourvoir prochainem. *divers postes d'agents* administratifs et d'agents techniques, d'exécution et d'encadrement pour la construction et *la gestion d'immeubles. Conditions* et rémunérat. du secteur public. Adr. candidat. ou retirer les dossiers d'information au Serv. du pers. de l'O.P.H.L.M., 17, r. Molière, 93100 Montreuil. Téléph. 858-91-99.

Importante Société limite Clichy - Levallois - Asnières recherche
ASSISTANT GESTION
stocks fabrication
niveau V/1 *recherché pour service approvisionnement commun* à plusieurs usines fabrication accus plomb.
Poste appelé à développement. Place stable, avantages sociaux, restaurant d'entreprise, prime fin d'année, participation.
Env. C.V. détaillé et prétent. à n° 99.765 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

---

représent. offre

Pour mission d'intérêt public à caractère national nous recherchons

CHEFS DE GROUPE

capables d'animer une équipe de délégués sur secteur exclusif.
Voiture nécessaire.
- Travail intéressant et de *standing;*
- Formation assurée;
- Salaire motivant + primes.

Tél., *pour R V au : 824-43-83.*

Très impt EDITEUR
Leader dans sa branche cherche

REPRESENTANT (E) EXCLUSIF

pour visiter sa clientèle de librairie existante
Secteur : RÉGION PARISIEN.
— Fixe + pourcentage + frais.
— Statut cadre.
— Voiture indispensable.
— Formation assurée par nos soins lors d'un stage à PARIS.

Ecr. avec C.V. et photo à : INTERMEDIA n° 670-1920 69, r. La Fayette, 75009 PARIS, qui transmettra.

---

propositions diverses

ENTRAIDE CADRES DEMANDEURS EMPLOIS

AIDE EFFICACEMENT
Adress. lettre + C.V. + grande enveloppe retour rédigée, ECIT, 132, rue de la Gare. 95120 ERMONT PARIS

---

secrétaires

de direction

ORGANISME à Caractère International
Siège Champs-Elysées
recherche

1) SECRÉTAIRE DE DIRECTION

- Grande expérience ;
- Parfaitement bilingue ANGLAIS - FRANÇAIS ;
- Sténo et rédaction dans les deux langues ;
- Préférence langue maternelle anglaise.

2) STÉNO-DACTYLO

- Parfaitement bilingue ALLEMAND-FRANÇAIS ;
- Préférence langue maternelle allemande ;
- Connaissance espagnol souhaitée.

Adresser C.V., photo et prét., n° 11.007, CONTESSE Publicité, 20, av. *Opéra, 75040 Paris Cedex 01.*

SNAM-PROGETTI FRANCE
recherche

SECRÉTAIRE DIRECTION

trilingue parlé et écrit français, anglais, italien.
— Sténodactylo obligatoire.
— Minimum vingt-sept ans.
— Plusieurs années d'expérience indispensables.
Envoyer C.V. manuscrit et prét. au Service du personnel 9, av. Franklin-Roosevelt 75008 - PARIS.

STÉ D'ÉDITIONS
6e arrondissement recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

— Bonne présentation.
— *Notions anglais et comptables appréciées.*
— Expérience de plusieurs années indispensable.
Libre de suite impérativement
Tickets restaurant - 13e mois.

Envoyer C.V. avec photo à n° 11 077 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra Paris (1er).

Secrétaires

ROBERT BOSCH (FRANCE) S.A.

Groupe BOSCH

— Equipement automobile
— Appareils ménagers
— Autoradio Blaupunkt
— *Caméras et projecteurs* Bauer

recherche pour son département EQUIPEMENT AUTOMOBILE

SECRÉTAIRE

bilingue allemand-français

Formation B.T.S. option secrétariat ou *équivalent.* Sténo française indispensable.

Restaurant entreprise.
Avantage sociaux. Horaire 5 × 8.

Adresser C.V. manuscrit. prétent. et photo au Département Gestion du Personnel, 32, avenue Michelet, 93404 SAINT-OUEN.

SOCIETE DE PRODUITS CHIMIQUES RECHERCHE POUR SON SIEGE SOCIAL A VITRY

SECRÉTAIRE BILINGUE STÉNODACTYLO

ANGLAIS FRANÇAIS

Rattachée au directeur des ventes, elle assure la frappe *et le classement* du courrier. Une première expérience en entreprise est indispensable.

— Horaires personnalisés.
— Restaurant d'entreprise.
— Treizième mois.
— Moyens d'accès aisés.
— Possibilité d'obtenir vingt-sept jours de congés ouvrables après 1 an de présence.
— Participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise *(environ 3/4 du salaire).*

Ecr. C.V manuscrit et prétent. à DIA-PROSIM BP 8 Vitry 94400

PAPETERIES DE VOIRON
95500 GONESSE recherche
POUR SERVICE EXPORT

SECRÉTAIRE TRILINGUE

Connaissance parfaite parlé et écrit ANGLAIS et ALLEMAND.
Tél. pour rendez-vous 985-58-15.

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE IMPORT quartier Champs-Elysées recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

parfaite connaissance de l'ANGLAIS.
35 ans minimum.
Vacances assurées en JUILLET.
Libre rapidement.
8 × 5 × 13
Adresser C.V. avec photo, réf. et prétentions sous n° 65 718 HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann 75008 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE banlieue sud recherche pour son service technique international

UNE EXCELLENTE
SECRÉTAIRE TRILINGUE

CONFIRMEE

— Sténodactylo française et anglaise.
— Connaissance parfaite de l'espagnol *(écrit et parlé).*
— Initiatives et sens de l'organisation.

Restaurant entreprise
Nombreux avantages sociaux.
Ecrire avec C.V. n° 10 200
CONTESSE Publicité
20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

---

proposit. com. capitaux

Nouvelle industrie gde enverg (économie de chauffage 80 %). M. Martyniak, Eteauville, Lutz-en-Dunois, 28200 Châteaudun.

Ns avons réalisé à Aix-en-Prov. d'import. program. de rénovat. immobilière et garantie locative par contrat. Rech. professionnels et vendeurs Paris et prov. pr diffuser ce prod. très attrayant (gains élevés). — Pour contact téléphoner 742-82-18, 073-68-91.

Agent exportation Canada-U.S.A. pr *augmentation clientèle,* étudiera propositions pour diffusion ... dustriels ou alimentaires (mén. artisanal). — *Ecr. N. Colas-Lesur 1 Parkside* Place, Montréal (P Q Canada)

---

représent. demande

REPRESENTANT
habitué contact tous niveaux, connaiss. travx grande surface recherche situation secteur EST 6 000 F min. + voiture Sté + frais. Adress. propos. J.-M. RACHULA 5/197, r. du Limousin. 57000 METZ ou T. (87) 74-40-12.

EXPORTATION

Représentant exclusif en Grande-Bretagne recherche Fabricant *français équipement pour commerce ou aménagem. magasin. Michel Christofides, 137-139,* Sandgate Road Folkestone, Kent Télex 965-418 G.-B.

---

occasions

WAGONS. Rech. 10 wagons produits noirs à boggies, 10 ans d'âge environ.
Donner descriptif, prix et date de mise à disposition à n° 10.824, CONTESSE PUBL., 20, av de l'Opera, PARIS (1er)

Ach. tr. cher bijoux, brillants, argenterie. — PERRONO S.A., 4, Chaussée-d'Antin OPERA 37, av Victor-Hugo, ETOILE Vente et occasion Echange.

---

cours et leçons

ANGLAIS par *profes. d'origine.* Résult. garantis. 233-37-81, mat.

---

traductions

Demande

TRAD.-INTERP. ANG., ARABE, ITALIEN, TURC, tech. comm. Téléph. 886-40-45 (8 h. à 12 h.).

POLONAIS - RUSSE BULGARE - TCHÈQUE

Traductions techniques et autres PROM-EST, 3, rue de Lyon, 12e

227 85.00

---

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI (association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- *La graphologie et ses pièges.*
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- *Réussir entretiens,* interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr CIDEM 6 sq Monsigny, 78-Le Chesnay

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

demandes d'emploi

DIRECTEUR P.M.E.

— 32 ans, Ch. Commerce + I.C.G.
• 7 ans organisation mag. chaînes vol. succ.
• 4 ans direction P.M.E. 85 personnes.

GESTION : D.P.O., contrôle budgétaire, animation, réorganisation.

MARKETING : Etudes marché, élaboration strat. commerciale, mise en place équipe de vente, contrôle résult.

Recherche : Poste équival. Direct. G. Magasin. Direction régionale des ventes.

Ecrire journal qui transmettra n° T. 73.765 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

H., 28 ans, ouvert à toute expérience
Maîtrise Gestion - D.E.S. Droit des Affaires
D.E.S. Sciences Economiques - D.E.C.S. imminent.
Expérience Contrôle Budgétaire.

cherche poste

CONTROLE DE GESTION, AUDIT, FINANCES

Paris, province, étranger.

Libre rapidement.

Ecrire n° 844 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

H.E.C. QUADRILINGUE

• Expérience dix ans journalisme économique et social France et Suède radio et presse écrite. Langues : français, anglais, suédois, allemand. Rompu aux contacts haut niveau. Excellente présentation. 37 ans.

• Recherche poste responsabilité/Relations internationales/Ressources humaines/Exportation.

Libre rapidement si nécessaire.

Ecrire n° 819, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

CADRE CONFIRMÉ

46 ans, ESAP, recherche poste

DIRECTION sur AMIENS

Expérience P.M.E. et grande société.
Gestion globale d'entreprise.
Négociations à haut niveau.
Formation et perfectionnement personnel.

Libre à court terme. Faire offre à : MILHEM, Franvillers, 80 Corbie.

---

35 ANS, DIPLOME HEC possédant une solide connaissance des problèmes de l'entreprise et le sens de la négociation commerciale à tous les niveaux, expérience réussie de créations d'entrepr.

CHERCHE : DIRECTION RÉGIONALE CONCESSION ou REPRÉSENTATION CCIALE

pr le SUD DE LA FRANCE, domaine indiffér. Gde capacité d'adap., aim. contact direct pr personn. les affaires, mobile et très bien introduit.

Ecr. AGENCE HAVAS, 06011 NICE Cedex, réf. 0353.

ENSEIGNANT, 23 ans

Instituteur normalien, 2 ans d'ancienneté,
ANGLAIS COURANT, ALLEMAND LU
connaît les méthodes audiovisuelles. Recherche poste enseignant ou formation dans entreprise ou complexe industriel. ETRANGER (tous pays).

Ecrire sous n° 73.733 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

I.B.M. 1800 - P.D.P. 11 - T. 19900 - 8080 - Z 80
Spécial. indép. 8 ans d'expérience SOFT-HARD

en SYSTÈMES TEMPS RÉEL

Etude-Conseil - Assistance techn.
Une solution immédiate ! Consultez-moi !

Ecrire n° T. 073.754 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

Directeur Société biens d'équipement ménager
réalisant actuellement 110 millions C.A. Relations haut niveau Centrales Achats et Grands Magasins. Connaissant Anglais, allemand, italien. Sér. réf. morales, professionnelles et financières,

cherche raison famil. poste ident., si possible région SUD-EST. Direction régionale, hyper ou grande surface éventuellement acceptées.

Ecrire n° 890 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

J'AI UNE PASSION : LE LIVRE
36 ans - 13 ans d'expériences dans le secteur purement éditorial, la fabrication, la diffusion, une maîtrise de lettres. Je lis, je parle, j'écris l'Anglais, l'Allemand.
Je suis dynamique, j'ai quelques idées.
Vous êtes éditeur.
Vous avez peut-être besoin de moi.
Alors écrivez à M. Chalauset, 85, avenue de Wagram - 75017 PARIS.

L'EXPORTATION

c'est l'expansion de votre entreprise. Pour concevoir et mettre en œuvre la politique de développement adaptée un

DIRECTEUR COMMERCIAL

trilingue, volontaire et efficient, solide expérience internationale (Europe de l'Est incluse) vous apporte sa collaboration.

Ecrire n° 8.844 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

J. F., Finl., 29 a., maîtrise ès lettres, parl. franç., angl., suéd. et finnois, expér. enseignement, traduction, secrétariat, cherche emploi à plein temps. - Ecrire, no T 73.734 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 30 ans, expérience tourisme et animation, socio-culturel, bonnes connaissances musicales, diplômé en gestion, cycle CAPASE, ch. emploi à Paris, (y compris administr.). - 255-35-31.

DIPL. Sc. Po. - ICG DROIT, 38 a., exp. confirm. ds le dom. du contr. de gest., étud. d'investissem. et gest. fin., b. conn. du mil. et des techn. banc., pratiq. du diagn. et du conseil d'entrep. RECHERCHE POSTE A PARIS OU PROVINCE. Ecr. no 895, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire expérimentée offre ses services pour faire de la prospection et prise de R.-V. par téléphone. Tél. : 492-80-38.

DIRECTEUR AGENCE BANQUE CLASSE VII

41 ans, grande expérience clientèle, cherche :

SITUATION EN RAPPORT

Banque ou Etablissement Financier. Paris ou Province.

Ecrire sous no 65.699, à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS.

SECRET. DE DIRECTION Expérimentée, 31 ans, trilingue anglais, allemand, cherche secrétariat haut niveau, Etoile de préférence, 4.000 F × 13, vacances assurées. Libre de suite. Téléphone, H. de B., 265-28-40.

Secrétaire direction confirmée ch. poste collaborat. dans PME Paris, connaiss. compt., export. télex. conf. absolue. - 532-88-39.

POUR L'ETRANGER
J. Hme, 23 a., DECS complet. expér. enseignem., rech. poste enseignant pour rentrée 1977 (comptabilité, gestion). Ecrire, no T 073.699 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DOCTEUR 3e CYCLE, chimie, physique + I.A.E. + U.V. inf., progr. FORTRAN, expér. 2 ans labo, ch. situat. rapp., région Centre Ouest. T. : (38) 63-35-88.

RELATIONS PUBLIQUES PRESSE PUBLICITE
J. F., 29 a., lic. de lettres, certif. d'étud. journalistiq., expér. publicité (concept.-rédact., promot., tourisme, secrétariat haut niveau, anglais, ital. cour., ch. poste à responsabilité. Ecrire, no 891, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AU PAIR. - Allemande cherche à Paris place au pair à partir de septembre, pour 1 à 2 ans. ANTJE KORNALSKY, Friedberger Anlage 10, D-6000 Frankfurt.

J. F. parl. cour. angl., notions espagn., dact., stén., comptab., ayt tr. bne conn. organ. voyag. à l'étranger (Amérique, Asie), cherche situation d'avenir dans organisation bureau voyages à développ., salaire min. 5.000 F. Ecr. no 887, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Techn. sup. géologue prospect., 23 a., cél., expér. prof., référ., libéré O.M. fin juillet, cherche emploi prospection secteur min. travx publ., France ou étrang. S'adresser TREHIN, 42, rue E.-Corre. — 56100 LORIENT.

Jeune Ivoirien, dipl. Sup. de Co. Paris, D.E.S.E., D.E.C.S., ch. poste à respons. pour la Côte-d'Ivoire. Ecr. s/no 639.912, à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transm.

H., 29 a., lic. Arts, agent maîtr., bnes connais. assur. auto, ch. poste départs 06, 13, 83. Ecrire « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Juriste promotion imm. et aménagement cherche emploi cadre. Ecrire no 846 « le Monde » Pub 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

Ingénieur E.T.P., 26 ans, branche mécanique électricité, cherche emploi Paris-province. Expérience chantier-bureau d'études. Ecrire no 861 « le Monde » Pub 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

Peintre, maîtrise philo, bilingue français anglais. Tous travaux décoratifs (dessin). Etudiera toutes propositions. Tél. : 677-67-89.

Etudie toutes propositions pour poste à New-York ou proche. H. célib. 28 a., économe d'hôtel de vacanc., tr. dyn., dip. CAP et Ecole de commerce Paris. Sér. références et 13 années d'expér. Ecr. no 882, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

J. F., 28 a., Néerlandaise, bonne présent., parl. Franç., Anglais, Allem., Néerland., dactylo, ch. emploi Paris. Mme VAN DER VAART, 52, rue des Abbesses, bât. B, 75018 PARIS.

TECHNICIEN CANALISATIONS T. P., 26 ans, expérience ciale, Bac Math. Elém., bon anglais, étudie propositions tous domaines, province, Paris. - Ecrire no 886, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., DEA finances, maîtr. Sc., langu. angl., arab., franç., 1 an expér. banc., ch. poste en rapp. Ecr no 885, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., maîtr. de lettr., 1 a. école du Louvre, angl., esp., rech. sit. musée, mais. édit., documentat., presse — MIGNOTTE. Téléphone; 525-94-36, heures bureau.

MBA, 30 a., 5 a. expér. dans l'industrie pétrolière et chimique, cherche situation dans une entreprise à vocation internat., expérience Amérique du Sud et Etats-Unis. Langues : français, anglais, allemand, suédois et espagnol. Ecrire sous no 868, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme, universitaire, 30 ans, Sc. Po. Paris, adm. ENA, docteur en gestion, expér.-enseign. supérieur, formation continue cadres, conseil, fonctions études et recherches économie et gestion. Etudie toutes proposit. Téléphone : 417-06-78, ou écrire sous le no 867 à : « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etud. japon. 27 a., fac. de droit, résidant en France dep. 7 a., ch. emploi. M. IRIYAMA, 102, r. Cambronne, Paris (15e).

DIRECTEUR DE MARKETING

• Grande expérience marchés : alimentaire, articles ménagers plastique et électroménager.
• Nombreuses réussites professionnelles en création et lancement de produits nouveaux.
• Grande pratique publicité. 43 ans. Anglais parlé.

ASSURERAIT DIRECTION CHEZ ANNONCEUR (ou AGENCE)

Ecrire n° 888 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

RESPONSABLE DE PROGRAMMES

(Collectif et Individuel)
SUP. de CO - 35 ANS
Expérience 10 ans activité immobilière.
• Contacts de haut niveau.
• Terrains, programmation, gestion juridique, administrative et financière, publicité, assur.
ETUDIE TOUTES PROPOSITIONS.

Ecr. HAVAS, 81, rue République, 69002 LYON, sous référ. 5362.

GÉNÉRALISTE
30 ans - Conseiller financier, anglais-italien, expér. formation, animation, supervision réseaux de vente, introduit milieu conseil fiscal, juridique et financier, cherche situation en rapport. Paris de préférence. Ecr. no 6.603 à P. Lichau S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

LICENCIÉ ÈS SC. ÉCO.
DUT - Gestion niveau DECS
26 ans - Libéré O.M.
Etudie toute proposition
FRANCE - ÉTRANGER
Ecr. THEROUIN J.-L. Cherreau 72400 La Ferté-Bernard. T. 228.

Cadre Banque, 44 a. classe VII, dipl. I.T.B. 15 a. expér. probl. engagem. et crédits aux P.M.E., rech., province, poste respons. dans direct. exploit. ou crédit. Ecr. no 8.891, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CONSEILLER CONJUGAL ET FAMILIAL
CHEF SERVICE EDUCATIF
ch. vacation ou poste à mi-tps dans secteur hospitalier public ou privé. Départements : 28, 78, 91, 75. Ecr. no T 073.559 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN DIPLOMÉ

recherche

POSTE DE PROFESSEUR INFORMATIQUE ET MATHS

dans l'enseignement supérieur (France ou étranger), expérience enseignement des maths (niveau spec.), expérience pratique en info (ingénieur analyste).

Ecrire n° T 73.683 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Je ne suis pas au chômage MAIS...

la société qui m'emploie ne m'offre aucun avenir. J'ai 31 ans, outre un DUEL, je possède un diplôme de la Chambre de Commerce de Marseille (option Production, 2e cycle).
Je cherche une entreprise où les perspectives d'avenir sont réelles.

Ecrire n° 852, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

Homme 40 ans. Expér. 10 ans conditionnement/climatisation et 10 ans Chef Pupitreur NUIT IRIS 50 important centre de calcul Marine Nationale cherche poste Jour PUPITREUR ou entretien dépannage conditionnement/climatisation préférence Paris - Banlieue Est. disponible rapidement. Faire offre à M. SINFRAY, 4, rue du Bac, 94170 Le Perreux

ADM. CIVIL, 51 a., lic. en droit et brev. ENFOM, ex-adm. FOM, étudie toutes proposit. en vue situat. correspond. dans grande entreprise privée sise à PARIS. Libre en septembre. Ecr. no 859, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Etudes Transports Marchandises Passagers, 39 a., Docteur Econométrie 10 ans Prévision, rech. Opér. R.C.B. Plan. Exp. B.E.T. Administr. Organisme internat. - Anglais - Espagnol. Ecr. no 824, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SECRÉTAIRE Gal
Expérience P M E, responsable comptable, administratif. DEPLACEMENTS ACCEPTES. 42 ans, école de commerce + niveau D.E.C.S., Ecrire REGIE-PRESSE, sous no T 73.689 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

COMMERCIAL - 33 ans
Expérience mines 15 ans (CAP), boulonnages, engins explosifs, diplômé promotion commerciale E.P.V., stages commerciaux et encadrements, libre suite, région indifférente. T. : (28) 86-28-34.

DIRECTEUR COMPTABLE
40 ans, plusieurs années d'expérience milieu presse et vente par correspondance, gestion service traitem. abonnem., budget, trésorerie, gestion personnel, comptes exploitation, pertes et profits, bilans. Etud. ttes prop. à Paris. Ecrire no T 073.566 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

CHEF DE PERSONNEL
15 ans expér. de la fonction sous tous ses aspects (recrutem., gestion personnel, formation, information, relat. avec partenaires sociaux) niveau opérationnel et fonctionnel, recherche responsabilité correspondante Ecr. no 10.739 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris 1er qui tr.

automobiles automobiles automobiles

vente

5 à 7 C.V.

S. 1100 TI exp. 76 553-28-51.
Renault 5 TS exp. 77 553-28-51.
S. 1100 TI exp. 76 727-64-64.
GS bk 76 exp. 1220 525-81-64.
Gs Pallas exp. 76 553-28-51.

Urgt cse dble emploi part. vend R5 LS 75, 55 000 km, b. ét. gén., rév., gl. teint., bleu marine. Px just. 13 600 av. aut.-rad. cas. 508-93-79 H.B. ou 873-14-46 dom. M. Murbach, ap. 20 h., à déb.

8 à 11 C.V.

GOLF GLS 4 portes mécanique noir, climatisée, disponible. SCIROCCO GLI frégate, dispon. Téléph. : 766-21-10, M. TOLLU.

DS 20 Pallas 73 553-28-51
Volvo 164 ov. dr 9/71 553-28-51
S. 1308 GT exp. 77 ... 727-64-64
AUDI 80 GL aut. 75 525-81-64
D. Spécial 74 et nf 553-28-51

12 à 16 C.V.

BMW 2500 - 72
90 000 km, couleur bordeaux. Pn., amortiss., freins et peinture neufs. Téléph. : 921-24-30.

A vendre LAND-ROVER modèle 109, neuf, disponible de suite, essence, carross. métall. TEL. : 921-44-01.

+ de 16 C.V.

FIAT 130 B automatique intérieur cuir, réfrigération, 1975, état impeccable. TEL. : 909-52-87.

JAGUAR XJ6 4L2 30.000 km 76 comme neuve. T. : 579-50-76.

ROLLS SHADOW 74
44.000 km. Téléph. : 579-20-60.

MERCEDES 350 SL 72 cabriolet H.T. bleu métallisé. Crédit possible. T. : 579-20-29.

BUICK SKYLARK 76
voiture P.-D. G. parf. ét., automatique, air conditionné, radio. Téléph. : M. ARDITI, 821-63-20.



achat

ACHÈTE COMPTANT
R-5 - R-12 - 104 - 504
FIAT 125 - 131 - 132,
TEL : 677-30-82.

box parking

ODÉON
RUE CASIMIR-DE-LA-VIGNE
PARKINGS EN SOUS-SOL A VENDRE
Téléph. : 755-98-57 ou 227-91-45.

Si vous désirez investir près de LA DEFENSE nous vous offrons une affaire de qualité, d'excellent rapport : 50 boxes et parkings actuellement loués 3 600 F par mois. 450 000 F T 958-19-28/976-33-84.

divers

20 % COMPTANT
CRÉDIT SUR 24 MOIS

R5 TL 74 très belle	10 900
1100 spéciale 73 splen ...	9 200
Ford Capri 1600 GT 73 ..	10 500
Ford Granada cpé 72 ..	11 900
BMW 1802 74 except. ..	19 500
Volvo 144 GL cuir 73 ...	19 500

GARAGE TRUCHOT
44, rue Lecourbe, Paris-15e.
Tél. : 734-73-79 et 273-32-28.

AUTOBIANCHI - LANCIA
TOYOTA
GARAGE ST-LAURENT
L. PALACIO
Concessionnaire
Mo Gare de l'Est. T. NOR. 77-26
52 ter, rue des Vinaigriers, 10e.

TOUS MODELES NEUFS DISPONIBLES

FULVIA cpé 1300 71....	8 000
ABARTH 73.............	9 500
A112 E 74-75 depuis.......	9 000
R4 export 75............	10 000
R4 export 74 1re m....	7 800
Rallye II 74 tr. b. ét..	9 000
1100 GLS 74, parfaite..	10 000
SIMCA 1100 S 71 tr. b...	5 000
Cpé 304 S, 73, gr. mét..	11 000
Manta cpé 1900 72 aut..	9 500
Escort 1300 GXL aut. 7-75	13 000
AUDI 100 L 72 4 port...	7 800
VW 74 7 CV Jean'S radio	8 500

PETITS PRIX A PREPARER
R16 TS 71............. 3 500

REPRISE - CRED. IMMEDIAT PARKING ASSURE.

CENTRE OCCAS. CONFIANCE
RESTELLINI et FILS
604 - 504 - 304 - 104.
Crédit leasing garantie totale. Location courte et longue durée.
55, av. GALLIENI (RN 4)
94 JOINVILLE. Tél. : 886-30-30.

BMW 316 - 320 - 525 - 528
Export 77 - Peu roulé
Auto-Paris XV. T. : 533-69-95, 63, rue Desnouettes, PARIS-15e.

P A X
MERCEDES - BMW

77-76	280 E 123 climat.
75-74	280 SE autom.
75-74-73	230/6 - 230/4
74-73	280/8 - 220.
72-71	280 SE autom.
70	280 SL.
76-75-74	BMW 528 - 525.
76-75-74	BMW 520 - 520 I.
75-74-73	BMW 2002 - 1502.
74-73	BMW 2500 - 2800.

80 voitures garanties Crédit
37, rue Dulong, 17e. - 267-49-96

VOLKSWAGEN
97, rue Michel-Ange, Paris-16e

Break PASSAT, 1re main	74
AUDI 80 L moteur neuf	73
AUDI 80 GL 1re main	75

BMW 2002 moteur nf 0 km 73 garantie BMW
224-11-50



L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

TROCADÉRO
49, rue de Longchamp (16e) Immeuble luxueux NEUF sur jardin intérieur STUDIOS, 2, 3 ET 5 PIECES avec terrasses. Habitables immédiatement. Prix fermes et définitifs. Sur place de 14 h. à 18 h. 30. SECOGI, téléph. 723-64-95, le matin.

MONTMARTRE Dans la verdure du HAMEAU des ARTISTES, charmante maison 180 m² + belles terrasses, très bon état. 076-63-33, matin.

REUILLY-DIDEROT. Magnifiq. 5 p., cuis., 2 bs, 2 wc, parkg, sous-sol, ascens, vide-ordures, standing. 570.000 F. 280-56-52.

AUTEUIL. Charm. LIV. + CHB tout conft, tél. - Impeccable, 270.000 F - 575-00-43.

AU CŒUR DE BEAUBOURG en plein soleil, beaux appts, 2 à 4 p., à aménager, duplex. Transell, 325-10-56.

Mo DAUMESNIL. Réc., standg, calme, soleil, imp., 4 p.+cuis. équip., 87 m². 410.000 F. Vendr., sam., 10-19 h., 34, r. Nicolaï-12e.

CHAMPS-ELYSEES (même) Par propriétaire, reste 4 TRES BEAUX STUDIOS, tt cft, tél., étg. élevé. H. B., 734-99-75.

12e Dans très bel imm. 1955 : 1) Gds appts lumineux, 140 et 190 m², 6 et 8 p., plans excell. 2) Magnif. stud. 51 m², dern. ét. PRIX SANS CONCURRENCE DAN. 63-98, après 18 heures.

Propr. vendrait quartier N.-D., ds bel immeuble classé, rénové, appartements cft, du studio au 5 pièces. - Tél. : 278-02-72.

BD GOUVION-SAINT-CYR Récent living + chbre tt cft, balcons, soleil, calme. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

MAGENTA Pptaire vend dans imm. pierre de T., asc. 4e étg., bel appart. 100 m², tout conft, exceptionnel, 400.000 F - Sur place mercredi, jeudi, vendredi, 14 h.-18 h. 30, 29, bd MAGENTA, PARIS-10e. Tél. 205-40-76, 206-15-30.

AVENUE NIEL. Gd standing, superbe réception + 4 chbres, professions libérales. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

BUTTES-CHAUMONT Près PARC, récent, standing, séjour+2 chbres, 7e étg., parkg. 450.000. - FONCIAL, 266-32-35.

AV. HENRI-MARTIN. Luxueux, calme, living double, tout conft, impeccable, 440.000 - 660-58-34.

Mo LAMARCK, sél. + 2 chb., cuis. équipée, entrée, wc, bains, penderie, 5e étage.

S/JARDIN. ASC. CH. CENTR. Prix 335.000 F - 255-66-18.

VILLIERS - Beau 6 p., 180 m², imm. P. de T., 3e étage, asc. ALGRAIN, 285-80-59, 09-54.

VICTOR-HUGO, 9-10 PIECES 500 m², décoration et catégorie exceptionnelles. Profess. libérales et divis. poss. ETO. 45-10.

ETOILE - Récent, calme, réceptions, 2 chb., terrasses, décoration raffinée, état neuf. Tr. luxueux. EICHER, 225-42-07.

MARAIS. Part. vd duplex 65 m², chemin., poutres, tél., 270.000 F. S/place, 33, r. Au-Maire, 3e arr., le 7, de 13 à 18 h. et 469-33-70.

16e exceptionnel, près Foch chbre serv., 230 m², park. 1.150.000 F. - 539-67-52.

18e MARCADET dans bel imm. Duplex 120 m², Prix : 440.000 F. 357-52-74 et 805-57-41.

MARAIS imm. protégé, studio excellent placement. GRD CACHET. 663-60-08.

RARE MIROMESNIL près ELYSEE. Beau 3 P. refait neuf. Sacrifié cause départ Province. 395.000 F. BERNARD, 603-94-57.

MARAIS. Rue du Poitou. 2 pces, tt cft, poutres, loggia, 1er ét. 628-55-69.

4 P., PLACE CLICHY, très calme tt conft, Prix : 350.000 F. TEL. : 579-75-80.

VIIIe PL. EUROPE
Dans immeuble Pierre de taille AFFAIRE EXCEPTIONNELLE 4e étag., asc., soleil, balcons.
GD 7 P. BELLES RECEPT. TRES BON PLAN Joliment rénové, env. : 240 m² 2 bains, 1 douche, 2 w.-c. tt cft. + 2 chbres service. POSSIBLE PROF. LIBERALE
PRIX : 1.200.000 F.
Merc., jeudi, vend. de 14 à 18 h. 2, RUE DE LENINGRAD. TEL. : 292-29-92.

13, PLACE DES VOSGES
Restauration de l'HOTEL DE ROHAN-CHABOT
APPARTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE
DE 145 M2 A 250 M2
Dans un cadre prestigieux avec JARDIN INTERIEUR A LA FRANÇAISE
Documentation et visites
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

BD PEREIRE Imm. Bourgeois 4e ét. sans asc. Très bel appt. 4 P. tt cft. Chbre de serv., tél. Prix en rapport. 254-71-96.

PARC MONCEAU 190 M2 Triple réception 3 chbres, 3 sanit. Et. élevé. BON PLAN. Soleil. Balc. 633-29-17 - 577-38-38.

PASSY MAGNIFIQUE 115 M2 séj. dble, 3 chbres, cuis., bns., imm. Pierre de T., 5e ét., asc. balcons, chbre serv. 567-22-88.

IMM. GD STAND., 8, AVENUE
ST-HONORE-EYLAU
6 P. Park., 2 services, mardi, mercredi, 14 h. à 16 h. 30 DORESSAY. 548-43-94.

AV. FOCH - COTÉ SOLEIL Petit imm. de luxe, appt 5 P. chbre serv. Park. Exclusivité D. BOURGEOIS - 522-42-14.

PRÈS CHAMPS-ÉLYSÉES 2 pièces séparées 20 + 20 m², même étg., asc., ch. centr. Profession libér. possible. 350.000 F - 331-89-46.

RÉPUBLIQUE Dans luxueux imm. P. de T., bel appt 200 m², récept.+4 chb., 3 sanitaires, 2 chbres de serv. Sur place mercredi, 14 à 17 h., 21, RUE BERANGER, ou SEGONDI S.A. - 874-08-45.

PARC MONCEAU 6 pièces principales, 250 m². Sur place, mercredi, 14-17 h., 80, BOUL. MALESHERBES, ou SEGONDI S.A. - 874-08-45.

PLACE DES VOSGES (prox.) dans bel imm. NEUF « STYLE MARAIS » TRES BEAU 4 p., 90 m², calme, SOLEIL, VERDURE - 278-46-43.

POUR INVESTISSEURS
LE GROUPE VRIDAUD propose 2 programmes dans le 17e PORTE MAILLOT et MAIRIE 17e
Studio, 2 pièces, duplex. A rénover ou rénovés dans beaux immeubles tt cft, ascenseur, vide-ordures, interphone, jardin aménagé. Prix direct propriétaire. Location et gestion assurées, charges coprop. très faibles : appartements spécialement conçus pour la location.
Si votre plan ou compte d'épargne logement arrive à terme, vous pouvez aussi investir dans les programmes du GROUPE VRIDAUD 15, rue de la Paix, 75002. Tél. 261-52-25 +, même samedi. Visite possible le week-end, sur rendez-vous.

17e - RÉSIDENTIEL 5 p., 150 m² environ, 3 récept., 2 chambres, tél. Belle chbre serv., possib. profession libér. 790.000 F - 727-84-24.

AV. R.-POINCARÉ AFFAIRE INTERESSANTE 315 m², 3 serv., 2 parkings. Profess. libér. - Exclusivité. FRANK ARTHUR - 766-01-69.

RUE D'AUMALE Dans Hôtel particulier luxueux, 4 p., 126 m², 2 serv. Possibilité parking. - Exclusivité FRANK ARTHUR - 766-01-69.

Paris Rive gauche

LATIN-MONTPARNASSE Part. vd petit 3 p., 2e étg., rénové, décoré, soleil; sur rue calme ; bs, cuis. équip., tél. Ropars, 44, rue P.-Nicole, 5e arr. Mardi, mercredi, 16-20 heures.

ECOLE MILITAIRE PLUSIEURS STUDIOS de différentes surfaces, sur rue et cour/jard. Imm. 1930, en cours de restauration, tout conft par imm. Garage possib. Vis. lundi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30, 13, rue CHEVERT (7e).

14e. Très beau 5 pièces récent, balc., verdure, 6e ét., asc., park. ALGRAIN - 285-80-59 - 09-54.

PANTHEON Part. vend beau studio 25 m², cuis., s. de bs., tél., très clair, calme. Pour vis. tél. 325-37-45.

HUCHETTE. Pptaire vd 2 p. av. tél., cuis., wc, s. bs. 227-19-75.

14e - CITE D'ARTISTES Maison 140 m², voie privée, calme, soleil, 800.000 F - Tél. 542-09-19.

14e PLAISANCE. Dble exposition s/2 terrasses, studio, cuis., bs, tél., 7e étg. sans asc., 180.000 F. Tél. 250-26-34 ou 783-52-87.

PANTHEON Hôtel particulier 400 m² avec JARDIN et TERRASSES, plein SUD - Divisible - Très rare - 325-49-69.

RUE DE VERNEUIL Bel imm., Gd 5 p. à aménager. Possibilité professions libérales. 650.000 F - 770-73-77, le matin.

CHERCHE-MIDI AU CALME. S/COUR-JARDIN, GD 5 PIECES, 3 sanitaires, Etage élevé. Ascens. Travaux. 633-29-17 - 577-38-38.

Près RUE ALESIA, 3 PIECES, bains, ch. centr., asc. Imm. 1930. 243.000 F - 540-73-01.

CHAMP-de-MARS (près) P. de T., stdg, hall, dble livg, 2 ch., tout cft, calme, soleil, chambre serv. 641.000 F REGY, 577-29-29.

ECOLE-MILITAIRE. S/avenue imm. P. de T., 110 m², 4 pièces, cuis., bs, balc., cft + STUDIO INDEPEND. 860.000. 874-70-47.

MAZARINE - ODE. 42-70 118 m², 4-5 p., charme, calme, étage élevé, SOLEIL, CARACT.

RASPAIL-MONTPARN. Ascens. 230 m² DUPLEX, 3 sél. + 4 p., 4 BAINS, ET. élevé, divisib. TERRASSE PANOR. ODE. 95-10

PRES AV. SAXE. 5 P., 150 m², 4e asc., tt cft, chb. de service. Prix 6.000 F le m². 285-00-59.

169, RUE DE L'UNIVERSITÉ Bel imm. bourgeois p. de taille, séj. 45m² avec rotonde + chbre, tt cft, 640.000. Visite sur place après 14 h., mercredi et jeudi.

PLACEMENT ALESIA. Studio tout conft, sal. de bains, cuisine équipée, refait neuf. 120.000 F. ORPI, 577-46-10.

CONTRESCARPE Pier. de tail., 2e ét. rue. Petit 3 P., 18, rue Rollin, mercredi 4, de 14 h. à 19 h. — 331 - 81 - 11.

PORTE DE VERSAILLES 3-4 pces, conft, 85 m², 280.000 F. ORPI, 577-46-10.

CARDINAL-LEMOINE (Près FACULTE JUSSIEU) dans bel imm. caract. rénové, PPTAIRE VD APPT tout conft 78 M2 EN DUPLEX. Sur cour, jardin, calme, clair. TELEPH. 723-38-74.

Mo MOTTE-PICQ. - GRENELLE IMMEUBLE RENOVE
1 P., CUIS., W.-C., POSS. BS
J. et A., 5, r. Alphonse-de-Neuville, Paris-17e, 766-04-17, p. 255.

CARDINAL-LEMOINE Dans restauration raffinée, propriét. vd STUDIOS et 2 PCES et DUPLEX tt conft. 265-44-94.

QUAI D'ORSAY VUE SUR SEINE Somptueux 500 m² Divisible - Exclusivité FRANK ARTHUR. 766-01-69.

VARENNE 7 P. 240 M2 ÉT. ÉLEVÉ. PLEIN SOLEIL. 555-81-54.

XVe séjour, chbres, tt confort. standg., tél. S/pl. 4-5-6, de 14 à 18 h. 23, r. du LAOS.

CLUNY Voie piétonnière PETIT IMM. début XVIe siècle
3-4 P. DUPLEX LOGGIA, soleil, jardin. Tél. au 633-85-30.

AV. SEGUR Près UNESCO Immeuble récent
DUPLEX 8e étage 9e étage **6 P.** 195 m², 2 salles de bains, chbre service, parking. TERRASSE 160 M2
JOHN ARTHUR ET TIFFEN 174, bd Haussmann-8e.
766-04-66 - 924-28-44.

CHAMP-DE-MARS Magnifique 300 m² gd confort. Bel imm. cossu, possib. profess. libérale. Partie cpt., solde en rente viagère **VERNEL** 526-01-58

6e SAINT-GERMAIN
RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe SIECLE ENTIEREMENT RESTAURE APPARTEMENTS
DE 2 A 5 PIECES
DE 85 M2 A 170 M2
POSSIBILITE PARKINGS
Documentation et visites
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

MONTPARNASSE Vends direct. **5 P.** Tt cft, très calme IMMEUB. STAND Tél. : 548-04-89, heures repas.

7e ARRDT
QUAI VOLTAIRE
TR. BEL IMM. XVIIIe S.
EN COURS RENOVATION
RESTE A VENDRE
4/5 PCES - 135 m2
EMPLACEM., VUE EXCEPT. Vis. mercr. 4 mai, de 14 h à 17 h. 30. 1, rue de Beaune.

7e ARRDT
QUAI VOLTAIRE
TRÈS BEL IMMEUBLE XVIIIe SIÈCLE
EN COURS RENOVATION
RESTE A VENDRE
4/5 PIECES 135 m2
EMPL. et VUE EXCEPTION.
JOUBERT ET ANDRE 5, rue A.-de-Neuville, Paris-17e. TEL. : 766-04-17 227-54-74 et 227-55-17.

PORTE DE VERSAILLES Immeuble récent, 10e ét., calme, 80 m2, 2 loggias, parking deux voitures, DOUBLE LIVING, chambre, cuis. équipée, s. bains, 2 DRESSING, tél., 580 000 F. Etat impeccable. — 874-70-47.

Région parisienne

Ds petite résidence gd standing Bord de Marne, 2 tr. bx 4 p. en triplex, 100 m², sél., 3 ch., s. bs, 2 wc, terrasse, jard. priv., neufs, jamais habités. Avec 90.000 cpt. Solde 20 ans. Téléphone : 633-19-47 ou 06-05.

BOULOGNE (Marcel-Sembat) près Métro, récent, living + 1 chb., tt cft, calme, verdure. MARTIN, Dr Droit. - 742-99-09.

NEUILLY-S-M. R.E.R. Fin 77. Résid. 66, 3 p., tt conft, libre, 110.000 F C.F.F. comp. 935-92-00.

NEUILLY - PRES BOIS 3 pièces, bains, moderne, 80 m², 4 étage, tt cft. Prix 500.000 F. MICHEL & REYL - 265-90-05.

KREMLIN-BICETRE SYNDIC vend 2 beaux appart. de 4 p., cuis., bains, tél., dans même résidence, cadre verdure, calme, vue exceptionnel. 210.000 et 215.000 F - 387-27-60.

NEUILLY Magnifique studio dans hôtel particulier rénové, cuisine, bs, impeccable - 567-22-88.

VAUCRESSON - Part. vd 3 p., 87 m², état exceptionnel, parkg. Sur verdure 15 ha., 5' gare, 350.000 F - 970-73-61.

ASNIERES RESIDENTIEL STUDIOS vides ou occupés excel. placem. 19 m² 86.000 F, 40 m² 165.000. 603-60-08.

LE VESINET R.E.R. Qu. calme Part. vd très beau studio dans résid., gd stdg, 40 m², verdure, jardin priv., s. bns., kitchenette. Etat parf. Prix : 215.000 F. Tél. domicile : 747-75-14 ou 554-92-00, poste 26-79, H. B.

SAINT-CLOUD Standing Grand 6 pièces sur jard., balc., terrasse, gar. 950.000 F. 527-89-85.

LE PECQ - 10' R.E.R. ds imm. bon stand., vue impren. BEL APPARTEMENT 4 pièces principales plus grande loggia tout confort. PARFAIT ETAT AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET 976-05-90.

MONT-VALÉRIEN Part. vd appt 4 pces, 72 m2, 1972 espaces verts, park. souterrain, bus, 10 mn gare. 280 000 francs. Tél. : 204-13-93.

FONTENAY-SS-BOIS Sur BOIS DE VINCENNES Avenue de la Dame-Blanche, imm. récent, 4 pièces, 2 bains, dressing, cuisine, chbre service, box - TERRASSE SUR BOIS 940 000 F - 265-77-59.

LEVALLOIS centre magnifique studio, cuis., bains, 25 m², soleil, 5e ét. sans asc., placement idéal. 567-22-88.

BRUNOY. Part. vd F 3 ds imm. récent, proxim. gare, école, forêt Px. 125.000 F + PIC ou 180.000 compt. Tél. 922-91-20.

NEUILLY-s.-SEINE. Propriétaire vend charmante PENICHE 4 pièces, cuis., bains, tél., berge aménagée en jardin, chenil - 704-55-98.

3 P. + TERRASSE BOULOGNE Séjour, 2 chbres, 340.000 F. ORPI - 577-46-10

NEUILLY JEAN-MERMOZ Luxueux 6/7 pièces, mod., 200 m2, r.-c., jard. 130 m2. MICHEL & REYL - 265-90-05

PONTOISE. Part. vd appt 85 m², 1er étg., 3' gare, hall marbre, séjour double, 3 chb., moq., tt cft, cave, chauff. cent. Conv. profession libér. Prix justifié. 464-34-28, après 12 heures.

Province

Part. vend Appt 83 m2, terrasse 20 m2, 5e étage, vue mer, Sud, sél., 3 ch., s. de bns, cuisine équip. Garage. CAVE. 340.000 F. Antibes - Téléphone : 33-53-42.

LYON BANL. RESIDENTIELLE F. 3/4 Standing. Lib. juillet. T. (78) 33-20-76.

BORD DU LÉMAN
A ÉVIAN
PLACEMENT IDÉAL
dans imm. grand standing, vue directe sur LAC et la SUISSE, magnif. STUDIOS ET 2 PIECES tout confort à partir de 89.000 F. Renseignements, photos et documentation,
AVIS 68, boulevard Sébastopol, 75003 PARIS. **277-78-50**

constructions neuves

MÉTRO BUZENVAL
65, PLACE DE LA RÉUNION (20e)
LIVRABLES IMMÉDIATEMENT
STUDIO ET 2 PIÈCES
à partir de 3.600 F le m2
SUR PLACE MERCREDI, VENDREDI, SAMEDI et DIMANCHE de 14 h. 30 à 18 h. 30
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois - 75014 PARIS Téléphone : 336-00-61 et 336-00-62.

MÉTRO MÉNILMONTANT
15, RUE ÉTIENNE-DOLET
LIVRABLES IMMÉDIATEMENT
2, 3 ET 4 PIÈCES
à partir de 4.000 F le m2
SUR PLACE MARDI, SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI de 14 h. 30 à 18 h. 30
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois - 75014 PARIS Téléphone : 336-00-61 et 336-00-62.

Mo MAISONS-ALFORT
LES JUILLIOTTES
LIGNE No 8 (BALARD-CRETEIL)
« LA CROIX DU SUD »
120, avenue de Lattre-de-Tassigny à CRETEIL
à partir de 3.300 F le m2
DU STUDIO AU 4 PIÈCES
LIVRABLES IMMÉDIATEMENT
CRÉDIT POSSIBLE 90 %
SUR PLACE SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI de 14 h. 30 à 18 h. 30
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois - 75014 PARIS Téléphone : 336-00-61 et 336-00-62.

locations non meublées Offre

Paris

MIROMESNIL - 296-27-98 - 08-23 Grd 5 p., état neuf, 4e étage, tt cft, grande classe. Soleil, 4.950.

TROCADERO - Stand. tt cft, tél. 4 p., 5e ét., balc., soleil, serv. 553-34-24 mat., 233-04-16 apr.-mid.

16e - L.T.M. Gestion, gd 2 pces refait neuf, imm. standing, cuis., bains. Tél. 1.190 F - 357-71-40.

12e Métro Porte-de-Charenton DIRECT PROPRIETAIRE Immeuble neuf, grand standing, 9e étage. Soleil. 2 pièces, entrée, cuisine, s. de bains. Téléphone. Cave. Garage. 1.340 F ch. comp. Téléphone : 222-07-56

Région parisienne

NEUILLY-SUR-SEINE gd stand., 3 pces, 80 m², cuis. équipée, moqu., balcon, téléph., tout confort. 1.900 F + charges. Téléph. 627-03-06.

NEUILLY près Champerret dble liv. + 3 ch. 140 m² cuis., bns + cab. toil., tél., ch. serv. 3.600 F ch. c. 924-92-45.

Province

A LOUER - Dans petit village, à 100 km de Paris, belle propriété avec dépendances. - Ecr. sous no 8.902, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

locations non meublées Demande

Paris

Jeune fille sérieuse ch. studio ou 2 pces. Prix modéré. Quartiers Sud Paris, de préférence. Ecr. no 6.485, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Région parisienne

URGENT - Couple ss enfant ch. à louer p. résid. pple en Seine-et-Marne, mais. tt cft., tél., terrain ou jdin. Calme - 026-74-27.

Etude cherche pour CADRES, villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 maxim. - 283-57-02

Directeur de Sté étrangère rech. grd appartement ou hôtel particulier, de préfér. Neuilly-Saint-James. Minimum 4 chambres, 2 salle de bains, jdin privatif ou terrasse. Long bail. Téléphone : 225-51-71

locations meublées Offre

Paris

32, rue de Lourmel - 4 p., cuis., s. de bains, chff. central, tél., meubles de style, 3.500 F. S/pl. de 14 h à 17 h - 887-24-27

ARTS-ET-METIERS - Beau 2 p. ref. neuf 55 m2, cuis., bains. Téléphone. 1.300 F - 233-32-46.

PRES TOUR EIFFEL
MACSON 48, rue St-Charles, 75015 Paris, loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, studios et appartements. Téléph. 577-54-04.

Région parisienne

PRÈS PORTE VERSAILLES part. loue 2 p., cuis., bns, tél., 7e ascenseur. 1.000 F + charges. Téléph. après 18 h. : 644-32-90.

appartem. achat

PARTICULIER rech. 2 PIECES cft ou possible installé S/RUE, 2e ét. max. (Villiers-Courcelle-Ternes). Intermédiaires accept. 723-37-07 ou Mme BOURGEOT, 16, R. GANNERON, PARIS-18e

RECH. 3-4 P. bon XVIIIe, confort ou possib., tél. heures bureau : HUSSON - 255-66-18

ENTREPR. BATIMENT POUR LOGER SON PERSONNEL ACHETE D'URGENCE PETITS APPARTEMENTS, de préfér. avec gros travaux PARIS et TR. PROCHE BANLIEUE SUD. SORAIPA, 60, rue des Morillons, PARIS (15e) 531-85-56 et 250-21-85

ACHETE DIRECT. COMPTANT URGENT, 3 à 4 pièces PARIS, avec ou sans travaux, préférence près FACULTE - 873-20-67

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent 1 à 2 P. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech., PARIS-15e et 7e, pr bons clients, Appts toutes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

hôtels-partic.

TRÈS BEL HOTEL PART. PLEIN CENTRE ORLEANS Rue CALME. Gd hall, gd salon, petit salon, s. à mang., cuisine équip. Office équip. 7 chambres av. bains et pender. Sal. jeux, gd bureau. Grenier. CHF. MAZ. NEUF. Tr. bon., communs, logt gardien. Le tout s/700 m2 jdin clos. Px just. R. Brethaux, 91, rue Bannier, Orléans - 87-48-52.

immeubles

PR. GAUMONT PALACE et Mo 7 STUDIOS + 2 DEUX PIECES entièrement rénovés vendus en bloc. Confort, soleil, calme. Bel imm. briques. GROS RAPPORT. Le pptaire : 531-85-56, 250-21-85.

Les Editions Alain Moreau recherchent un immeuble ocial en toute propriété, libre, de 450 à 600 m², avec ou sans travaux. Préférence à Halles, Beaubourg, Marais, Quartier Latin. Faire offre à Alain MOREAU, 5 bis, quai aux Fleurs, PARIS (4e). — Téléph. 325-85-44.

GENTILLY Mo, 2 petits imm. en partie occupés et à rénover. Prix 430.000 F à débattre. 588 - 08 - 56.

RECHERCHONS IMMEUBLES DE BUREAUX PARIS INTRA-MUROS EXCLUSIVEM. Position centrale Budget 10 à 50 millions de F. Adresser dossier à : SOGE SERVICE A. Marcandier 42, av. Raymond-Poincaré 75116 Paris - Téléph. : 553-38-22.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 300 F. — 742-78-93.

maisons individuelles

BELLE MAISON AV. JARDIN 13e imp., calme, 4-5 p. 120 m2 700 000 F. 583-34-01. Ag. s'abst.

fonds de commerce

NICE
Sacrifions magasin grand standing près Hôtel Méridien. Promenade des Anglais.
Environ 400 m2 sur deux niveaux.
1.700.000 F (prix à débattre)
CAMPUS, 43, avenue de Friedland, 75008 PARIS RAGO 225-71-18.

A vendre fonds de maison de retraite, rais. santé, plein essor, région Toulon. Tél. (94) 98-51-50.

CAUSE DEPART VDS FONDS TAPISSERIE - DECORATION ATELIER ds 11e. Bonne clientèle. 700-57-03.

CHAMPS-ELYSÉES
A CÉDER
DISCOTHÈQUE
très connue
en pleine activité. Chiffre d'affaires important. MANDATAIRE EXCLUSIF,
JACMAR - Tél. 225-63-05

ROCHEFORT 17 vends raison santé, BAR, SNACK, JEUX, tenu 10 ans, bonne affaire; créd. Tél. : (16-46) 99-09-06 (AP.-M.).

HOTEL COTE D'AZUR Face mer, 3 étoiles NN, restaurant, bar, piscine, 36 chambres. En sté. Fonds ou totalité. Ecrire AGENCE HAVAS, 06011 NICE CEDEX, sous référence 0299.

Boutiques

BAIL A CEDER BOUTIQUE 16e
AVEN. VICTOR-HUGO même.
Sous-sol aménagé.
2 lignes téléphoniq., en société.
Premier contact : 525-05-33.

locaux commerciaux

Local tte propriété 720 m², plain-pied, 300 m. périphérique Est. 1 million. — Téléph. 500-11-21.

15e - RUE LECOURBE Emplacem. 1er ordre, 150 m², r.-de-ch. + appt 75 m² + cave
REST. + REPAS INDUST. Prix intéress., cse dép. retraite. Ecr. no T 73.688 M. Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

19e A vendre ou à louer direct par propriétaire appart. commercial ou profession., 75 m², possibilité de burx, calme, clair, ensoleillé, 2 lignes téléphoniq., loyer mensuel 2.300 F. Pour ts renseignem. téléphoner 626-18-42.

maisons de campagne

UZES Part. vd MAS de caract., à aménager. - R.-VS pour visite week-end Ascension. Ecr. no T 073.709 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e. TÉL. : (66) 67-53-58

villas

RUEIL résidentiel, 7 pièces + pav. gardien, beau terrain 930m2 840 000 av. facil. T. : 027-57-40.

bureaux

ASNIERES 5 beaux bureaux impeccables + salle réunion + archives, 3 lig. tél., 8 postes. Imm. récent. Standg. Gérant : 793-43-76.

8e Proximité Saint-Augustin dans imm. gd standing
A LOUER BUREAUX
293-62-52.

VOS BUREAUX A 16' DE ST-LAZARE
A DES CONDITIONS TRÈS COMPÉTITIVES
DE 163 A 9.700 m2 EN LOCATION
SARI 720 14 15

CESSION DIRECTE BAIL A USAGE DE BUREAUX
280 m2
PROXIMITE IMMEDIATE
CHAMPS-ÉLYSÉES
10 BUREAUX BON ETAT
+ GRANDE POSSIBILITE
ARCHIVAGE
5 lign. tél. Cess. bail 100.000 F. LOYER MENSUEL : 107.200 F Tél. : 225-80-88 256-05-84 ou 359-99-29 TEL. HEURES BUREAU

5e GOBELINS 7 burx + ent., 2 tél., 2 900 F par mois, bail professionnel gratuit : 337-74-44.

DOMICILIATION - TEL. - SECRET. - TELEX. Frais 100 F/m. APEPAL : 228-56-50.

Achète dans immeuble ancien ou moderne, autour axe Trinité, St-Lazare, Clichy, 400 à 500 m², BUREAUX sur 1 ou 2 étages, 8 à 10 lignes tél. nécessaires. Adress. propositions no 11 151, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

224-08-80 Domiciliation courrier, secrét. permanence, téléphone, telex.

8e - PROPRIÉTAIRE loue un ou plusieurs bureaux, refait neuf. — 563 - 17 - 27.

NEUILLY Propriét. loue un ou plusieurs bureaux ds imm. neuf. 758-12-40.

terrains

VAR 30 km MER Prox. DRAGUIGNAN Vue splendide, BEAU TERRAIN A BATIR 5.000 m2. Eau. Electricité. Prix 55.000 F. Avec 25.000 F cpt. - 265-59-07.

forêts

25 km Paris-Ouest à vendre 74 HA DE BOIS AV. PAVILLON ET ETANG
Très belle chasse division possible. Ecrire Eudico, réf. 3080, 1, rue Bourdaloue, 75009 Paris.

pavillons

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS Beau PAVILLON MEULIERE 6 PIECES PRINCIPALES CUISINE - S. de BAINS - Chffage cent. Garage. Gd ss-sol. Sur 1.080 m2 de jardin. TEL. : 331-66-77 (heures bureau)

ÉGLISE DE BOULOGNE
PAVILLON 4 P. R.-de-Ch. 1 étg. cft, bon état gén. 95 m². Tél. : 766-04-17, poste 255.

viagers

Vincennes, cours Marigny. Im. de rapp., commerce+logt 1 appt 100 m2 + terrasse. Gar. Libre. 2 têtes 72-78. Cpt 430.000 F + rente équivalent rapport.
LE VIAGER 130, rue de Rivoli. 233-05-75 -

COURBEVOIE Idéal placement Résidentiel. Propriété bourgeoise 6 pces, cuis., bains, chff. cal mzt. Impecc. Libre au décès. Cpt 280.000 + rente 2.000 mois. AG. PERSE. - Tél. : 960-55-50.

VIAGER OCCUPE Marais. Grand 5 p. 3e ét., asc., soleil. Vue, bel immeuble en P. de T., petit comptant. Tél. : 325-18-62.

7e ARRDT - VANEAU 2e étage s/cour, 3 p., bs, soleil, avec 65.000 F + rente, viager sur 2 têtes. Joubert et André, 766-04-17, poste 260.

propriétés

VENDEE 20 km MER Rég. LES SABLES D'OLONNE, MAIS. VENDEEN. Excell. état. 3 pces. Eau. Elect. Dépend. Jardin. Prix 75.000 F. Avec 25.000 F cpt. - 265-59-07.

NESLES-LA-VALLEE - Prox. L'ISLE-ADAM S/t 800 m2, tr. belle ppté constr. luxueuse. État neuf. - Réception, 4 chbres, tt conft. — 227-36-19.

SEVRES Près gares (St-Lazare) Propriété angle - normande sur 5.800 m2 clos. - S. à manger, bureau, 3 chbres, 4 p. mansard., biblioth., bains + 2 cab. toil., s-sol complet. Mais. gard. 3 p. 2 garages indépendants. JOHN ARTHUR & TIFFEN **766-04-66** 174, bd Haussmann Tél. après 19 h. : 460-35-60

VERSAILLES R.D. Près gare. Quart. résid. Hôtel part. 400 m2 env. habit. Dble salon, s. à manger, cuis. + office, 6 chbres, 2 bns + cab. toil., 2 p. (mans.) + gren., ss-sol comp., chauff. (charbon), cave à vins au fond du jard., ancien. écuries possib. 2 p. Gar. 2 voit. JOHN ARTHUR & TIFFEN **766-04-66** 174, bd Haussmann Tél. après 19 h. : 460-35-60

50 KM PARIS SUD belle propriété style MANOIR tout confort, 7 000 m2 de terrain aménagé. Prix, sur place, sur rendez-vous, même le dimanche. TEL. : 633-48-99.

PERIGORD Splend. dem. XIIIe et XVIIIe, vaste et confortable parc 3 ha. Exceptionnel : 700 000 F. JARGEAU : 47 500 LIBOS. Téléphone : 128 à FUMEL.

EN PROVENCE propriété XVIIe et XVIIIe quatre corps de bâtiments, cour intérieure, excellent état, parc de 5 000 m2. Destinée à l'Hôstellerie. PRIX : 1 500 000 F. CABINET IMMOBILIER MORO, 23, bd Victor-Hugo, ST-REMY-DE-PROVENCE. T. (90) 92-14-75.

91 MORSANG-SUR-ORGE 20 KM PARIS par autoroute sud parc Beauséjour, très belle propriété dans parc 2 850 m2, rez-de-chaussée : hall, office, cuisine, salle de séjour, salon (cheminée), terrasse, ch., avec cabinet toilette et W.-C. 1er étage : 2 chbres avec 2 s. de bains, 1 chbre avec cabinet de toilette, 2 W.-C., lingerie, grands placards. Maison de gardien 2 p. cuisine, tt cft, 2 boxes attenants et piscine, 2 entrées. Téléph. : 909-52-37 ou 016-12-21 le soir.

MILLY-LA-FORET (près) Ppté caractère tt confort séjour 43 m2 cheminée, cuis., 2 bains, 4 chbres, bibliothèque. PARC 6 380 M2 BOISE. Affaire impeccable : 424-38-86.

SOLOGNE 20 KM ORLEANS ravissant petit château XVe état impec. dans magnifique parc de 25 ha traversé par rivière sur 600 m, étang 1,5 ha, arbres séculaires, chapelle, vastes communs. Px : 2 200 000 F. Tél. : (38) 05-00-68, le matin de 9 heures à 11 heures.

VALLÉE DE LA JUINE Pr. ETAMPES, splendide corps de ferme parf. ét. Liv. + salon + 4 ch., tt cft, écurie + étable, granges, dépend., s/4 ha terrain trav. par rivière, 2 ha 1/2 boisés, le reste en prairie. Px tot. 850.000 F. Crédit 80 %. Lesieur, 494-06-05 ou 494-20-80.

BANDOL (Var) Mas provençal et bergerie Terrains boisés 7.000 m². ALGRAIN - 285-80-59.

AUTOROUTE DE L'OUEST
70 km. de PARIS
MAGNIFIQUE PROPRIETE Constr. moellons 10 X 10 2e étg. s/4 nivx (asc. Otis) 9.700 m² clos, 2 rues, façade 55 m., 2 entrées voitures, 1 ent. serv., ss-sol et caves, buanderie, ch. centr. et garage. R.-de-CH. : Entrée princip. : grande salle de sél., bureau, salle de jeux. 2e ENTREE : cuisine. wc, lavabo. 3e ENTREE : cuisine.
1er ETAGE : 4 chbr., bains, wc, penderie.
2e ETAGE : 2 gdes chb. 6 fenêtres, très belle vue, colline Vitteuil. La Roche.
Beau jardin d'agrément, piscine 21 X 6 alimentée par forage et pompe. MAISON GARDIEN, 3 chb., s. d'eau, wc, cuisine, 2 garages, chenil, hangars, potager, basse-cour, volière (8 cases). Parc. A 100 m. Seine. Route privée et terrain pour amarrage bateau. Poss. 5 morcellem. Prix 700.000 F. Tél. 479-30-18, 27, route de la Roche-Guyon, 78-MOISSON.

manoirs

MANOIR NORMAND sur colline, 120 km de Paris, 30 km d'Evreux, 300 m2 et maison annexe de 75 m2, 2 hectares de bois bordés par la Risle. Prix exceptionnel : 1 million. Tél. entre 10 et 12 h : 624-03-89.

châteaux

35 km DE TOULOUSE CHATEAU LOUIS XIII à restaurer, 2 ha. Tél. (61) 88-32-08.

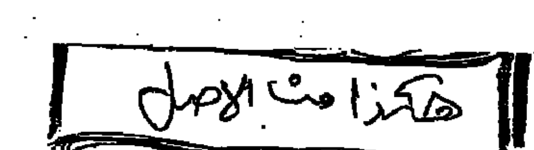
villégiatures

Nombreuses locations vacances ds journal « LES ANNONCES ». En vente partout 1,50 F.

CHARENTE Part. loue juin-juillet 1 mais. meublée isolée, ds campagne 4 p. + cuis., tt cft, vaste jardin. Ecrire DULUC 16120 TOUZAC. Tél. : (45) 97-03-30

En Languedoc-Roussillon — Votre plage à PALAVAS-LES-FLOTS appartements meublés près mer, juin/septembre à partir 700 F., juillet à partir 1 800 F. L'Office du Tourisme 34250 PALAVAS-LES-FLOTS vous envoie gratuitement sa liste locations-hôtels-programme des fêtes.

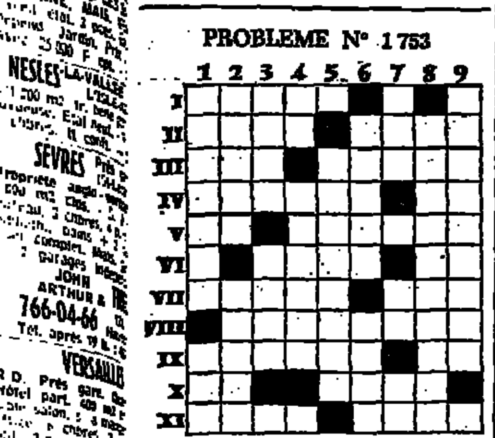
EN AVEYRON Pour JUILLET, à louer meublé 4-5 pers., tt conft, dans maison neuve entourée verdure, site très calme, pêche à proximité. Ecr. J. FERRAND, Sévérac-l'Eglise, 12130 LAISSAC, ou téléphoner 15 (65) 69-61-16.



AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 753



HORIZONTALEMENT

I. C'est à prendre ou à laisser ! — II. Se tient trop bien à table ; Point doux. — III. Animal ; Protège contre certains accidents. — IV. L'Angleterre vue du cosmos ; Repas épelé. — V. Fin de participe ; En Europe. — VI. Dangereux réflexes des masses opprimées ; Abréviation. — VII. Scintille dans une salle obscure ; Condition du succès d'une sortie. — VIII. Ne doit pas couper ce qu'elle vend. — IX. Légères ; D'un auxiliaire. — X. Plante verte ; Un par famille ! — XI. En Belgique ; Pénètre dans un maquis.

VERTICALEMENT

1. Aimable championne de vertueux tournois ; Figure biblique. — 2. Identique ; Ne font qu'entrer et sortir. — 3. Passe aux actes ; Te déplaceras. — 4. Fin de participe ; Faisait jouer les chiens. — 5. Pénibles quand elles sont longues. — 6. Des risques ; Ne parlait pas pour ne rien dire. — 7. Esprit ; Symbole ; Canton. — 8. Firent cas. — 9. Portent la culotte.

Solution du problème n° 1 752

Horizontalement

I. Drapeau. — II. Eure ; Ante. — III. Titus. — IV. En ; René. — V. Nef ; Râper. — VI. Usera ; Ecu. — VII. Loisirs. — VIII. Veulerie. — IX. Suée ; Meta. — X. Teste. — XI. Es ; Sousse.

Verticalement

1. Détenue ; Ste. — 2. Ruines ; Vues. — 3. Art ; Fêlées. — 4. Peur ; Rouets. — 5. Sérail ; EO. — 6. Aa ; Na ; Sem. — 7. Un ; Epeire. — 8. Tu ; Ecrites. — 9. Dé ; Druses.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiées au *Journal officiel* du 3 mai 1977 :

DES LOIS

— Portant validation des listes de classement d'étudiants admis en deuxième année du premier cycle des études médicales et odontologiques dans certaines universités, pour les années 1971 et 1972-1973 ;

— Relative à la déclaration aux instituts d'émission des cotisations dues aux organismes de sécurité sociale dans les territoires d'outre-mer.

Avis de concours

● *La ville de Strasbourg* organise deux concours pour le recrutement de :

— Un enseignant de culture générale (histoire de l'art et des civilisations, de l'architecture et évolution du cadre de vie) ;

— D'un professeur d'architecture intérieure-plasticien de l'environnement, qui auront lieu respectivement les 12 et 13 mai à l'Ecole des arts décoratifs, 1, rue de l'Académie, à Strasbourg.

Pour tous renseignements, s'adresser au service des affaires culturelles, centre administratif, 1, place de l'Etoile, B.P. 1049/1050 F, 67070 Strasbourg, Cedex (35-72-11 p. 3389).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

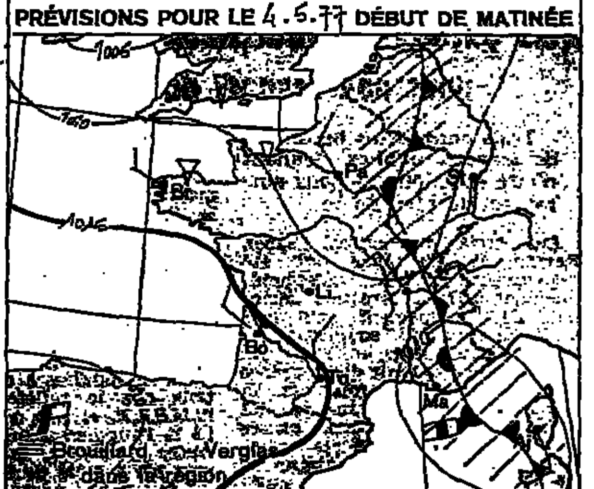
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 03.05.77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 4.5.77 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⚡ orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 3 mai à 0 heure et le mercredi 4 mai à 24 heures :

La zone dépressionnaire de l'Europe occidentale ne se comblera que lentement en se décalant vers le nord. Les masses d'air instable qui l'accompagnent maintiendront un temps très variable en France.

Mercredi 4 mai, les nuages resteront abondants, le matin, de la Méditerranée aux Alpes et au nord-est. Ils donneront des pluies localement accompagnées d'orages, mais une amélioration se développera l'après-midi sur le Languedoc où les vents tourneront au secteur nord. Sur le reste de la France le ciel sera très variable, les éclaircies alternant avec des nuages d'instabilité souvent très développés qui donneront des averses et des orages. Les vents s'orienteront progressivement au nord-ouest ; ils seront assez forts près des côtes, modérés ailleurs. Les températures varieront peu par rapport à celles de mardi.

Mardi 3 mai à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris-Le Bourget, de 1 013,2 millibars, soit 760 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 mai ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 20 et 12 degrés ; Biarritz, 12 et 4 ; Bordeaux, 14 et 4 ; Brest, 12 et 5 ; Caen, 12 et 5 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 16 et 6 ; Dijon, 16 et 8 ; Grenoble, 18 et 9 ; Lille, 16 et 8 ; Lyon, 18 et 9 ; Marseille-Marignagne, 19 et 13 ; Nancy, 19 et 10 ; Nantes, 13 et 6 ; Nice-Côte-d'Azur, 17 et 13 ; Paris-Le Bourget, 17 et 8 ; Pau, 9 et 3 ; Perpignan, 18 et 11 ; Rennes, 11 et 6 ; Strasbourg, 20 et 9 ; Tours, 14 et 7 ; Toulouse, 17 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 16 degrés ; Amsterdam, 17 et 12 ; Athènes, 21 et 15 ; Berlin, 17 et 8 ; Bonn, 20 et 8 ; Bruxelles, 20 et 10 ; îles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 16 et 6 ; Genève, 16 et 8 ; Lisbonne, 17 et 8 ; Londres, 15 et 7 ; Madrid, 17 et 2 ; Moscou, 28 et 14 ; New-York, 20 et 16 ; Palma-de-Majorque, 19 et 15 ; Rome, 22 et 10 ; Stockholm, 12 et 8 ; Téhéran, 24 et 18.

P. T. T.

● *Télex moins cher avec la Bolivie.* — Depuis le 1er mai, la taxe d'une communication par télex avec la Bolivie sera ramenée de 22,23 francs à 16,66 francs par minute, avec un minimum de perception de 49,98 F, correspondant à une communication de trois minutes.

SPORTS

FOOTBALL

A LA QUATRIÈME «TABLE RONDE» INTERNATIONALE

L'arbitre en question

Monaco. — *Considérée depuis sa création comme une sorte de chambre de réflexion ou même de laboratoire du football de demain, la « table ronde » internationale, réunie à Monaco les 2 et 3 mai, consacre ses travaux, cette année, à la fonction la plus importante, souvent la plus critiquée, celle de l'arbitre. Recrutement, formation, promotion, statut, indépendance de l'arbitre, ont fait l'objet d'un long débat, lundi 2 mai, et les plus hautes personnalités du football international, parmi lesquelles M. Havelange, président de la Fédération internationale de football (FIFA) et M. Franchi, président de l'Union européenne (U.E.F.A.), ont donné leur avis sur toutes les questions posées.*

Il est de plus en plus évident que l'arbitre se trompe souvent. « L'arbitre en question », qui est en quelque sorte le thème de la quatrième « table ronde » internationale, ne veut cependant pas être un procès, encore moins un réquisitoire, mais plutôt une recherche de ce qui peut améliorer la fonction arbitrale.

C'est pour une bonne part la télévision qui est à l'origine de la prise de conscience de ce problème. Avant que la télévision ne décortique une action et ne montre, ralentis à l'appui, les éventuelles fautes ou les oublis de l'arbitre, seuls les initiés, et encore, pouvaient juger de la qualité de celui qu'on appelle l'« homme seul » sur les terrains de football.

Aujourd'hui, chaque téléspectateur dans son fauteuil, pourvu qu'il ait quelques connaissances de jeu, est à même de décider, le plus souvent avec pertinence, si l'arbitre est juste ou non, s'il est influençable, s'il subit la pression du public, si son autorité est réelle ou, au contraire, si le trac et l'énervement ne paralysent pas son action, au point de lui faire

De notre envoyé spécial

prendre quelquefois des décisions contestées. Quelques exemples récents dans de grands matches (finale de la Coupe d'Europe, finale de la Coupe de France) sont sans doute encore en mémoire.

Deux mots ont fréquemment été employés au cours de l'intervention des orateurs d'Europe, d'Amérique du Sud et d'Afrique au cours de la « table ronde » : honnêteté et impartialité. Le premier mot a trait à la qualité indispensable de l'arbitre, c'est même la charte de la fonction ; le deuxième est plus subjectif dans la mesure où l'impartialité est le produit de l'honnêteté et de décisions heureuses. A l'évidence, un arbitre même de qualité peut être partial naturellement, sans le vouloir, si dans le cours d'un match il ne voit pas ou juge mal certaines actions de jeu. *« L'impartialité est à l'arbitrage ce que l'objectivité est à l'information. »* L'arbitre qui a fait cette réflexion à Monaco a sans doute touché juste.

Le problème de la corruption, que l'on a voulu, à tort, semble-t-il, lier à celui du statut — c'est-à-dire de la rémunération — a été évoqué. Le propos n'était pas de citer les exemples — quelques-uns sont connus, — mais d'en rechercher les causes et d'expliquer ce manquement le plus grave à l'éthique de la profession.

L'idée qui a prévalu est qu'un arbitre est ouvert ou non à la corruption selon que son caractère et ses besoins l'y poussent. Personne n'a parlé des corrupteurs.

Le fait politique

Le fait politique a aussi été pris en considération avec un grand souci de franchise. Les représentants de l'Afrique ont fait état de la différence qu'il pouvait y avoir entre les pays développés et ceux qui sont en voie de développement. Un arbitre trop lié à sa fédération, laquelle est trop dépendante d'un gouvernement pour qui un match international est une affaire capitale, aliène forcément une partie de sa liberté.

Là encore de récents exemples d'incidents, des déclarations de chefs d'Etat à propos du résultat d'un match, le limogeage immédiat de responsables, sont faits pour indiquer que les difficultés rencontrées par l'arbitre dans l'exercice de ses fonctions sont souvent tributaires du contexte dans lequel il est contraint d'évoluer.

Personne n'est tombé d'accord sur ce que devrait être le statut de l'arbitre. Les uns souhaitent la formation d'un corps professionnel, d'autres un statut semi-professionnel, de manière que l'arbitre conserve son indépendance financière. Beaucoup, enfin, considèrent qu'il faut laisser les choses en l'état et s'en remettre à chaque pays, à chaque fédération, pour décider de la voie à suivre. On a remarqué que le même argument concernant la dépendance ou l'indépendance des arbitres était utilisé avec une conviction comparable par les partisans de chaque solution. Les participants de la quatrième table ronde internationale de football doivent rendre publics, ce mercredi 3 mai, les résultats de leurs travaux et leurs conclusions.

FRANÇOIS JANIN.

UN TOURNOI DE SIXTE QUI TOURNE A L'ÉMEUTE

Les tournois de sixte de football sont l'occasion de nombreuses fêtes locales. La formule, qui consiste à opposer des équipes de six joueurs (au lieu de onze) pour deux mi-temps de très courte durée, permet de mettre en action un très grand nombre de footballeurs.

Cela ne va pas toujours sans heurts, les passions s'exacerbant au gré des éliminations. Dimanche 1er mai, à Saint-Pierre-de-Chandieu (Rhône), un incident a dégénéré en une bagarre générale qui a duré une heure et demie et fait dix-huit blessés.

A l'arrivée des gendarmes, joueurs et spectateurs occupaient le terrain en une mêlée furieuse. A l'origine de cette échauffourée, la colère du capitaine de l'équipe « Houlala » de Vénissieux - Saint - Priest, dont les joueurs venaient d'être disqualifiés par l'arbitre pour brutalité sur le terrain.

D'un sport à l'autre...

HOCKEY SUR GLACE. — *La dernière journée du tour préliminaire des championnats du monde, disputée à Vienne, le lundi 2 mai, a donné lieu à une grande surprise : la Suède a battu l'U.R.S.S. 5 à 1 et termine en tête, à égalité de points, au classement général, avec les Soviétiques. La Tchécoslovaquie, qui a battu les Etats-Unis 6 à 3, et le Canada disputent la grande finale à partir de ce mardi 3 mai, en compagnie des deux premières équipes.*

JUDO. — *Les judokas français qui ont été désignés pour participer aux championnats d'Europe, à Ludwigshaffen, du 11 au 15 mai, sont les suivants : 60 kg : Lebeaupin ; 65 kg : Yves Delvingt ; 71 kg : Landart ; 78 kg : Tchoulouyan ; 86 kg : Decherchi ; 95 kg : Rougé.*

RUGBY. — *Les demi-finales du championnat de France se disputeront toutes deux le 15 mai, l'une à Lyon (Béziers-Nice), l'autre à Toulouse (Perpignan-Romans.*

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

Fiat a réalisé en 1976 de larges bénéfices
pour la première fois depuis quatre ans

(De notre correspondant.)

Rome. — Avec un plaisir évident — car les bonnes nouvelles sont rares en cette période de crise économique — M. Giovanni Agnelli vient d'annoncer aux actionnaires de Fiat que la firme turinoise avait réalisé, l'an dernier, un bénéfice net de 66 milliards de lires (soit 313 millions de francs environ) contre 107 million de lires (0,5 million de francs) en 1975. *« Ce bilan,* a déclaré le P.-D.G., *est le premier des années 70 dont on puisse tirer quelque motif de satisfaction. »* Depuis 1972, la firme turinoise n'avait réalisé que des bénéfices symboliques au regard de son chiffre d'affaires.

Fiat qui ne se limite pas à la production d'automobiles, a bénéficié, semble-t-il, d'une politique financière plus entreprenante, de l'apport de capitaux libyens et de la dépréciation de la lire. Avec les deux marques associées (Autobianchi et Lancia) la société a vendu 1 309 356 automobiles en 1976, soit 3,1 % de plus que l'année précédente. Une faible diminution en Italie (— 1,6 %) devait être largement compensée par les ventes à l'étranger (+ 9,2 %). Mais les résultats assez faibles du premier trimestre 1977 laissent à penser que l'augmentation ne se poursuivra pas cette année.

Parmi les bonnes performances de 1976, il faut signaler les secteurs des véhicules industriels (+ 10,1 %) et de la production sidérurgique (+ 22 %) tandis qu'une forte baisse s'est manifestée dans les ventes d'engins de travaux publics (— 23 %).

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Fiat en 1976 a atteint 9 270 milliards de lires, autorisant des investissements de 531 milliards en Italie et 282 milliards à l'étranger. Il a été décidé de distribuer un dividende de 150 lires (0,84 franc) pour chaque action ordinaire ou privilégiée. Ce n'est pas énorme, mais comme le souligne M. Agnelli *« le métier d'actionnaire est difficile, surtout en Italie »*.

Le P.-D.G. de Fiat a dénoncé dans son discours *« l'unification politique manquée de l'Europe »*, qui est, selon lui, *« l'un des principaux facteurs du désordre économique international »*. Il place *« de grands espoirs »* dans l'élection du Parlement européen au suffrage universel et n'exclut pas de s'y présenter lui-même.

On a également interrogé M. Agnelli sur son éventuelle nomination comme ambassadeur d'Italie à Washington. *« Personne,* a-t-il répondu, *ne m'a offert le poste. La* Farnesina (ministère des affaires étrangères) *compte d'ailleurs d'excellents fonctionnaires, très bien préparés pour cette fonction. »*

Ce n'est pas un démenti, pas même un refus. Mais on a peine à imaginer le P.-D.G. de Fiat — dont le nom revient à tout propos — se satisfaire d'un poste d'ambassadeur, fût-il aussi prestigieux. — R. S.

LES PROFITS DE VOLKSWAGEN ONT ATTEINT PLUS DE 1,6 MILLIARD DE FRANCS EN 1976.

Le groupe ouest-allemand Volkswagen a réalisé, en 1976, des bénéfices de 784 millions de marks (environ 1,64 milliard de francs), résultat largement supérieur aux objectifs de la direction, a précisé celle-ci. Ces bénéfices permettent au constructeur d'amortir les pertes des deux exercices précédents (157 millions de marks en 1975 et 807 millions de marks en 1974, soit respectivement 266,9 millions de francs et 1,38 milliard de francs). Ils lui permettront aussi de renforcer ses fonds propres et de distribuer un dividende de 5 DM (10,50 F) par action au nominal de 50 DM (105 F).

Le chiffre d'affaires du groupe a atteint l'an passé 21,4 milliards de DM (44,94 milliards de francs), soit 13,6 % de plus qu'en 1975, dont 62,3 % à l'étranger. Les investissements se sont élevés en 1976 à 1,1 milliard de DM (2,31 milliards de francs), soit 21,3 % de plus que l'année précédente, et ses effectifs ont progressé de 5,6 % en Allemagne fédérale, atteignant 124 232 personnes (183 238 au total dans le monde). — *(A.F.P.)*

LES RÉSULTATS DE LA BANQUE NATIONALE DE PARIS ONT PROGRESSÉ DE 17 % EN 1976.

Les bénéfices consolidés du groupe de la Banque nationale de Paris (B.N.P.), première banque française et quatrième dans le monde, se sont élevés en 1976 à 358 millions de francs contre 305 millions de francs (+ 17 %). Le bilan consolidé atteint 206 milliards de francs (+ 18 %), et celui des fonds propres avant répartition, 2,655 milliards de francs.

En ce qui concerne la B.N.P. seule (maison mère), le bénéfice de l'exercice est de 250 millions de francs contre 210 millions de francs (+ 19 %), auxquels viennent s'ajouter 315 millions de francs de provisions ayant précédemment payé l'impôt et devenues disponibles. Ce bénéfice s'entend après paiement de 284 millions de francs d'impôts sur les sociétés.

L'amélioration sensible des résultats enregistrés en 1975 (+ 55 %), après le fléchissement de 1974 (— 20,8 %), s'est donc poursuivie mais à un rythme plus ralenti en raison des contraintes de l'encadrement, qui limitent l'augmentation des crédits distribués à la clientèle. Ces derniers ont tout de même progressé de 17,70 % à 106 milliards de francs, l'ensemble des dépôts étant passé, de son côté, de 92 milliards de francs à 101 milliards de francs.

PRESSE

« L'UNION » CÉLÈBRE SON 10 000e NUMÉRO

(De notre correspondant.)

Reims. — Issu de la résistance et resté fidèle à ses statuts de 1944, *l'Union*, quotidien régional imprimé à Reims et diffusé en Champagne-Ardennes, dans l'Aisne et en Seine-et-Marne, publie mardi 3 mai son dix-millième numéro. Il consacre deux pages (avec une publicité en quadrichromie) à cet événement. A la « une » de cette édition spéciale, un message du président de la République déclarant : *« Je tiens à saluer la fidélité de ce journal aux idéaux de la Résistance et notamment à celui contenu dans son titre lui-même. Il a veillé dans sa structure et son action à demeurer le reflet des opinions les plus diverses. »*

Ce pluralisme, cet esprit de la Résistance, le colonel Pierre Bouchez, actuel doyen des six directeurs-gérants, et, en 1944, commandant des F.F.I. de la Marne, cofondateur du journal, le réaffirme dans un article où il déclare : *« Notre cas est unique dans la presse française : douze associés de tendances diverses, un conseil de gérance composé de six membres pris parmi ceux-ci et représentant toutes les opinions, ont pu, contre vents et marées, assurer l'expansion du journal, de cent mille exemplaires vendus à cent cinquante mille actuellement. »* Le colonel Pierre Bouchez précise que *l'Union* a décidé de moderniser son matériel et de se transformer en employant la photocomposition.

● *M. Jack Tarver* a été élu, le 26 avril à San-Francisco, président du conseil d'administration d'Associated Press, l'une des deux grandes agences internationales d'information américaines.

M. Tarver, cinquante-neuf ans, qui est directeur de *Constitution and Journal* (Atlanta), succède à M. Paul Miller qui présidait le conseil d'A.P. depuis 1963.

● *M. Robert Hersant*, président-directeur général du *Figaro*, a choisi Mouscron, en Belgique, pour installer l'imprimerie offset qui sera chargée, à partir du 1er janvier 1978, de tirer les exemplaires du *Figaro* destinés à la région du Nord, ainsi que l'édition internationale de ce quotidien. Mouscron étant très proche de la frontière française, ces nouvelles installations permettront également d'imprimer le quotidien *Nord-Eclair*, dont M. Hersant contrôle la société éditrice. Cependant, la composition de *Nord-Eclair* demeurerait à Roubaix.

● *La nature en bande dessinée.* — *« Pistil, la revue des jeunes et de la nature »* vient de lancer son premier numéro. Mensuel de 56 pages, vendu 6 francs, il s'adresse *« aux enfants des villes qui n'ont pas le contact avec la nature »*. Au sommaire : plusieurs bandes dessinées dont les Polluks les abominables pollueurs, les aventures d'Oreste le petit arbre, une interview de Christian Zuber, un article sur les bébés phoques et des rages pratiques

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

Trois entreprises bretonnes sont sanctionnées pour non-respect du plan Barre

Trois entreprises bretonnes de travaux publics viennent d'être sanctionnées pour non-respect du plan Barre.

Les trois entreprises, Sacer, Reveto et Viafrance ont été récemment informées téléphoniquement par la direction régionale de l'équipement qu'il leur était interdit de soumissionner pendant trois mois en Bretagne, c'est-à-dire d'obtenir des marchés publics. Dans les trois cas, la mesure a été prise parce que des accords venaient d'être passés avec les *personnels de* ces entreprises, augmentant les salaires de 2,5 %, soit un pourcentage supérieur à celui de la hausse des prix (1,9 % pour le premier trimestre).

Le syndicat F.O. de Rennes a émis une protestation dans un *communiqué relatant ce qu'il* qualifie de « *très grave atteinte à la politique contractuelle et à la situatio nde l'emploi* », et demandant que la mesure soit rapportée. *Les dirigeants des entreprises* se sont adressés à l'autorité administrative pour exposer les conséquences sur le plan de charge des entreprises et par contrecoup sur l'emploi. Les dirigeants des entreprises précisent que les soumissions *qu'elles présentent sous pli* cacheté ne sont plus ouvertes et qu'ainsi l'une d'elles n'a pas obtenu un marché de 1 200 000 F.

La décision du gouvernement de pénaliser des entreprises qui ont enfreint la règle du seul maintien du pouvoir d'achat des salaires n'est pas inattendues. Les pouvoirs publics avaient prévenu les chefs d'entreprise. De telles sanctions sont-elles pour autant légales ? Aucun texte législatif ne prévoit de limitation générale des salaires ; *la loi de finances* pour 1977 interdit seulement l'augmentation des salaires ayant atteint, en 1976, un montant annuel de 188 000 F et limite celle des rémunérations ayant atteint 316 000 F. En revanche, si la loi ne mentionne pas la limitation générale des salaires d'autres *textes législatifs*, plus anciens mais toujours valables, garantissent la liberté de négociation salariale (loi de 1950) et interdisent toute indexation des rémunérations sur *les prix (loi de 1959)*. Or paradoxalement, la circulaire du C.N.P.F., de novembre 1976, dite CHOTARD, demande aux employeurs, en application du plan Barre, de limiter les majorations des salaires à celle des prix, telle que le reflète l'indice de l'I.N.S.E.E. et propose de fixer à 1,5 % l'augmentation au 1er avril. Autre paradoxe, la hausse des prix n'a pas été de 1,5 % mais de 1,9 % ; paradoxe *supplémentaire*, l'accroissement du salaire horaire moyen ouvrier, au cours de premier trimestre 1977, sera vraisemblablement d'environ 3 %. *Persuadés de l'illégalité de cette* partie du plan Barre, des syndicats comme F.O. ont d'ailleurs décidé de porter devant la justice les *décisions* d'employeurs qui respectent, à la lettre, la circulaire Chotard. Deux procès ont *été intentés contre Ugine* Kulhman et la Fédération de la chaussures. Les jugements, attendus dans les jours à venir, devraient apporter une première réponse : *y a t-il illégalité ou à l'inverse* un cas de force majeure exceptionnelle qui permettrait aux chefs d'entreprise et à l'Etat d'enfreindre certaines loi ?. — J.-P. D.

● *Transports gratuits pour les chômeurs nantais.* — La gratuité des transports en commun pour tous les chômeurs de Nantes et les demandeurs d'emploi qui ne disposent pas de 2 300 francs de ressources par mois sera effective à partir du 9 mai : c'est ce que la municipalité, dirigée par M. Alain Chenard (P.S.), a annoncé lundi 2 mai, en précisant que chaque chômeur bénéficiera de douze tickets gratuits de bus chaque quinzaine.

LA QUERELLE DES INDICES DE PRIX

Vérité un mois, mensonge l'autre ?

Curieusement, la publication de l'indice officiel des prix pour mars n'a pas donné lieu aux critiques habituelles de la C.G.T. et du parti communiste. La hausse des prix de détail a pourtant été très forte durant ce mois (+ 0,9 %) et l'on pouvait s'attendre à des attaques sur le thème de l'échec du plan Barre. Mais presque rien : des commentaires relativement modérés et, surtout, pas le reproche si souvent fait au thermomètre de l'INSEE d'être truqué, impropre à la mesure des prix, etc., etc.

Que s'est-il donc passé ? Très probablement, le P.C., comme la C.G.T., ont éprouvé un peu de gêne pour contredire ce qu'ils avaient écrit les mois précédents ou plutôt pour ne pas en tenir compte. Lorsque l'INSEE avait publié les indices de prix de janvier et février (+ 0,3 et + 0,7 % contre + 0,9 et + 0,8 %, selon les indices de la C.G.T.), l'Humanité *avait accueilli ces résultats par des commentaires extrêmement sévères, dont nous avions souligné l'inexactitude et l'injustice. Pour* l'Humanité, *il était évident à l'époque que l'indice de l'INSEE était truqué, mensonger et qu'il ne pouvait plus prétendre rendre compte de l'évolution du coût de la vie. Les jugements portés par la C.G.T. étaient beaucoup plus mesurés et rigoureux, mais fort critiques tout de même.*

Or, en mars, l'indice de l'INSEE — c'est-à-dire l'indice officiel — a augmenté de 0,9 %, soit nettement plus vite que l'indice de la C.G.T. (+ 0,6 %). Cela pour des raisons techniques que nous avons expliquées à plusieurs reprises dans ces colonnes et qui tiennent notamment à des méthodes différentes de prise en compte des augmentations des fruits et légumes frais (1).

De deux choses l'une. Ou bien l'indice de l'INSEE est mauvais, truqué... et le résultat de mars n'est pas plus juste que les autres résultats : on peut alors penser qu'il exagère la hausse des prix. Ou bien l'indice de l'INSEE est fiable, et il faut le reconnaître aussi bien lorsqu'il annonce de faibles augmentations que de fortes hausses.

En fait, l'indice de l'INSEE ne devrait pas être utilisé comme référence exclusive lorsqu'il s'agit d'améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs ou pour tout autre calcul concernant le niveau de vie. L'indice de l'INSEE est un indice de prix et n'est que cela : c'est dire qu'il ne prend pas en compte les quantités consommées. Et Dieu sait que dans une société de consommation...

Ceci étant dit, l'indice de l'INSEE, s'il mérite des critiques, s'il a des faiblesses, est un bon instrument de mesure de l'évolution des prix ; sûrement le meilleur qui existe en France ; peut-être un des moins mauvais qui existe au monde. Mesurer l'évolution des prix de produits qui changent sans cesse, qui sont constamment modifiés, n'est pas une mince affaire. Il y faut une grande rigueur, un grand sérieux. Toutes choses qui ne peuvent s'obtenir que dans une totale indépendance aussi bien vis-à-vis des pouvoirs politiques que des pouvoirs syndicaux.

C'est donc plus d'indépendance encore que la gauche devrait réclamer pour l'INSEE et non une sorte de contrôle par les syndicats du calcul de l'indice des prix. Ce surplus d'indépendance — et de sérieux — pourrait très bien être assuré par une sorte de magistrature économique qui serait représentée par des personnalités au-dessus de tout soupçon, et pour leur compétence et pour leur intégrité.

ALAIN VERNHOLES.

(1) *Compte tenu de* techniques différentes de calcul, voici comment ont évolué les prix des légumes frais pendant les trois premiers mois de l'année : + 22,8 % puis —2,4 % et — 7,7 %, selon la C.G.T. ; + 4,3 % puis encore + 3 % et + 2,5 %, selon l'INSEE. Si l'on fait le total cumulé des trois mois (janvier, février et mars 1977) on s'aperçoit que les prix des légumes frais ont augmenté de 10,7 % selon la C.G.T. et de 10,1 % selon l'INSEE. L'écart est mince. Il pourrait même disparaître complètement avec les résultats du mois d'avril.

LA HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL EN MARS (en %)

	EN 1 MOIS (Mars 1977 comparé à février 1977)		EN 6 MOIS (Mars 1977 comparé à sept. 1976)		EN 1 AN (Mars 1977 comparé à mars 1976)	
ENSEMBLE	0,9		4,1		9,1	
ALIMENTATION	1,2		5,9		11,6	
Produits à base de céréales		0,6		2,1		9,7
Viandes de boucherie		0,2		4,2		8,8
Porc et charcuterie		0,5		— 1,8		5,3
Volailles, lapins, produits à base de viande		1,1		8		8,8
Pr[illegible] de la pêche		1,8		7,7		13,2
Laits, fromages		0,4		2,7		9,1
Œufs		— 0,7		3,5		14,5
Corps gras et beurre		1,2		4,7		7,9
Légumes et fruits		1,8		13,4		18
Autres produits alimentaires		2		5,9		9,9
Boissons alcoolisées		1,4		3,7		8,2
Boissons non alcoolisées (dont café)		5,3		20,4		42,4
PRODUITS MANUFACTURES	0,8		3,2		6,6	
1) Habillement et textiles	0,6		3,3		6,8	
2) Autres produits manufacturés	0,8		3,2		6,5	
dont: Meubles et tapis		0,7		2,5		6,1
App. ménag. (gaz et électr.)		0,1		1,6		4,4
Autres articles d'équipement		0,9		2,3		7
Savons et produits d'entretien		0,5		— 0,4		2,8
Art. de toilette et de soins		1		1,3		0,9
Véhicules		1,4		2		7,4
Papeterie, librairie, journaux		1,9		3,2		5,8
Photo, optique, électro-[illegible]		0,1		0,3		1,6
Autres articles de loisir		ss chang.		2,4		6,6
Com[illegible]ible et énergie		0,3		8,8		11,8
Tabac et prod. manuf. divers		0,4		1,2		8,2
SERVICES	0,7		3,8		10,4	
Logement		0,2		4,6		11
dont loyers		ss chang.		3,9		9,3
Soins personnels et de l'habillem.		0,6		2,4		18,2
Services de santé		0,5		3,5		9,8
Transports publics		1		1,4		6,3
Serv[illegible] de véhic. privés		1		1		8,6
Hôtels, cafés, restaur., cantines		1,2		4,7		11,8
Autres services		0,1		3,2		9,5

TIMIDE REPRISE DU TRAFIC À DUNKERQUE

(De notre correspondant.)
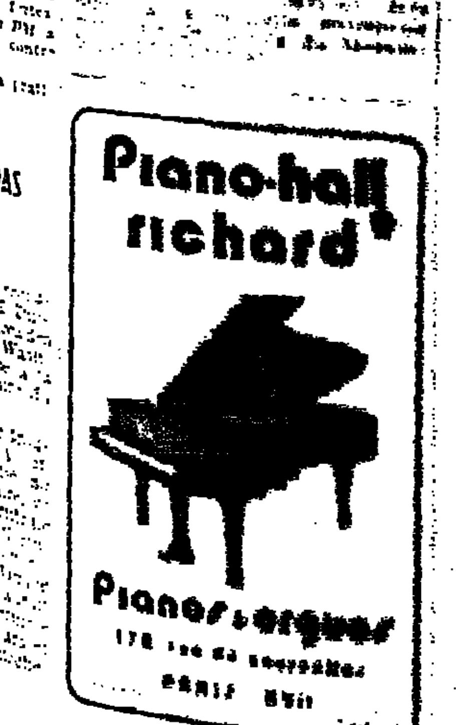
Dunkerque. — Timide réveil du trafic dans les bassins commerciaux de Dunkerque, où les dockers n'ont trouvé, lundi 2 mai, à leur reprise du travail, qu'un seul *navire soviétique*, qui a reçu l'ordre de se dérouter sur le port du Nord. Les navires des lignes régulières étant engagés sur d'autres rotations depuis le *10 mars*, il faudra attendre le milieu du mois pour assurer la réinsertion de Dunkerque dans leurs programmes.

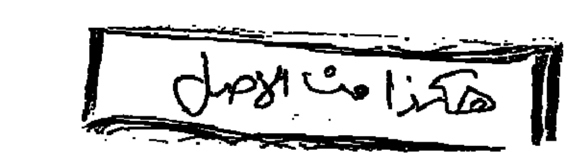
En revanche, le trafic retrouve rapidement son rythme normal au quai aux aciers d'Usinor. Il convient de préciser à ce *sujet* que ce nouveau quai n'est pas un ouvrage privatif d'Usinor (*le Monde* du 3 mai), mais un quai public « concédé », qui sera géré par une *société associant* Usinor et Vallourec à d'autres intérêts sidérurgiques, ainsi qu'à des inté-[illegible]

EMPLOI

● *Réduction d'effectif chez Dubigeon-Normandie.* — La direction des chantiers Dubigeon-Normandie de Nantes, en Loire-Atlantique, a annoncé vendredi 29 avril une réduction d'effectif de quatre cent *cinquante* personnes d'ici à la fin 1978. L'effectif total passerait de deux mille quatre cent cinquante à deux mille salariés.

● *Les syndics parisiens de l'ex-société Lip* ont menacé de faire couper l'eau, le gaz, l'électricité et le téléphone à l'usine de *Palente. Le* syndicat C.G.T. de Lip et l'Union locale C.G.T. de Besançon ont demandé à la municipalité d'intervenir auprès de la préfecture et des syndics. *D'autre* part, une délégation C.G.T. a rencontré M. Schwintz, sénateur et *maire* socialiste de Besançon, afin d'obtenir la prise de mesures contraignantes à l'égard des banques et des anciens actionnaires privés de Lip pour les obliger à relancer l'activité de [illegible]





LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS REVENDICATIONS

LE COMITÉ SUPÉRIEUR DE L'EMPLOI SE RÉUNIRA LE 6 MAI

M. Christian Beullac, ministre travail, a annoncé ce lundi mai qu'il avait convoqué pour ndredi prochain le comité supé-ur de l'emploi *« afin d'exami- r avec les partenaires sociaux modalités selon lesquelles le ogramme gouvernemental sur mploi sera mis en œuvre »*. Le nistre a indiqué qu'il avait nstitué un groupe permanent l'emploi, composé du ministre travail, du secrétaire d'État à condition du travail manuel et l'immigration, du secrétaire État à la formation, du délégué tional de l'emploi, du directeur l'Agence nationale pour l'em-l, de l'Association pour la for-tion professionnelle des adultes du directeur du cabinet du nistère. Ce groupe permanent réunira chaque semaine pour re le point sur l'application programme.

D'autre part, le ministre a nmenté le plan de M. Barre indiquant qu'il s'agissait *l'un programme adapté et rérent, qui fait appel à la soli- ité »*. Il a enfin critiqué *« les positions hasardeuses de l'op- sition qui préconisent une ré- ction massive de la durée du vail, la retraite à soixante ans la création massive de postes s la fonction publique »*.

M. Beullac a ajouté : *« Lorsque position fait ces propositions- elle ne les assortit jamais des séquences financières, et no- nment fiscales, qu'elles com- tent. »*

L'avenir u groupe lainier Schlumpf

S SALARIÉS DE L'USINE GLUCK REFUSENT DE REPRENDRE LE TRAVAIL

(De notre correspondant.)

Mulhouse. — Appelé à se pro-ncer lundi 2 mai sur le plan reprise proposé par M. Pierre ger, directeur général de la velle Filature de Cernay, le sonnel de l'usine « Gluck, Mulhouse (groupe lainier lumpf), s'est déclaré insuffi-mment informé sur ce plan et efusé, par 216 voix contre 112, reprendre le travail, arrêté uis plusieurs semaines déjà.

es propositions de M. Sieger lent les suivantes : reprise deux cent cinquante person- avec garantie de réembauche r les autres dans un délai de gt-deux mois, tout en béné-ant des allocations de chô-ge à 90 % du salaire, puis le formation dans le textile vue du réembauchage.

ans un communiqué, la di-tion du groupe des usines nay S.A. souligne que, à son iative, il a été offert 7,5 % de icipation au capital aux en-rises participant au finan-ent de départ (18 millions de ics seraient déjà disponibles) u'elle *« souhaiterait, en rai- des graves difficultés qu'a nues cette entreprise, associer ement l'ensemble du person- à la participation au capital 7,5 % par le biais du comité treprise »*.

MONNAIES

HAUSSE DU FRANC

cours du franc s'est nettement rmi mardi matin sur les mar- des changes. A Paris, le dollar revenu de 4,9560 F à 4,9510 F, lus bas depuis de nombreuses ines, bien qu'il se soit raffermi rapport aux monnaies fortes. conséquence, le cours du DM a ement fléchi à 2,19 F contre 0 F.

florin, de son côté, n'a prati-nent pas varié.

LE FLORIN NE SERA PAS RÉÉVALUÉ

« Il n'est pas question de rééva- le florin », a déclaré M. Dui-erg, ministre des finances des s-Bas, à son retour de Wash-on, où il avait participé à la on du comité intérimaire du ds monétaire.

devise néerlandaise se trou- la semaine dernière à son t le plus haut autorisé au du « serpent » monétaire, ce a obligé la Banque centrale tervenir (en cédant des florins re des dollars), de concert la Bundesbank. La Banque onale des Pays-Bas aurait l acquis la semaine dernière que 100 millions de dollars et de 920 millions de deutsche-ks.

ÉNERGIE

La politique nucléaire américaine est accueillie avec réserve à la conférence de Salzbourg

(Suite de la première page.)

Le Bureau européen de l'environnement, l'Organisation internationale des amis de la terre, le Congrès japonais contre les bombes A et H, le Natural Resources Defense Council américain et l'Osterreichische Naturschutzbund, qui avaient invité de nombreux experts, ont conclu leurs travaux par une déclaration condamnant sans ambiguïté les surrégénérateurs et le retraitement des combustibles nucléaires et affirmant la nécessité de s'opposer fermement à la construction de toute nouvelle installation nucléaire.

Telle n'est pas, de toute évidence, la position des experts rassemblés par l'A.I.E.A. et illustrée par les propos du premier orateur inscrit, M. Ulf Lantzke, directeur de l'Agence internationale de l'énergie (qui rassemble tous les pays membres de l'O.C.D.E., à l'exception de la France). Il a notamment indiqué que les prévisions concernant la capacité nucléaire installée, en 1985, dans les pays de l'O.C.D.E., qui étaient encore, en novembre dernier, de 325 gigawatts, avaient dû être récemment abaissées à 253 gigawatts (1 gigawatt = 1 milliard de watts). *« Nous ne pourrions nous offrir une nouvelle révision en baisse*, a-t-il indiqué, *car aucune autre source d'énergie ne pourrait y faire face. »*

De même, M. Baum (Nations unies) a souligné l'importance de l'énergie nucléaire pour les pays en voie de développement. Une vingtaine d'entre eux pourraient y avoir recours en 1985, a-t-il affirmé, et ils pourraient être près de quarante à la fin du siècle.

Le retraitement et les surrégénérateurs

L'objet essentiel de la conférence n'est pourtant pas de savoir s'il convient ou non de faire appel à l'énergie nucléaire : ils en sont tous convaincus. Le principal sujet de discussion concerne la nouvelle politique nucléaire que viennent d'adopter les États-Unis, sous l'impulsion du président Carter, notamment sous ses deux aspects essentiels : l'arrêt *sine die* du retraitement de combustible irradié et l'ajournement du programme commercial des surrégénérateurs.

Cette politique ne soulève pas l'enthousiasme des participants, c'est le moins qu'on puisse dire. Et les applaudissements qui ont, lundi après-midi, salué les déclarations de M. Marcel Boiteux, directeur général d'E.D.F., et du représentant allemand, soulignant tous deux la nécessité de faire du retraitement et de développer le programme de surrégénérateurs, ont bien montré où semble se creuser le fossé.

La délégation américaine ne s'y était d'ailleurs pas trompée : elle avait pris la précaution d'inviter à déjeuner, lundi, un représentant de la plupart des délégations, déjeuner au cours duquel M. Joseph Nye, adjoint au sous-secrétaire d'État américain pour les affaires de sécurité, chargé de la science et de la technologie, s'était évertué à expliquer la position américaine. Le retraitement, a-t-il indiqué en substance, a trop d'inconvénients, dans le domaine de la prolifération, pour que soit pris en considération le bénéfice économique qu'on peut en attendre. Les Américains estiment ce bénéfice à 8 % du coût de cycle du combustible et à 1 % du prix de l'électricité.

M. Nye devait aussi, lors de ce déjeuner, comme plus tard au cours d'une conférence de presse, affirmer que la décision de M. Carter de ne pas s'engager *« de façon prématurée »* dans une économie de plutonium ne cachait pas de préoccupations commerciales et qu'elle n'était pas en contradiction avec l'esprit du traité de non-prolifération. Il a précisé aussi, comme le laissaient entendre les récentes propositions de M. Carter au Congrès (*le Monde* du 29 avril), que la politique américaine, concernant notamment le retraitement du combustible fourni ou enrichi par les États-Unis, serait déterminée *« cas par cas »*, des considérations sur les capacités de stockage pouvant par exemple intervenir. Précisant que l'administration avait l'intention de négocier de nouveau un certain nombre d'accords d'approvisionnement en uranium, M. Nye n'a du reste pas exclu que le retraitement puisse servir, dans tel ou tel pays, à l'alimentation de surrégénérateurs.

XAVIER WEEGER.

● *Au Mozambique, la Société nationale des pétroles* SONAREP a été nationalisée le 1er mai. Le capital de la SONAREP était détenu notamment par deux groupes financiers portugais et par la Compagnie française des pétroles (23 %). Les biens de la société (principalement une raffinerie d'une capacité de 1,5 million de tonnes) devront être remis à la nouvelle entreprise nationale de pétrole du Mozambique PETROMOC.

SUPER...

Le lancement par ELF d'un nouveau supercarburant — ELF-Moins — permettant, selon la marque, de réaliser des économies de consommation de l'ordre de 6 % en circulation urbaine, suscite une vive controverse parmi les marques concurrentes. Shell, Mobil, Total, Esso et BP utilisent depuis plusieurs années un additif « détergent et surfactant » qui améliore la carburation et diminue la pollution, et s'étonnent qu'ELF ait tant tardé à mettre un tel additif dans son super.

La société française reconnaît qu'elle n'utilisait pas d'additif auparavant et que le gain de 6 % correspond à l'économie réalisée par son nouveau produit par rapport à l'ancien.

Mais les essais réalisés officiellement sur l'ensemble des supercarburants du marché français prouvent qu'ELF-Moins a effectivement une consommation inférieure à celle de ses concurrents (0,764 litre par heure alors que les autres super vont de 0,908 à 1,310). « Notre produit est meilleur que les autres », continue-t-on d'affirmer à ELF-Aquitaine. Peut-être une association de consommateurs pourra-t-elle trancher la question ?

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 5/8	5 5/8	3 5/8	4 5/8	2 7/8	3 1/2	10	10 1/4
1 mois ..	5	5 1/2	4 1/8	4 5/8	3 3/8	3 7/8	9 5/8	9 7/8
3 mois ..	5 1/4	5 3/4	4 1/4	4 3/4	3 1/4	3 3/4	9 7/8	10 1/8
6 mois ..	5 1/2	6	4 3/8	4 7/8	3 1/2	4	10 3/16	10 7/16

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES CHAUSSON

Dans sa séance du 19 avril 1977, le conseil d'administration a examiné et arrêté les comptes de l'exercice 1976 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires prévue pour le 21 juin prochain.

La société a réalisé en 1976 un chiffre d'affaires hors taxes de 2 057 892 000 F, supérieur de 34,6 % à celui de l'année 1975.

Cette importante progression doit néanmoins être nuancée en fonction des facteurs suivants :

— L'activité 1975 avait été perturbée par un très long conflit social ;

— L'activité 1976 tient compte du chiffre d'affaires de deux filiales prises en location-gérance ; elle exclut en revanche les ventes de l'établissement industriel de Maubeuge, qui a fait l'objet d'un apport partiel d'actif en faveur de la filiale Chausson-Carrosserie.

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice net de 60 441 000 F.

Par rapport à l'année précédente, la comparaison des éléments de ce résultat s'établit comme suit (chiffres 1975 entre parenthèses) :

— Résultats d'exploitation avant amortissements et provisions	57 972 000	(— 43 417 000)
— Amortissements et provisions	40 345 000	(43 671 000)
— RESULTATS D'EXPLOITATION	17 627 000	(— 87 088 000)
— Pertes et profits exceptionnels et divers	+ 42 814 000	(— 1 475 000)
— RESULTAT NET	60 441 000	(— 88 563 000)

Les profits exceptionnels comprennent notamment les plus-values afférentes à l'apport partiel de l'établissement industriel de Maubeuge pour un montant de 57 623 000 F ; dans les pertes exceptionnelles, les filiales interviennent pour une somme de 15 875 000 F que le conseil proposera de compenser par prélèvement sur la provision constituée antérieurement à cet effet.

Ainsi, après avoir doté les réserves réglementées d'un montant de 18 554 000 R représentant la plus-value nette à long terme de l'exercice, le résultat disponible serait affecté au report à nouveau, qui se trouverait ramené à — 30 443 000 F contre — 88 204 000 F précédemment.

MOET - HENNESSY

Résultats provisoires consolidés

	1976	1975	1974
Chiffre d'affaires H.T.	1 312 878 000	1 131 785 000	999 780 000
Bénéfice brut d'exploitation	79 460 000	38 551 000	82 361 000
Bénéfice net comptable	57 598 000	15 955 000	— 41 213 000
Bénéfice net réajusté après réincorporation des provisions pour hausses des prix nettes d'impôts et avant contribution exceptionnelle (1)	40 638 000	18 028 000	53 820 000
Cash flow (2)	78 244 000	53 675 000	76 409 000

★ Les règles de consolidation et les sociétés consolidées sont les mêmes que celles de l'année 1975.

(1) Après contribution exceptionnelle, le bénéfice net ajusté s'établit en 1976 à 40 144 000 F et en 1974 à 42 789 000 F.

(2) Sur la base du bénéfice net ajusté, des amortissements et des provisions pour investissements (provisions pour participation exclues).

ACTIVITÉ CHAMPAGNE

Le chiffre d'affaires consolidé des sociétés du groupe Champagne a atteint, pour l'année 1976, un montant de 594 461 000 F, en augmentation de 19,3 % sur 1975. Cet accroissement de chiffre d'affaires s'est réalisé bien que le groupe ait cessé la commercialisation de la bière Heineken à compter du 1er janvier 1976. En faisant abstraction des ventes de bière effectuées en 1975, l'évolution réelle du chiffre d'affaires atteint 30,9 %.

Le compte d'exploitation fait apparaître un résultat en très nette amélioration, avec un bénéfice d'exploitation de 27 717 000 F au lieu de 10 802 000 F pour l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté ressort à 13 541 000 F au lieu de 5 146 000 F en 1975. Ce chiffre tient compte d'un déficit de 3 300 000 F de la filiale californienne qui correspond en fait à des frais de premier établissement, puisque cette société n'a commencé son exploitation qu'en décembre 1976.

ACTIVITÉ COGNAC

Le chiffre d'affaires consolidé du secteur cognac s'est élevé à 376 149 000 F, faisant apparaître un bénéfice d'exploitation de 22 418 000 F contre 13 964 000 F en 1975.

Le bénéfice net ajusté a presque doublé par rapport à celui de l'année précédente, passant de 10 792 000 F à 19 102 000 F.

ACTIVITÉ PARFUMS ET PRODUITS DE BEAUTÉ

En 1976, les sociétés Parfums Christian Dior ont réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 342 268 000 F en progression de 24,7 %, faisant apparaître un bénéfice d'exploitation consolidé de 33 377 000 F contre 11 987 000 F en 1975.

Le bénéfice net ajusté de l'exercice atteint 14 038 000 F à comparer à 3 379 000 F pour l'exercice précédent.

La progression très importante des résultats est due en grande partie à la disparition des charges de double exploitation depuis que la société des Parfums Christian Dior est installée définitivement à Orléans.

CONVERTIMMO

SITUATION AU 31 MARS 1977

Convertimmo a clôturé son exercice au 31 mars 1977. A cette date la valeur liquidative par action s'établissait à 116,47 F contre 121,33 F le 31 mars 1976, soit une diminution de 4,86 F. Toutefois, si l'on tient compte du revenu global afférent à l'exercice 1975-1976, il en résulte pour l'actionnaire une légère progression de 1,63 %.

Au cours de l'exercice, l'actif net est passé de 192,56 millions de francs à 193,21 millions.

Le conseil d'administration a arrêté les comptes au 31 mars 1977 ; il proposera à l'assemblée générale des actionnaires de fixer le dividende global à 7,66 F (6,81 F net), au lieu de 6,84 F (6 F net) au titre de l'exercice précédent.

Ce coupon global, rapporté à la valeur au 31 mars 1977 déduction faite du coupon net, fait ressortir le rendement de l'action à 6.99 %.

SCHLUMBERGER LIMITED

Le bénéfice net de Schlumberger Limited pour le premier trimestre de 1977 est de 80 millions de dollars, soit une augmentation de 42 % par rapport à la même période de l'an dernier. Le bénéfice net par action est de 0,93 dollar ; il était de 0,66 dollar. Le chiffre d'affaires a augmenté de 16 %.

M. Jean Riboud, président-directeur général, a noté que cette progression provenait en grande partie d'une accélération de l'exploitation pétrolière ainsi que de la mise en production de puits. L'activité des sociétés de service Schlumberger est forte dans plusieurs pays mais particulièrement dans les régions principales de production de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud. M. Riboud a ajouté que les résultats du secteur « Mesure et Régulation » continuaient de progresser.

GROUPE BABCOCK FIVES

Les conseils d'administration de la compagnie industrielle et financière Babcock Fives et de la société Fives-Cail Babcock, réunis le 29 avril 1977, sous la présidence de M. Jacques Joly, ont arrêté les comptes de l'exercice 1976.

La holding, la compagnie industrielle et financière Babcock Fives, dégage un bénéfice de 23 870 000 F, contre 21 737 000 F en 1975.

Le conseil aurait normalement proposé à l'assemblée générale, qui va être convoquée pour le 24 juin 1977, de répartir à chaque action de 50 F un dividende de 7,20 F (soit, avec l'avoir fiscal, un revenu global de 10,80 F), en progression de 10,8 % sur le dividende de 6,50 F (9,75 F avec l'avoir fiscal) distribué au titre de l'exercice 1975.

Se conformant aux recommandations des pouvoirs publics, le conseil demandera à l'assemblée de limiter dans l'immédiat le dividende unitaire à 6,90 F (10,35 F avec l'avoir fiscal), montant supérieur de 6,15 % à celui de l'exercice précédent, mais il lui demandera également de prendre acte de son intention de reporter sur l'année prochaine la distribution d'un complément de 0,30 F par action, en sus du dividende afférent en propre à l'exercice 1977. Le dividende total mis en paiement cette année serait ainsi de 18 706 176 F.

Le conseil a noté que le chiffre global consolidé des enregistrements de commandes du groupe de la compagnie s'est élevé à 3 556 millions de francs en 1976, contre 2 385 millions pendant l'exercice précédent.

La filiale Fives-Cail Babcock réalise, après une dotation de 27 117 000 F aux amortissements et un impôt de 30 877.000 F, un bénéfice de 35 761 000 F correspondant, après dotation à la réserve des plus-values à long terme, à un bénéfice courant de 23 742 000 F, se comparant à 21 602 000 F pour l'exercice 1975.

Compte tenu des recommandations des pouvoirs publics, le dividende qui sera proposé à l'assemblée générale est de 16,50 F (soit 24,75 F avec l'avoir fiscal) par action de 100 F, ce qui entraînera une distribution de 19 849 500 F, alors qu'au titre de l'exercice précédent le dividende par action s'était élevé à 15,50 F et la distribution à 18 646 500 F.

PRÉCISION MÉCANIQUE LABINAL

La situation provisoire au 31 décembre 1976 fait apparaître un résultat net de 12.618.180 F, après 17.314.486 F d'amortissements, 3.537.501 F de provisions et 12.478.129 F d'impôt sociétés.

Au 31 décembre 1975, le résultat net était de 1.017.334 F après 13.578.207 francs d'amortissements, 11.396.690 F de provisions et 3.535.490 F d'impôt sociétés.

Le bénéfice consolidé du groupe est de 15.388.934 F après 26.247.712 F d'amortissements et provisions et 16.517.804 F d'impôt.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 1977 de porter le dividende de 6 F à 6,50 F.

CREDIT LYONNAIS

EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 31 MARS 1977

La situation au 31 mars 1977 s'établit à 174 786 millions contre 170 209 millions au 1er mars 1977.

Au passif, le poste Institut d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire se chiffre à 52 726 millions. Les Comptes d'Entreprises et Divers totalisent 23 615 millions et les Comptes de Particuliers 48 018 millions. Les Bons de Caisse atteignent 21 955 millions.

A l'actif, les Crédits à la Clientèle Portefeuille s'élèvent à 54 937 millions et les comptes débiteurs à 25 772 millions.

Les Crédits mobilisés hors bilan s'inscrivent pour 17 658 millions.

BANQUE NATIONALE DE PARIS

Le conseil d'administration de la B.N.P., réuni le 29 avril 1977, a pris connaissance des résultats du groupe et arrêté les comptes de la B.N.P. pour l'exercice 1976.

Les bénéfices consolidés du groupe B.N.P. — qui intègre globalement les filiales dans lesquelles la B.N.P. a directement ou indirectement une participation supérieure à 50 % — s'élèvent, en 1976, à 358 millions de francs contre 305 millions de francs en 1975, en progression de 17 %, auxquels s'ajoutent 315 millions de francs de provisions libérées, soit un total de 673 millions de francs.

Le bilan consolidé au 31 décembre 1976 atteint 208 millions de francs, en progression de 18 % par rapport au bilan de 1975.

Il fait apparaître un total de fonds propres avant répartition, y compris les intérêts hors groupe et la provision pour investissement, de 2 656 millions de francs.

En ce qui concerne la B.N.P. seule, le bénéfice de l'exercice s'élève à 250 millions de francs contre 210 millions de francs pour l'exercice précédent, auxquels viennent s'ajouter, en vue de leur affectation aux réserves, 315 millions de francs de provisions ayant précédemment payé l'impôt sur les sociétés et devenus disponibles, soit un total de 565 millions de francs. Ces résultats s'entendent après paiement de 284 millions de francs au titre de l'impôt sur les sociétés.

Le conseil proposera au collège représentant les actionnaires :

— L'affectation aux réserves d'une somme de 500 millions de francs, en les portant ainsi à un total de 1 300 millions de francs ;

— L'attribution de 1,125 F brut (soit 0,99 F net) à chacune des parts Banque nationale pour le commerce et l'industrie, et de 2 F bruts (soit 1,76 F net) à chacune des parts Comptoir national d'escompte de Paris ;

— La répartition d'un dividende de 18,72 F par action Banque nationale de Paris, auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 9,36 F, assurant un revenu global par action de 28,08 F, en progression de 6 % par rapport à 1975.

La total du bilan, au 31 décembre 1976, de la B.N.P. s'élève à 189 milliards de francs, en progression de 17,50 % par rapport au 31 décembre 1975.

En particulier, l'ensemble des dépôts clientèle, y compris les bons de caisse, s'établit à 101 milliards de francs contre 92 milliards de francs en 1975. L'ensemble des crédits distribués à la clientèle atteint 106 milliards de francs contre 90 milliards de francs en 1975.

Compte tenu du projet de répartition qui est proposé, le montant des fonds propres, après distribution, y compris la provision pour investissement, s'élève à 1 927 millions de francs, en progression de 442 millions de francs.

C'est sur ces bases que le conseil d'administration de la B.N.P., réuni le 29 avril, a convoqué pour le 17 mai le collège représentant les actionnaires, afin de soumettre à son approbation les comptes et le bilan de l'exercice 1976.

SAGA

SOCIÉTÉ ANONYME DE GÉRANCE ET D'ARMEMENT

Le conseil d'administration de SAGA, réuni le 27 avril 1977 sous la présidence de M. Eric de Rothschild a arrêté les comptes de l'exercice 1976.

Le bénéfice d'exploitation de l'exercice s'élève à 8 571 946 F contre 5 950 755 F en 1975. Après imputation des plus-values réalisées et provisions constituées au cours de l'exercice, le bénéfice net comptable s'élève à 8 630 803 F contre 6 millions 877 308 de francs en 1975.

Compte tenu de la conjoncture maritime actuelle, le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 22 juin 1977, la distribution d'un dividende net de 3,90 F auquel viendra s'ajouter l'avoir fiscal de 1,95 portant le revenu global par action à 5,85 F, identique à celui de l'année précédente.

XEROX CORP.

Déjà inscrites au comptant, les actions de cette société sont cotées également à terme depuis le 2 mai.

INFORMATION SOCIETE GENERALE INFORMATION SOCIETE GENERALE INFORMATION SOCIETE GENERALE

les Sicav du groupe Société Générale

Situation au 31.3.1977

	Sogévar	Sogister	Sogisco	Sogépargne	Intercroissance	Intersélection	Convertimmo
	Une large diversification	Un portefeuille international	Un équilibre entre valeurs françaises et étrangères	Un placement obligations	Un choix de valeurs de croissance	Une sélection de titres de premier plan	Un placement en valeurs immobilières et en obligations convertibles
Valeur liquidative (F)	310,48	407,33	116,55	257,26	129,34	121,79	116,51
Coupon global (F) (date de paiement)	14,36 (4.4.77)	19,52 (4.4.77)	5,88 (4.4.77)	21,97 (1.10.76)	5,41 (3.1.77)	5,76 (3.1.77)	7,66 (envisagé)
Actif net total (MF)	607,6	867,4	158,8	2.114,3	136,4	118,7	193,4
France :							
- actions et obligations convertibles	17,54 %	8,18 %	23,43 %	15,64 %	14,23 %	17,46 %	51,61 %
- autres obligations	39,59 %	19,42 %	21,79 %	69,70 %	35,77 %	33,95 %	21,92 %
Etranger :	36,38 %	62,17 %	44,52 %	9,42 %	48,53 %	41,85 %	19,75 %
Liquidités et divers :	6,49 %	10,23 %	10,26 %	5,24 %	1,47 %	6,74 %	6,72 %

BANCA NAZIONALE DEL LAVORO 1976

Au cours de la séance du 31 mars 1977, le Conseil d'administration, après lecture du rapport du professeur Alberto Ferrari, directeur général, et de celui des commissaires aux comptes, a approuvé le bilan pour l'exercice 1976.

Après un aperçu du développement et des perspectives de l'économie mondiale, le rapport B.N.L. analyse les tendances de l'activité bancaire en Italie et sur les marchés internationaux, mettant en relief la souplesse, récemment acquise, des taux d'intérêt.

La nécessité de protéger la balance des paiements a été le principal motif du revirement de tendance dans la politique des taux d'intérêt précédemment suivie et du resserrement du crédit.

Le système bancaire italien a employé une partie de ses ressources extérieures pour contribuer à stabiliser la valeur de la lire sur les marchés des changes au cours de la deuxième partie de l'année et pour maintenir le flux des importations à un niveau qui a permis de soutenir la reprise économique en cours. Dans ces conditions instables et complexes, le groupe B.N.L. s'est évertué à favoriser la croissance de l'économie nationale et l'expansion du commerce extérieur.

PRINCIPALES DONNÉES DU BILAN
(en millions de francs) (*)
Groupe B.N.L. - Sections

ACTIF

Caisse et Banques	19 492,7
Titres	22 248,2
Comptes courants de clients, prêts et correspondants	67 013,0

PASSIF

Capital et réserves	4 000,7 (3 739,6 versés)
Dépôts	103 609,0
Total général du bilan	209 680,4

(*) Contre-valeur des montants en lires italiennes au cours du change officiel à la fin de l'année.

L'ensemble des dépôts de la clientèle et des banques, augmenté au cours de cette année de 27,1 % par rapport à l'année 1975, se monte à la fin de l'année 1976, à FF 103 609 millions.

Les emplois (FF 67 013 millions) se sont accrus de 21,4 %. Le total des crédits par caisse et non par caisse s'élève à FF 83 230 millions, avec une augmentation de 25,7 % sur décembre 1975.

Les titres de propriété de la banque (Bons Ordinaires du Trésor inclus) ont atteint une valeur de FF 22 248 millions et ont augmenté, d'une année sur l'autre, de 5 269 millions. Le total du bilan était, à la fin de 1976, de FF 186 537 millions. Le bénéfice net de la Banca Nazionale del Lavoro a été de FF 53,3 millions et celui du groupe dans son ensemble de FF 115,7 millions. La forte augmentation des taux d'intérêt en 1976 explique partiellement l'accroissement des recettes à FF 8 247 millions et des charges et dépenses à FF 8 193 millions.

La banque a poursuivi son activité de financement du commerce extérieur et d'assistance aux compagnies italiennes sur les marchés internationaux en délivrant des garanties de bonne exécution de travaux et de fournitures d'installations industrielles. L'effort de coopération avec les pays de la C.E.E. s'est poursuivi en 1976 notamment par le truchement du groupe ABECOR (Associated Banks of Europe). Une participation minoritaire a été acquise dans la société holding qui détient le contrôle de la Banque Arabe et Internationale d'Investissements et dans « Brasilinvest ».

Le réseau extérieur de la B.N.L. a enregistré une expansion ultérieure. Aux Etats-Unis, un bureau de représentation a été ouvert à Houston (Texas) et en Espagne l'agence de Barcelone vient de commencer son activité. Une nouvelle filiale (Lavoro Bank International) a aussi été créée au Luxembourg.

SUCCURSALES : Londres, New-York, Madrid, Barcelone.

FILIALES A L'ETRANGER : Curaçao, Lavoro Bank Overseas N.V. ; Luxembourg, Banca Nazionale del Lavoro Holding, Lavoro Bank International ; New-York, T.I.E.C. : The Italian Economic Corporation ; Zurich, Lavoro Bank A.G.



BUREAUX DE REPRESENTATION : Bruxelles, Buenos-Aires, Caracas, Chicago, Francfort-s/M., Houston, Kuala-Lumpur, Los-Angeles, Mexico, Montréal, Paris, Rio-de-Janeiro, Sao-Paulo, Singapour, Sydney, Téhéran, Tokyo.
DIRECTION GENERALE : Via V. Veneto, 119-Rome (Direction de l'Etranger : Via V. Veneto, 56-Rome).

BUREAU DE REPRESENTATION A PARIS, 23, rue de la Paix

ITEL CORPORATION

San Francisco, California

Revenus

1976	S 260,100,000
1975	S 204,000,000
1974	S 143,500,000
1973	S 108,500,000
1972	S 40,500,000

Profit Net (Aprés Taxes)

1976	S 16,100,000
1975	S 10,700,000
1974	S 9,700,000
1973	S 5,600,000
1972	S 1,700,000

Bilan 31.12.76

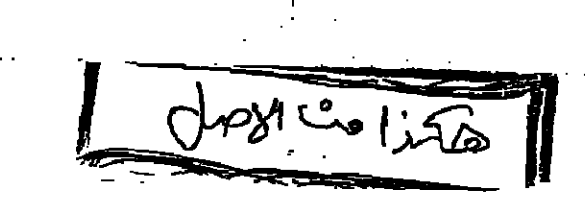
Avoir en Banques et Portefeuille	S 44,700,000	Dettes Privilégiées	S 239,800,000
Equipements Loués	S 249,900,000	Dettes Subrogées	S 45,700,000
Total Actif	S 474,700,000	Fonds Propres	S 105,400,000

Filiales Européennes

ITEL International (Europe) Corporation (London Office)
One Grosvenor Place, London SW1.

ITEL Belgium
ITEL Deutschland Inf. Syst. GmbH
ITEL Italia SpA
ITEL Netherlands B.V.
ITEL Leasing A.G.
ITEL (U.K.) Limited

Itel France S.A.,
58 Avenue d'Iena, 75116 PARIS.
Tel: 720 6700



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
2 MAI

Reprise technique

Une reprise technique a été enregistrée lundi à la Bourse de Paris, où une progression des cours de 1,5 % en moyenne est intervenue après la très forte baisse de la semaine précédente.

Tous les compartiments ont, peu ou prou, profité de cette reprise, mais les deux secteurs les plus favorisés ont été les pétroles et les magasins (C.F.R., + 6 % ; Guyenne et Gascogne, + 7 %). La construction électrique et le bâtiment se sont également bien comportés tandis que les établissements de crédit étaient plus irréguliers. A noter la reprise de J. Borel (+ 8 %), dont la cotation a dû être retardée en raison de l'abondance « relative » de la demande.

Une trentaine de titres ont poursuivi leur mouvement de baisse, parmi lesquels Usinor (— 6 %) et Hutchinson (— 7 %).

Dans la perspective d'une éventuelle liquidation avant la fin de l'année de la société Socaldex, la chambre syndicale a décidé de suspendre les cotations de ce titre jusqu'au 9 mai.

Plus qu'à une recrudescence des achats, la meilleure tenue des cours trouve son origine dans un ralentissement assez sensible des ventes. Pour beaucoup, des excès ont été commis la semaine dernière, il fallait les corriger. Les « gendarmes » (Caisse des dépôts et autres) s'en sont chargés, aidés dans leur tâche par quelques rachats de vendeurs à découvert.

Aux valeurs étrangères, généralement très résistantes, relevons les brusques reprises de Petrofina et de Norsk Hydro, après le colmatage de la fuite d'Ekofisk Bravo.

Sur le marché de l'or, le lingot s'est inscrit à 23 850 F, après 23 995 F, contre 23 740 F, et le napoléon à 249,60 F, après 249,50 F, contre 246 F. Le volume de transactions a atteint 7,47 millions de francs, contre 5,48 millions.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 1/4 %

LONDRES

L'effritement est de règle à peu près générale mardi matin à l'ouverture, notamment aux industriels et aux pétroles dans un marché sans affaires. Résistance des Fonds d'État. Nouvelle baisse des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 148 15 contre 148 35

VALEURS	CLOTURE 2/5	COURS 3/5
War Loan 3 1/2 %	29 3/8	29 9/16
Beecham	448 ...	436 ...
British Petroleum	906 ...	904 ...
Shell	518 ...	516 1/2
Vickers	172 ...	172 ...
Imperial Chemical	359 ...	356 1/2
Courtauds	127 ...	12:
De Beers	250 ...	257 1/2
*Western Holdings	11 3/4	12 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	235 ...	233
*West Driefontein	15 1/4	16 5/8

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

Résultats nets pour 1976

BAYER. — Après B.A.S.F. et Hoechst, la firme de Leverkusen a décidé de relever son dividende pour 1976, qui passe de 7 DM à 8 DM. Le coupon des actions émises il y a un an sera de 4 DM. Le bénéfice net mondial du groupe pour l'exercice écoulé marque une progression de 57,5 % à DM 523 millions. Le bénéfice net de Bayer A.G. est de DM 377 millions (+ 26,9 %).

ROUTIÈRE COLAS : 52,8 millions de francs contre 34,4 millions (consolidés : 71,3 millions contre 68,9 millions). Dividende global : 20,70 F contre 19,50 F. Le nominal de l'action passera de 50 à 100 F. Attribution gratuite (1 pour 10).

LYONNAISE DES EAUX : 50,91 millions de francs contre 47,53 millions. Dividende global : 28,65 F contre 27 F.

MOET-HENNESSY : résultats nets provisoires consolidés, avant contribution exceptionnelle : 40,63 millions de francs contre 18,02 millions.

ROUSSELOT : (consolidés) 26,16 millions de francs contre 38,92 millions. Marge brute du groupe : 114,89 millions de francs contre 105,87 millions. Dividende global : 47,25 F contre 45 F pour les actions numérotées de 1 à 606 900.

BON MARCHE : 9,35 millions de francs (non comparable au résultat de 1975).

GENERAL MOTORS : un dividende spécial de 1 dollar sera versé simultanément avec le dividende trimestriel de 85 cents le 10 juin (soit un total trimestriel de 1,85 dollar, sans précédent).

USINES CHAUSSON : 60,44 millions de francs contre une perte de 88,56 millions en 1975.

NEW-YORK

La hausse reprend

Le mouvement de hausse, qui s'était ralenti à la veille du week-end, a repris lundi à Wall Street. A l'issue d'une séance peu animée, l'indice Dow Jones s'est finalement inscrit à 931,22, en hausse de 4,32 points.

Sur 1 860 valeurs traitées, 866 ont progressé, 506 ont baissé tandis que 488 demeuraient inchangées. Le volume des transactions est resté assez faible avec 17,97 millions de titres échangés contre 18,33 millions.

L'annonce simultanée d'une augmentation de 5,2 % des commandes à l'industrie et de 6 % des dépenses de construction en mars a favorisé cette reprise. L'impact de ces facteurs a cependant été fortement atténué par l'inquiétude persistante des opérateurs quant à l'évolution des prix et des taux d'intérêts. En outre, beaucoup, autour du Big Board, se demandaient quel sort le Congrès réserve au plan énergie du président Carter.

Indices Dow Jones : transports, 235,34 (+ 0,83) ; services publics, 109,34 (+ 0,67).

VALEURS	COURS 29/4	COURS 2/5
Alcoa	57 1/8	57 1/8
A.T.T.	62 7/8	62 7/8
Boeing	48 1/4	49 3/4
Chase Manhattan Bank	30 ..	29 7/8
Du Pont de Nemours	125 5/8	125 ...
Eastman Kodak	62 1/4	62 1/2
Exxon	51 5/8	52 1/4
Ford	55 1/2	56 ...
General Electric	53 7/8	54 1/8
General Foods	31 1/2	31 5/8
General Motors	68 3/8	68 1/4
Goodyear	19 1/2	19 3/4
I.B.M.	258 3/4	260 ...
I.T.T.	33 5/8	33 7/8
Kennecott	28 ..	28 3/8
Mobil Oil	66 1/4	67 7/8
Pfizer	25 7/8	26 ...
Schlumberger	61 3/8	64 ...
Texaco	28 7/8	28 7/8
U.A.L. Inc.	21 1/4	21 1/4
Union Carbide	54 3/4	53 3/4
U.S. Steel	45 5/8	45 ...
Westinghouse	21 1/8	21 ...
Xerox	45 1/2	44 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/5	3/5
1 dollar (en yens) ..	278 275	278 10

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	29 avril	2 mai
Valeurs françaises ..	81,8	82,7
Valeurs étrangères ..	99	100

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	53,2	54

BOURSE DE PARIS - 2 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37	1 760
5 %	53 15	1 247
5 % 1920-1980	146	1 247
3 % amort. 45-54	74	2 260
4 1/4 % 1963	100 20	4 052
4 1/4-4 3/4 % 63	90 40	2 785
Emp. N. Eq. 5½ 65	104 45	2 014
Emp.N.Eq. 6%66	103 20	3 518
Emp.N.Eq. 6% 67	98 40	5 523
Emp. 7 % 1973	174 50	2 852
E.D.F. 6 1/2 1950	.. ..	6 197
— 5 % 1960	100 65	1 041

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	487	487
E.D.F. parts 1959	... ..	459
Ch. France 3 %	... ..	129 50
Abeille I.G.A.R.D.	... ..	450
Abeille (Vie)	... ..	175 80
A.G.F. (Sté Centr.)	375	379
Ass. Gr Paris Vie	1188	1183
Concorde	226	228
Epargne France	...	275
Financ. Victoire	161	157
Fonc. T.I.A.R.D.	74 50	74

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	151 ..	151 ..
France (La)	275 ..	275 ..
GAN (Sté) Centr.	613	613
Protectrice A.I.R.	217 55	218
U.A.P.	550	553
Alsacien. Banque	349	348
(Li) Bque Dupont	258 ..	258
Banque Hervet	229 90	230 80
Bque Hypoth. Eur.	226 50	226 80
Banq. Nat. Paris	450	458
Banque Worms	161	161
C.G.I.B.	62	60 ..
Cofica	83	C 79 ..
C.A.M.E.	56 50	58 50
Créditel	100	101
Créd. gén. Indust.	140	140
Cr. Ind. Als.-Lor.	C138	132 50
(M) Crédit Med.	58 10	51
Electro-Banque	139 50	134 ..
Financière Sofal.	215	218
Fr. Cr. et B. (Cie)	49	48 10
France-Bail	... ..	178
Hydro-Energie	.. ..	o 22 50
Immobail B.T.P.	138 90	138
Immobanque	183 ..	182 ..
Immofice	134	134
Interbail	148 80	146
Laffitte-Bail	119	117 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	C176 ..	180 ..
Locafinancière	... ..	132
Lyon-Alemand	92	92 10
Marseil. Crédit	236	236
Paris-Réescompt.	271	266
Séquanaise Banq.	169	169
SLIMINCO	180	180 ..
Sté Cent. Banque	68 ..	67 50
Sté Générale	200	200
SOFICOMI	170 10	170
Sevabail	212	212 ..
UCIP-Bail	111 50	110
Unibail	178 20	179 80
Un. Ind. Crédit	124 ..	128 ..
Cie F. Stein Re.	.. ..	90 10
Fonc. Chât.-d'Eau	580 ..	580 ..
(M) S.O.F.I.P.	67 ..	68
Fonc. Lyonnaise	563	557 ..
Immob. Marseille	710	691
Louvre	177 80	170 50
Midi	563	563
Rente foncière	645	645
SINVIM	157 30	158
Voitures à Paris	241	249 ..
Cogifi	112 50	112 20
Foncina	108 50	108 ..
Gr. Fin. Constr.	114	114
Immindo	118 20	118

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immobinvest.	80 60	80 60
Cie Lyon Imm.	90 70	90 70
UFIMEG	70 50	70 50
U.G.I.M.O.	107 ..	108 10
Union Habit.	... ..	150
Un. Imm. France	126 50	126 ..
Acier Investiss.	89	89 ..
Gestion Sélect.	183	183 ..
Sofragi	289 ..	289 ..
Abeille (Cie Ind.)	... ..	C174 ..
Applic. Hydraul.	566	560
Artois	85 ..	85
Centen. Blanzy	...	240
(Ny) Centrest	120	121
(Ny) Champex	...	121
Charg. Réun. (p.)	2500	2451
Comindus	301	302
(Li) Dév. R. Nord	...	132
Electro-Financ.	174	178 ..
Fin. Bretagne	41 20	41 ..
Gaz et Eaux	...	500
La Mure	.. ..	19 20
Lebon et Cie	121 ..	119 50
(Ny) Lordex	... ..	120
Cie Marocaine	.. ..	27 90
O.V.A.I.M.	.. ..	39 60
OPB Paribas	92 50	92 ..
Paris-Orléans	73 ..	74 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Paternelle (La)	72 50	75 30
Placem. Inter.	89 50	90
Providence S.A.	173	173 ..
Revillon	202	202 50
Santa-Fé	80	80
Salchimé	68 70	68 70
Saffa	73 20	72 50
Sofinaz	198	198 ..
Cambodge	45 10	45 10
Clause	298 ..	289 ..
Indo-Hévéas	75 50	76 ..
Madag. Agr. Ind.	.. ..	27 50
(M.) Mimot	d 9 20	9 50
Padang	80	80 ..
Salins du Midi	160	154 ..
Aliment Essentiel	58 70	57 50
Allobroge	120	117
Banania	201	198
Fromageries Bel	67 50	67
Berthier-Savoco	450	450
Cédis	...	235
(M.) Chambourcy	d161	161
Compt. Modernes	130	130
Docks France	211	210
Economats Centr.	... ..	270
Epargne	...	387
From.Paul-Renard	...	255
Générale Aliment.	86 50	88 ..
Genvrain	126 ..	122
Goulet-Turpin	180	178 50
Lesieur (Cie fin.)	210	210
Gr. Moul. Corbeil	..	154 50
Gr. Moul. Paris	231 ..	230
Nicolas	230 ..	232
Piper-Heidsieck	198	194
Potin	330	318
Rochefortaise	152	145
Roquefort	892	182
Saupiquet	160	161
Sup. Marché Doc.	87	87
Taittinger	205	202
Unipol	95 10	95
Bénédictine	995	950
Bras. et Glac. Int	..	328
C.D.C.	167 50	161
Cusenier	301 ..	301 ..
Dist. Indochine	320 ..	331
Ricqlès-Zan	72 50	74 50
Saint-Raphaël	135 20	135 20
Sogepal	233	238
Union Brasseries	30 ..	28 30
Stamna	178	172
Sucr. Bouchon	70 20	70 ..
Sucr. Soissonnais	... ..	170 ..
Berliet	...	178
Chausson (Us.)	30 30	30 50
Citroën	43 ..	40 30
Motobécane	59	59 ..
Saviem	52	50 ..
S.E.V. Marchal	47 ..	46 ..
Bois Dér. Océan	d 3 75	d 3 90
Barie	220	215
Camp. Bernard	77 50	80 ..
C.E.C.	41 50	39 90
Cerabati	102	108 ..
Ciments Vicat	239 70	240 ..
Cochery	55 10	55 20
Drag. Trav. Pub.	116 ..	116 ..
F.E.R.E.M.	73 ..	71 ..
Fougerolle	99 ..	98 50
Française d'Entr.	.. ..	7 10
G. Trav. de l'Est	91 50	93 ..
Herlicq	175	171 ..
Iéna Industries	27 90	26 80
Lambert Frères	44 ..	44 ..
Leroy (Ets G.)	60 ..	57 60
Origny-Desvroise	106	106 ..
Porcher	134 50	128 ..
Rougier	128 50	127 50
Routière Colas	215 ..	218 ..
Sablières Seine	85 50	85
S.A.C.E.R.	39 ..	39 ..
Savoisienne	... ..	189 ..
Schwartz-Hautm.	41 20	o 39 80
Spie Batignolles	38 ..	38 ..
Unidel	140 ..	135 ..
Voyer S.A.	... ..	79 ..
Dunlop	18 80	18 ..
Safic-Alcan	157 10	157 ..
Comiphos	85 ..	85 ..
S.M.A.C.	104 ..	100 ..
Gaumont	448 ..	449
Pathé-Cinéma	.. ..	55 50
Pathé-Marconi	... ..	110
Tour Eiffel	86 20	88 80
Air-Industrie	..	75
Applic. Mécan.	.. 80	48
Arbel	132 ..	132 ..
Ateliers E.S.P.	19 ..	19 ..
Av. Dass.-Breguet	240 ..	240
Bernard-Moteurs	.. ..	32 50
B.S.L.	232 ..	230 ..
C.M.P.	268 80	269 ..
De Dietrich	385	370

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Duc-Lamothe	271	275 ..
E.L.M.-Leblanc	518	509 ..
Ermault-Somua	75	75
Facom	381	383 50
Forges Strasbourg	63 30	63
(Li) F.B.M. ch. fer	105	105 ..
Frankel	371	357
Huard-U.C.F.	... ..	208 ..
Jaeger	63 50	64 10
Jaz	...	156
Luchaire	160	153 60
Manurhin	112 60	110
Métal Déployé	221	220
Nadella	46	46
Nodet-Gougis	179	180
Peugeot (ac. out.)	90 ..	88 40
Ressorts-Nord	.. ..	97
Reffo	3 15	o 3 15
S.A.F.A.A. Ap. Aut	78 50	76
Satam	53	52 10
Sicli	.. ..	42
Soudure Autog.	182 ..	184
S.P.E.I.C.H.I.M.	163	164
Stokvis	87 90	88 ..
Trailor	302 50	298 ..
Virax	90 50	88
Chant. Atlantique	...	188 ..
At. ch. Loire	17 30	17
France-Dunkerque	75 70	75 60
Ent. Gares Frig.	106 50	105 ..
Indus. Maritime	224	224 ..
Mag. gén. Paris	94 60	94 15
Cercle de Monaco	.. ..	94 ..
Eaux de Vichy	409 ..	419
Sofitel	.. ..	25 50
Vichy (Fermières)	d	d 23 ..
Vittel	168 ..	170 ..
Aussedat-Rey	.. ..	28 70
Darblay S.A.	.. ..	28 40
Didot-Bottin	96	99 ..
Imp. G. Lang	6 70	6 65
La Risle	58	58
Rochette-Cenpa	.. ..	58 60
A. Thiéry-Sigrand	... ..	142
Bon Marché	61 ..	60
Damart-Servip	220	220 20
Darty	303	303
Mars. Madagasc.	47 10	46 70
Maurel et Prom.	88 80	86 30
Optorg	152 10	154 50
Palais Nouveauté	300	300
Prisunic	27 50	26 70
Uniprix	.. ..	29 ..
Crouzet	70	66 50
Europ Accumul.	210 10	210
Ind. P. (C.I.P.E.L.)	.. ..	81
Lampes	75 80	72 80
Merlin-Gerin	160 ..	158
Mors	.. ..	44 ..
Océanic	85 20	86 ..
Paris-Rhône	55 70	56 ..
Piles Wonder	247	247
Radiologie	230	229
SAFT Acc. fixes	562	530
Schneider Radio	155	154
SEB S.A.	212 50	212 50
S.I.N.T.R.A.	300	288
Carnaud S.A.	48 30	48
Cefilac	42 50	40 20
Chiers	38 05	38 50
Davum	100	100 ..
Escaut-Meuse	175 10	180
Fonderie-préc.	27	26 30
Gueugnon (F. de)	47 50	48 ..
Profilés Tubes Es	28 10	28 30
Senelle-Maub.	40 50	40 50
Tissmétal	54 70	50 50
Vincey-Bourget	.. ..	42 60
Huaron	... ..	90 50
Kinta	222 50	218 50
Mokta	195	200 ..
Amrep G.	180	180 ..
Antargaz	145 10	147 ..
Antar P. Atlant.	19 40	19 20
Hydroc St-Denis	142 ..	141 ..
Lille-Bonnières-C	169 ..	170 ..
Shell Française	51 10	49 ..
Carbone-Lorraine	35 40	34 ..
Delalande S.A.	200 ..	200 ..
Finalens	46 70	48 ..
FIPP	37 50	37 ..
(Ly) Gerland	200 ..	200 ..
Gévelot	179 ..	179 ..
Grande-Paroisse	75 50	78 ..
Huiles G. et dér.	.. ..	73 ..
Novacel	97 50	97 ..
Parcor	245 ..	235 ..
Quartz et Silice	18 40	18 40
R.E.T.I.	..	75
Ripolin-Georget	49 ..	48 80
Rousselot S.A.	404 ..	400

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Soutra Réunies	120	118 20
Synthelabo	104 ..	103
Thann et Mulh.	38 ..	38 ..
Ufiner S.M.D.	.. ..	88
Agache-Willot	235 ..	235
Filés Fourmies	17 60	18
Lainière-Roubaix	57	o 52 80
Roudière	310	310
Saint-Frères	27 10	28 20
M. Chambon	117 50	118
Delmas-Vieljeux	164 50	164 50
Messag. Marit.	37 20	38 05
Nat. Navigation	..	73
Navale Worms	92 ..	91 90
Saga	32	33 20
Transat (Cie Gle)	144	145
S.C.A.C.	73 80	71 50
Stemi	256 ..	257
Tr. C.I.T.R.A.M.	.. ..	92
Transport Indust.	118 ..	110
(Li) Saignol-Farj.	..	42 ..
Bis S.A.	261	249 ..
Blanzy-Ouest	163 ..	156 50
La Brosse	.. ..	58
Cigarettes Indo.	79 ..	79 ..
Degremont	295 ..	300 ..
Dong-Trieu	160 50	160
Duquesne-Purina	...	310
Essilor	640	655
Ferrailles C.F.F.	229	225 50
Havas	180 ..	180
Locatel	160 ..	168
G. Magnant	.. ..	47 50
Novalor	132 ..	132
O.F.P.-Om.F.Paris	260 ..	258 40
Publicis	100 ..	100
Sallier-Leblanc	d.. ..	141
Waterman S.A.	220 10	220
Brass. du Maroc.	... ..	279
Brass. Ouest-Afr.	... ..	102 90
Elf-Gabon	374	382
(B) Min. et Métl.	415	o415 ..
C.E.C.A. 5 1/2 %	.... ..	4680
Emprunt-Young	... ..	203
Nat. Nederlanden	.. ..	200
Phoenix Assuranc	17 10	16 80
Algemene Bank	650	C648 ..
Bco Pop. Español	122	122 ..
B.N. Mexique	22 80	22 50
B. règl. Intern.	7980 ..	7550 ..
Bowring C.I.	7 50	7 60
Commerzbank	428 ..	442
Bowater	18 10	16 10
Cie Brux. Lambert	..	238 ..
Gén. Belgique	258 ..	255 ..
Latonia	...	102 ..
Rolinco	265 90	266 90
Robeco	374 50	366 ..
Cavenham	12 ..	11 70
Lyons (J.)	.. ..	8 60
Goodyear	97 ..	98
Pirelli	..	6 ..
I.R.C.	32 40	33 20
Kubota	.. ..	5 80
S.K.F. Aktiebolag	104	98 ..
Pakhoed Holding	166	C174 ..
Femmes d'Aujour	.. ..	50 ..
Marks Spencer	9 90	9 70
A.E.G.	209 ..	209 ..
Bell Canada	232 ..	235 ..
E.M.I.	.. ..	17 50
Hitachi	3 87	3 81
Honeywell Inc.	... ..	236
Matsushita	11 ..	11 05
Sperry Rand	175 ..	168 10
Arbed	360 ..	362
Cockerill-Ougrée	.. ..	78 50
Finsider	.. ..	0 85
Hoogovens	.. ..	85 ..
Mannesmann	... ..	395 ..
Steel Cy of Can.	C... ..	118 ..
Thyss c. 1000	... ..	282
Blyvoor	17 45	17 60
De Beers (port.)	.. ..	16 60
De Beers p. cp.	.. ..	60 50
General Mining	.. ..	80
Hartebeest	.. ..	51
Johannesburg	78 ..	75 20
Middle Witwat.	.. ..	11 ..
President Steyn	.. ..	32 50
Stilfontein	.. ..	9 70
Vaal Reefs	60 ..	58 25
West Rand	.. ..	7 50
Alcan Alum.	135 50	140
Cominco	166 ..	165 10
Finoutremer	... ..	114 ..
Minerals-Resourc.	8 35	9
Noranda	148	148 30
Vieille Montagne	367	370
Am. Petrofina	... ..	170
British Petroleum	78 ..	79
Gulf Oil Canada	126 70	127
Petrofina Canada	.. ..	80
Shell Tr. (port.)	43 30	44 80
Akzo	70 ..	71 ..
Dart. Industries	... ..	174 ..
Dow Chemical	184 10	C184 ..
Foseco	13 70	14 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Gevaert	163	170 ..
Glaxo	40	40 20
Grace and Co	145	146 20
Pfizer Inc.	128 10	126 ..
Procter Gamble	378 ..	382
Courtaulds	.. ..	9 60
Est-Asiatique	110 20	110 30
Canadien-Pacif.	80	80
Wagons-Lits	77 30	76 ..
Barlow-Rand	8 50	8 65
Suéd. Allumettes	107 70	106 50

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	...	430
Batibail-Sicomi	600	600
Cellulose Pin	..	54
Cofipa-Sicomi	1100	1100
Coparex	248	245
Ecco	332	321
Eurafrep	420 ..	420
Francarep	.. ..	92 50
Intertechnique	157 ..	149
Métall. Minière	.. ..	61 50
Pronuptia	... ..	260 ..
Sab. Mer. Cor.	..	158 ..
Sofibus	254	266
S.P.R.	...	155
Ufinex	... ..	127
Oce v. Grinten	.. ..	356
Rorento NV	266	268 40

SICAV

Plac. Institut.	12330 11	11821 85
1re catégorie	9671 83	9482 19

3/5	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	*131 21	125 26
Aedificandi	*150 26	143 45
Agfimo	155 60	148 55
A.L.T.O.	*143 07	138 58
America-Valor	*278 98	265 45
Assurances Plac.	*113 83	108 48
Bourse-Invest.	122 44	116 89
B.T.P. Valeurs	118 17	114 18
C.I.P.	249 88	238 53
Convertibles	*109 13	104 17
Convertimmo	*121 36	115 85
Drouot Invest.	*159 70	152 46
Elysées-Valeurs	*157 02	149 90
Epargne-Croiss.	*494 12	472 38
Epargne-Inter	*256 30	244 76
Epargne-Mobil.	*142 61	136 14
Epargne-Oblig.	*129 18	123 37
Epargne Revenu	*264 38	252 39
Epargne-Unie	253 85	242 34
Epargne Valeur	*159 40	152 17
Foncier Investiss.	265 58	253 63
Fortune 1	120 80	106 56
France-Croissance	143 23	136 74
France-Epargne	140 19	133 83
France-Garantie	206 61	202 56
France-Invest.	*133 35	127 30
Laffitte-Rend.	* 99 62	95 10
Laffitte-Tokyo	178 59	120 9:
Nouv. France-Obl.	263 69	.51 74
France Placement	150 34	144 ..
Gestion Rendem.	*206 87	197 49
Gest. Sél. France	*131 30	125 35
I.M.S.I.	133 46	127 41
Indo-Valeurs	*165 81	158 29
Intercroissance	*133 85	127 78
Intersélection	*126 72	120 97
Livret portef.	177 87	170 50
Oblig. tres catég.	1061 35	1027 94
Paribas Gestion	138 62	132 34
Pierre Investiss.	*138 19	131 80
Rothschild-Exp.	*257 40	246 40
Sécur. Mobilière	270 86	258 58
Sélect. Croissance	505 75	482 82
Sélection Mondial	*116 49	111 21
Sélection-Rend.	*128 26	120 53
S.F.I. FR. et ETR.	165 88	158 38
S.I.G.	*232 69	221 88
Silvafrance	*138 79	132 50
Silvam	*105 58	100 77
Silvarente	*147 77	141 07
Silvinter	*132 85	126 35
Sogepargne	*268 50	256 32
Sogevar	309 53	295 49
Soleil-Investiss.	*156 78	149 67
U.A.P. Investiss.	*123 24	117 65
Unifoncier	262 98	250 98
Unijapon	206 80	197 42
Uni-Obligations	1381 17	1328 05
Unipremière	1398 62	1336 12
Unisic	126 96	121 20
Worms Investiss.	211 92	202 31
3/5		
Actigest	102 73	98 07
Credinter	128 54	122 71
Croissance-Imm.	128 16	122 35
Euro-Croissance	129 47	123 60
Financière privée	313 09	298 90
Fructidor	134 20	128 11
Gestion Mobilière	187 58	179 07
Mondiale Invest.	164 36	156 90
Oblisem	123 54	117 94
Optima	130 29	124 38
Planinter	262 12	249 28
Sicavimmo	184 89	176 56
S. I. Est	347 43	331 68
Sogince	116 52	111 24
Sogintar	407 53	389 07
Univalor	140 58	134 22
Valorem	146 97	140 31

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
633	4,50 % 1973	637 90	644 ..	643	640 ..
1675	C.N.E. 3 %	1783	1780	1773	1773 ..
365	Afrique Occ.	324	327 ..	332 50	330 ..
315	Air liquide	282 50	285 50	289	289 ..
62	Als. Part. Ind.	61 60	61 20	61 80	61 ..
130	Als. Superm.	130	130	130	130
53	Alsthom-Atl.	58 30	54 40	55 50	55 50
130	Applica gaz	121 10	120 50	121 40	119 ..
270	Aquitaine	250 ..	252 50	254	252 50
47	— certif.	45 ..	45 20	45 20	44 40
98	Arjom. Priou.	87 50	87 50	87 50	89
230	Ass. Gr. Paris	225 50	228 50	228 50	223 ..
280	Aux. Entrepr	195 80	195 50	197	194 20
126	Aux. Navig.	125	128 50	128 50	128 50
68	Babc.-Fives	68 ..	68 90	68 90	67 50
143	Bail-Equip.	135 ..	131 ..	131	128 40
198	Bail-Invest.	183	181 50	182	183
82	B.C.T.	81	79 ..	80	80 ..
43	Bazar H. V.	46	47 50	47 60	46 60
55	Beghin-Say	48 50	47	46 50	46 10
725	Bic	687	698	700	690
385	Bouygues	297 90	314 ..	308 ..	308
400	B.S.N.-G.D.	380	396 ..	393	388 50
1200	Carrefour	1100	1132	1132	1132
258	— (Obl.)	249	259	250	245
900	Casino	851	895	881	880
61	CEM	59 50	58	59 10	57 90

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
370	Cie Gle Eaux	345	343 10	343 10	343 10
172	E. J. Lefebvre	160	161	161	163 ..
47	Esso S.A.F.	45 35	47 ..	46 95	46 15
137	Eurafrance	127 70	128 ..	127 50	126 ..
355	Europe n° 1	321	318 10	321 ..	321 ..
339	Ferodo	299	311	313	311
146	Fin. ParisPB	143	144 50	144 50	148 90
187	— obl. conv.	187	188	188	185
45	Fin. Un. Eur.	42 85	44 60	44 50	43 80
.. ..	Finextel	... ..	117 ..	117 ..	117 ..
68	Fraissinet	67	67 ..	67	67 ..
101 ..	Fr. Pétroles	94 10	96 20	98 50	98
24 ..	— (Certific.)	23 60	23 60	23 70	23 10
40	Galeries Laf.	38 05	40 ..	40	39 20
126	Gle d'entr.	128 10	130	130 ..	132 50
115	Gle Fonderie	112 50	116 ..	117	114 10
175	Générale Occ	174	174 50	176 50	171
178	Gr. Tr. Mar.	183 70	181 50	181 50	177 90
147	Guyenne-Gas	138	145 50	145 50	142 80
130	Hachette	123 ..	125	125 50	122 50
95	Hutch. Mapa	95 ..	88 30	88 30	86 80
79	Imetal	73 ..	73 70	74 50	73 70
290	Inst. Mérieux	256 50	257	273	265
128	J. Borel Int.	102 20	111	112	112 50
71	Jeumont Ind	66 10	64	64	62 80
64	Kali Ste Th.	61 ..	62	62	62
32	Kléber-Col.	29 50	29	29	28 45
163	Lab. Bellon	158	159 ..	159	157 80

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
118	Olida-Caby	114	115	115	115 70
80	Opfi-Paribas	79 10	75 80	75 80	75 ..
73	Paris-France	70 10	70 50	70 50	70
69	Pechelbronn	68 50	68 10	68 10	67 ..
67	P.U.K.	65 10	65 30	65 50	64
116	— (obl.)	114 50	114	114	113 50
44	Penarroya	43 20	42 80	42 80	42 05
182	Penhoët	176 90	174 90	174 50	171 40
285	Pernod-Ric.	286 ..	288 ..	288 ..	281 10
90	Perrier	86	85 10	86	83 40
60	Pétroles B.P.	51 50	54	53 90	53 ..
225	Peugeot-Citr.	208	210 50	214 ..	213
295	— (obl.)	280	280	280 ..	280 ..
62	Pierre-Auby	62 50	62 ..	62 ..	60 80
50	P.L.M.	45 10	46 20	46	46 20
156	Poclain	... ..	... ..	... ..	... ..
138	Pollet	118	117 80	118	118
71 ..	Pompey	70	70 ..	70 ..	68 60
85	P.M. Labinal	91	91	91 ..	91
39	Prénatal	35 70	35	35 25	34 30
188	Presses-Cité	181 10	184	184 80	184
335	Prétabail Si.	330	329 80	330	324
116	Pricel	112 60	112 70	112 70	110 50
125	Primagaz	125	123	128	121
35	Printemps	33 ..	34 10	34 30	34 ..
320	Radar S.A.	315	311	310 10	304 80
445	— (obl.)	452	441 50	441 50	433 30
410	Radiotech.	372	379 50	377 ..	378

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
208	Tél. Ericsson	174 80	168 50	168 50	170 50
63	Terres Roug.	63	62	63 50	61 15
154	Thomson-Br.	145 30	144 ..	148 30	147
200	— (obl.)	195 80	196	196 50	193 70
215	U.I.S.	208	207	207	204 ..
170	U.C.B.	163 ..	164	167	164 ..
192	Un. F. Bques	178 ..	182 ..	182	179
67	U.T.A.	67	67	67	67 ..
23 50	Usinor	24 50	22 95	23	23
110	— (obl.)	108 20	107 20	107 20	106 10
121	Vallourec	106 50	107 20	107 30	105 40
310	V. Clicquot-P	303 ..	307	307	301
385	Viniprix	357	372	368	365
... ..	Amax	... ..	245 ..	249 ..	248 90
315 ..	Amer.-Tel.	313 ..	314 70	315 20	310 ..
13	Ang. Am. C.	14 15	13 10	13 05	13 ..
82	Amgold	84 ..	82 40	85 ..	80 10
118	Astur. Mines	119 ..	114 ..	114	111 80
265	B. Ottomane	264 50	273 ..	272	271 ..
380	BASF (Akt.)	366 ..	366	365 50	366 ..
315	Bayer	311 80	312 60	312 50	312 50
40	Buffelsfont.	40 90	42 10	42 90	41 30
11	Charter	12 65	10 60	10 70	10 40
155	Chase Manh.	156 20	151 ..	151 ..	149 90
101	Cie Pét. Imp.	95 10	96 10	95 10	94 20
385	C.F. Fr.-Can.	385	376 50	377 ..	380 ..
14 50	De Beers (S.)	11 40	15 55	15 70	15 50
625	Deuts. Bank	625	628	628	628 ..
235	Dome Mines	280 ..	238	241 ..	234
650	Du Pont Nem	634	622 ..	622	612
340	East Kodak	314 ..	311	310 20	311 ..
15 ..	East Rand	10 45	14 65	14 90	14 35
124	Ericsson	122 70	118 30	120 ..	117 50
265	Exxon Corp.	256	253 10	253 ..	253 60
280	Ford Motor	275 ..	277	277 ..	275 10
60 ..	Free State	60 30	60 50	60 40	60 ..
270 ..	Gen. Electric	264 60	264 50	266 ..	264 60

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
330	Gen. Motors	335 50	336 40	335 80	333 90
14 ..	Goldfields	13 20	13 45	13 70	13 30
19 50	Harmony	20 10	20 35	20 30	19 95
320	Hoechst Akt	320 50	323 ..	324	323 90
30	Imp. Chem.	30 ..	30 20	30 20	30 20
146	Inco Limited	144	141 20	141 20	140 70
1340	I.B.M.	1285 ..	1277	1275	1270
164	I.T.T.	164 50	164 80	164 20	164 90
... ..	Merck	... ..	256 ..	256 ..	251 50
... ..	Minnesota M.	... ..	243 ..	243 ..	243 30
330	Mobil. Corp.	328 50	331	331	330 ..
6900	Nestlé	6950	6970	6970	6970 ..
225	Norsk Hydro	199 10	211 50	209 50	215 80
4 60	Olivetti	4 40	4 36	4 36	4 45
650	Petrofina	572	603	598	600
... ..	Philip Morris	... ..	270 70	270 70	270 70
62	Philips	62 05	62 50	62 45	62 10
54	Prés. Brand	55 50	56 50	58 70	56
270	Quilmes	263 ..	262 30	262 60	257 30
118	Randfontein	124 50	122 60	124 ..	121 50
25	Rand. Select	25 ..	25 10	25 50	24 85
285	Royal Dutch	293 90	293 50	294	292
20	RioTinto Zinc	20 05	19 96	19 70	19 75
60	St-Helena Co	59 20	58 10	58 70	58 90
320	Schlumberg.	304 50	308 ..	310 ..	307 50
42	Shell Tr. (S)	45 50	45	45	44 55
560	Siemens A.G.	567 ..	574	573 ..	574
49	Sony	48 70	48 60	48 60	48
11 50	Tanganyika	11 50	11 45	11 45	11 25
280	Unilever	272 60	274 50	274 50	272 ..
13	Union Corp.	12 70	13 40	13 30	13 50
127	U. Min. 1/10	126 90	126 20	126 20	125 ..
88	West Drief.	92 30	93 90	94 50	92 50
35	West Deep.	36 10	36 45	36 80	35 75
74	West Hold.	76 ..	78 80	78 30	77 40
... ..	Xerox Corp.	... ..	227 ..	221 50	227 10
1 09	Zambia Cop.	1 05	1 08	1 07	1 06

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 963	4 964	4 960
Canada ($ can. 1)	4 738	4 732	4 715
Allemagne (100 DM)	210 435	210 280	208 500
Autriche (100 sch.)	29 628	29 585	29 360
Belgique (100 F.)	13 773	13 742	13 650
Danemark (100 krd)	83 320	83 250	82
Espagne (100 pes.)	7 209	7 207	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 538	8 519	8 570
Italie (1 000 lires)	5 602	5 590	5 650
Norvège (100 k.)	94 120	94 060	93 250
Pays-Bas (100 fl.)	202 465	202 250	200 500
Portugal (100 esc.)	12 890	12 860	12 750
Suède (100 krs)	114 570	114 400	114
Suisse (100 fr.)	196 550	196 830	196 500

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/5
Or fin (kilo en barre)	23700	23800
Or fin (kilo en lingot)	23740	23850
Pièce française (20 fr.)	246	249 60
Pièce française (10 fr.)	215 ..	205
Pièce suisse (20 fr.)	216 10	217
Union latine (20 fr.)	202 40	203
Souverain	222 ..	223 10
Pièce de 20 dollars	1110 ..	1107 20
Pièce de 10 dollars	575	574 ..
Pièce de 5 dollars	347 50	...
Pièce de 50 Pesos	967 50	975
Pièce de 10 florins	220 50	221 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

LES COMBATS AU SHABA

Zaïrois et Marocains ont pris part à un « sérieux engagement » près de Kasaji

Kinshasa propose de « bloquer » la frontière avec l'Angola

A la suite de la décision du président Sadate d'accorder une aide militaire au Zaïre, une cinquantaine de pilotes et techniciens de l'armée de l'air égyptienne sont arrivés dimanche soir 1er mai et lundi à Kinshasa. Selon l'Agence France-Presse, il s'agirait de personnels formés sur Mirage, appareil dont le Zaïre possède quatorze exemplaires. Ces avions n'étant pas normalement destinés à des opérations de bombardement ou d'appui au sol, n'avaient pas été engagés dans le conflit du Shaba. Le département d'Etat américain, commentant l'assistance du Caire à Kinshasa, a déclaré lundi que *« le Zaïre a le droit de demander l'aide de l'Egypte et ce pays a le droit de la lui accorder »*. Radio-Moscou a, pour sa part, accusé Le Caire d'« *ingérence* ».

Le Zaïre a, en outre, décidé lundi de « *suspendre jusqu'à nouvel ordre* » ses relations diplomatiques avec la R.D.A., accusée d'avoir fourni des armes aux rebelles du Shaba (*le Monde* du 3 mai). Les diplomates est-allemands à Kinshasa ont quarante-huit heures pour quitter le pays. Berlin-Est, en déplorant une décision « *absolument injustifiée* », a « *démenti catégoriquement les accusations diffamatoires du gouvernement zaïrois* » et les a attribuées à « *de fausses informations, dont les auteurs cherchent à détourner l'attention de leur propre collaboration avec les régimes racistes* ».

● AU SHABA, l'Agence zaïroise de presse (AZAP) rapporte que le contingent marocain a été engagé pour la première fois dimanche dans de « *sérieux engagements* », à quelque 30 km à l'est de la ville de Kasaji. Les forces zaïro-marocaines auraient eu « *des morts et des blessés* », et infligé aux rebelles des « *pertes considérables* ». Trois automitrailleuses et deux camions marocains auraient sauté sur des mines. L'Agence fait valoir qu'en *huit jours*, depuis la reprise de Mutshasha, le front, qui se trouvait à 80 km à l'ouest de Kolwezi, est désormais éloigné de 240 km de cette ville.

Une mise en garde angolaise à la France

Le président Mobutu a visité, lundi matin, l'hôpital de Kolwezi, où sont transportés les blessés des combats de dimanche. Il semble, selon l'A.F.P., que les combats engagés aux environs de Kasaji marquent une tentative de regroupement des anciens gendarmes katangais, cherchant à opposer une résistance organisée dans cette ville.

Tandis que les forces zaïro-marocaines approchent du territoire angolais, le ministre zaïrois des affaires étrangères a proposé, lundi, que les deux pays « *bloquent leur frontière et que des observateurs africains neutres y soient placés* ». M. Karl I Bond a notamment déclaré : « *Il est évident que nous ne pouvons pas négocier notre unité nationale et notre intégrité territoriale. En revanche, il existe une série de problèmes avec l'Angola qui, sur nos frontières, peuvent être considérés comme explosifs. Ils peuvent être discutés et résolus. Si l'Angola accepte de bloquer les frontières, il fournira la preuve qu'il n'est pas complice de l'agression.* »

● A LUANDA, le président Neto a déclaré, dimanche, que l'Angola ne pourrait pas maintenir des relations économiques et diplomatiques avec « *les pays qui interviennent dans des concentrations de troupes au Zaïre et en Afrique du Sud* » et a menacé de « *prendre des mesures contre ceux qui ont des intérêts ici et veulent les conserver* ». L'allusion visait la France, seul pays a être représenté à Luanda et à avoir participé aux opérations au Zaïre en fournissant une aide à Rabat et à Kinshasa. Par ailleurs, le président Neto a annoncé que, pour « *vaincre les bandes de fantoches du Nord et du Sud, soutenus par le Zaïre et l'Afrique du Sud, l'Angola allait intensifier et étendre à tout le pays l'organisation de la défense populaire* ». Le chef de l'Etat a également fait état des difficultés économiques aggravées par l'insécurité que le F.N.L.A. et l'UNITA font régner sur une partie du territoire.

Arrestation de journalistes

Deux journalistes travaillant pour l'hebdomadaire ouest-allemand *Stern*, MM. Régis Bossu, photographe de nationalité française, et Erich Follath, sont détenus au Zaïre, selon la direction de l'hebdomadaire. Ils se trouvent à la prison de Lubumbashi et l'ambassade de R.F.A. à Kinshasa tente en vain, depuis le 27 avril, d'obtenir leur libération. Un envoyé spécial de l'*Observer* britannique, M. Colin Smith, serait détenu à Kolwezi. Il aurait franchi *par erreur la frontière zaïroise au* cours d'une enquête sur les camps de réfugiés en Zambie. — (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*).

VERS UNE GRÈVE GÉNÉRALISÉE LE 24 OU LE 26 MAI

M. Séguy : pourquoi écarter « a priori » F.O. ?

Des représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. (comme nous l'avions annoncé dans nos dernières éditions datées du 3 mai) devaient se rencontrer le 3 mai après-midi pour examiner les modalités d'une journée d'action nationale interprofessionnelle. Ceux de la FEN les rejoindront ensuite. Cette action pourrait comporter un ordre de grève de vingt-quatre heures, lancé dans les secteurs public, nationalisé et privé. Elle pourrait avoir lieu le 24 ou le 26 mai.

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., nous a déclaré que les conclusions de ces conversations seraient rendues publiques au début de la semaine prochaine. Il a ajouté : « *Nous observons que la plupart des commentaires sur le même sujet parlent d'une action à trois : C.G.T., C.F.D.T., FEN. Et pourquoi pas à quatre ?*

» *Pourquoi écarter a priori Force ouvrière ? Ses dirigeants n'ont-ils pas tiré de la situation bloquée excluant toute liberté de négociation les mêmes conclusions que nous et que pouvons-nous faire de plus, hormis l'action ?*

» *Pour notre part, nous verrions dans la participation des dirigeants de Force ouvrière à la concertation intersyndicale en cours une preuve de bonne volonté, dans des circonstances où l'intérêt des travailleurs doit reléguer à l'arrière-plan des considérations subalternes liées à un passé révolu. Aujourd'hui plus que jamais le syndicalisme, pour être efficace, ne peut qu'être unitaire.* »

● *La C.G.T. et la C.F.D.T. envisagent une nouvelle « grève dure » à l'E.D.F.* — Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de l'E.D.F. ont annoncé mardi 3 mai qu'elles envisageaient une nouvelle grève avec coupures de courant comme celle du 28 avril si du moins la direction n'engage pas de nouvelles discussions sur la base de leurs revendications. Cette proposition d'action doit être présentée mardi soir aux autres syndicats.

● *Des voyageurs arrêtent un train à Nanteuil-le-Haudouin.* — Mardi 3 mai, à 7 heures du matin, des voyageurs ont arrêté pendant vingt minutes en gare de Nanteuil-le-Haudouin (Oise) une rame S.N.C.F. venant de Crépy-en-Valois et se dirigeant vers Paris. Les voyageurs mécontents réclamaient une augmentation de la fréquence des trains, la carte orange, un confort amélioré dans les wagons et l'aménagement des gares. M. Hanniet, maire de Nanteuil et conseiller général P.S.) de l'Oise, participait à cette manifestation, qui doit se renouveler les jours prochains, à l'appel de l'Association pour l'amélioration des transports ferroviaires (A.T.F.)

A propos du film « la Question »

« L'HUMANITÉ » SOULIGNE « L'ÉNORME RESPONSABILITÉ » DE CERTAINS ALLIÉS ACTUELS DU P.C.

A la veille de la sortie à Paris du film *la Question*, *l'Humanité* publie, ce mardi 3 mai, une interview de M. Henri Alleg, auteur du récit dont est tiré le film. Publié en décembre 1957, le livre raconte les tortures infligées à M. Henri Alleg pendant la bataille d'Alger, au cours de l'année 1957, par les parachutistes de la 10e D.P. L'ancien directeur d'*Alger républicain*, aujourd'hui secrétaire général du quotidien du P.C., évoque dans l'interview l'« affaire Yveton », du nom de ce jeune militant communiste dont l'exécution, dit-il, « *avait été réclamée au plus haut niveau* ». *L'Humanité* rappelle que M. François Mitterrand était alors ministre de la justice.

M. Henri Alleg déclare également, en réponse à une question : « *Enorme est la responsabilité de ceux qui ont couvert de leur haute autorité les tortures, les pires méthodes. Il y a donc de lourdes responsabilités chez certains de ceux qui sont aujourd'hui nos alliés. Que dire ? (...)*

» *Qu'aujourd'hui ces mêmes hommes, sans qu'ils aient fait leur autocritique, se battent du bon côté — qu'ils tentent de de donner de la France une image nouvelle à des peuples longtemps placés sous la coupe du colonialisme et de gouverneurs socialistes S.F.I.O., — eh bien, j'estime que c'est un exemple des immenses progrès réalisés par certaines idées ! Des idées pour lesquelles nous-mêmes nous nous sommes battus depuis toujours.* »

DANS UNE INTERVIEW DIFFUSÉE PAR TF 1

M. Carter estime que la conférence de Londres devra « établir des objectifs à long terme »

L'émission « l'Evénement » sur les écrans de TF 1, lundi 2 mai, a bien *mérité son nom*. C'était la *première* fois qu'un président des Etats-Unis accordait une *interview* en direct destinée spécialement à l'Europe, *représentée* par les correspondants à Washington de la B.B.C., de la seconde chaîne de télévision de la R.F.A. (Z.D.F.) et de TF 1, notre confrère Emmanuel de la Taille. L'entretien se déroulait dans la bibliothèque de la Maison Blanche et non dans le bureau ovale où le président avait reçu peu de temps auparavant les journalistes du groupe « Europa » (*le Monde* du 3 mai 1977), mais M. Carter portait le même complet bleu et arborait le même sourire qu'à la précédente occasion.

Ces deux interviews consécutives adressées exclusivement au public *européen* donnent la mesure de l'importance qu'attache le président *Carter au prochain « sommet »* de Londres. Il était inévitable également que, sur l'essentiel, elles expriment des idées et des vœux identiques. Pour M. Carter, la *conférence* de Londres différera des rencontres *euro-américaines du passé en* ceci qu'il lui assigne « *d'établir des objectifs à long terme* », seul moyen, selon lui, de surmonter la crise de *confiance que les opinions occidentales* traversent à l'égard de leurs *gouvernants* et, en certains cas, de leur régime politique lui-même.

Il s'agit donc, pour M. Carter, de démontrer, une fois de plus, que la démocratie est le système qui offre le plus de ressources et de recours à l'humanité, et il n'a pas caché qu'il entendait prouver que son pays en présentait le modèle le plus avancé. C'est à travers sa volonté de rendre à l'expérience américaine sa valeur d'exemple et d'émulation qu'il faut comprendre, selon M. Carter, ces efforts pour arrêter la prolifération des armes nucléaires — tout comme des armes « conventionnelles », — son insistance à préserver l'Afrique de la compétition des deux superpuissances et son désir de démilitariser l'océan Indien.

Le *président* s'est *prononcé* pour un renforcement de la Communauté européenne, pour une coopération plus généreuse avec les pays en voie de développement et, dans cette perspective, pour une certaine stabilisation du prix des matières premières, mais seulement « *produit par produit* ».

Incontestablement, M. Carter aborde une Europe, qui ne lui est pas familière, dans un esprit d'ouverture et d'attente dont témoignent les deux gestes de bonne volonté qu'il vient d'accomplir à l'égard de sa presse.

A. C.

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LE VIETNAM SE SONT OUVERTES A PARIS

Le gouvernement américain négocie, officiellement à Paris et discrètement à Washington, la normalisation de ses relations diplomatiques et commerciales avec le Vietnam et la Chine.

Les pourparlers entre les délégations, conduites, pour les Etats-Unis, *par le secrétaire d'Etat adjoint pour* les affaires du Sud-Est asiatique, *M. Holbrooke, et, pour le Vietnam*, par M. Phan Hien, vice-ministre des *affaires étrangères*, se sont ouverts mardi 3 mai à l'ambassade du Vietnam *en France*.

Les deux parties s'étaient récemment mises d'accord pour ne pas poser de conditions préalables à une reprise *officielle* des entretiens bilatéraux à l'échelon ministériel. Il s'agissait, deux ans après la victoire des communistes, du sort de quelque huit cents *militaires américains* portés disparus pendant la guerre et de la contribution de Washington à la reconstruction du pays. Dans une lettre adressée à M. Pham Van Dong à l'époque de la signature des accords de Paris (janvier 1973), l'ancien président Nixon s'était engagé à fournir une aide de quelque 3 milliards de dollars au Nord-Vietnam. Ces deux questions resteront au centre des premiers entretiens.

En ce qui concerne les négociations entreprises avec la Chine, le *New York Times* du lundi 2 mai révélait qu'elles se poursuivent « *sans publicité* » depuis plusieurs semaines dans la capitale fédérale entre un haut fonctionnaire du département d'Etat et l'adjoint au chef de la mission chinoise de liaison aux Etats-Unis. Les *entretiens*, précise le quotidien de New-York, portent essentiellement sur l'établissement de relations commerciales « *normales* ».

Le numéro du « Monde » daté du 3 mai 1977 a été tiré à 594 761 exemplaires.